GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
NOV 27 1901

8e Année. N° 22. 15 Novembre 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Paul Hervieu	*L'Énigme*[1]	229
Gréard	*Derniers Souvenirs de la vieille Sorbonne.*	270
J.-A. Coulangheon	*Les Jeux de la Préfecture* (1re partie).	305
Ernest Lavisse	*Comment travaillait Colbert*	344
Jean Carol	*Le Bagne.* — II	352
V. Blasco-Ibáñez	*Terres maudites* (fin)	384
Jean Amade	*Ariettes catalanes*	423
Un Berlinois	*Guillaume II et sa Capitale*	430

1. *The play « l'Énigme », published in this stitched book, is entered, according to act of Congress, in the year 1901, by Mr Paul Hervieu, in the office of the Librarian of Congress, at Washington. All rights reserved.*

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11. Paternoster Buildings. E. C.

Le 1er décembre

la REVUE DE PARIS

commencera

LE BON PLAISIR

ROMAN

PAR

HENRI DE RÉGNIER

The play « l'Énigme », published in this stitched book, is entered, according to act of Congress, in the year 1901, by Mr Paul Hervieu, in the office of the Librarian of Congress, at Washington. All rights reserved.

L'ÉNIGME[1]

PIÈCE EN DEUX ACTES

PERSONNAGES

RAYMOND DE GOURGIRAN	LÉONORE DE GOURGIRAN
GÉRARD DE GOURGIRAN	GISELLE DE GOURGIRAN
MARQUIS DE NESTE	LAURENT, garde-chasse
VIVARCE	UN DOMESTIQUE

A la campagne, de nos jours.

ACTE PREMIER

Un salon dans un pavillon de chasse datant du XVe siècle. — A gauche, au premier plan, une fenêtre à meneaux de pierre; au second, obliquement, une porte en arceau profond, donnant sur le jardin. — Au fond, une haute cheminée, surmontée d'un portrait de famille. A droite de la cheminée, une baie fermée par une portière de vieille tapisserie. — A droite, au premier plan, une bibliothèque; au second, une porte. — Tables, sièges, lampes allumées.

SCÈNE PREMIÈRE

LAURENT, puis GÉRARD, puis RAYMOND, entrant l'un après l'autre par la porte de droite, second plan.

GÉRARD.

Bonsoir, Laurent.

LAURENT.

Le domestique m'a fait entrer ici. J'avais demandé à voir l'un de ces messieurs, quand ils auraient fini leur dîner...

GÉRARD.

Oui, c'est bien. (Entrée de Raymond.) Voici mon frère aussi. Nous te recevons avant que l'on soit revenu de table. Si tu

1. *Entered, according to act of Congress, in the year 1901, by Mr Paul Hervieu, in the office of the Librarian of Congress, at Washington. All rights reserved.*

n'en as que pour quelques minutes, tu ne nous déranges pas... Qu'est-ce qui t'amène?

LAURENT.

Monsieur Gérard, je sais aujourd'hui quels sont ceux qui braconnent sur le domaine. C'est toute une bande de charbonniers, qui campent en ce moment sur la lisière des hêtres.

RAYMOND.

Il ne s'agit pas d'être renseigné sur eux, mais de leur mettre la main au collet.

LAURENT.

Monsieur Raymond, je m'emploierai à ça, cette nuit. Mais j'aurai affaire à des gens comme il n'y en a pas de pires. Alors donc, s'il doit m'arriver que j'y sois de ma peau, j'avais besoin que ces messieurs sachent d'avance à qui la faire payer. A présent, je m'en rapporte à eux, et voilà qui est dit.

GÉRARD.

Tu seras bien assisté de ton camarade?

LAURENT.

Il est rentré malade, avant la soupe. Il ne tient pas debout. Il ne se retrouvera pas sur pied, sans doute, avant deux ou trois jours.

RAYMOND.

Eh bien! attends qu'il soit rétabli. Ne te risque pas à opérer sans compagnon contre des malfaiteurs dangereux.

LAURENT.

Est-ce que je peux les laisser, cette nuit, jeter le traîneau, comme j'ai appris qu'ils y comptent, sur tout ce pauvre gibier, dans le quartier des Cinq-Champs et dans celui du Moulin-Brûlé?

RAYMOND.

Nos meilleures remises!... Les canailles!...

GÉRARD.

Tu as raison, Laurent, on ne les laissera pas faire! (A Raymond.) Nous l'escorterons, hein?

RAYMOND.

Parbleu, oui!... (A Laurent.) A quelle heure faudra-t-il être en route?

LAURENT.

Comme ces gens-là travailleront aussitôt après le coucher de la lune, j'ai décidé de partir sur les quatre heures et demie.

RAYMOND.

A cette heure-là, viens nous prendre devant le perron. Nous déciderons s'il faut emmener un chien. Je descendrai une lanterne que j'ai là-haut. Et maintenant, va faire un somme... Qu'est-ce qui te retient ?

LAURENT.

Vrai, si ces messieurs me permettaient d'avoir une opinion, ce serait qu'ils restent tranquillement couchés... Là-bas, on peut leur tirer dessus...

RAYMOND.

Eh bien ! nous serons trois à riposter. Tu ne trouvais pas mauvais pour toi d'aller seul.

LAURENT.

Moi, je suis garde, je suis commandé par mon service.

GÉRARD.

En face des coups de feu, il n'y a plus ni maîtres ni serviteurs : il y a ceux qui marchent et ceux qui flanchent... Est-ce compris ?

LAURENT.

Oh ! je sais bien que ces messieurs n'ont pas froid aux yeux !

GÉRARD.

Bon !... Alors, mon garçon, à tout à l'heure.

RAYMOND.

Et, comme nous, charge ton fusil avec du gros plomb.

LAURENT.

Monsieur Gérard, monsieur Raymond, à quatre heures et demie de la nuit, votre garde Laurent sera là.

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE II

GÉRARD, RAYMOND.

GÉRARD.

Tenons nos femmes dans l'ignorance de notre expédition.

RAYMOND.

Oui, certes! Elles pourraient s'en alarmer plus que de raison. Arrangeons-nous pour que, dans la paix de leurs chambres, elles ne se doutent pas que nous sortons des nôtres.

SCÈNE III

LES MÊMES, LÉONORE, entrant par la droite, second plan, au bras du MARQUIS DE NESTE, puis GISELLE, entrant au bras de VIVARCE, puis UN DOMESTIQUE apportant le courrier.

LÉONORE.

On peut entrer?... Il n'y a plus avec vous de grosses bottes, ni de casquette sentant le velours mouillé?

GÉRARD.

Non, ma femme.

GISELLE.

Vous en avez terminé avec les rapports de chasse, les organisations de chasse?

RAYMOND.

Oui, ma femme... (Il reçoit le courrier des mains du domestique et lit d'abord les adresses des bandes de journaux.) « Marquis de Neste... Marquis de Neste... » (Au marquis.) Mon cousin, voici vos journaux. (Tendant une lettre à Gérard.) De l'armurier, pour toi... (Tendant une lettre à Vivarce.) « Monsieur de Vivarce, en résidence chez Messieurs de Gourgiran... »

VIVARCE.

Je reconnais le style précis de mon notaire.

RAYMOND.

Et puis, pour madame de Gourgiran... madame de Gourgiran... (S'adressant aux deux jeunes femmes.) Des prospectus à vous partager.

LE DOMESTIQUE.

Le facteur demande s'il y a des lettres à remporter.

RAYMOND.

Faites-le attendre. J'ai un petit reste de correspondance à terminer.

Il sort par le fond.

GÉRARD, ayant achevé de lire sa lettre.

Moi aussi, il faut que je récrive pour cette commande de cartouches... (Le domestique sort par la droite, second plan.) Vous nous excusez, n'est-ce pas?

Il sort par le fond.

SCÈNE IV

NESTE, VIVARCE, GISELLE, LÉONORE.

GISELLE.

La chasse!... toujours la chasse!...

VIVARCE, aux femmes.

Comment empêcheriez-vous ces murs eux-mêmes de vous en parler, de vous en rebattre les oreilles, puisqu'ils ont, de naissance, constitué un rendez-vous de chasse?

NESTE.

Oui, c'est bien ainsi que cette demeure est qualifiée sur les anciens papiers qui témoignent d'un don royal aux ancêtres de Raymond et de Gérard : *Rendez-vous de chasse du roi Charles*... Mais mon imagination, à moi, choisit; et elle écoute, dans ces murailles, moins des souvenirs de chasse que des souvenirs de rendez-vous.

VIVARCE.

Vous supposez que, de règne en règne, ces lambris auraient reçu les soupirs d'Agnès Sorel? de Diane de Poitiers? de la belle Fosseuse?...

NESTE.

Mes suppositions sont plus téméraires encore : cette retraite cachée au cœur des bois, les percées profondes par lesquelles on y parvenait, non loin d'un château de la Cour, tout cela me fait songer à du secret plus raffiné, à des maîtresses moins avouées que celles en titre... A mon sens, un mystère particulier se respire en ce lieu si discrètement isolé!... Et je me dis que le caprice royal devait s'en servir pour y tromper les favorites elles-mêmes, dans des liaisons qu'ignorerait l'histoire, avec telle ou telle amoureuse à jamais inconnue.

LÉONORE.

Ah! mon cousin, faut-il que vous ayez l'immoralité dans les moelles pour évoquer ici un autre démon que celui auquel obéissent nos maudits chasseurs de maris!... Mais cet édifice, où ils nous tiennent six mois par an, n'a jamais pu avoir qu'une seule raison d'être : sa proximité de parcs à chevreuils, d'étangs à sarcelles et de plaines à perdreaux.

GISELLE.

Et, par respect d'un bâtiment historique, nous nous sommes interdits de rien y changer... Comme c'est commode de n'avoir, sous ce toit, que les quatre chambres nécessaires à nos deux ménages, et une petite piécette qui ne pourrait même pas servir à coucher une chambrière, puisque c'est une antichambre pour entrer chez Léonore, et chez moi !... Il nous a fallu construire, pour nos gens de service, des logements à part. (Souriant à Neste, puis à Vivarce.) Et notre hospitalité souffre de reléguer dans une annexe les chers invités qui veulent bien nous venir.

VIVARCE.

Ah ! ce sont surtout vos enfants que vous regrettez de n'avoir pas sous l'aile...

GISELLE.

Mes garçons et celui de Léonore, heureusement, sont trois petits hommes déjà. Et le pavillon où ils habitent là, avec leur précepteur, est tout de même bien près.

LÉONORE, se couvrant la tête d'une dentelle.

Il n'est que temps, Giselle, d'aller leur dire bonsoir.

Elle sort par la porte du jardin.

GISELLE, à Léonore.

Je vous suis... (Aux autres.) Nous vous laissons seuls pendant quelques minutes. N'en profitez pas pour dire trop de mal de nous !

Elle sort par la porte du jardin.

SCÈNE V

NESTE, VIVARCE.

NESTE.

Les chères mignonnes !... Je ne leur veux que du bien. En épousant mes jeunes cousins, elles m'ont recréé une famille. Puisque la femme dont je suis veuf ne m'a point donné d'enfant, ma race ne va survivre qu'en ligne collatérale, par Raymond et Gérard. D'ailleurs, ils sont dignes de mon estime et de mon héritage. Je les crois eux-mêmes bien intentionnés envers moi ; et je me flatte qu'ils n'aient point trop hâte de me voir mourir...

VIVARCE.

Certes !... Quelle idée !...

NESTE.

Oh! pourtant si, tout à l'heure, ils me retrouvaient frappé d'apoplexie dans ce fauteuil, je préfère ne point me dépeindre la figure qu'ils feraient... Non, je vous assure, pour des chasseurs aussi déterminés, il y aurait tout de même une sensation de victoire à étendre, sur le carreau, le gros gibier que je suis.

VIVARCE.

Vous calomniez leurs cœurs.

NESTE.

Vous êtes leur ami depuis le collège; vous êtes à présent devenu leur inséparable : ce serait votre rôle de les défendre si je les attaquais. Mais je plaisantais; et je n'ai en vue que de vous édifier, d'abord, sur une notable différence entre mon tempérament et le leur.

VIVARCE.

Je m'en suis bien aperçu tout seul.

NESTE.

N'est-ce pas? On ne croirait point que nous sortions d'une même souche, ni physiquement, ni moralement!... Vous souriez?

VIVARCE.

Non pas!

NESTE.

Si!... Vous avez lu quelque part que la plus aimable de mes grand'mères, issue de l'auteur commun entre les Neste et les Gourgiran, fréquenta jusqu'à l'excès Crébillon le fils et Rousseau, d'Alembert et le jeune chevalier de Parny. Et vous pensez que, par là, mon sang s'additionna de philosophie naturelle et de libertine indulgence? Peu importe!... Ce qui est certain, c'est qu'ici je ne me plais que dans le froufrou de femmes dont mes jolies cousines entourent ma vieillesse. J'aime à considérer leurs gestes harmonieux, leurs corsages précis, leurs robes évasives, ce qu'elles ont d'idéal par les yeux, et de félin, avec leurs blanches dents, leurs brillantes crinières où, sans doute, on s'électrise les doigts. Le spectacle de ces deux créatures me fait retrouver mes souvenirs les plus aigus de ce que m'a révélé leur sexe ordinairement incompris, toujours énigmatique... (D'un ton subitement grave.) Enfin

j'en voulais venir à ceci : c'est que je m'émeus, je m'inquiète, je m'exaspère à les voir si semblables de sagesse apparente, quand je me répète que l'une d'elles, dans sa vie d'aujourd'hui, d'hier, de demain, cache la plus ténébreuse intrigue...

VIVARCE.

Ah bah!... vous m'étonnez!

NESTE, avec autorité.

Non!... J'aurais gardé cette observation pour moi, si j'avais risqué de vous apprendre quelque chose.

VIVARCE.

Que prétendez-vous dire?

NESTE.

Que le héros de l'aventure où l'une de ces folles est engagée, c'est vous.

VIVARCE.

Moi!... En vérité, je me demande dans quel esprit vous vous livrez à cette plaisanterie... et comment je dois la prendre!

NESTE.

Il y a quelques nuits de cela, — à mon âge, on a de l'insomnie; et puis, les cloisons de notre chalet sont minces et sonores, — je vous ai entendu descendre... passer dehors...

VIVARCE.

Erreur!

NESTE.

J'ai soulevé mes rideaux et je vous ai vu : le clair de lune était vif, mais vous le braviez, sans doute en pensant qu'il était plus de minuit, que tout le monde se couche ici comme les poules et devait dormir... Vous vous êtes dirigé vers cette maison. Vous avez gravi le perron qui est là. Vous n'avez eu qu'à toucher à cette porte (Il indique la porte du jardin.) pour qu'elle cédât. Et mon cœur de vieil amoureux de l'amour a frissonné lorsque, sur votre disparition, ces deux battants se sont hermétiquement rejoints. Il m'a semblé que je voyais se refermer la gueule du loup sur vous... et sur elle...

VIVARCE.

Elle, qui?

NESTE.

Léonore ou Giselle, l'une des deux, parbleu!... Mais

laquelle?... Laquelle revient ici, dans la solitude et l'ombre des nuits, pour défaire la clôture, ôter la barre de cette porte? (Il indique de nouveau la porte du jardin.) Depuis ce que j'ai découvert, j'ai surveillé en vain leurs allures, leurs intonations, quand elles s'adressaient à vous... Tout à l'heure encore, j'en étais jusqu'à tâcher de lire sur le visage de leurs maris : lequel?... Mais ils sont taillés sur un modèle identique : mâles rudes et loyaux, respirant la sérénité conjugale, n'ayant ni un défaut spécial à l'un ni un mérite personnel à l'autre qui différencie leur fraternité. Ils ont les mêmes titres à n'être pas trompés... ou à l'être... Quelle est celle de leurs femmes dont ce type d'homme ne fait pas totalement l'affaire?... Est-ce Giselle, est-ce Léonore qui a le ferment d'infidèle curiosité dans son cœur, dans sa cervelle, ou dans ses flancs?... Chose indéfinissable! Éternel féminin!...

VIVARCE.

Allons! vous êtes un rêveur: vous avez rêvé toute cette histoire nocturne.

NESTE.

J'ai veillé jusqu'à votre retour. Il était près de cinq heures! Le soleil allait se lever, les gens aussi... Je n'obéis pas à l'envie de vous entraver, je n'ai point de jalousie sénile, croyez-moi, contre les bonheurs des jeunes gens. Mais vous savez bien quels hommes sont mes cousins!... Je vois revivre sous leurs traits (Désignant un portrait.) leur aïeul, Lothaire de Gourgiran, qui fut un lion des batailles et mourut en odeur de sainteté, léguant aux indigents toute sa fortune. Toutefois, attentif de son vivant à la faire respecter dans les moindres détails, il voulut rétablir l'ancien édit qui, pour un lièvre braconné sur la seigneurie, ordonnait de crever les yeux... De pères en fils, tous les Gourgiran sont ainsi âpres dans la revendication de ce qu'ils considèrent comme étant bien à eux. Ah! ne vous laissez pas surprendre, ni vous, ni la petite amie, par celui à qui vous faites tort. Que ce mari-là se nomme Gérard ou Raymond, c'est un gaillard sanguin, bon buveur, grand mangeur, qui bâille le soir, mais qui, dès le petit matin, j'imagine, est alerte et dispos... Que, d'aventure, il pense à sa femme! C'est son bon plaisir : il veut, il vient...

VIVARCE, avec horreur.

Taisez-vous !

NESTE, interloqué.

Pardon !... Je ne croyais pas être en présence d'un sentiment si exclusif. Je concevais un... attrait de personnes... dans le style du XVIIIe siècle...

VIVARCE.

Vous n'êtes autorisé à rien conclure, pour un mouvement d'impatience que vous avez provoqué !

NESTE.

J'ai la conviction profonde que, avec une malheureuse enfant, vous courez, tous deux peut-être, à votre perte. Voilà pourquoi j'insiste, sans me rebuter. Les faits, je sais sans vous, malgré vous, qu'ils existent : votre discrétion n'a donc rien à faire ici. Quand je vous parle dans l'intérêt vital d'une femme qui vous est chère, votre amour doit m'écouter et me répondre...

VIVARCE.

Que prétendez-vous ajouter ?

NESTE.

Eh bien ! faites un grand effort : renoncez à elle.

VIVARCE.

Jamais !

NESTE.

Mais vous y serez contraint un de ces jours !... Dans cette existence de campagne, si limitée en ressources, où l'on vit un peu tous comme dans une maison de verre, vous ne pouvez manquer de vous faire surprendre. Et si vous en échappez, il faudra bien alors vous séparer d'elle... Vous n'avez jamais eu, je suppose, le projet de l'enlever ?

VIVARCE.

Cent fois, j'ai eu ce projet !... Ou bien, plutôt que de la partager, je la menaçais, à travers mes larmes et les siennes, de m'en aller seul au loin. Mais elle est mère. Je me suis heurté à une âme maternelle intraitable, et aussi trop touchante !... Finalement, c'est moi qu'elle a soumis, dompté, attaché comme elle à son foyer... Que voulez-vous que j'examine si ma conduite est prudente, quand je n'en suis même plus à sentir ce qu'elle a de dégradant !

NESTE.

Alors, je ne vois plus à vous prier que d'une chose. Avertissez-la que le hasard m'a déjà fait vous découvrir, pour qu'elle réfléchisse et se sache à la merci de tous les autres hasards de demain... Ferez-vous cela bien fidèlement ?

VIVARCE.

Je lui répète tout : je lui rapporterai notre entretien.

NESTE.

Bientôt ?

VIVARCE.

Bientôt.

NESTE, avec angoisse.

Oh !... peut-être même cette nuit ?...

VIVARCE, en se détournant.

Je vous en prie !...

NESTE.

Ah ! jeunesse !... jeunesse !...

SCÈNE VI

NESTE, VIVARCE, LÉONORE, puis GISELLE.

LÉONORE, rentrant, devant Giselle, par la porte du jardin.

Vivarce, je vous informe que mon fils vous adore. Vous lui représentez toutes les élégances, vous êtes le but de toutes ses ambitions. Au lieu de rêver, comme les autres enfants, d'être militaire quand il sera grand, il répond à mes questions : « Je voudrais être M. de Vivarce ! »

VIVARCE.

Le pauvre petit !

GISELLE.

Pour ce qui est de mes fils, vous les intimidez plutôt... Oh ! certes, ils vous admirent aussi. Mais j'ai souvent observé que sous votre œil, ils avaient quelque chose d'un peu craintif.

VIVARCE.

Ils auraient bien tort, car je les trouve charmants... comme leur mère.

SCÈNE VII

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE, RAYMOND, puis GÉRARD.

LE DOMESTIQUE, entrant par la droite, second plan.

Madame a sonné ?

RAYMOND, entrant par le fond, au domestique.

Non, c'est moi. Voici pour la poste. Vous n'aurez pas besoin de revenir. Fermez le côté du service en vous en allant. Nous fermerons ici, après le départ de ces messieurs.

GÉRARD, entrant par le fond.

Remettez cette lettre au facteur.

Le domestique sort.

GISELLE, à Neste.

Mon cousin, lisez-nous les nouvelles du jour...

NESTE, ayant déployé un journal.

Peuh ! dans cette saison, tout est en vacances : les chambres, les tribunaux, les mariages, les décès...

RAYMOND, qui lit par-dessus son épaule.

Voilà un titre sensationnel : « Terrible drame domestique. Un mari qui se fait justice. »

GISELLE, se mettant à un travail de broderie.

Lisez-nous cela !

NESTE.

Ces sujets-là me répugnent... Et les détails en peuvent être choquants.

LÉONORE, ayant pris aussi un ouvrage.

Ne redoutez pas de nous choquer,

GÉRARD, grondeur.

Eh bien ! Léonore ?...

NESTE.

Je vous obéis donc (Lisant) : « Un sieur T..., garçon de recettes, avait été averti que sa femme le trompait. Le sieur T... essaya d'abord de surprendre les complices en train de se jouer de son honneur. N'y ayant pas réussi, il résolut de se procurer un aveu par des brutalités. La femme T... confessa qu'elle avait écouté un séducteur ; mais elle repoussa l'offre d'avoir la vie sauve à condition de le désigner. Alors, le malheureux époux, s'armant d'un couteau de cuisine, se précipita sur son indigne compagne et lui ouvrit la gorge... »

VIVARCE.

La brute !

GISELLE.

Et cette bête de femme qui se fait égorger comme une oie !

LÉONORE.

Vous n'auriez pas voulu qu'elle fît, en son lieu et place, couper le cou de celui à qui elle s'était donnée ?

GISELLE.

Non, certes ! mais quelle rage a pu la pousser à se dénoncer elle-même ?

GÉRARD.

Un reste de loyauté, d'honnêteté.

GISELLE.

Des scrupules devant un couteau de cuisine, devant un individu qui vous dit : « Parle un peu, que je te tue... Parle davantage, que je coure tuer ton amant !... »

RAYMOND.

Ma parole ! je me demande qui, de nos femmes ou de moi, perd le sens des mots !... Il y a un instant, c'était Léonore qui, pour faire entendre que la personne de l'amant était sacrée, l'appelait « l'être auquel on s'est donnée ». Maintenant, c'est le tour à Giselle de traiter « d'individu » un mari outragé, qui recourt à son droit souverain, et dont le seul tort, selon moi, est de n'avoir pas réussi également à tuer le complice.

GISELLE.

Mais ta morale n'est pas seulement abominable, elle est absurde aussi ! Elle méconnaît toute proportion entre les choses. Le monstre de mari qui s'en tient à ce raisonnement : « Tu me trompes, je te tue... » est, par excellence, un monstre d'illogisme. Toi, tu vois là deux termes qui s'opposeraient indiscutablement l'un à l'autre, comme la quinine à la fièvre. Ah çà ! tromper n'égale pas tuer. Tromper, c'est le mal ; tuer, c'est le pire. Tuer quelqu'un, c'est se comporter en ennemi mortel ; tandis qu'une femme peut être la meilleure amie de son mari et le tromper...

GÉRARD.

Voilà du propre !

RAYMOND.

Qu'est-ce que tu nous chantes là ?

GISELLE, prenant Léonore à témoin.

Nous en connaissons !

LÉONORE, souriant.

Quelques-unes.

NESTE, à Raymond.

Oui, comment oses-tu soutenir la légitimité de pareils meurtres, à notre époque, après deux mille ans de christianisme, quand il y a la séparation, et, à la rigueur, le divorce, et encore le pardon et surtout... l'esprit!...

RAYMOND.

En religion, le serment de fidélité lie jusqu'à la mort. Quant au code, qu'on a tant remanié depuis cent ans, on n'a pas touché l'article qui excuse l'époux de se faire justice : il reflète donc bien toujours la volonté de notre temps. La femme parjure qui n'a plus pour son mari qu'une âme d'hypocrisie, qui lui rapporte une bouche possédée par un autre et un corps dont les secrets se sont étalés ailleurs, cette femme-là n'est même plus digne de son nom de baptême : c'est une bête impure, c'est une chienne du diable qu'il faut abattre, avec le chien qui la suit!

LÉONORE.

Quelle horreur!

GISELLE.

Oh! c'est trop fort! cela dépasse tout langage permis!... Tu tranches les questions évidemment sans te les représenter. Tiens : supposons une bêtise, une énormité, supposons une faute que j'en serais venue à commettre et toi à découvrir. Alors! pendant que je serais, eh bien, oui! je le sens, au désespoir de te causer ainsi la première douleur de notre ménage, tu oublierais tant d'années que nous aurions vécues dans l'affection? Et toi, qui n'aurais pas cessé de m'être très cher, toi, mon compagnon de tout temps...

RAYMOND.

Je ne serais plus cela : je serais celui que tu aurais trompé.

GISELLE.

Quoi! lorsque, par un dernier geste d'habitude, je chercherais, une fois encore, ta protection, tu te jetterais sur moi comme le bourreau de la Roquette! tu m'arracherais mon dernier souffle! tu me noierais dans mon sang!

RAYMOND.

Oui.

GISELLE.

Ah bien! je ne te reconnais pas de droit pareil. Si c'est

dans ton code, ce n'est pas dans ma conscience. Je ne distingue plus là qu'une vilaine bataille de la force contre la faiblesse. Et, pour m'y dérober, aucune échappatoire, ni feinte, ni ruse, ne me répugnerait, je m'en vante!

RAYMOND.

Il n'y a pas de quoi te vanter!

NESTE, à Gérard.

Au moins, toi, j'augure de ton silence que la profession de foi de ton cadet t'inspire la même horreur qu'à nous!

GÉRARD.

Oh! moi, si j'avais épousé une autre femme que Léonore, d'où me fût un jour venu le déshonneur, je crois que je lui aurais laissé tout de même la vie. Mais ce que je sais, c'est que son amant, je l'aurais supprimé comme un voleur escaladant ma propriété.

VIVARCE, avec force.

A la bonne heure! Un homme tue un homme.

NESTE, d'un ton plus fort.

Un homme ne tue pas un homme.

GÉRARD.

Eh bien! pourtant, celui qui me prendrait ma femme, je le tuerais sans une hésitation, comme je suis prêt à me faire tuer pour elle, ou pour défendre mon pays, mes biens... ou simplement le gibier que Raymond et moi nous avons sur nos terres.

NESTE.

Moi qui ne reconnais même pas à la société le droit de mort, je crie de toute ma force que ce droit ne saurait appartenir à l'individu... Certes, je sais qu'il est inutile de discourir contre ce que les aveuglements de la passion peuvent faire tout à coup commettre... Mais je dis que vos propos à froid sur l'homicide conjugal, avec leurs allures de grands principes, ont beau être appuyés par la loi, admis par les mœurs, ils n'en prennent pas moins leur source dans l'égoïsme le plus boueux. L'homme ou la femme, les époux ou les amants, qui se décernent à eux-mêmes le mandat de justicier, ceux-là, dans la minute rouge, incarnent tous les péchés capitaux: l'orgueil, l'envie, la colère, la luxure sombre des images

qui montent au cerveau !... Si ce sont vos théories qui ont raison, alors, c'est que le fond de l'âme humaine est imperfectible. On continuera à polir l'extérieur des gens et à vernir leurs aspects, pour que tout cela craque et tombe à la première secousse de l'intérêt personnel, pour que le mâle et la femelle de l'époque des cavernes réapparaissent soudain dans les temps actuels, faisant saillir, de dessous l'inanité du sourire, les éternelles dents de guerre et de proie... Mais, décidément, nous ne parlons pas le même langage. Bonsoir !

LÉONORE.

Oh ! vous n'allez pas déjà vous retirer ?

GISELLE.

Pourquoi êtes-vous si pressé ?

GÉRARD.

Seriez-vous vraiment froissé de nos convictions ?

NESTE.

Oh ! pour cela, voici trop longtemps que je vous connais comme vous êtes !... Mais il y a des moments où vous m'inspirez le besoin de prendre l'air...

GÉRARD et RAYMOND, riant.

Ha !... ha !... ha !...

NESTE.

Je m'en vais respirer ma bonne amie, la nature moderne, telle que le progrès l'a faite... Car, si la civilisation ne doit pas réussir à améliorer les êtres, elle a su, du moins, orner de douceur les choses. D'ici au chalet qui m'héberge, un petit coin fleurit comme par miracle, selon les retouches de Le Nôtre et d'après les indications de Watteau. Les sombres halliers ont disparu, par où jadis hurlaient ici des bandes de loups. Aujourd'hui, une allée de sable fin... des parterres de fleurs... des vasques d'eau courante, et, venant quelquefois y boire, un petit oiseau à queue preste et à tête bleue... Traverser cela me remettra le cœur ! A demain !

VIVARCE.

Il est dix heures. Je vais suivre l'exemple du marquis.

LÉONORE.

Comment ! vous aussi, vous nous quittez ?

RAYMOND.

Si l'on vous écoutait toutes les deux, vous feriez durer nos soirées aussi tard qu'à Paris. Ici, le chant du coq doit réveiller notre cousin!... Quant à Vivarce, s'il nous fait l'amitié de préférer notre hospitalité à toute villégiature mondaine, n'est-ce pas convenu que c'est pour sa santé?... Enfin, permettez-moi d'ajouter que Gérard et moi nous sommes matineux comme des chasseurs.

NESTE.

A quelle heure as-tu l'habitude de te réveiller?

RAYMOND.

Entre six et sept heures.

NESTE, à Gérard.

Et toi, de même?

GÉRARD.

A peu près, sauf quand, en me couchant, je sais avoir à m'équiper plus tôt. Dans ce cas, j'ai en moi un instinct de coureur des bois qui me tient lieu de réveil-matin. Et Raymond est pareil.

NESTE.

Est-ce que vous avez en perspective un projet de chasse particulièrement matinal?

RAYMOND.

Non.

GÉRARD.

Aucun projet de chasse.

NESTE, serrant la main de Gérard.

Alors, dors bien.

GÉRARD.

Mais nous allons faire les quelques pas pour vous reconduire...

NESTE.

C'est inutile. (Montrant Vivarce.) J'ai de la société avec qui deviser jusque chez moi. (Serrant la main de Raymond.) Toi aussi, dors bien.

RAYMOND.

Merci, mon cousin.

NESTE, à Giselle.

Bonne nuit, mignonne. (A Léonore.) Bonne nuit.

VIVARCE, serrant la main à Raymond et à Gérard.

A demain. (A Giselle.) Au revoir, madame. (A Léonore.) Au revoir, madame.

Neste et Vivarce sortent par la porte du jardin.

SCÈNE VIII

RAYMOND, GÉRARD, GISELLE, LÉONORE.

Raymond a déployé des volets intérieurs sur la porte du jardin. Il les assujettit au moyen d'une barre de fer transversale.

GÉRARD, à Léonore.

Tu ne remontes pas?

LÉONORE.

Je reste encore un peu à travailler.

RAYMOND, à Giselle.

Et toi?

GISELLE.

Je tiendrai compagnie à Léonore.

LÉONORE, plaisamment.

Ne vous y croyez pas obligée, chère madame.

GISELLE, de même.

Mais, chère madame, je m'y plais.

RAYMOND.

Alors, embrassez votre mari.

Il tend sa joue à Giselle, qui s'exécute négligemment, du bout des lèvres.

GÉRARD, à Léonore.

Embrassez le vôtre, mieux qu'elle n'a embrassé le sien.

RAYMOND, à Giselle.

Hein! tu as entendu la leçon?

Léonore embrasse Gérard, négligemment aussi.

GÉRARD.

Peuh! ce n'est guère enthousiaste non plus. Ça ne m'empêchera pas de m'endormir... (A Raymond.) Allons, viens te reposer.

RAYMOND.

Je te suis.

GÉRARD.

Bonsoir, la compagnie!

Il sort par le fond.

SCÈNE IX

GISELLE, LÉONORE, RAYMOND.

RAYMOND, à Giselle.

Tu boudes, mauvais petit caractère?

Il pose un gros baiser sur la nuque de Giselle.

GISELLE, se débattant.

Ah! tu m'agaces!

RAYMOND, éclatant de rire.

Ha!... Là!... là!... Rageuse... (En menace comique.) Rappelle-toi ce qui t'attend si jamais tu me trompes!

Il sort par le fond.

SCÈNE X

GISELLE, LÉONORE.

GISELLE.

C'est vrai que je suis furieuse!... Un mari n'a pas à faire le mignard avec sa femme quand il achève à peine de déclarer qu'il pourrait ne plus voir en elle qu'un animal immonde, à détruire!... Je sais bien que cette appréciation est conditionnelle; et, Dieu merci! je ne remplis pas la condition. Mais le langage de ce brave Raymond m'a froissée dans la solidarité qu'on éprouve instinctivement pour la personne humaine et pour les créatures de son sexe. Je n'ai pas contenu mon irritation. (Elle fait tâter sa main à Léonore.) Tenez, j'en ai encore chaud...

LÉONORE, souriant.

Calmez-vous!

GISELLE.

D'ailleurs, on étouffe ici. Cela sent encore la fumée de tabac.

LÉONORE.

Si vous le voulez, nous n'avons qu'à rouvrir.

GISELLE.

Mais oui... je ne vois pas pourquoi nous nous laisserions calfeutrer de la sorte. (A Léonore, qui s'est levée.) C'est vous qui vous dévouez... Allez-vous savoir?...

LÉONORE, après avoir essayé d'ôter la barre.

Ma foi, non! c'est trop dur, j'y renonce.

GISELLE, allant à la porte.

Laissez-moi opérer... Aïe !... Oui, c'est le diable !... Ah ! voilà qui est fait... (Revenant à sa place.) Hé ! dites donc, vous ne vous êtes guère rangée à mes côtés, tandis que nos maris enfourchaient leurs dadas !... Il est vrai que le vôtre, moins agressif que le mien, ne manifestait pas, le cas échéant, un aussi ferme propos d'occire son épouse...

LÉONORE.

A l'entendre, il serait disposé à faire pis.

GISELLE.

Comment cela?

LÉONORE.

Admettez que, par impossible, je devienne un jour coupable, que je me fasse prendre, que mon mari applique son système de tout à l'heure, qu'il tue un bien-aimé que j'aurais, et qu'il me garde vivante... Ne me répondez pas que j'en serais quitte par le suicide : on n'a jamais la certitude que l'on pourra, soi, faire cela... Il ne suffit pas de s'en trouver l'énergie physique. Souvent, votre cœur est tenu par des grappins dont il ne saurait se dégager. Ainsi, vous avez, vous, vos enfants...

GISELLE.

Certes !

LÉONORE.

Moi, j'ai mon petit, que, volontairement, je ne quitterais pas plus pour m'en aller dans la mort que pour m'en aller dans la vie... Quels lendemains pour une femme si, comme c'est arrivé déjà, son mari la maintient près de lui, après l'avoir châtiée dans l'autre ! Toujours voir le mort, étroitement à sa gauche, et, à sa droite, l'assassin !

GISELLE.

Oh ! oui !... C'est épouvantable !...

LÉONORE.

Et si la maîtresse se rappelle avoir déterminé la catastrophe par quelque négligence d'attitude, par quelque imprudence de parole, le véritable assassin n'est même plus le mari, c'est elle.

GISELLE.

Vous avez raison.

LÉONORE.

C'est désormais devant ses yeux, à elle, que le spectre revient avec la balafre rouge, et la tête qui fait : « Si, c'est toi ! »

GISELLE, se levant.

N'avez-vous pas vu un éclair ?...

LÉONORE, riant.

Non, superstitieuse !... C'est vous qui vous frappez, outre mesure, des sujets damnables que nous avons eu l'audace d'agiter. Moi, je ne crois pas aux conversations qui attireraient la foudre.

GISELLE, ayant regardé au dehors.

Le ciel est limpide. Mais la brise commence à s'élever... Ne prenons pas froid. (Elle repousse le battant de la porte et revient.) Ah ! vous repliez votre ouvrage ?

LÉONORE.

Je n'ai plus de soie.

GISELLE.

Je vais donc aussi me replier.

Elle va vers la bibliothèque, et y prend un livre.

LÉONORE.

Vous comptez lire dans votre lit ?

GISELLE.

Pour m'endormir.

LÉONORE.

Le fait est qu'il est encore de bien bonne heure... Me laissez-vous les revues ?

GISELLE.

Parfaitement ! (Elle s'embarrasse une main de livres, l'autre main d'une lampe, tandis que Léonore fait de même. Toutes deux vont se retirer par le fond, quand Giselle voit Léonore regarder vers la porte du jardin.) Ah ! nous venons de nous rappeler ensemble que la barre n'est pas remise.

LÉONORE.

En effet !

Elles ont une hésitation pareille à se débarrasser les mains.

GISELLE.

Ça va être bien du travail.

LÉONORE.

Bah ! qui voudriez-vous qu'il entrât ?

Giselle répond par un geste d'assentiment ; et les deux femmes sortent en devisant.

ACTE DEUXIÈME

Même décor. — D'abord, l'obscurité.

SCÈNE PREMIÈRE

RAYMOND, seul. — Il entre par le fond, en tenue de chasse, son fusil en bandoulière, une lanterne à la main. — Regardant l'heure.

Quatre heures et demie... C'est ce qui s'appelle être exact... (A la lueur de sa lanterne, il glisse deux cartouches dans les canons.) Voyons un peu quel temps il fait... (Il pose son fusil, va à la porte et s'aperçoit que la barre est retirée.) Tiens! on a déjà ouvert. Gérard sera donc descendu avant moi... (Appelant, à demi-voix, par la porte qu'il a entre-bâillée.) Laurent, tu es là?

SCÈNE II

RAYMOND, LAURENT.

LAURENT, à demi-voix.

Oui, monsieur Raymond.

RAYMOND, de même.

Tu as vu sortir mon frère?

LAURENT.

Non. Mais je ne fais que d'arriver.

RAYMOND.

Sans doute, il aura été jusqu'au chenil, pour détacher un des chiens... Tu vas aller par là. Si mon frère s'y trouve, tu reviendras tout de suite me chercher. Sinon, ce n'est pas la peine que tu refasses encore une fois le trajet. Tu nous attendras là-bas, jusqu'à ce que nous arrivions te prendre au passage... (Laurent sort.) Ah! écoute encore...

Raymond sort à moitié de scène, sur le seuil de la maison. Sa lanterne se trouve ainsi portée au dehors, et l'obscurité se refait sur la scène.

SCÈNE III

RAYMOND, — d'abord vu de dos; — VIVARCE, puis GÉRARD.

Vivarce entre par le fond. — Pendant qu'il écarte la portière pour passer, on voit derrière lui de la lumière, et un appel se fait entendre.

LA VOIX DE GÉRARD, encore invisible.

Hé! Raymond !

Vivarce, ayant laissé retomber la portière, s'avance d'un pas rapide vers l'issue. Entre, par le fond, Gérard, équipé comme son frère, un flambeau à la main.

RAYMOND.

Hein? (En se retournant, il porte sa lanterne à la face de Vivarce, qui allait donner contre lui, et qui recule.) Toi! d'où diable viens-tu?

GÉRARD, survenant, à Vivarce.

Comment! c'était toi qui enjambais l'escalier, quatre à quatre, devant moi?

VIVARCE, faisant bonne contenance.

Oui. J'ai été chassé de chez moi par une crise de névralgie intolérable. J'ai imaginé que je pourrais, sans déranger personne, trouver, dans un placard du corridor, votre pharmacie de campagne...

GÉRARD.

Je t'ai pris, naturellement, pour Raymond, puisque la pièce, d'où je t'ai vu sortir, est celle qui donne accès dans les chambres de nos femmes...

RAYMOND.

Vivarce !

VIVARCE.

J'étais sans lumière... Je me guidais par les échappées, çà et là... des rayons de lune... Je me suis égaré.

GÉRARD.

Pourquoi n'as-tu pas répondu, quand j'ai, dans le silence, appelé à demi-voix?

VIVARCE.

Je n'ai pas entendu.

GÉRARD, élevant le ton.

Alors, pourquoi t'es-tu sauvé en courant?

VIVARCE.

J'ai été absurde, j'en conviens. Mais je venais de m'aper-

cevoir, à la fois, que j'avais fait fausse route, et que justement, je n'aurais pas dû être où mon erreur m'avait mené.

RAYMOND.

Et, au lieu de t'expliquer tout bonnement avec lui, tu as jugé plus à propos de prendre la fuite?

VIVARCE.

Je vous répète que les nerfs me font mal, à en grincer des dents: j'étais en mauvaise disposition pour peser telle ou telle convenance. Et, depuis lors, vous m'interrogez ensemble sur un ton de vivacité que je commence à trouver, je vous le déclare, excessif.

RAYMOND, violemment.

Par où es-tu entré dans cette maison?

GÉRARD, de même.

Oui, par où?

RAYMOND.

C'est par cette porte, puisque, quand je t'ai arrêté, tu la regagnais?

VIVARCE.

Parfaitement.

GÉRARD.

Tu l'as donc trouvée ouverte?

VIVARCE.

Oui.

RAYMOND.

Je l'avais fermée, ce soir, moi-même, de mes propres mains.

VIVARCE.

Il est à croire que tu l'avais insuffisamment fermée.

RAYMOND.

Non. Je suis sûr d'avoir bien clos. Il faut qu'après moi l'on ait rouvert: ainsi, tu étais attendu. Par qui?

VIVARCE.

Allons donc! Qui voudriez-vous que ce fût?

GÉRARD.

Ma femme, ou la sienne?

RAYMOND.

Oui! oui!...

VIVARCE.

En voilà assez! Je vous ai donné toutes les explications possibles. A toute question de plus, je ne répondrai que comme à une offense.

GÉRARD.

Tu ne t'en tireras pas en payant d'audace... (Il se précipite sur Vivarce.) Misérable!...

VIVARCE, à demi renversé.

Mais c'est de la folie!

RAYMOND, maîtrisant Gérard.

Il faut d'abord savoir auquel de nous il appartient.

VIVARCE, libéré de l'étreinte.

Encore une fois, vous êtes fous, tous les deux, absolument fous!

GÉRARD.

Montons, chacun, droit chez notre femme. La coupable, ainsi saisie à l'improviste, est d'avance confondue! (Il fait un pas vers la portière : Léonore, la soulevant, apparaît.) Toi!

SCÈNE IV

LES MÊMES, LÉONORE.

RAYMOND.

C'est Léonore!

GÉRARD.

Comment es-tu là?... Tu venais refermer la maison, après la retraite de ton amant?

LÉONORE.

Oh!... Oh! non!

GÉRARD.

Si ce n'est pas cela, si tu as quelque chose à alléguer, fais-le vite! très vite!

LÉONORE.

Mon Dieu! Ne m'apostrophe pas de la sorte!

GÉRARD.

Pourquoi te cachais-tu?... Pourquoi es-tu si bouleversée?

LÉONORE.

Je ne me cachais pas : j'écoutais. Je n'ai pas fui : je me suis présentée à toi. Je suis bouleversée de ce que j'ai

entendu, comme vous l'êtes de ce que vous disiez... J'avais été éveillée par du bruit qui s'élevait de cette pièce... Cela pouvait être des malfaiteurs... le feu... J'ai jeté en hâte un peignoir sur mes épaules. J'ai couru vers ta chambre que tu avais désertée. De plus en plus inquiète, je suis revenue tendre l'oreille par-dessus la rampe de l'escalier. Naturellement, j'ai eu la curiosité de descendre, après avoir reconnu d'abord la voix de Raymond, puis la tienne...

GÉRARD.

Et celle de Vivarce?

LÉONORE.

Oui, aussi celle de Vivarce.

VIVARCE.

Je vous dis...

RAYMOND, impérieusement, à Vivarce.

Toi! pas un mot!

GÉRARD.

Dès que tu as compris de quoi il s'agissait, qui t'a retenue d'entrer pour protester immédiatement de ton innocence?

LÉONORE.

Je n'ai pas admis que je fusse accusée.

RAYMOND.

Vous l'êtes, pour le moins, autant qu'une autre!

LÉONORE.

Je ne relève que de mon mari. De quel droit m'interpellez-vous ainsi?

RAYMOND.

Je défends ma femme absente... L'homme que nous tenons, c'est vous qui l'avez accompagné jusque-là. Pendant que vous êtes à veiller, Giselle ne s'est pas émue: elle repose, elle!

LÉONORE, tendant les bras vers son mari.

Oh!

GÉRARD.

Qu'en sais-tu?... Nos rumeurs ont eu de quoi effaroucher ici tout sommeil. Ce qui, au contraire, pourrait plaider pour ma femme, c'est que précisément elle soit restée à proximité, comme si elle n'y voyait point de danger qui la regardât. Il lui aurait été facile de n'être pas là non plus, en se terrant au fond de l'alcôve, la tête sous l'oreiller.

RAYMOND, troublé, allant vers le fond appeler.

Giselle!...

LÉONORE, voulant remercier son mari.

Ah!... Gérard!...

GÉRARD, l'arrêtant.

Attendons!... (A Raymond.) Elle ne répond pas

RAYMOND, appelant plus fort.

Giselle!... Giselle!...

GÉRARD.

Vas-y donc!

Raymond disparaît par le fond.

SCÈNE V

VIVARCE, GÉRARD, LÉONORE.

LÉONORE, à Vivarce.

Profitez de l'absence de Raymond pour déclarer que ce n'est pas de chez moi que vous sortez.

VIVARCE.

Mais je ne sors ni de chez vous ni de chez la femme de Raymond. Il y a une fatalité qu'ils ne veulent pas admettre! Je leur ai expliqué que...

GÉRARD.

Saisis l'occasion qui t'est laissée d'en avoir fini avec moi. Sinon, ton refus d'être explicite, entre nous trois, je l'interprète comme un aveu...

LÉONORE.

Vivarce, donnez-lui une preuve que ce n'est pas moi!

VIVARCE.

Comment? qu'est-ce que je puis dire?... que voulez-vous que je fasse?

LÉONORE.

Ce sera un secret éternel entre nous. Ne me laissez pas sous le coup de l'accusation!... Par pitié de la détresse où vous me voyez, parlez vite, pendant l'instant où vous pouvez encore le faire impunément... Hâtez-vous, je vous en conjure!... Monsieur de Vivarce, je vous implore!...

VIVARCE.

Vous me voyez à la torture. Je n'ai pas le pouvoir, plus

que personne ici, de mettre un terme à ce cauchemar !... J'ai passé près des chambres, sans avoir franchi le seuil d'aucune !

LÉONORE.

Oh ! vous êtes indigne envers moi !

GÉRARD.

Pourquoi es-tu si pressée de te faire innocenter par lui ? Tu n'espères donc pas que Giselle soit en train, là-haut, de te disculper ? Tu sais donc qu'elle n'a pas à reconnaître la chose comme étant à sa charge.

LÉONORE.

J'entends encore Giselle déclarant, il y a quelques heures, qu'elle n'était pas de caractère à jamais convenir d'une pareille faute... Mais l'idée fixe, qui t'aveugle, te retire aussi la mémoire.

GÉRARD.

Non. Je me rappelle, en effet... Mais, pourtant, tu ne supposes pas que si Giselle a trahi ses devoirs, elle pousserait l'infamie jusqu'à vouloir te compromettre à sa place ?

LÉONORE.

Qui sait jamais de quoi une femme peut devenir capable pour tenter de sauver son amant !

SCÈNE VI

LES MÊMES, RAYMOND.

RAYMOND.

Giselle dormait.

GÉRARD.

Tu en es sûr ?

RAYMOND.

Elle était si ensommeillée que, d'abord, elle ne saisissait pas le sens de mes paroles. Mais, dès qu'elle s'est rendu compte qu'il y avait eu prétexte à l'incriminer, elle a bondi... Elle vient.

LÉONORE, tendant les bras vers Gérard.

Ah !

GÉRARD.

Tu es bien sûr qu'il n'a pu y avoir aucune feinte de sa part ?

RAYMOND.

Sur quoi te fondes-tu pour insister de la sorte?... Que s'est-on raconté ici pendant mon absence?... Est-ce que Vivarce?...

LÉONORE.

Il n'a rien voulu répondre.

RAYMOND.

Il semblerait cependant que vous êtes tombés d'accord sur quelque chose..

Un temps.

GÉRARD, marchant vers son frère.

Toi et moi, nous sommes réunis pour ne nous dire que de la vérité.

RAYMOND.

Bien entendu. Quoi?

GÉRARD.

Eh bien! Giselle a tenu, hier soir, de fort étranges propos.

RAYMOND.

A qui le dis-tu!... Malgré les apparences que je viens de voir, qui devraient me calmer, ce souvenir me hante et me harcèle!

SCÈNE VII

LES MÊMES, GISELLE.

LÉONORE.

Ah!... la voici!

GISELLE.

Qu'est-ce qu'on me veut? (A Gérard.) Qu'a-t-on osé dire contre moi?... Quoi?... (A Raymond.) Je ne comprends pas. Je ne peux que me taire. Je laisse la parole à ceux qui auraient à parler.

GÉRARD, à Giselle.

C'est tout? Vous pensez qu'il n'en faut pas davantage pour vous justifier? Vous croyez pouvoir vous en tenir là?

GISELLE.

Oui.

RAYMOND, à Léonore.

A vous, alors!... Si la parole ne vous fait pas peur, défendez-vous?

LÉONORE.

Non !

VIVARCE.

Elles ont raison ; elles ne doivent que du silence à votre aberration !

GÉRARD.

Nous ne confronterons utilement nos femmes qu'après avoir écarté un moment celui-là. Sa présence ajoute une force à celle des deux qui se joue de nous, de concert avec lui. (A Vivarce.) Regagne ta chambre, en attendant. Depuis que tu n'es plus notre hôte, tu es notre prisonnier.

VIVARCE.

Vous me retrouverez dès que vous le désirerez. Vous ne tarderez pas, j'espère, à reconnaître votre erreur. Quand le calme sera rentré dans votre maison, je reviendrai demander pardon à vos femmes de les avoir, bien innocemment, et si étourdiment, compromises !

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE VIII

GÉRARD, RAYMOND, LÉONORE, GISELLE.

GÉRARD.

Sa dernière ruse ne nous fera pas prendre le change !

RAYMOND, à Gisella.

Ces détestables idées que, ce soir même, tu affichais devant nous, serais-tu seule à te dissimuler ce qu'elles ont dû prendre maintenant de signification à mes yeux ?

GISELLE.

Oh ! Raymond ! Tu ne peux pas m'en faire sérieusement un grief ! J'ai été sotte, écervelée. Mais, ces choses de honte et de sang, est-ce que j'en aurais plaisanté si j'avais cru à leur existence, seulement, dans nos parages ?

RAYMOND.

Quels mots pourras-tu trouver qui ne me semblent pas la mise en pratique de tes théories sur le mensonge ? Qu'inventeras-tu pour me soulager ? Il faut que tu aies pitié de moi ! Je suis loin d'être parfait, je ne me le dissimule pas.

J'ai une nature brutale ; mais, jusqu'à ce jour, tu n'as pas eu à en souffrir... (Avec un sanglot dans la voix.) Tu as toujours rencontré en moi un mari attentif à se surveiller, respectueux, fidèle, aimant.

GISELLE.

Mais je te suis fidèle aussi !... Mais, pour que je puisse me défendre librement, sans scrupule d'aucune sorte, attends que nous soyons tous les deux.

LÉONORE, à Gérard.

Laissons-les donc !... Et, toi pareillement, viens m'écouter.

GÉRARD.

Non ! Il n'y aura d'établi, de démontré, que ce qui, à nous quatre, défiera sur-le-champ toute réfutation.

RAYMOND.

Certainement !... (A Giselle.) Laquelle de vous, ce soir, est remontée la dernière ?

LÉONORE, à Gérard.

Nous sommes remontées en même temps.

GISELLE, à Raymond.

Que voulais-tu tirer de là ?

RAYMOND.

Celle qui se serait attardée seule ici l'aurait fait évidemment pour ôter cette barre.

GISELLE.

C'est moi qui l'ai ôtée... J'ai eu le sentiment de manquer d'air. Il n'y a pas de crime, j'imagine, à vouloir respirer.

GÉRARD.

La chose grave, en effet, n'est pas d'avoir ouvert cette porte, mais, en s'en allant, de l'avoir laissée ouverte. Qui a pris cette responsabilité ?

GISELLE.

Léonore a été d'avis qu'aucun intrus n'était à craindre.

LÉONORE.

Je n'aurais pas eu la force de refermer : je n'avais pas eu celle d'ouvrir.

RAYMOND, à Giselle.

Est-ce vrai?

GISELLE.

C'est vrai qu'elle a dit ne pas pouvoir... Mais, Raymond, sur la tête de nos enfants, je te jure que je n'ai rien à me reprocher!

GÉRARD, à Léonore.

Et toi, jureras-tu?

LÉONORE.

Oui.

GÉRARD.

Sur quoi?

LÉONORE.

Sur ce que tu voudras!

RAYMOND.

Ah!

GÉRARD, aux deux femmes.

Voyons!... Dans cette atmosphère de parjure, dans cet état de guerre où tout, entre vous, est de bonne guerre, évoquez le passé, cherchez-y des indices. Que celle qui peut accuser le fasse!

GISELLE.

Je ne sais rien!

LÉONORE.

Nous ne savons rien!

RAYMOND.

Elles pactisent pour nous berner. Ne viendrons-nous pas à bout d'arracher le secret? (A Gérard, qui se dirige vers le fond.) Où vas-tu?

GÉRARD.

Chercher dans quelle chambre l'adultère s'est vautré.

Il sort par le fond.

SCÈNE IX

RAYMOND, GISELLE, LÉONORE.

RAYMOND.

Oui! puisque l'une de vous est à nous mentir, avec l'effronterie d'une prostituée, nous ne saurions tomber au-dessous d'elle, si bas que nous entraînent des investigations de laquais.

Il sort par le fond.

SCÈNE X

LÉONORE, GISELLE.

GISELLE.

Et maintenant?... Maintenant qu'il n'y a plus personne ici que l'on puisse abuser : jetez le masque!

LÉONORE.

Hein?... quoi?... C'est vous qui m'attaquez dans cette première seconde où nous allions reprendre haleine!... Déjà, je m'apprêtais à chercher avec vous de quel sortilège peut-être nous serions victimes ensemble!... Mais, du moment que vous n'avez pas cru à mon innocence, je ne commettrai pas la duperie de croire à la vôtre!

GISELLE.

Comment voulez-vous que je vous croie innocente?... Comment me mettriez-vous dans la tête que c'est moi qui ai commis votre faute?

LÉONORE.

J'admire combien vous êtes certaine qu'il y a une coupable! Et vous vous trahissez vous-même, en vous montrant si pressée d'en jeter une, moi au lieu de vous, à ces bêtes féroces!

GISELLE.

Léonore, de vous à moi, toute comédie est inutile!

LÉONORE, à voix très haute.

Vous jouez pourtant une comédie, en ce moment. Vous calculez, sans doute, qu'on nous épie! Et c'est pour des oreilles invisibles que plaide votre promptitude à me charger, à vous décharger sur moi!

GISELLE.

On ne nous écoute pas!... Si vous le voulez, parlons tout bas... Une dernière fois, Léonore, méritez mon pardon, ma pitié, mon assistance, par un mot de franchise!

LÉONORE, à voix basse.

Eh bien, ne pouvant être entendue que de vous seule et de moi, je vous dis que si vous n'êtes pas coupable, il n'y a pas de coupable!... Prouvez que Vivarce n'est pas votre amant; et, moi, je saurai bien prouver qu'il n'a jamais été le mien... Il reste un mystère à éclaircir, une erreur abomi-

nable... Réfléchissons!... Imaginons!... Trouvons!... (A Neste, qui entre par la porte du jardin.) Ah! mon cousin!

SCÈNE XI

LÉONORE, GISELLE, NESTE.

GISELLE, à Neste.

Vivarce vous a informé?

NESTE.

Oui. Ma parenté, mon âge, une conversation antérieure me désignaient à lui pour me faire intervenir... Où en est-on ici?

LÉONORE.

On s'accuse! On se hait! On se maudit!

GISELLE.

Soyez sûre, mon cousin, que, moi, je ne crains rien pour moi!

NESTE, aux deux femmes.

Je voue en supplie : pas de lutte entre vous! Je comprends qu'ici une malheureuse défend, comme elle peut, ses suprêmes pudeurs, qu'elle travaille à épaissir les doutes qui sauvegardent encore un être aimé. Et je l'absous du triste courage qu'elle met à lancer l'accusation ou à la renvoyer, pour gagner des heures, des minutes!... Allons, ne vous raidissez pas l'une contre l'autre; aidez-moi, les premières : entr'aidez-vous... Où sont Gérard et Raymond?...

LÉONORE.

Chez nous.

NESTE.

Ne laissez point ces natures d'acier s'aiguiser entre elles... Ne cessez pas plus longtemps d'étourdir vos maris par des protestations. Courez les rejoindre dans vos chambres. Là est votre place, là est votre empire... Léonore, allez!

LÉONORE.

Vous croyez?

Il la pousse doucement vers la portière du fond. Elle sort.

SCÈNE XII

GISELLE, NESTE.

NESTE.

Vous aussi, Giselle, allez!

GISELLE, résistant.

Mais...

NESTE.

Est-ce que vous appréhendez de vous retrouver aux prises avec Raymond ?

GISELLE.

Non pas !... Cependant, après les soupçons odieux dont il m'a outragé, il est bien naturel que j'éprouve de la répulsion à le revoir !

NESTE.

Allez, vous dis-je ! C'est ce que, toutes les deux, vous avez de mieux à faire... Moi, je reste dans cette salle, à portée d'un premier appel, si, vous ou elle, je vous avais envoyées, hélas ! au danger. Et je garde ainsi le passage par où les hommes de là-haut peuvent marcher sur l'homme de là-bas !

Giselle sort par le fond.

SCÈNE XIII

NESTE, VIVARCE.

Vivarce apparaît, par la porte du jardin, sur le seuil.

NESTE.

Que revenez-vous faire ici ?

VIVARCE.

Je vous avais suivi. J'ai écouté. Je sais que, pour elle, rien n'est encore perdu, et que le temps d'agir utilement me reste peut-être encore... Chargez-vous de persuader à vos cousins qu'ils se contentent de la satisfaction que je leur apporte : je vais me tuer.

NESTE, violemment.

Qu'est-ce que vous dites ?... Non ! Cela ne vous est pas permis : ce serait un aveu, ce serait reconnaître qu'il y a faute, et, par conséquent, que vous laissez, derrière vous, une complice !

VIVARCE.

Le mal ne peut pas être aggravé. Si vous aviez assisté à mon interrogatoire, vous sauriez que la certitude des deux frères, contre moi, est inébranlable !

NESTE.

Vous tuer ! Mais tant qu'on est vivant il faut s'ingénier, au

contraire, à ne pas mourir !... Vous tuer !... C'est un moyen de fou.

VIVARCE.

Je n'ai rien de plus sage à faire. Désormais une âpre surveillance enferme la femme que j'aime. La vie sans elle ne m'est rien. Et c'est une double dette que je vais acquitter : car, en me sacrifiant pour l'amour de celle qui est ma maîtresse, je me sacrifie aussi à l'honneur de l'autre, qui est mon amie.

NESTE.

Est-ce que votre mort peut les tirer d'affaire aux yeux de ces maris enragés du besoin de savoir ?...

VIVARCE.

Chaque minute de plus où ils me sentent encore de ce monde augmente l'obsession de leur jalousie physique. Un adoucissement leur viendra, soyez sûr, dès qu'ils ne me sauront plus, en chair et en os, tel que j'étais pour faire ce qu'ils flairent que j'ai fait.

NESTE.

C'est horrible !

VIVARCE.

Vous ne dites plus que c'est fou... Écoutez donc. Il faut qu'en dehors des intéressés tout le monde croie à un accident. Voici le soleil levé ; le départ en chasse est plausible ; je prends un fusil...

Ses yeux se fixent sur l'arme déposée par Raymond.

NESTE.

Mon ami...

VIVARCE.

Je ne dépasserai pas la lisière du parc, afin que l'on me découvre promptement. L'opinion croira qu'en sautant un fossé j'ai maladroitement fait partir une détente. Vous voyez comme cela s'arrange naturellement. Il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous... Monsieur de Neste...

Il tend au marquis une main que celui-ci laisse tendue dans le vide.

NESTE.

Il y a ici une femme, toute mon âme me le dit, qui a le droit de savoir ce que vous prétendez faire de votre existence.

VIVARCE.

Sur votre âme, au contraire, ne risquez pas de suggérer à l'une des deux belles-sœurs la désastreuse idée d'agir contre son propre salut, par faiblesse pour moi. Attendez qu'il soit trop tard. Alors, mon destin étant accompli, elle ne se devra plus tout entière qu'à elle-même, pour sauver du naufrage ses droits de mère et ses intérêts de femme.

NESTE.

Mais, si la nouvelle de votre mort entrait ici sans que la malheureuse fût seulement prévenue, comment n'aurait-elle pas une exclamation fatale, un irrésistible cri des entrailles?

VIVARCE.

Ce sera son moment difficile... Chacun a le sien... Mais j'ai vu, cette nuit, avec quelle énergie elle acceptait ce qui est fait et ne peut être défait. Sous tant de regards braqués autour de nous, ni le visage ni le mot qu'il fallait ne lui ont manqué. Je n'aurais pas compté que sa trempe morale fût si solide à l'épreuve. Je le sais maintenant. J'ai bon espoir... Allons! monsieur de Neste, ne m'objectez plus rien. Vous n'ignorez pas que je vais épargner de la besogne à vos cousins, et que j'aurai préservé votre famille d'avoir son nom dans les causes célèbres. C'est vous-même qui m'avez prédit un dénouement tragique.

NESTE.

Eh bien! non, non! ce n'est pas la morale meurtrière de ces sauvages qui doit triompher! Il faut une justice ici-bas, et que nul n'y paie plus cher que ne vaut la faute!... Des sourires, des baisers, des caresses ne peuvent s'expier, comme l'empoisonnement ou le parricide, dans le sang de ceux qui n'ont fait que de la volupté sous le ciel!... Non, humainement, je ne peux pas prêter les mains à votre mort, moi qui survis vieux, tranquille, honoré, après avoir fait pire que vous; moi qui ai trompé dix maris, qui ai trompé ma femme, et qui ai cru n'avoir qu'à m'incliner quand, à son tour, elle... Ah! que me faites-vous dire!...

VIVARCE.

Ne me plaignez plus. Vous n'aurez pas connu le goût de l'amour dont on meurt, et c'est moi qui vous plains!

NESTE, l'oreille aux écoutes.

Quelqu'un vient... Prenez garde!

VIVARCE.

Adieu!

Il sort par la porte du jardin.

SCÈNE XIV

NESTE, GÉRARD.

NESTE, à Vivarce disparu.

Non! pas adieu!

GÉRARD, s'interposant entre Neste et la porte du jardin.

Avec qui parliez-vous?

NESTE, appelant toujours.

Jeune homme!

GÉRARD.

C'était lui! Que cherchait-il ici?

NESTE.

Tout à l'heure, je te raconterai. Ne m'arrête pas...

Il essaye de passer.

SCÈNE XV

LES MÊMES, RAYMOND.

RAYMOND.

Pourquoi ces cris?

GÉRARD, à Neste.

A la fin, expliquez-vous!

NESTE.

Soit! Sachez donc l'horreur qui se prépare et n'assumez pas qu'elle soit : il est parti se tuer.

RAYMOND et GÉRARD, ensemble.

Ah!

NESTE.

Mais moi, je l'empêcherai!

GÉRARD, lui barrant le passage.

De quoi vous mêlez-vous?

RAYMOND, entraînant Neste vers un fauteuil.

Vous ne nous quitterez pas.

NESTE.

Quoi! vous me liez à votre crime!

RAYMOND, gardant le marquis.

(A Gérard.) Va voir!... Où est-il?

GÉRARD, sur le seuil, suivant des yeux le trajet de Vivarce.

Il a dépassé la maison du garde... Il gagne le saut-de-loup... Il a disparu...

NESTE.

Oh!... Au moins, jurez-moi que vos accusations incertaines qui, pour moitié, pèsent forcément sur une innocente, jurez-moi que tout le mauvais songe de cette nuit va s'enterrer avec cet homme qui retourne à la terre...

RAYMOND.

Qu'est-ce que sa mort change à nos doutes?...

NESTE.

Et l'exemple qu'il vous donne, le compterez-vous pour rien? Ne pouvez-vous sacrifier des soupçons obscurs et la persécution sur vos femmes, pendant que lui, l'autre! pour la délivrance de tous, sacrifie sa vie?

GÉRARD.

Il reste toujours une coupable...

On entend un coup de feu.

NESTE.

Elle est punie!... (Un silence.) Sentez-vous passer le froid de la mort, sous qui toutes les récriminations des vivants sont chétives et n'ont plus qu'à se faire muettes?

SCÈNE XVI

LES MÊMES, GISELLE.

GISELLE.

Qu'y a-t-il?

RAYMOND.

Viens!... Viens devant moi que je te regarde l'apprendre.

SCÈNE XVII

LES MÊMES, LÉONORE.

LÉONORE.

Qui a tiré si près du château?

GÉRARD, à Léonore.

Vivarce s'est tué.

GISELLE, se jetant dans les bras de son mari.

Le malheureux!

LÉONORE, s'élançant vers la porte du jardin.

Il n'est peut-être pas mort... Il faut le secourir!

GÉRARD.

C'est toi qui as besoin de le revoir? C'était toi sa maîtresse!

LÉONORE.

Non! encore non! Mais fais-moi place!...

SCÈNE XVIII

LES MÊMES, LAURENT.

LAURENT, apparaissant, par la porte du jardin, sur le seuil.

L'ami de ces messieurs a eu un accident : la gâchette s'est engagée dans une grosse branche; il aura tiré l'arme par le canon...

NESTE, à Laurent.

Allez le relever ; on vous suit.

LÉONORE, à Laurent.

Il n'est pas mort?

LAURENT.

Toute la charge est venue en plein cœur.

Il se retire.

SCÈNE XIX

LES MÊMES, moins LAURENT.

LÉONORE.

Mort!... Il est mort!... C'est fini... Gérard, étrangle-moi : il était mon amant!

GÉRARD, marchant contre elle.

Gueuse!

Giselle s'évanouit, à droite, sur un fauteuil.

NESTE, voulant s'interposer.

N'es-tu pas assez vengé?... Elle est la mère de ton enfant...

RAYMOND, au marquis, tout en le maintenant.

Laissez-le : il est le juge.

GÉRARD, tenant Léonore.

Je ne te tuerai pas.

LÉONORE.

Par pitié! la mort!... la délivrance!

GÉRARD.

Je ne te chasse pas non plus. Je te garde pour te forcer à vivre!

LÉONORE.

Vivre!... oh! non!... Mais saurai-je mourir, à moi seule?

Elle tombe, en gémissant.

NESTE.

Là-bas, un cadavre! Ici, des sanglots de captive!... Et, vous, implacables, sans doute vous vous flattez toujours d'être ainsi dans le vrai, d'être ainsi dans le bien!

RAYMOND, bas, à Giselle, qui reprend connaissance.

Pardon!... pardonne-moi!

GÉRARD.

Ce sont les hommes de notre espèce qui, à travers les temps, assurent le règne du mariage, en veillant sur lui, les armes à la main, comme sur une Majesté.

NESTE.

C'est par nous autres, amis fervents et respectueux de la vie, c'est par nous, pécheurs (Il relève Léonore.) qui, dans la créature, soutenons notre sœur de faiblesse, c'est par nous que finira pourtant le règne de Caïn!

PAUL HERVIEU

DERNIERS SOUVENIRS

DE

LA VIEILLE SORBONNE

Depuis la publication de nos *Adieux à la Vieille Sorbonne*, des investigations nouvelles nous ont valu des découvertes inespérées. Nous avons eu le bonheur de retrouver des documents considérables enfouis en terre, des monuments, de véritables monuments, restés intacts sous le sol qui en avait fidèlement conservé les substructions. Grâce à eux et aux textes, pour la plupart inédits, qui nous avaient aidé à les découvrir, il nous a été permis de reviser des circonstances, des dates plus ou moins controversées par l'histoire, et auxquelles manquait la sanction d'un témoignage irrécusable. Enfin, poussant au delà de ces rectifications de fait, nous avons pu, sur des points encore inexplorés, ressaisir avec précision quelques traits de la vie du passé. Et, alors que le renouvellement de la Sorbonne accompli, le passé s'éloigne et s'enfonce dans l'oubli chaque jour davantage, n'est-ce pas le moment de rassembler et de fixer ces derniers souvenirs ?

I

LA PREMIÈRE PIERRE DE LA SORBONNE DE RICHELIEU

Lorsque fut posée la première pierre de l'édifice de Richelieu, le 4 juin 1629, on mit dessus une grande médaille d'argent où la Sor-

bonne estoit représentée sous la figure d'une vénérable vieille qui tenoit une bible de la main gauche et avoit la droite appuyée sur le Temps avec cette inscription tout autour : *Huc sorte bona senescebam*, pour marquer que c'estoit un effet de son bonheur que sa vieillesse fust parvenue jusqu'au temps d'un pareil restaurateur.

Tel est le récit de D. Félibien, dans son *Projet de l'Histoire de la Ville de Paris*, écrite en 1713; et l'on sait de quelle autorité Félibien a joui pendant tout le XVIIIe siècle, quel crédit sur certains points il conserve encore. Son père, André Félibien, ami du Poussin, protégé de Colbert, secrétaire historiographe de l'Académie d'Architecture, membre fondateur de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du cabinet des antiques, auteur de la plupart des inscriptions placées par Louis XIV sur les murs de l'Hôtel de Ville, de 1660 à 1686, lui avait laissé en héritage les documents sur lesquels il s'appuie dans ses descriptions. Le souvenir de la médaille de 1629 avait été invoqué avant lui par Le Maire (1685). Après lui, il fut confirmé par tous les historiens de la ville de Paris, Piganiol de La Force (1765), Hurtault (1779), Thiéry (1787); on le retrouve jusqu'en 1837, chez Dulaure, qui la rappelle comme un fait établi. Seul, Jaillot, le géographe du roi, avait, dans ses *Recherches critiques*, essayé de rompre la tradition (1751). Encore sa rectification ne portait-elle que sur la date. Il ne contestait pas l'existence de la médaille ; il n'en disait rien.

D'autre part, tandis que je poursuivais mes premières recherches aux Archives nationales, j'avais trouvé une « coppie » inédite du « Procès-verbal de la première pierre fondamentale de la grande salle de la maison de Sorbonne posée par Monseigneur l'archevêque de Rouen pour Monseigneur le cardinal de Richelieu ». Ce procès-verbal, daté du 18 mars 1627, était rédigé sur parchemin, en latin. En voici la traduction :

A tous ceux qui, réunis ou séparément, verront le présent acte, François de Harlay, par la grâce de Dieu, archevêque de Rouen, primat de Normandie, salut dans le Seigneur! Faisons assavoir qu'en ce jour, sur l'invitation du très illustre et très honoré D. D. Jean-Armand, prêtre de la Sainte Église Romaine, cardinal de Richelieu, aujourd'hui Proviseur du Collège de Sorbonne fondé à Paris, nous nous sommes transporté de l'hôtel de Lorraine, sis à Paris rue du Roi de Sicile, notre résidence ordinaire à Paris, audit Collège de

Sorbonne, et que, représentant la personne du très illustre et très honoré D. D. cardinal Proviseur, en son nom et pour lui, nous avons posé et scellé la première pierre de la nouvelle grande salle et des nouveaux bâtiments du Collège de Sorbonne, après avoir encastré dans la première pierre une plaque de cuivre qui porte l'inscription suivante :

AU DIEU TRÈS BON, TRÈS GRAND,
A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE
DU TRÈS ILLUSTRE JEAN-ARMAND DE RICHELIEU,
CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, PROVISEUR DU COLLÈGE DE SORBONNE,
EN RAISON DE LA RESTAURATION DES BATIMENTS DU COLLÈGE QUI S'ÉCROULAIENT DE VÉTUSTÉ,
RÉPARÉS, OU PLUTOT CONSTRUITS A NOUVEAU, AGRANDIS ET EMBELLIS,
LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE SORBONNE,
DANS LEUR RECONNAISSANCE,
ONT POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT,
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS TREIZE, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, LE PIEUX, LE JUSTE, L'HEUREUX.
1627.

Et avec l'intendant des bâtiments, l'honorable maître Sainctot, citoyen de Paris, assistaient de leur personne à la pose et au scellement de cette première pierre les vénérables et discrètes personnes, maîtres Samuel Martineau, prieur de la Maison, Michel Mauclerc, Rodolphe de Gazil, Jean Mulot, Guillaume Poulet, Nicolas Ysambert, Louis Messier, Jacques Jullien, Urbain Garnier, Jérome Parent, Antoine Martin, Pierre de Hardivillier, Jacques Charton, Sébastien du Boys, Charles Patu, Jean Laisné, Alphonse Le Moyne, Jean Picault, Valérien de Flavigny, tous membres de la Société de Sorbonne, ainsi qu'un certain nombre de notables et honorables citoyens de Paris et d'ailleurs.

En témoignage et garantie de quoi le présent acte, écrit et signé de notre main, a été — par les soins de notre cher maître Thomas Gallot, clerc de Paris, licencié en droit canonique et en droit civil, notaire assermenté par la grâce de l'autorité apostolique et du vénérable Conseil archiépiscopal de Paris, inscrit et porté en titre sur les registres de l'Archevêché et de la Préfecture de Paris suivant l'édit royal, demeurant à Paris dans la nouvelle rue de la Sainte Vierge Marie, notre notaire en cette affaire — rédigé, sur notre ordre, signé et muni de notre sceau.

Donné à Paris, en l'an du Seigneur mil six cent vingt-sept, le dix-huit du mois de mars.

(Suivent les signatures de dix-huit membres de la Société de Sorbonne.)

La « coppie » avait tous les caractères de l'authenticité. C'est bien en qualité de Proviseur que Richelieu était appelé à présider la cérémonie. S'il ne s'y trouvait pas de sa personne, c'est qu'il était, à cette date, retenu sous les murs de La Rochelle. Il avait hâte de voir la construction commencée et

ne voulait point perdre la campagne qui allait s'ouvrir avec le printemps. Toute sa correspondance témoigne de cette diligence et les registres des Prieurs de la Sorbonne en fournissent la preuve avec dates à l'appui: 20 juin 1626, approbation des plans et devis; 30 juillet, marché avec l'entrepreneur, L. Antissier, pour la démolition des vieux bâtiments; 14 août, établissement du chantier de construction; 30 octobre, invitation à presser les travaux, etc. Rien de plus conforme aussi aux vraisemblances que la délégation donnée par le Cardinal, pour le remplacer, à François du Harlay, archevêque de Rouen, un des plus autorisés parmi les docteurs de la maison et le plus intime des collaborateurs de Richelieu après le cardinal de La Valette, qui était avec lui à La Rochelle. Enfin, les noms des membres de la Société de Sorbonne, des signataires de l'acte, sont tous cités, à des titres divers, dans les registres des Prieurs de la période correspondante. Les mêmes registres nous apprennent très brièvement, il est vrai, mais nettement, qu'en 1626, dans la séance du 1er octobre, — jour de l'ouverture de l'année scolaire, — la Société avait approuvé le texte de l'inscription à graver sur la plaque (*inscriptionem tabulæ insculpandam*), préparé par le doyen de la Faculté de Théologie, Filesac. Tout concordait donc à rendre plausible la conjecture que la « coppie du Procès-verbal » était la reproduction fidèle du document original.

Mais, si cette « coppie » était exacte ainsi qu'elle paraissait l'être, la pierre de fondation et la plaque commémorative portant l'inscription gravée devaient se trouver quelque part, et avec elles sans doute la médaille d'argent de 1629, bien que de cette médaille, — chose assez singulière à première vue, — le procès-verbal ne dît pas un mot. Mais où étaient-elles?

La grande salle, indiquée dans le procès-verbal, s'étendait à l'est des bâtiments de la Sorbonne sur plus de la moitié de la cour : c'est la salle, réduite en sa hauteur, dont la partie supérieure a servi pendant près de cent ans aux solennités universitaires. La fondation avait-elle eu lieu à l'extrémité sud, c'est-à-dire dans la partie la plus rapprochée de l'église? — Ce qui aurait pu s'expliquer, étant donné le caractère religieux de la maison. — Au milieu, sous l'assise destinée à recevoir le bureau qui présidait les délibérations de l'Assemblée?

A l'extrémité nord, c'est-à-dire dans l'angle où les bâtiments de Richelieu rejoignaient l'emplacement sur lequel s'élevait jadis l'édifice en pierre de taille — *domus quadrata* — construit par Robert? L'analyse d'un procès-verbal d'entrepreneur, que nous avions découverte dans un recueil de pièces de comptabilité, semblait autoriser cette dernière hypothèse, mais sans en fournir la justification. Ici ou là, enfin, était-on sûr de retrouver un vestige sérieux?

Ceux qui ont assisté à la cérémonie de 1855 ne s'étonneront pas de cette dernière inquiétude.

Le lundi, 13 août 1855, à la séance de la distribution des prix du Concours général, le ministre de l'Instruction publique, Hippolyte Fortoul, avait annoncé aux élèves, en terminant son discours, que « par ordre de l'Empereur, il poserait la première pierre de l'édifice où leurs études et leurs triomphes devaient avoir un asile digne de leur éclat ». Et, à l'issue de la fête, il se rendait, suivi d'un brillant cortège, sur le lieu où avait été préparée l'inauguration. C'était dans l'angle formé par l'intersection de la rue Saint-Jacques et de la rue des Écoles, à peu près juste au point où sont établis aujourd'hui les amphithéâtres Quinet et Michelet, réservés aux cours libres de la Ville de Paris. « Au nom de l'Empereur, — dit M. Fortoul, la truelle en main, — j'ai l'honneur de sceller la première pierre de la Sorbonne nouvelle. Comme la Sorbonne ancienne, puisse celle dont nous posons les fondements être toujours la reine des Écoles, pour que la France demeure à jamais la reine des nations! Puisse-t-elle, fidèle tout ensemble à ce que le passé lui commande, à ce qu'attend d'elle l'avenir, montrer toujours unis, pour la gloire de la patrie et des lettres, le goût du siècle de Louis XIV et les lumières de l'ère des Napoléons! » Le préfet de la Seine, le baron Haussmann, avait répondu, au nom de la Ville, qui devait intervenir pour moitié dans la dépense. Un membre du Conseil municipal, Ambroise Firmin Didot, avait rappelé que c'était à la Sorbonne, *in ædibus Sorbonæ*, qu'avait paru le premier livre imprimé à Paris dans les presses d'Ulrich Gering ». Après ces discours, — nous transcrivons ici le procès-verbal inséré au *Moniteur Officiel*, — « un coffret contenant des médailles commémoratives avait été placé

dans la pierre que M. le ministre de l'Instruction publique avait scellée ». Et le lendemain, au concours de l'agrégation des lettres, le sujet proposé aux candidats pour la composition de vers latins était la célébration de la cérémonie. Aucune consécration n'avait manqué.

Jamais ni la pierre de fondation ni le coffret des médailles n'ont été retrouvés. La cérémonie n'était-elle, dans la pensée de ceux qui y avaient présidé, qu'une promesse, les ressources nécessaires pour l'opération n'ayant pas encore été votées, et le dépôt avait-il été immédiatement retiré? Un vol fut-il commis dans le terrain qui demeura si longtemps inutilisé et qui était si mal gardé? En admettant l'une ou l'autre de ces conjectures, il resterait à expliquer comment la Monnaie, non plus que la Bibliothèque Nationale, n'avait même pas connaissance de l'existence des médailles. Bien plus, lorsque, trente ans après, les fouilles furent faites pour la reconstruction, décidément entreprise cette fois, la première pierre échappa à toutes les investigations. L'emplacement où elle avait été posée ne put lui-même être déterminé.

La plaque commémorative de la fondation de Richelieu n'avait pas eu le même sort. Mais il a fallu la chercher. La grande salle est la partie des bâtiments de la Vieille Sorbonne qui a été jetée bas la dernière. La démolition touchait à sa fin. Le 30 septembre 1893, il ne restait plus debout dans l'angle de la maison de Robert qu'un pan de mur. Le ciel était bas. Une pluie d'automne tombait fine et froide. J'avais passé la matinée sur place, dans la boue, suivant la pioche des travailleurs, sondant avec eux les blocs au fur et à mesure qu'ils étaient découverts et voyant avec anxiété se réduire peu à peu le champ de nos espérances. Vers trois heures, appelé par une affaire, j'étais rentré dans mon cabinet, désespérant presque du succès, quand l'architecte s'y précipita. Un ouvrier l'accompagnait, portant sur son épaule une enveloppe de plomb. Quelques coups de ciseau avaient à peine soulevé la lourde chemise qu'un rayon de soleil illuminait le coin d'une plaque en cuivre doré. Angoisse et joie, j'avais passé par toutes les émotions de l'archéologue.

La plaque était intacte. Çà et là quelques taches d'humidité sur le cuivre. Mais la gravure était nette. L'auteur,

qui ne savait pas le latin aussi bien que les docteurs de Sorbonne, avait laissé échapper une faute d'orthographe, — *fœlice* pour *felice;* — mais, dans son ensemble, le texte était absolument d'accord avec la « coppie ». On en jugera par cette reproduction :

D. O. M.
ÆTER. MEM.
MI
ILLVSTR. IOANN. ARMAND
DE. RICHELIEV S.R.E. CARDINALIS.
COLLEGII. SORBONÆ. PROVISORIS.
OB ÆDES. IPSIVS. COLLEGII. VETVSTATE.
COLLABENTES. AB. EO NON. TAM. INSTAVRATAS
QVAM. NOVAS. EXTRVCTAS. ADAVCTAS. EXORNATAS
SOCII. SORBONICI.
GRATITVD. ERGO.
L. M. IP.
LVDOVICO. XIII. FRANC. ET NAVAR.
PIO. IVSTO. FŒLICE. REGNANTE.
ANNO CHRISTI. M.DC.XXVII

Quant à la médaille de 1629, point de trace. Rien dans la chemise où était enfermée la plaque, rien dans une autre partie de la pierre de fondation; rien dans aucune autre pierre. Aucun souvenir non plus de cette médaille à la Bibliothèque Nationale, au témoignage de M. de la Tour, qui avait obligeamment multiplié ses recherches, ni dans les collections privées que nous avions pu consulter.

Cependant, sur nos données suivies avec empressement par

M. Arnauné, directeur de la Monnaie, le bibliothécaire-archiviste, M. Mazerolles, avait découvert, dans un recueil de chalcographie publié en 1634 par Jacques de Bie, un dessin dont la face présentait le sujet analysé par Félibien et dont le revers, sauf une légère incorrection : *illustrissime* pour *illustrissimi*, et une modification maladroite : *amplificatas* pour d'*adauctas*, était une reproduction exacte de l'inscription de Filesac. Un court historique le précédait, où l'artiste rappelait, sans indication de date, — le point est à noter, — que la médaille « avait été jettée dans les premiers fondements ». Une légende le suivait, qui n'était autre elle-même que la description de Félibien avec plus d'emphase naïve dans l'expression :

Le Temps est ici représenté par la figure d'un vieillard qui a des ailes au dos et tient une faulx dans la main. Audevant de lui est assise une vieille femme dont le chef est couronné de rayons. Elle porte sa main droite sur le vieillard et la gauche sur un livre ouvert qui semble être la Sainte Bible. L'ancienne maison de Sorbonne est signifiée par cette femme. Une longue suite d'ans l'ayant presque ruinée, elle est par un bon sort vieillie, pour estre après renouvelée et plus splendidement rebâtie de fond en comble et décorée par le pieux soin et la dépense magnifique de cet incomparable duc de Richelieu.

Et ceci en note :

Sous l'exergue on lit : 1629. Temps auquel la médaille passa dans les mains du public.

Nul doute que ce dessin soit l'origine, inconnue jusqu'ici, semble-t-il, de la tradition qui fixait à 1629 la date de la

fondation de la Sorbonne et que Félibien a contribué à accréditer.

Comment l'erreur s'est-elle produite sous la plume de Félibien et des historiographes à la suite? Il est aisé de s'en rendre compte. Félibien a mal lu. Il faut le reconnaître, à la décharge de Jacques de Bie. Le texte de sa note est clair. C'est la médaille qui est de 1629, non la cérémonie dont elle avait pour objet de perpétuer le souvenir. Jacques de Bie l'ajoute même expressément : 1629 marque « la date où la médaille passa dans les mains du public ». A regarder le texte attentivement, on ne pouvait s'y tromper.

La faute de Félibien constatée, quelle est en elle-même et comme document historique la valeur du dessin de Jacques de Bie? D'où vient qu'en dehors de ceux qui, sur la foi des uns et des autres, sans examen, ont accepté et transmis le témoignage, la médaille n'ait laissé nulle part ni trace, ni mention?

Jacques de Bie est contemporain de la fondation de la Sorbonne. Qu'on prenne pour date du travail qu'il lui a consacré celle de la publication de son recueil de chalcographie, 1634, ou celle de la remise au public de la médaille, 1629, — il a pu assister à la pose de la première pierre. Il était de l'entourage de Richelieu; il frayait avec la Sorbonne. Il ne dut rien ignorer de ce qui s'était passé dans la journée du 18 mars 1627. Et l'on se demande dès lors pourquoi, dans son historique, il ne dit pas un mot de la plaque commémorative, alors qu'il connaissait le texte de l'inscription qu'elle portait puisqu'il se l'est en partie approprié; pourquoi l'exemplaire de la médaille « jetté dans les premiers fondements » ne s'y est pas retrouvé avec la plaque, pourquoi ne subsiste aucun de ceux qui furent ultérieurement répandus dans le public. Aussi bien l'autorité de Jacques de Bie n'est pas de celles qui s'imposent. Dans son avant-propos de la *France métallique,* il le déclare : où les documents lui manquent, il y supplée « par une invention aussi ingénieuse que possible »; il accommode ses personnages à l'idée qu'il s'en fait : il lui suffit de « ne pas les rendre méconnaissables ». Son ingéniosité ne trahit-elle pas ici l'artifice? Il est tout à la fois, dans son commentaire, précis et vague. Il souligne la

date de 1629 qu'il a intérêt à mettre en lumière; il laisse dans l'ombre celle de 1627 qui, trop clairement rappelée, pourrait solliciter l'examen et mettre en défaut son exactitude. Tout compte fait, il semble bien qu'il ne faut chercher dans l'œuvre de l'artiste que ce qu'il a voulu y mettre, ce que manifestent les complaisances de sa prose : une flatterie rétrospective à l'adresse de Richelieu. On sait que pour le Cardinal la part n'en fût jamais trop forte. Et qui eut osé y trouver à redire? Ainsi s'expliquerait à la fois que, postérieure à la fondation, la médaille ne tienne aucune place, même par allusion, dans le procès-verbal du 16 mars 1627, et que, n'ayant rencontré, « lorsqu'elle passa dans les mains du public », aucune contestation, elle soit devenue le point de départ, sinon le fondement, de la légende.

Rien n'est plus difficile à déraciner qu'une erreur qui a l'autorité du temps. On ne se réfère plus à la médaille de Jacques de Brie; mais on n'a pas cessé d'admettre la date qu'y a attachée Félibien. Le premier renseignement tout à fait exact que nous ayons rencontré est celui que fournit M. Ad. Francklin (1875) : il avait eu sous les yeux la « coppie » du procès-verbal du 18 mars 1627, et, sans la discuter, il y renvoie. Le document fût-il contesté par impossible, toute incertitude tombe devant le texte de l'inscription retrouvée sur la plaque commémorative. Aujourd'hui la plaque, exhumée des entrailles de la vieille Sorbonne, est sous la garde de l'Université, dans la bibliothèque, entre la « coppie » du procès-verbal conservé aux Archives nationales, qui nous en a révélé l'existence, et le procès-verbal de la journée du 30 septembre 1893, où elle a été ramenée à la lumière.

II

LES SUBSTRUCTIONS DE LA CHAPELLE DE ROBERT SORBON

C'est également un texte qui a été le point de départ de nos recherches sur les substructions de la chapelle de Robert Sorbon.

A la vérité, la chapelle n'est point l'œuvre de Robert. Elle a été bâtie cinquante-deux ans après sa mort. Mais de tout temps la société lui en a fait honneur, comme à son premier fondateur. *Roberti capella,* disent les procès-verbaux des assemblées de la maison au moyen âge. C'est l'appellation courante. Au XVIe siècle, Héméré, l'historien de la Sorbonne, ne fait que la recueillir. Elle lui sert sans doute pour marquer la distinction avec l'église de Richelieu ; mais il ne l'applique guère sans y attacher, comme les anciens, *majorum more,* un sentiment d'hommage. Hommage d'autant plus notable qu'Héméré a particulièrement étudié les documents relatifs à la chapelle : c'est par lui seul, ou peu s'en faut, que nous savons ce qui la concerne.

Claude Héméré s'était proposé de bonne heure le dessein d'écrire l'histoire de la Sorbonne. Ses recherches l'avaient fait remonter aux origines de la Faculté de Théologie, et il en avait publié le résumé, en 1637, dans un livre intitulé : Histoire de l'Académie de Paris, *Liber de Academia Parisiensi*. Ce « préliminaire » a longtemps passé pour son ouvrage unique, comme le remarque Moreri. C'est en manuscrit qu'il a laissé son œuvre sur les origines, la discipline et les personnages illustres de la Sorbonne : *Sorbonæ origines, disciplina, viri illustres*. Antérieurement (1627) il avait publié un traité de la Sagesse, *Iter ad sapientiam*, qui permet d'apprécier la richesse de ses lectures. L'histoire de la Sorbonne demeure toutefois son vrai titre, par l'intérêt du sujet et en raison des circonstances dans lesquelles elle fut écrite.

C'est aussi l'ouvrage qui nous le fait mieux connaître lui-même. Né vers 1590, « reçu de l'hospitalité de la maison de Sorbonne, le 24 mai 1608, de la Société, le 31 octobre 1611 », docteur en 1614, bibliothécaire de 1638 à 1643, dans l'ancienne maison, chargé par Richelieu de faire le catalogue et de présider à l'organisation de la bibliothèque nouvelle, mort un peu après 1648, — on ne sait au juste à quelle date, 1650 vraisemblablement, — Claude Héméré connaît à fond les archives de la Société, et rien ne lui est étranger de ce qui, des choses du dehors, s'y rattache ou s'y rapporte. Son érudition est étendue et sûre. Une érudition théologique surtout, naturellement, une érudition d'Église. Trop souvent

il nous ramène et nous maintient au cœur du moyen âge. Il est tout plein du souvenir des luttes de l'Université contre les ordres mendiants et des disputes de la Sorbonne contre l'Université. Combien l'on se sent loin, en le lisant, du *Discours de la Méthode* et des *Provinciales* qui, au moment même où il écrivait, renouvelaient l'esprit français! Cependant à sa culture professionnelle Héméré joint un certain fonds de culture générale. Il sait le grec, le grec des Pères et le grec classique, et il s'en sert à propos. Sa langue, un bas latin assez âpre et trouble d'ordinaire, a çà et là de l'ampleur, sinon de l'élégance. C'est un lettré, et, à l'occasion, un moraliste. Mais, historien de profession, il se pique avant tout d'exactitude. Il ne se borne pas à colliger les documents, bien que ses citations soient d'ordinaire trop prolongées, il les ordonne; il ne lui suffit pas de rapporter les traditions, il les juge. Il ne manque pas, en un mot, d'esprit critique. Sa discussion de la légende de sainte Ursule en offre, entre bien d'autres, un intéressant exemple.

C'est sous l'invocation de sainte Ursule et des onze mille vierges, ses compagnes, que la chapelle de Robert avait été placée le jour de la consécration. Richelieu avait pour son église adopté le même patronage. La commémoration du martyre d'Ursule était célébrée avec solennité. C'était un jour de grandes indulgences et de pompe particulière. Le matin, homélie en latin faite par un docteur aux docteurs et communion générale; à midi, homélie en français à l'adresse du peuple; à vêpres, panégyrique en latin lu par un bachelier pour tous ceux qui étaient en mesure de comprendre. Après quoi, et sous l'impression de ces discours, les membres de la maison chargés d'un office extérieur se répandaient dans les quartiers populeux de la ville, et allaient, qui visiter les prisons, qui faire les catéchismes, qui recevoir les confessions, — *opera pro Minerva sua quisque navaturi.*

D'où venait ce culte spécial et dans quelle mesure la Sorbonne en acceptait-elle les origines? C'est ce qu'Héméré examine. Il ne croit pas, ni lui, ni la Sorbonne, dit-il, à la légende des onze mille vierges martyrisées le même jour que sainte Ursule, non plus qu'aux onze mille robes trempées dans le sang d'un agneau, non plus qu'aux autres fictions accumulées par l'imagination des hagiographes, —

pigmenta nugamentaque variarum narrationum, — et dont ils ont recouvert la vérité comme d'une vase, — *quasi luto*, — si jamais la vérité a pu être clairement établie, — *si cui sæculo forte veritas liquido certoque perspecta est*. L'appellation des onze mille vierges martyres n'est pour lui qu'une méprise. Les premiers historiens avaient écrit : *undecim M. V., id est, undecim martyres virgines*, — les onze vierges martyres. — On a lu : *undecim millia virginum*, — les onze milliers de vierges. — Et la légende s'est établie, comme celle du massacre des dix mille soldats d'Arménie et des cinq mille de la légion thébaine égorgés en un jour. Là est l'erreur et l'explication de l'erreur. S'ensuit-il que le martyrologe ait sans raison compris sainte Ursule parmi celles qui ont professé la foi au prix de leur vie? Qu'Ursule ait existé, vécu à Cologne, souffert à Cologne le supplice, et d'autres avec elle, dans le même lieu, le même jour, au nombre de trois ou quatre, de onze peut-être, et que son exemple ait suscité sur les bords du Rhin et ailleurs toute une armée de martyres, — *ingens agmen*, — Héméré considère le fait comme indéniable. Il accumule pour le prouver les textes des chroniques et les traditions de l'Église. Et, en présence de ces témoignages qu'il s'efforce de passer au crible, il conclut « que la Sorbonne ne s'est pas laissée abuser, qu'elle ne s'abuse pas et qu'on ne peut pas lui reprocher, suivant le mot appliqué par Socrate aux superstitions, de poursuivre de vaines chimères, — *quod verbum Socratis pietati in Deos imputatum est*, ἀεροβατεῖν, *id est, inania per aerem simulacra sectari*, — lorsqu'elle entoure d'un pieux hommage Ursule et ses compagnes ». Pour les historiographes du XVIIIe siècle, l'explication de cet hommage est simple : la chapelle ayant été consacrée le 21 octobre et le 21 octobre étant le jour de la fête de sainte Ursule, la Sorbonne est restée sous son patronage. Héméré ne se contente pas de cette raison trop facile. Si Ursule a son autel privilégié à la Sorbonne, si ses reliques y sont conservées avec honneur, c'est parce qu'au concile de Chalcédoine la jeune martyre a maintenu la foi chrétienne, dont la Sorbonne est le rempart, et qu'avec les vierges dont la tradition l'a rendue inséparable elle représente une des premières et des plus nobles associations fondées pour la défense de la foi, dont la

Sorbonne présente le modèle. Tel est l'esprit de sagacité et de mesure ingénieuse qu'Héméré apporte dans l'étude du passé.

Le peinture qu'il fait du présent n'est ni moins judicieuse ni moins ferme. Claude Héméré a vécu à la Sorbonne pendant la période même où elle se transformait. De là l'importance de son témoignage. Il a vu tomber les murailles de la maison de Robert fatiguées par le temps, — *collabentes vetustate*, selon l'expression qu'il emprunte au texte de la plaque, — et s'élever les fastueuses constructions de Richelieu, — *ædificii se prope cœlo inferentis molem et eminentiam*. Il a connu la bâtisse en pierre de taille, — *domus quadrata*, — berceau de la Société et qu'elle avait occupée durant cinq siècles. Il a suivi pendant plus de vingt ans la vie journalière de ses compagnons par les petites fenêtres pratiquées en forme de meurtrières, dont une subsistait encore, telle qu'elle était du temps de Robert. Il ne travaille pas sur des documents ou d'après la tradition; il est en présence de ce qu'il décrit. C'est ainsi qu'il nous a conservé le plan détaillé de la vieille Sorbonne au commencement du XVIIe siècle, — salles de réunion et logis divers, bibliothèque (grande et petite), cours, jardins, bâtiments annexes tels que le collège de Calvi et le quartier réservé aux hôtes, oratoire primitif de Robert et chapelle, — « la chapelle de Robert » rasée sous ses yeux, *excisam nunc*, — et dans laquelle, la veille peut-être, il avait dit la messe pour le repos de l'âme du cardinal de Richelieu, son protecteur.

Jaillot, le savant géographe, d'ordinaire mieux informé, se trompe, quand il laisse entendre que la chapelle avait été construite sur l'emplacement de l'oratoire primitif. C'est dans la maison primitive en pierre de taille, sous le logement de Robert, — *sub habitaculo Roberti*, — qu'était le petit oratoire où le pape Urbain IV avait autorisé, dès 1268, le fondateur de la Sorbonne à célébrer l'office; l'oratoire servait à la fois de lieu consacré pour l'exercice du culte et de salle de réunion pour les assemblées de la Société. La chapelle fut érigée dans la cour. Voici d'ailleurs en quels termes très précis l'historien en fait la description :

Le nombre des membres de la Société s'accroissant, un édifice plus spacieux fut construit en pierre de taille, la soixante-treizième

année de la fondation, dans la partie de la cour qui se prêtait le mieux tout à la fois aux besoins intérieurs et aux rapports extérieurs de la maison. Le parvis était élevé au-dessus du sol de la rue. Du sol on montait dans l'église par cinq degrés. Sur la façade, deux tourelles de forme hexagonale, à droite et à gauche de l'entrée, et de grandes portes qui s'ouvraient, quand il y avait lieu. La construction dans son ensemble était large de quatre perches et demie plus un demi-pied, longue de treize moins trois pouces. Au fond, derrière le grand autel elle s'arrondissait en courbe ogivale.

Huit fenêtres de chaque côté versaient dans la nef une très abondante lumière. Une dix-septième s'ouvrait au levant derrière le grand autel, en face d'une autre de dimension plus large qui éclairait le frontispice.

Le vitrail du frontispice avait été donné par le cardinal Annibald, sous le pontificat de Clément VI, ainsi qu'en témoignait l'écusson de la famille, qui était absolument le même que celui qu'a gravé Ciaconius. Le vitrail opposé (celui du chœur) était un don de Jérôme de Salinas de Bourges, membre de la Société de Sorbonne; on y voyait l'histoire de Jésus célébrant la Cène avec ses disciples : Jérôme était peint en personne, sous l'habit de docteur, fléchissant le genou. Le grand vitrail à gauche de l'entrée représentait Robert de Sorbon, en robe et en bonnet de docteur; il semblait offrir au Christ un petit groupe de compagnons, en prononçant ces mots : « Voici mes enfants, Seigneur. » Au-dessous une inscription portant : « Me Robert de Sorbon, fondateur de cette maison. » Le troisième et le quatrième tableau représentaient un seul et même prélat, ainsi qu'en témoignaient les bandelettes. Dans le quatrième, le personnage était peint sur son lit de mort, exhalant l'âme : autour de lui des gens en pleurs ; au-dessus de sa tête, la croix archiépiscopale ; dans la tradition de la maison, c'était un neveu du même Clément VI. Dans le huitième vitrail, l'évêque nommé était agenouillé devant l'image de saint Michel, armé du bouclier et de la lance : sur le bouclier les armes de la Sorbonne. A la seconde fenêtre de droite, celle qui faisait face à celle du fondateur, Clément VI en manteau pontifical, tête nue, la tiare suspendue au-dessus, et fléchissant le genou aux pieds de la Vierge immaculée, avec cette inscription : « Clément VI, proviseur de cette maison. » L'écusson de la famille était le même que dans Ciaconius. Sur le vitrail suivant, le Christ s'entretenant auprès d'un puits avec la Samaritaine et un docteur à genoux en robe et bonnet; au sommet de l'écusson, une montagne dont les eaux d'un fleuve léchaient le pied, avec cette inscription : « Elles touchent et n'ébranlent point. » Au-dessous : « Don de Pierre de Malvenda, docteur de Sorbonne, 1556. » Le septième vitrail représentait un évêque avec cette inscription : « Maître

Frédéric de Guervide, ancien évêque. » La huitième figure était celle de saint Hildefonse en habit de cérémonie, fléchissant le genou devant l'humble demeure de la Mère de Dieu. Celui qui avait donné la fenêtre était le cardinal Gomez, dont les armes étaient les mêmes que dans Ciaconius. Quant aux armes de Castille et de Léon, elles étaient développées autour des trois dernières fenêtres.

Les autels étaient au niveau du sol ; on y accédait sans degrés. Le grand autel était revêtu d'ornements simples ; on ne les changea qu'après que les règles du rite en imposèrent de couleur éclatante, rouge ou autre. Toutefois, les ornements étaient un peu plus riches lorsque la fête du jour exigeait une parure solennelle.

Des tentures attachées de chaque côté à des colonnettes de cuivre marquaient la limite du chœur. Du côté de l'Épître, adhérent à la muraille, un banc partagé en trois sièges de taille inégale : le premier était destiné au chef de la cérémonie, celui qui célébrait la messe ; le voisin, au diacre ; le plus petit, au sous-diacre. La partie supérieure de la muraille était recouverte d'une tapisserie aux armes de Gomez Alvar de Portugal, membre de la Société, qui en avait fait don. Un saint ciboire reposait sur un trépied de cuivre haut de six pieds, posé en 1557.

Dans cette description où il s'attarde avec une satisfaction manifeste, Héméré, chemin faisant, indiquait comment la chapelle avait été élevée et enrichie. C'est le 24 mai 1326 qu'on avait commencé à la bâtir ; et, dès 1342, le pape Clément VI, ancien proviseur de la maison, un de ses plus insignes bienfaiteurs, lui avait concédé le privilège de célébrer tous les offices *cum nota aut sine nota,* c'est-à-dire chantés ou non chantés, sous réserve des droits canoniques des églises paroissiales ; Saint-Benoit, sa voisine, s'en montrait fort jalouse. Le roi ne s'était pas laissé devancer par le pape. Philippe le Long avait fourni pour la charpente le bois tiré d'une forêt de la Couronne, la forêt de Carnelle. De simples particuliers avaient à l'envi fourni leur offrande, soit sous forme de dons matériels, ornements et mobilier, soit sous forme de rentes perpétuelles à charge de messes. Le produit des indulgences avait fait le reste. L'édifice terminé, la consécration en avait été faite aussitôt par un légat de Clément VI à la Sainte Vierge et aux onze mille vierges martyres. Héméré rappelle toutes ces cérémonies. Il énumère les rois, — Charles V, Charles VI, Charles VIII, — les reines et les princesses, qui avaient contribué à la fortune de la chapelle. Il s'émeut presque à ces

récits. Malgré le lien personnel qui l'attache à Richelieu, il est du nombre des membres de la Société que n'avait pas séduits la magnificence du Cardinal. Ce qu'il aime dans la Sorbonne de Robert, c'est la simplicité dont la chapelle était l'emblème, et qui n'avait point nui à sa renommée. Telle en était même la célébrité, dit-il fièrement, que le bienheureux Francois-Xavier n'avait pas trouvé de meilleur modèle à reproduire à Goa pour y donner au christianisme un siège digne de lui : « ce que confirme lui-même ce séduisant, ce merveilleux preneur d'âmes », — comme il l'appelle : *suavissimus ille solertissimusque captator animarum*, — « dans une lettre datée de la capitale portugaise des Indes, le 18 septembre 1542. »

Qu'il subsistât sous le sol quelques restes d'une telle construction, il paraissait difficile d'en douter. On n'arrête pas aisément dans ses espoirs un archéologue de circonstance, encouragé par un premier succès et qui raisonne sa confiance.

Le manuscrit d'Héméré n'est pas sans lacunes ni obscurités. Dès que, dans nos premières études, nous avions pu, avec le précieux concours de M. Chatelain, sous-directeur de la section des sciences historiques et philologiques à l'École des Hautes études, nous en rendre maître, nous avions essayé de reconstituer le périmètre de la Sorbonne de saint Louis. Reconstitution appuyée, pour un grand nombre de parties, sur des textes, mais aidée dans leur ensemble par des conjectures. Tandis que, sous nos yeux, la pioche poursuivait l'éradication des fondements de la construction du XVIIe siècle, nous cherchions la trace de celle du XIIIe. Quel triomphe, si nous avions retrouvé un souvenir de la maison de Robert, — *domus quadrata* !... Mais, ici, le raisonnement contrariait nos ambitions, bien loin de les servir. Le plan de Richelieu s'était adapté dans ses grandes lignes au plan antérieur, tel que l'avait déterminé plus ou moins irrégulièrement la suite des développements de la Sorbonne. C'est sur l'emplacement des constructions de Robert et de ses successeurs que le Cardinal avait assis la sienne. Les vieilles fondations de la pauvre maison — *pauperrima domus* — n'avaient évidemment pas assez d'importance pour que l'architecte, Jacques Lemercier, en eût conservé quelque chose.

Tel n'était point l'état de la question pour la chapelle. C'est

dans le *pomœrium*, dit Héméré, — la « grande cour », comme elle s'est appelée presque depuis l'origine de la Sorbonne, — sur le terre-plein qui occupait la partie supérieure, que la chapelle avait été bâtie. Or Lemercier n'avait modifié ni l'étendue ni la configuration générale du *pomœrium*. Il s'était borné à soutenir le terre-plein par une série de degrés qui formaient contrefort, partageaient la cour en deux moitiés inégales et faisaient de la partie supérieure un grand palier, le parvis de l'église, tel que nous l'avons vu avant la reconstruction de M. Nénot. Lemercier n'avait donc pas eu à toucher le terrain sur lequel s'élevait la chapelle. L'eût-il, au cours des travaux, menacé de quelque atteinte, il aurait rencontré les résistances de la Société : pendant treize ans elle se refusa à évacuer les lieux, protestant qu'elle n'abandonnerait sa chapelle que le jour où l'église qu'on lui promettait serait effectivement en état de la remplacer. L'église terminée, quelle apparence que la Société, après tant d'années de malaise, — malaise dont elle se plaignait amèrement, — eût laissé fouiller le sol de la chapelle ! Trop heureuse était-elle « d'en avoir fini », comme elle l'écrivait à la duchesse d'Aiguillon, « avec la détestable gent des manouvriers ». Au surplus, Héméré, nous l'avons vu, le dit en propres termes : la chapelle ne fut pas démolie de fond en comble comme le reste des bâtiments, mais tranchée à fleur de terre, rasée, et sa déclaration est confirmée par d'autres écrits contemporains. Que de motifs pour croire que des recherches entreprises avec méthode sous ce terrain respecté ne seraient pas vaines ! Certains indices relevés pendant la démolition de la grande salle et de la bibliothèque permettaient de l'espérer. Des morceaux de gargouilles, des débris de corniches, des branches de croix en pierre, plus ou moins grossièrement sculptées, des rinceaux et des fûts de colonnettes, maçonnés dans l'intérieur des murs, indiquaient que les entrepreneurs de Lemercier avaient, suivant la pratique du temps, emprunté des matériaux de remplissage aux parties de la chapelle désagrégées et qu'on ne réparait plus. Les entrailles du sol, qu'on avait simplement recouvert, ne devaient-elles pas en recéler bien d'autres ?

L'orientation de l'église, de l'ouest à l'est, indiquée par

Héméré, marquait nettement la direction des fouilles à tenter. Par malheur, c'était justement la partie occupée tant par le chantier des travaux de la construction que par le vaste amphithéâtre provisoire où, pour laisser la place à l'architecte, les grands enseignements avaient dû être provisoirement transférés. Il fallait attendre. Au fond, c'était presque du temps gagné, car nous pouvions le mettre à profit pour approfondir l'étude des textes.

Au mois de juillet 1897, la nécessité de creuser le lit d'un égout collecteur fournit l'occasion, avidement saisie, de découvrir un coin du sol. A $0^m,50$ de profondeur, presque à fleur de terre, sous le pavé, un tronçon d'arc de cercle d'une largeur de $0^m,30$ fut mis à jour, — bien cimenté, bien conservé. M. Nénot, qui jadis, à l'École d'Athènes, avait travaillé à reconstituer avec M. Homolle le temple de Délos, s'était, dès le principe, dévoué à nos espérances. Suivant son plan et sous la direction de l'inspecteur des travaux, M. Cabanié, on pratiqua des sondages partout où l'occupation du sol n'y faisait pas obstacle; et peu à peu, morceau par morceau, l'enceinte de la chapelle se déroula sous nos yeux, dans sa longueur et sa largeur normales, 27 mètres sur $10^m,80$, depuis les assises des tourelles de l'entrée jusqu'à la courbe du chevet. La surface reconnue, les fouilles furent poussées en profondeur. A $1^m,60$, le sol de la chapelle fut découvert : un sol de carrelage en terre cuite. A l'extérieur du pourtour ainsi délimité, et à $0^m,50$ en contrebas du sol en terre cuite, le pavage de la cour de Robert apparut nettement. Enfin, à 4 mètres, on toucha les fondations de la chapelle.

A la fin de l'année 1897, ce travail de reconnaissance générale était presque achevé. Le 31 décembre, M. A. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, était venu inaugurer la Bibliothèque de l'Université. Nous lui avions montré, enfermée dans sa vitrine, la plaque commémorative de la fondation de Richelieu. De la fenêtre du milieu, il put voir, tracée au lait de chaux sur le sol de la cour, un commencement d'esquisse du contour de la chapelle de Robert.

Une autre série de travaux et une découverte nouvelle allaient bientôt confirmer et compléter ces premiers résultats.

Dans une note manuscrite sur les funérailles de Richelieu, un anonyme que nous retrouverons tout à l'heure, un familier de la maison du Cardinal, évidemment bien informé, faisait connaître « que les entrailles du deffunct avoient été transportées et mises en dépost, jusques au parachèvement de la nouvelle église, dans une cave qui est dans une chapelle au milieu de deux autres, derrière le maître-autel de la Sorbonne ». Héméré ne parle point de cette cave et de ces chapelles situées derrière le maître-autel. Il indique, au contraire, avec quelque détail, l'existence de trois autres chapelles, construites sur un des côtés de la chapelle principale. En 1600, — écrit-il dans sa description de la chapelle — en 1604, — dit-il ailleurs, — le nombre des fidèles augmentant, trois petites chapelles furent ajoutées, — *addita sacello tria perexigua*, — du côté de l'Évangile. Ce que son manuscrit présente d'un peu incertain, quant aux dates, les registres des procès-verbaux des Prieurs des années 1603 et 1604 le précisent : ils établissent que les travaux avaient été, en moins de deux ans, délibérés, activement poussés et payés sur les revenus de la maison (24 décembre 1603, 24 mars et 30 octobre 1604); ils ajoutent que la construction avait été faite en partie sur un petit jardin qui, sur ce flanc, bordait la chapelle.

Les trois petites chapelles situées derrière le maître-autel furent aisément retrouvées en même temps que l'ensemble de la chapelle principale. Elles étaient au même niveau et le carrelage était le même. Elles avaient chacune une largeur de $3^{m},05$, une hauteur de $3^{m},50$. La profondeur variait de 5 mètres (celle du milieu) à 6 mètres (celle de droite) et à $5^{m},60$ (celle de gauche). On y entrait par l'intérieur de la chapelle principale et aussi par une petite porte extérieure qui s'ouvrait derrière et de plain-pied sur la petite chapelle de gauche. Les caveaux, d'une hauteur de $2^{m},20$, n'existaient que sous deux d'entre elles, celle de gauche et celle du milieu. On y descendait par un escalier de pierre qui partait de la chapelle du milieu et dont quelques marches étaient intactes. Les fondations des caveaux se trouvaient à la même profondeur que celles de la chapelle principale (4 mètres), et le régime de la construction était absolument semblable. Évidemment, cet arrière-corps faisait corps avec l'ensemble de l'édifice : c'est

ce qui explique qu'Héméré n'en ait pas fait une description particulière : il n'y avait là, pour ainsi dire, que ce qu'on appellerait aujourd'hui des annexes de service.

Les chapelles latérales étaient, d'après son témoignage, de remarquables constructions, — *eximiæ constructiones*. — Elles s'étendaient à gauche de la chapelle primitive, depuis le premier pilier après la tourelle jusqu'à la hauteur de l'abside, sur une longueur de $20^{m},50$ et une largeur de $4^{m},40$; ce qui donnait à l'ensemble de l'édifice — chapelle primitive et chapelles latérales — une largeur totale de $15^{m},20$. Trois fenêtres les éclairaient, ornées de vitraux qui avaient été donnés par des membres de la Société. Nous avions hâte de savoir ce qui subsistait de cette aile complémentaire. Le chantier des travaux et l'amphithéâtre provisoire disparus, on s'empressa. Toute la ligne de chapelles latérales se dessina rapidement sous la pioche des travailleurs, et, — détail significatif, que nous n'aurions peut-être pas tout d'abord relevé nous-même, — à l'apparition du premier bloc de maçonnerie, le conducteur des travaux, M. Delage, qui ne connaissait rien des textes, remarqua que ce n'était ni les mêmes matériaux, ni surtout le même ciment que ceux de la construction de 1326.

Restait une dernière épreuve. Nous avions pu pousser les fouilles, dans la cour, jusqu'aux assises des tourelles et aux marches du perron. Pour compléter le relevé du cadre de la chapelle, il fallait arriver jusqu'à la porte extérieure qui, d'après la description d'Héméré, donnait sur la rue de la Sorbonne. Or, par suite des travaux de voirie opérés au XVIIe siècle, au moment où avait été entreprise l'œuvre de Richelieu, l'emplacement de cette porte et du mur d'enceinte qui devait s'y rattacher s'était trouvé enfoui sous le sol de la rue élargie. L'autorisation obtenue de procéder, dans la rue, à un sondage de contrôle, nous fûmes assez heureux pour découvrir les fondations de la porte et celle du mur : la porte avec ses piliers d'appui, le mur avec son prolongement des deux côtés au-dessus et au-dessous. La porte était à $3^{m},50$ de la dernière marche du perron. La petite cour que formait l'espace intermédiaire, et qu'avaient à traverser les fidèles venus du dehors, mesurait une surface d'environ 50 mètres. Une sorte de guichet, pratiqué dans la clôture qui la fermait à l'in-

térieur, permettait aux membres de la Société d'aller à la chapelle sans sortir de la Sorbonne : c'était la communication dont Héméré observe, on se le rappelle, que les architectes du temps s'étaient préoccupés. Enfin, constatation intéressante après celle qu'avait faite spontanément notre conducteur des travaux au sujet de la construction des chapelles latérales de 1604, les matériaux de la porte extérieure et du mur d'enceinte accusaient la même provenance que ceux de la chapelle primitive et portaient en eux, pour ainsi dire, la date de leur commune origine : 1326.

Notre vérification était donc complète, à la grande satisfaction de tous ceux qui y avaient contribué avec tant de zèle, architecte, inspecteur, contremaître, surveillants : le plan des substructions de la chapelle de Robert était reconstitué.

Une ligne tracée sur le pavé en indique le périmètre pour l'espace compris dans la cour. On jugera de l'ensemble par cette réduction, qui est l'œuvre de M. Cabanié. Pour en rendre l'intelligence plus facile, nous avons distingué par des nuances différentes la construction de 1326 *(noir)* et celle de 1604 *(gris)*.

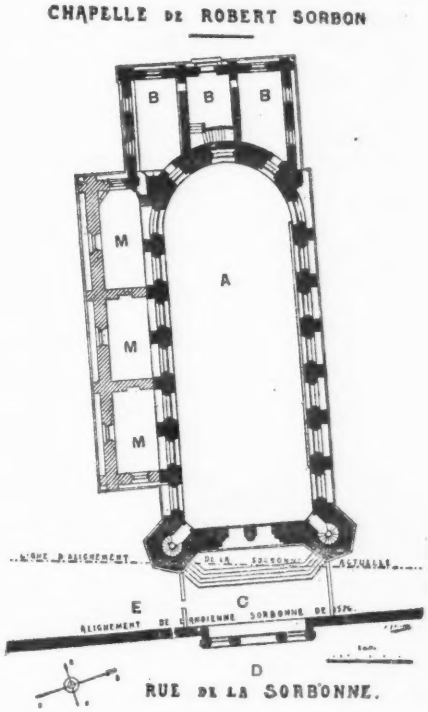

A Nef de la chapelle de 1326.
B Petites chapelles du fond et caveaux.
C Cour du perron.
D Porte extérieure.
E Guichet.
M Chapelles latérales de 1604.

Nous aurions voulu davantage. En creusant le sol sur lequel tant de siècles avaient passé, nous nous étions flattés de l'espoir d'y rencontrer quelques souvenirs instructifs. Mais

ici nous n'avions plus à compter sur Héméré pour nous avertir ou nous guider.

Historien consciencieux, Héméré ne voit pas, ne cherche pas au delà de l'objet propre et limité qu'il poursuit. On a remarqué sans doute que, dans sa description si minutieuse de la chapelle, au sujet des armes des principaux personnages qui sont représentés sur les vitraux, — papes, cardinaux, évêques, — il invoque, à diverses reprises, l'autorité de Ciaconius. Sous ce nom latinisé, qui était-ce que ce Ciaconius? Un des artistes italiens, — Ciaccone ou Zaccone, — venus à Paris avec la compagnie d'ouvriers que Benoît XII, en 1338-1340, envoya pour la construction du collège des Bernardins? Un des membres de la colonie florentine que Clément VI entretenait dans sa cour d'Avignon? Ciaconius, — Chacon de son vrai nom, — était d'origine espagnole. Né à Baeça en 1540, mort à Rome en 1599, archéologue versé dans l'histoire romaine et auteur d'un commentaire sur la colonne Trajane qui fait encore autorité, Chacon était en même temps un théologien très curieux d'art, qui sous le titre de Biographies des Papes et des Cardinaux depuis la naissance de l'Église jusqu'au pontificat d'Urbain VIII, — *Vitæ et res gestæ Pontificum Summorum et S. R. E. Cardinalium*, — avait publié, en 1601, une iconographie de ceux dont il résumait la vie. Héméré connaissait ce recueil, réimprimé en 1630. Il l'avait compulsé avec sa diligence professionnelle. Il en avait tiré tous les renseignements dont il avait besoin pour apprécier l'exactitude de la reproduction des armes. Mais ce contrôle fait, il ne va pas au delà. Sur la valeur artistique de l'œuvre de Ciaconius, il n'a pas d'opinion, pas plus que sur celle des vitraux. Nous serions heureux aujourd'hui de connaître les noms de ces artistes du XIIIe et du XIVe siècle, dont les œuvres ornaient la chapelle; on voudrait savoir quelque chose de leur talent de composition ou d'expression. Héméré se borne à indiquer le sujet qu'ils ont traité, non sans y répandre d'ailleurs quelque intérêt. Les registres des Prieurs nous apprennent que, lorsque l'église fut ouverte, la Société demanda que les vitraux de la chapelle fussent transportés dans l'église et placés parmi les verrières et les tableaux que la duchesse d'Aiguillon avait

chargé Lebrun de préparer. Ce vœu écarté, elle insista pour que l'indication des sujets au moins fût conservée et placée sous forme d'inscription en pleine lumière, — *in loco aperto atque patenti.* — J'imagine qu'Héméré eût souscrit à ces deux délibérations, et que, repoussé sur la première, il eût passionnément défendu la seconde. Les sujets étaient pour lui comme des pages illustrées de cette Sorbonne primitive dont il avait retracé l'histoire. C'est la seule chose à laquelle il attache quelque prix.

Son silence sur le style de la chapelle qu'il avait vu raser avec tant de regret, n'est pas moins caractéristique. A quelle architecture le monument se rattachait-il? Héméré n'a point le souci de s'en rendre compte. L'absence complète de bas-côtés donne lieu de croire qu'il appartenait au premier développement du style gothique. Cette conjecture est confirmée par les fragments — morceaux de colonnette, retombées de voûte, archivoltes de croisée, corbeaux de corniche extérieure — qui ont été retrouvés dans les fouilles de la nef et des caveaux de 1326. L'époque dont ils font partie apparaît plus claire encore, quand on les rapproche des morceaux de chapiteaux, marqués du style de la Renaissance, que nous avons recueillis dans les fouilles des chapelles latérales de 1604. Mais la sollicitude très circonscrite d'Héméré est encore moins éveillée peut-être sur ce point que sur les autres. Assurément on ne se douterait pas qu'il a vécu presque sous le même toit que Lemercier, qu'il a pu du moins se rencontrer avec l'architecte de Richelieu à la Bibliothèque dont il était le gardien, ou dans les assemblées de la Société devant qui durent être exposés les plans de l'église.

C'est donc aux terrains eux-mêmes, mis à jour par les démolitions, que notre curiosité pouvait demander quelques satisfactions nouvelles.

Les terrains aussi devaient malheureusement tromper notre espérance. Un des archéologues de la ville de Paris qui ont suivi avec le plus d'activité et de compétence les opérations de voirie auxquelles donna lieu le percement de la rue des Écoles, Théodore Vacquer, écrivait, en 1885, que les fouilles n'avaient pas rendu tout ce qu'il paraissait permis d'en attendre. De l'église de Saint-Benoit et de ses charniers, qui

occupaient au moyen âge la partie orientale de l'emplacement de la nouvelle Sorbonne, il ne restait que quelques fondations informes, — murs de clôture, puits de jardins, bâtiments d'exploitation rurale; — du sol du cloître on avait exhumé une dizaine de sarcophages en plâtre de l'époque mérovingienne et quelques squelettes humains reposant en pleine terre, parmi de petits vases à anses décorés au pinceau de flammèches rouges, vases funéraires appartenant à la céramique du XIIIe siècle. M. Vacquer expliquait cette indigence par deux causes : un incendie qui, à une époque reculée, avait ravagé la région, ainsi que l'attestaient des nappes de cendres et de blé brûlé, — et les bouleversements du sol sur lequel s'étaient succédé, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, les couches d'une population singulièrement changeante.

Les mêmes causes ne semblent pas avoir touché les terrains de la Sorbonne ; mais l'indigence est plus grande encore.

On ne peut guère douter cependant que des membres de la maison de Sorbonne aient été enterrés dans la chapelle de Robert. La défense qui fut renouvelée à la Société en 1637 de « s'ingérer à inhumation », prouve qu'elle s'en était plus d'une fois arrogé le privilège. Une pièce authentique, une sorte de testament manuscrit, qui existe à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, constate qu'un membre de la Société qui, par sa situation de famille et ses titres, « avait droit à de splendides funérailles », avait exprimé la volonté de reposer dans l'humble demeure où il avait vécu, « au milieu de ses frères, les pauvres théologiens de la Sorbonne », — *inter fratres suos, pauperes Sorbonæ theologos.* — Mais il est clair qu'avant que la basilique de Richelieu eût succédé à la modeste chapelle de Robert, tous les restes mortels qui pouvaient s'y trouver avaient dû, par les soins de la Société, être transportés en terre bénite.

La recherche des reliques d'art ne nous a pas mieux servi. Parmi beaucoup de débris sans valeur, quelques poteries et une pièce de monnaie en bronze : tel est tout le butin que nous avons tiré du sol consciencieusement retourné[1].

1. Puisque nous avons touché la question de l'art relativement à la vieille Sorbonne, nous sera-t-il permis de remarquer que le catalogue du Louvre indique

Les poteries offrent cet intérêt que les profondeurs diverses auxquelles elles ont été relevées correspondent exactement à la diversité des époques qu'elles représentent. Ainsi en ont jugé M. Raymond Kœchlin et M. Lemonnier. C'est aussi le sentiment de M. Sellier, l'inspecteur des fouilles archéologiques attaché au Musée Carnavalet. Un fragment de coupe, — de la couleur rouge propre à la poterie dite *samienne*, — aux rebords ornés d'une guirlande qui ne manque pas de grâce, est de l'époque gallo-romaine. Un petit vase en terre noire, de forme assez svelte, aux contours finement arrondis, marqué de points noirs, rappelle la période mérovingienne. Viennent ensuite, dans l'ordre des terrains où ils ont été trouvés, des vases à anse de volume différent, les uns portant à la panse une plaque de couleur épaisse, les autres rayonnés du haut en bas de petites flammes jaunes ou rouges, semblables à ceux qu'a recueillis M. Vacquer dans les déblaiements de la rue des Écoles. Quelques-unes de ces pièces, à voir certains défauts, soit de la matière, soit de la cuisson qui les a enfumés, pourraient bien n'être que des rebuts. Aucune n'enrichirait d'un spécimen original les collections.

Dans la pièce de monnaie, M. Collignon a reconnu un bronze de Marc-Aurèle, — moyen module, — analogue à ceux qui sont décrits dans les *Monnaies impériales* de Cohen. Au droit, la tête nue de Marc-Aurèle, avec la légende : *Aurelius Cæsar Antonini Augusti Pii filius* ; au revers, la Fortune debout, tournée à gauche, tenant d'une main un gouvernail et de l'autre relevant sa robe. En outre, sous les caractères un peu usés par le frottement, M. Collignon a retrouvé l'indication de la puissance tribunitienne et du consulat. D'où il conclut que la pièce peut être exactement datée de l'année 156 de notre ère. Comment se trouvait-elle sous le sol du chœur de la chapelle de Robert? Faut-il y chercher une relation avec le Palais des Thermes, construit et habité par Julien l'Apostat, son voisin? Le singulier hasard, que le seul souvenir retrouvé dans l'enceinte consacrée de la plus grande corpo-

inexactement le tableau n° 2 500, salle Ruysdael, et attribue à Gérard Terburg sous le titre vague d'*Assemblée d'ecclésiastiques*. C'est une séance des docteurs de Sorbonne réunis dans la grande salle des Actes en 1717, ainsi que nous l'avons indiqué dans *Nos Adieux à la Vieille Sordonne*, p, 113.

ration chrétienne du moyen âge soit une médaille de l'empereur philosophe !

Mais en nous distrayant de nos sévères recherches, ces petites trouvailles ne pouvaient nous en faire oublier l'objet : le passé de la vieille Sorbonne. L'étude des substructions de la chapelle, en nous ramenant aux documents originaux, nous y a fait trouver de nouvelles lumières.

L'auteur estimé de *l'Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, J. Caillet, remarque que « rien n'est plus confus que les dates relatives aux constructions de la Sorbonne ». Nous avons déjà réuni, sur ce point, dans nos *Adieux*, quelques éléments de certitude. Des textes nouveaux nous permettent de déterminer avec précision les deux dates capitales : la date de la fondation de Robert et celle de l'achèvement de l'œuvre de Richelieu. Ils nous apportent en même temps quelques renseignements intéressants sur les rapports de la Société avec le Cardinal.

La date de la fondation de Robert a été et est encore aujourd'hui controversée. Tout récemment, dans sa belle histoire de saint Louis, M. Ch.-V. Langlois la plaçait, — sans discussion, il est vrai, — en 1256. Les assertions varient d'un auteur à l'autre, parfois chez le même auteur. Dans leur diversité, elles embrassent une période de plus de vingt ans, 1242 à 1267, si bien que la conclusion la plus sage a pu paraître — nous l'avions nous-même proposée — d'adopter l'ensemble de ces assertions comme une indication des développements successifs de la maison. Toutefois, parmi ces données confuses, la date la plus plausible, semblait-il, la plus généralement reçue au moins, celle que nous avions engagé M. Nénot à accepter, tout en la considérant comme insuffisamment établie, était celle de 1253. Elle avait pour elle : 1° la charte donatrice de saint Louis, la première qui touche à la Sorbonne; 2° l'inscription qui existait encore au XVIIe siècle et qu'Héméré avait lue dans la cour, sur le mur de l'édifice de Robert : *Sanctus Ludovicus, Francorum Rex, fundator hujus domus anno 1253;* — Saint Louis, roi de France, fondateur de cette maison en 1253; — 3° la liste chronologique des Proviseurs de Sorbonne, qui place en 1253 le début du provisorat de Robert. Mais on objectait que cette liste n'avait été dressée qu'au XVe siècle, alors que la tradition

avait déjà eu le temps de prévaloir sur la vérité, que la donation de saint Louis avait pu s'ajouter à une œuvre déjà commencée, et non marquer le commencement même de l'œuvre, que l'inscription relevée sur le mur de l'édifice de Robert, *elogium*, suivant le mot d'Héméré, — témoignage en l'honneur du noble roi, — pouvait être, ainsi que l'observation en a été introduite par Héméré lui-même, le fait des *posteri collegiales*, des générations postérieures à l'événement, et qu'enfin, hommage mérité sans doute, elle n'était pas l'absolue garantie d'une date.

Voici ce que des témoignages formels autorisent aujourd'hui à répondre à ces objections. Héméré parle deux fois de la chapelle de la Sorbonne; la première, dans une sorte de préface générale de son histoire, avec une imprécision qu'il marque d'ailleurs : c'est environ quatre-vingts ans après la fondation de la Sorbonne que la chapelle fut érigée, — *octogentesimo prope anno*; — la seconde, dans le chapitre spécial à la chapelle, où il vise manifestement à l'exactitude scientifique et où il dit expressément : la soixante-treizième année de la fondation, *fundatæ domus anno septuagesimo et tertio*. Or en fouillant des manuscrits de la Société relatifs à d'autres objets, nous avons rencontré trois textes d'une irrécusable authenticité, simples, clairs et concordants. Perdus dans un nécrologe, parmi des règlements de discipline, dans une notice biographique, ils portent, l'un : *Necrologium domus ad diem 24 Maii : isto die fuit inchoata capella domus de Sorbona anno Domini 1326* ; — « Nécrologe de la Maison à la date du 24 mai : ce jour-là fut commencée la chapelle de la Maison, en l'an du Seigneur 1326 ; » — l'autre : *Anno 1326, die vicesima et quarta mensis Maii sacellum ædificari cœptum est* ; — « Le vingt-quatre du mois de mai 1326, on commença à bâtir la chapelle » ; le troisième : *Provisore Hannibaldo, sacellum quoque domus inchoatum, anno nempe 1326* ; — « C'est aussi sous le provisorat d'Hannibald que fut commencée la chapelle de la maison, c'est-à-dire, en 1326. » Ici, plus de données prêtant plus ou moins à la critique, plus d'inscription laudative suspecte : une simple indication d'almanach, pour ainsi dire, trois fois produite, dans des opuscules sans rapport les uns avec les autres et sous des formes diverses, une note

jetée en marge ou au bas d'un manuscrit, au passage, comme un renseignement dont on veut pour soi-même fixer le souvenir, et portant la même constatation et conduisant au même calcul. C'est dans la soixante-treizième année de la fondation qu'a été érigée la chapelle : la chapelle étant de 1326, la fondation est de 1253. Il semble que le débat soit clos.

La date de l'achèvement de l'œuvre de Richelieu n'a pas donné lieu aux mêmes discussions. Ce qui s'explique, chacun la fixant à son gré. Quelques-uns la reculent jusqu'à la fin du premier procès engagé par la Société contre la duchesse d'Aiguillon, héritière du cardinal, c'est-à-dire en 1670. D'autres la reportent à l'issue du second (1689), et considèrent même que l'église ne fut vraiment terminée qu'en 1694 après que le mausolée de Girardon eut été installé. D'autres enfin adoptent 1650, 1655, 1659, arbitrairement, sans appuyer l'allégation d'aucune preuve. Jaillot donne 1653, en malmenant fort ceux de ses prédécesseurs qui indiquent une date différente, et en invoquant, méprise singulière, « l'inscription qu'on lit au portail de la cour », — laquelle porte 1652. — Cette inscription elle-même ne peut se passer d'interprétation. Le texte en fut arrêté par une délibération de la Société, en 1644. Si l'assemblée choisit la date de 1642, année de la mort du Cardinal, c'est sans doute dans la pensée de lui assurer l'honneur de l'entreprise, en en faisant comme un des derniers actes de sa vie. En réalité, 1642 ne correspond ni au commencement ni à l'achèvement des travaux.

C'est la prise de possession de la bibliothèque et de l'église qui marque le terme de l'œuvre de Richelieu. De ce jour-là seulement, les docteurs durent se sentir chez eux : ils avaient retrouvé les organes réguliers de leur vie de travail et de prière.

Le projet de l'édification de l'église était arrêté en 1633. Le 7 avril, une députation était nommée en assemblée générale pour aller remercier le Cardinal et aussi le Roi, qui avait accordé à la Société, sur la demande de Richelieu, une subvention de douze mille livres. Le 3 novembre 1634, le marché était passé pour la maçonnerie, la charpente, la couverture, la serrurerie et la vitrerie. Le 15 mai 1635, le cardinal

posait en personne la première pierre[1]. Et, à partir de ce moment, il suivait les travaux comme il avait suivi ceux de la Sorbonne elle-même, avec une ardeur fiévreuse. Un an avant son décès (22 septembre 1641), il écrivait à M. de Noyers, un de ses hommes d'affaires : « Vous m'avez faict très grand plaisir de faire travailler en Sorbonne aux dépens de M. Thiriot (un entrepreneur récalcitrant). Je suis aussi très ayse que vous fassiez abattre les maisons qui empeschent la veue de l'Eglise. » Mais, le jour de sa mort, on était encore loin de compte. Tout au plus le gros œuvre de l'église était-il achevé. Les registres des Prieurs sont ici la meilleure source d'informations et une source sûre. Or, dès le 24 décembre 1642, moins de vingt jours après le décès, nous y voyons qu'une délégation est envoyée à la duchesse pour la supplier d'accélérer les travaux selon la volonté exprimée par son oncle. « Mon intention, avait dit le cardinal dans son testament, est que les exécuteurs de ma volonté aient le maniement durant trois ans... des deux tiers du revenu de tout mon bien, pour estre lesdits employés... à la dépense des bâtiments que j'ai ordonné estre faits, à savoir l'église de la Sorbonne, ornements et ameublement d'icelle. » Nouvelles suppliques en 1643 (14 juillet, 3 et 30 octobre): il s'agit alors particulièrement de la construction du grand autel. En 1644 (14 août et 4 octobre), le ton devient plus pressant : que la duchesse s'exécute ou l'on engage le procès; — *secus cum ea lite agendum.* — Dans l'assemblée tenue la veille de Noël de la même année, on arrête, sans indiquer aucune date, il est vrai, le texte de l'inscription à placer sur le frontispice de la place et sur celui du péristyle de la cour : c'est encore une façon de témoigner le désir d'en finir. Mais, au commencement de 1646, la place est toujours obstruée par les vieilles bâtisses dont le cardinal avait espéré voir la

1. Une médaille fut déposée dans les fondements; elle portait, sur la face, l'image du cardinal; sur le revers, la devise : *Non est oblitus clamorem pauperum;* sur le croissant : *Armandus Joannes, Cardinal.* — *Anno Dom. 1635.* La tradition est qu'un exemplaire en bronze de cette médaille fut donné à l'église Sainte-Geneviève, où elle demeura jusqu'à la Révolution. Elle disparut à cette époque et nous n'avons pu en retrouver la trace. L'original devait être en or, comme celui de la médaille de fondation du Val-de-Grâce. (Voir Claude de Molinet, *Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.* Paris in-f°, 1692).

démolition, et la maison, ouverte du côté de la rue des Poirées, est exposée aux malfaiteurs : une nuit, on a pénétré dans la chapelle et on a volé les ornements du culte, estimés plus de six mille francs.

Une transaction intervient le 29 mai 1646. La duchesse s'engage à « parfaire incessamment l'église — le pavé de marbre, les vitres, tables et retables, ainsi que le perron de la cour intérieure, et à achever de descombrer et de desmolir l'ancienne chapelle »; — « en retour de quoi, et moyennant la somme de 200 000 livres tournois, plus une maison assise rue des Mathurins que ladite duchesse met à leur disposition, Messieurs de Sorbonne pourvoiront aux autres travaux ». Mais la transaction demeure lettre morte. On menace alors décidément de s'adresser au chancelier, au roi. La duchesse continue de fermer l'oreille : elle n'a point d'argent et elle propose à la Société (1er et 23 mars 1647) de lui céder des maisons situées auprès du Palais-Royal; ce que la Société, très avisée dans ses intérêts, se garde bien d'accepter, le revenu de ces maisons n'étant rien moins qu'assuré. Faute de mieux, on se rabat à faire faire les stalles. Mais même sur ce détail, la duchesse chicane, se défend : elle commande les stalles en bois, et la Maison veut du marbre, la seule matière qui convienne à la dignité du monument. Fatigué de protester, on essaye de la séduction — *si vel hac ratione possint eam tamdiù cunctantem ad sacellum nostrum perficiendum impellere* (20 février 1647) : — la Société, bien que fort réduite dans ses ressources, se résout à acheter rue Saint-Jacques une maison portant pour enseigne l'image de saint Louis, « par respect pour la mémoire de son premier bienfaiteur » : l'héritière du cardinal de Richelieu ne se laissera-t-elle pas toucher, pour la gloire de son oncle, par l'exemple d'un tel sacrifice? Pas plus que les autres, le moyen ne réussit, et les atermoiements se prolongent.

Cependant les travaux de la bibliothèque avançaient. Ce devait être le salut de l'église. Michel Le Masle avait fait don à la Société de tous ses livres, plus une rente annuelle destinée à tenir à jour les collections. Il avait bien fallu mettre en sûreté ces richesses. Le 25 octobre 1647, les peintures du grand vaisseau étaient achevées; moins d'un an après, le 3 oc-

tobre 1648, on déclarait le bâtiment de la bibliothèque en état, et une commission était nommée pour préparer le nouveau règlement. Trois mois auparavant, bénéficiant du même élan d'activité, l'église avait été livrée. Le 15 juillet 1648, après la bénédiction donnée par le vicaire général de l'archevêché, l'abbé Talon, l'office divin y était célébré. Une note spéciale le constatait au registre des Prieurs, à la suite du procès-verbal de l'assemblée tenue le même jour. S'il faut s'en rapporter à une délibération antérieure, il n'aurait pas été impossible « d'en finir, dès le 8 avril ». Quoi qu'il en soit, on est en droit d'affirmer qu'en 1648, l'édifice de Richelieu, — l'église représentant la dernière partie à construire, — était terminé. 1648 nous paraît, comme 1253, une date désormais indiscutable.

Ce n'est pas sans émotion que, le jour où furent découverts les caveaux de la chapelle, je suis descendu dans celui du milieu, celui où avaient reposé, comme nous le verrons, les restes de Richelieu. Le soir, après le départ des ouvriers, je voulus y retourner : tant de grands souvenirs avaient été enfermés dans cette humble fosse! Je cherchai dès le lendemain dans les registres des Prieurs les sentiments qu'avait dû y laisser la mort du Cardinal. Les registres n'en disent pas un mot. Le document le plus rapproché de l'événement que nous ayons trouvé dans les papiers de la maison, est le compte rendu des funérailles fait par Godefroy Hermant, témoin grave, d'une sincérité passionnée, mais incontestable, un ami de Pascal et du président de Lamoignon. La description qu'il a laissée dans ses Mémoires inédits, froide, triste, hostile, n'insiste que sur les incidents fâcheux : l'absence de pompe ecclésiastique et notamment de porte-croix, les harangues grossières et sans esprit qui se succèdent, les orateurs qu'on n'entend point ou qui, étouffés par la foule, tombent en pâmoison. Et en guise de conclusion, après s'être incliné comme malgré lui devant la grandeur du personnage, il ajoute : « La joie universelle de sa mort fut une marque publique de la haine que son ministère avait causée dans l'esprit des peuples... Jamais il n'y eust tant de satires sanglantes... On employa toutes les langues pour déshonorer sa mémoire... Pendant cette liberté générale que tout

le monde se donnait de lui insulter, les Théologiens qu'il avait poussés à bout demeurèrent dans un grand silence, et, au lieu de s'emporter en invectives, ils se contentèrent d'adorer les saints jugements de Dieu qui renverse en un moment les desseins des hommes les plus puissants et les plus superbes, brûlant les verges dont il s'est servi pour exercer la patience de ses serviteurs. »

Telle est l'oraison funèbre écrite presque au lendemaiu du décès, par un membre de la maison de Sorbonne, reçu de la Société le 30 octobre 1642, six semaines avant la mort de Richelieu, et élu Prieur par ses collègues quatre ans après, en 1646.

La Société n'avait jamais vu qu'avec une tristesse profonde la transformation de la maison. Elle s'en est plainte trop souvent, elle appuyait ses plaintes de raisons trop sérieuses pour qu'il soit possible d'en méconnaître la sincérité. Ce n'était pas une façon de se faire valoir ; c'était l'expression d'un attachement vrai à sa pauvreté d'origine et des craintes que lui inspiraient les splendeurs dont on la menaçait. Les vitraux qu'Héméré se plaisait à décrire avaient été les dons successifs d'amis généreux, — les derniers près de deux cents ans après l'édification de la chapelle ; — et « messieurs de Sorbonne » ne se voyaient obligés que d'en assurer la conservation dans les limites de leurs ressources. Ce luxe, qui tout d'un coup, était mis à leur charge, les effrayait.

Troublés dans leurs intérêts, ils étaient plus encore peut-être froissés dans leur dignité. La hauteur avec laquelle le Cardinal en usait avec eux, les avait toujours révoltés. Le doyen de la faculté de Théologie, Filesac, dans la harangue qu'il prononçait en 1629, était bien mal inspiré quand, dans une sorte de prosopée, s'adressant au Cardinal, il disait devant eux : « Oui, la Sorbonne est ton œuvre. C'est toi qui, en dehors de nous, sans que nous ayons jamais été consultés, c'est toi qui as conçu, préparé, exécuté ton projet... *Sponte ac nobis quidem insciis, de Sorbona exstruenda apud te cogitasti, statuisti, cavisti...* » C'était précisément ce dont ils avaient souffert. Richelieu imposait ses bienfaits. Dans un traité de théologie, dont la seconde édition paraissait en 1643, le même Godefroy Hermant protestait « que leurs vieilles masures leur

étaient plus précieuses que l'éclat qu'on leur proposait, et les vestiges de Robert de Sorbon plus agréables que les desseins magnifiques dont voulait les obliger le grand cardinal ». Ils cédèrent toutefois, dit-il, « à une autorité invincible ». Mais cette autorité leur fut toujours insupportable. Ils s'en vengeaient en enregistrant les abus de pouvoir du Cardinal, en raillant ses petitesses et ses défaillances. Ils ne lui pardonnèrent jamais d'avoir fait substituer, dans la grande salle, son portrait à l'image du Christ. Ils se plaisaient à répandre, en 1638, au temps de sa plus grande puissance, qu'après qu'ils eurent refusé à son neveu, l'abbé de La Motte-Houdancourt, le premier lieu dans la séance contre l'abbé de Retz, « il avait, par représailles, pendant plusieurs années, suspendu les bâtiments de la Sorbonne ». Aubery, l'historien officiel de Richelieu, veut en douter. « Il y en a, écrit-il, qui asseurent qu'avoir reçu quelques mécontentements de messieurs de Sorbonne qui ne luy rendaient pas à son gré toute la recognaissance qu'il lui debvaient... tournant ses inclinations et ses pensées ailleurs, il avoit faict entre autre projets celui de l'entretien de vingt gentilhommes à l'Académie. » Les théologiens, « sans s'emporter ni invectiver », comme dit Godefroy Harnaud, ne mettaient pas tant de façons à découvrir leurs sentiments. Ce sont eux qui nous apprennent « que le Cardinal avait quelquefois de si grands remords de conscience et de si effroyables appréhensions d'être damné que, pour apaiser cette cruelle inquiétude, il était obligé de faire appeler monseigneur Lescot, un des docteurs de la maison, et que, comme cela troublait son repos, il finit par exiger de lui un écrit par lequel il l'assurât de son salut..., et qu'il portait toujours avec lui. »

Je ne sais si leur silence n'est pas plus significatif encore que la révélation de ces faiblesses. Il n'est point de membre de la Société qui tienne moins de place que le Cardinal dans les registres des Prieurs. Il y est rappelé qu'en 1607 il fut reçu hôte et associé par mesure exceptionnelle, en raison de sa dignité ecclésiastique : — il était alors évêque de Luçon. — Il y est pris note également de sa promotion au provisorat (4 septembre 1622). Lorsqu'il devient premier ministre, les registres se taisent. Que, l'événement n'ayant

point trait directement à la vie intérieure de la maison, la règle fût de n'en rien dire, cela s'explique. Mais sur la fondation de la première pierre de la grande salle, en 1627, sur la fondation de la première pierre de l'église en 1635, sur la maladie du tout-puissant protecteur, sur sa mort, le silence est le même, les registres sont absolument muets. Il y avait eu, à la Sorbonne, un service solennel après celui que le Roi avait fait célébrer à Notre-Dame : nous le savons par Aubery, point par eux. Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis que les restes du Cardinal avaient été mis en dépôt dans la chapelle, quand son nom reparaît pour la première fois aux bulletins des actes. Dans une délibération spéciale, on décide que, « tout le temps que le corps du très éminent duc demeurera dans la chapelle, chaque jour deux messes avec *De profundis* seront dites au grand autel par deux membres de la Société » (21 février 1643). Mais la délibération lui refuse avec intention une place à part : la prière des morts sera dite en même temps pour Robert, le fondateur de la maison et pour tous les autres trépassés de la Société. Enfin, accusant encore plus nettement cette froideur réfléchie, l'assemblée ajoutait que, dans les grâces de la fin du repas, le nom de Richelieu serait rappelé avec celui de Robert : c'est à Robert qu'appartient le premier hommage de ce souvenir quotidien ; le Cardinal n'y est qu'associé.

Les messes quotidiennes ordonnées pendant le séjour du corps à la chapelle ne furent pas maintenues après sa translation dans l'église. Dans son testament, le Cardinal demandait à être enterré dans l'église, sans prescrire aucune prière, aucun office ; il s'en remettait « à la piété et gratitude des Sieurs de Sorbonne ». Les Sieurs de Sorbonne résolurent que « pour chacun an, il serait fait et célébré un service complet et solennel au jour du décès » ; un peu plus tard, on disposa que, ce même jour, la grande porte de l'église sur la place de la Sorbonne resterait ouverte, « comme le jour de la Sainte-Ursule, en signe de solennité ». Ce fut tout. L'héritière du Cardinal n'exigea pas davantage. Les Sieurs de Sorbonne ne crurent devoir rien de plus.

GRÉARD

(La fin prochainement.)

LES
JEUX DE LA PRÉFECTURE

A EUGÈNE VERNON,
qui a écrit *la Demeure enchantée.*

> Rien ne sert de changer le nom des nécessités publiques. Et il n'y a que les imbéciles ou les ambitieux pour faire des révolutions.
>
> *Monsieur Bergeret.*

I

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

François Baridel trouva Paris brûlé de soleil, malgré l'effort multiplié des arroseurs. Pendant qu'une voiture l'amenait place Beauvau, il relut le brouillon de la lettre qu'il avait adressée à Georges Brière, le chef de cabinet du nouveau ministre :

« Enfin, voyez, mon cher aîné, ce que vous pouvez faire pour moi, si vous pouvez me caser quelque part, soit par votre oncle Brière, soit par votre charmante sœur, dont le mari dirige avec une autorité si grande le département des colonies. »

Et Georges Brière, dont l'oncle avait été appelé au ministère de l'intérieur par Méline, alors président du conseil, lui avait répondu : « Mon cher ami, vous savez combien nous sommes accablés de demandes. La vôtre n'est pas des moins légitimes. Soyez assuré que j'y songerai sérieusement. Comme vous êtes heureux de vivre à Florent-sur-Marne et tranquille ! »

Appelé par une dépêche officielle de Georges Brière, un jour d'été, Baridel avait pris le train pour Paris.

Lorsqu'il franchit la grille du ministère, le cœur lui battit, comme dans son enfance, quand le proviseur l'appelait dans un cabinet tendu de papier vert. La petite cour était déserte. Des moineaux piaillaient dans les arbres.

Causant avec les huissiers, trois journalistes s'informaient des dernières nouvelles. Dans le salon d'attente, sous une République de plâtre, des gens en moiteur et presque tous décorés lisaient les journaux, ou griffonnaient leurs noms sur des papiers à en-tête. Baridel fit passer sa carte et marcha de long en large pendant une heure et quart.

Un tableau l'arrêta un moment. Il lut : « Le Ministre de l'Intérieur reçoit le lundi, de dix heures à midi, MM. les Députés et Sénateurs; le mardi... » Baridel regarda, non sans attention, ce modeste accessoire, assuré d'une permanence interdite aux ministres eux-mêmes, et parcourut un second tableau : « Messieurs les Préfets de passage à Paris... »

On l'appelait.

Il suivit un couloir obscur où de jeunes élégants se partageaient entre eux des cartes de pesage. Il devina des attachés au cabinet et remarqua deux ou trois jolies cravates.

Georges Brière le reçut dans un immense bureau décoré de tapisseries, de peintures, et trop magnifiquement chargé d'ors. Près de la cheminée massive, devant les glaces dressées de la cimaise aux lambris, Brière, dans une redingote noire, figurait assez bien l'âme moderne, héritière d'un passé fastueux. L'ivoire des sonneries, le nickel et l'acajou des téléphones corrigeaient l'apparence noble du salon. Baridel, en les voyant, sentit décroître son émotion.

Avec un sourire insignifiant et continu, Brière offrit des cigarettes et raviva quelques souvenirs de Florent-sur-Marne, où Baridel l'avait connu sous-préfet. « L'oncle Septime est toujours conseiller municipal? Eh bien, tant mieux! Madame Grizey, toujours jolie?... »

Protecteur avec élégance, il discuta le dernier livre de Paul Adam, cita ces vers de Moréas :

L'injustice, la mort ne dépitent les sages ;
Aux yeux de la raison, le mal le plus amer
N'est qu'une faible brise à travers les cordages
De la nef balancée au milieu de la mer...

Intermittente, la chanson d'un jet d'eau se balançait devant la fenêtre ouverte sur les jardins intérieurs.

Brière aborda l'objet de sa dépêche :

— Voici, mon cher !...

Il souffla un fil de fumée bleue, relut la lettre où Baridel lui demandait un poste de début, et reprit avec méthode :

— En arrivant ici, nous avons été obligés à des exécutions. Barthou n'avait pas osé les faire. Bourgeois avait toléré jusqu'à la faiblesse des fonctionnaires insuffisants, et d'ailleurs compromis. Mon oncle avait naturellement quelques protégés à établir : un mouvement s'imposait. Nous l'avons remis, pour le faire sans interpellation, à l'époque des vacances parlementaires.

De l'ongle, il abattit la cendre de sa cigarette.

— Mon Dieu ! nous avons sabré les préfets qui ont servi le précédent ministère avec trop peu d'adresse... Et j'ai fait nommer à Rocroy un de mes compatriotes : Grandsire, depuis cinq ans chef de cabinet de Langrune, le préfet de Rhône-et-Loire... Grandsire est un garçon charmant, dévoué aux principes, et déjà fort habile. Nous l'envoyons faire une élection contre un radical... Bien que peu combattif, Langrune est un homme à nous. Préfet de vieille roche, très agréable.

Il y eut un silence. Baridel avait laissé mourir sa cigarette. Brière en alluma une, lui passa du feu. Le jet d'eau se brisa en éclats frais, tomba dans la vasque pleine, rejaillit.

— Voyons, — reprit Brière avec une décision affectueuse, que hâtait l'approche du déjeuner, — accepteriez-vous d'être chef du cabinet de Langrune ?... Ce sont des fonctions faciles. Je m'en acquittais à Toulouse. J'avais à donner dix signatures, et je fermais quelques lettres. Vous aurez dans les trois mille et logé... Châteauneuf est un joli poste, à une demi-journée de Paris. Vous avez des tirés splendides, un département ami de la République, doucement réactionnaire, rallié. Un conseil général plein d'élégances : le marquis de Retz, les deux comtes de Turly... Acceptez-vous ? Je téléphone à Langrune !... Tout à fait ce qu'il vous faut. Et rien à faire !... Allô !..

Il prit les récepteurs, se pencha :

— Allô !... Oui !... Châteauneuf, préfecture, pour l'intérieur, cabinet !

Il quitta sa cigarette. Baridel regarda monter vers le plafond le fil onduleux de la fumée.

— Allô!... Le préfet... Ah! c'est vous, Langrune!... Très bien, merci!... Oui!... Oui!... Oui!... Voilà l'affaire!

Il expliqua.

— Il peut se présenter chez vous mardi... C'est un garçon charmant, dévoué aux principes. Je le crois même habile pour son âge... Toute confiance... Républicain?... J'en suis sûr! Très!

Inquiet, il chuchota vers Baridel :

— Car vous l'êtes, bien entendu?

— Ah! fermement! — acquiesça Baridel.

Brière se pencha de nouveau:

— Bon!... Oui! Nous recauserons des élections... Mais oui, mon oncle est très bien disposé pour vous!... Adieu!

Il se rassit, un peu rouge. Mécanique, un huissier remit une carte. Baridel se leva.

— Mon cher, — conclut Brière, — c'est une affaire entendue! Langrune compte sur vous mardi!... Je n'ai pas de conseil à vous donner. Vous gagnerez facilement votre futur chef. Sachez dissiper la défiance professionnelle qu'il aura de vous aux premiers jours.

Ils se serraient les mains dans la porte.

— Prévenez-moi, si vous êtes agréé ; je serai très heureux de l'apprendre.

— Est-ce que vous croyez?...

— Langrune vous accepte, sans doute ; mais votre nomination ne peut résulter que d'un arrêté préfectoral.

Baridel balbutia des remerciements pour l'intérêt, la bienveillance...

— N'est-ce pas? — fit poliment Brière, — prévenez-moi... Si ça ne marche pas, un hasard, un rien, l'imprévu!... J'ai sept ou huit cents demandes... Et je penserais à vous pour autre chose... Adieu!

Baridel s'effaça devant le préfet de la Saône-Inférieure, hélé par un huissier dédaigneux. Il retrouva le calme lumineux de la petite cour. Devant l'Élysée, avec une oscillation de pendule, un petit soldat armé, sanglé, bouclé, arpentait le trottoir torride. Au bout de l'avenue Marigny, les Champs-

Élysées offraient leur ombre transparente. Des drapeaux flottaient sur le Théâtre de Guignol. De rares voitures descendaient l'avenue peuplée des seuls arroseurs.

Baridel déjeuna et, par les quais baignés de chaude mélancolie, gagna lentement le boulevard Saint-Michel. Songeant à terminer amoureusement sa journée, il imagina une figure pâle, des yeux sombres, une bouche minuscule et rouge. Dans une petite boutique, il se commanda des cartes imprimées, les voulut aussitôt. Il en écrivit le texte avec soin, choisit des caractères élégants, mais pleins. Il relut à l'employé deux ou trois fois :

— « François Baridel »... un bon espace... « Chef de cabinet du Préfet de Rhône-et-Loire ».

Pour les attendre, il s'installa dans un café qui touchait un bureau d'omnibus.

Les lourdes voitures arrivaient de partout, se croisaient, échangeaient des voyageurs. Les tramways glissaient presque sans bruit. Des gens se faisaient des adieux. Un contrôleur en casquette marine recueillait les correspondances. Baridel eut des illusions de port de mer. On lui servit de la bière chaude.

Un cocher apoplectique, assis auprès de lui, mangeait des cerises. Il soufflait les noyaux en gonflant ses joues luisantes. Un chien mouillé, revenu de la Seine, s'ébroua devant eux.

« Maintenant, — pensait Baridel, le nez dans la mousse de son bock, — la grosse affaire, c'est l'avancement. »

II

LA PRÉFECTURE

A la gare de Lyon, Baridel prit le rapide d'une heure et dormit jusqu'à Châteauneuf.

Là, il choisit la moins délabrée des deux voitures qui se trouvaient à la gare et se fit conduire « à la préfecture ». — Le cocher le reprit avec déférence : « A l'hôtel de la préfecture ! »

La voiture suivit un boulevard blanc de poussière où des toiles rayées étaient tendues sur les terrasses de cafés déserts. Rue des Feuillantines, on croisa un bicycliste, deux vieilles femmes, plusieurs chats, et un prêtre qui s'abritait du soleil sous une ombrelle verte.

Au bout d'une rue, Baridel entrevit comme une grève : une place ardente, terminée par une grande bâtisse de pierre d'un Louis XIV approximatif. L'horizon se referma, se rouvrit autour de la cathédrale et se referma de nouveau.

Cahotée, la voiture fit le tour d'un square de platanes et de gazons râpés, rentra dans le couloir frais d'une rue. Un ruisseau laiteux fut franchi sur un pont de bois. Enfin Baridel vit apparaître une grille blanche, deux pavillons Louis XIII, un drapeau morne, des lettres d'or. Il lut : « Hôtel de la Préfecture. »

La façade de briques roses s'ouvrait par une haute voûte sur le large décor d'un parc. Baridel entrevit des pelouses herbeuses, fleuries de corbeilles et traversées d'allées claires.

Au moment où il descendait de voiture, une charrette anglaise passa, cirée, nickelée, luisante, attelée d'un petit cheval pie aux harnais de cuir fauve. Une jeune femme très blonde, habillée de piqué blanc, gantée de Suède blanc, chaussée de daim blanc, conduisait à ravir. Baridel aperçut des yeux clairs, une bouche spirituelle, et salua.

Par un grand escalier sonore, il parvint à la salle des huissiers. Deux en veste de coutil jouaient à la manille. Le troisième, une sorte de grand sous-officier, lisait *l'Autorité*. Baridel entendit compter tour à tour :

— Trente-deux !

— Trois !

— Quatre !

— Cinq !

— Je m'y tiens !

— Je joue ! Cœur !

— *Amant alterna Camœnæ !* murmura-t-il machinalement.

Et il se fit annoncer au préfet. La chaleur lui suggérait Virgile. Il se représenta les moissons, les hommes courbés sur les gerbes et Thestyllis apportant des fontaines l'eau miellée, le pain et l'ail.

L'huissier-chef désigna deux fauteuils de drap bleu qui tirait sur le jaune, enfila un couloir, disparut, fit claquer des portes sans nombre et dont le bruit même s'évanouit.

Par la fenêtre, Baridel découvrit un petit décor de village, quelques toits de chaume et des arbres. La ville se révélait au loin par des cheminées d'usines et le chevet lourd de la cathédrale.

L'huissier revint, le précéda. Le vent, sur leur passage, entr'ouvrit une porte. Baridel vit un homme jeune, en manches de chemise, qui, dans un bureau, faisait des haltères. La porte fut brusquement fermée.

— C'est M. le secrétaire général, — dit l'huissier sans surprise. — Si monsieur veut entrer chez M. le Préfet...

Langrune n'était pas encore là. Ce fut une splendeur qui éblouit Baridel : aux murs tendus d'un papier sang de bœuf, des fleurs de lis d'or alternaient en quinconce avec le monogramme républicain, aussi en or. Baridel y découvrit le symbole de la conciliation administrative. Devant la glace, un Démosthène en tunique plissée dominait une pendule. Ses doigts, estropiés par les déménagements, soutenaient un rouleau où se lisait l'exorde du *Discours pour la Couronne* : « Je commencerai, ô Athéniens, par implorer les dieux... »

Les présidents de la République ornaient d'images officielles et diverses les quatre murs de la pièce : Grévy en pied et souriant, Carnot funèbre et froid, Casimir-Perier têtu sans grâce, et M. Faure satisfait du monocle inscrit dans le grand cordon.

Derrière les glaces de la bibliothèque, les volumes du Dalloz avaient l'apparence d'une maçonnerie inébranlable. Sur le fronton, une République bourrue fixait de ses yeux blancs la médiocrité du meuble administratif.

Langrune entra, en balançant les épaules. D'un signe important et ridicule, il invita Baridel à s'asseoir. Le préfet de Rhône-et-Loire était un homme réjoui, sec et basané. Baridel conclut de sa vanité affable et soucieuse de compliments à son bon cœur.

Langrune offrit des cigarettes dans un étui d'or poli, où étaient incrustés des cabochons de saphir.

— Il me fut donné — dit-il avec un sourire religieux —

par le petit roi d'Espagne, lors de sa visite à Saint-Jean-de-Luz... Il était à Saint-Sébastien avec la Régente, quand j'eus la chance d'escamoter un incident de frontière assez désagréable : deux carabiniers avaient pris un pêcheur basque pour un contrebandier espagnol, et l'avaient tué. J'étais à Saint-Jean-de-Luz pour cette affaire, quand le roi y vint avec son yacht. Il me fit porter cet étui. C'est de l'or massif et les trois cabochons sont fort beaux. La semaine suivante, je reçus la croix d'Isabelle...

La conversation prit une allure plus familière. Langrune se renseignait sur son collaborateur, et Baridel se prêtait à toutes les questions. Le préfet avoua des distinctions universitaires et même un grand prix de mathématiques au concours général des départements.

— J'esquissai, — dit-il, non sans modestie, — une théorie nouvelle des asymptotes imaginaires. (Il se leva.) J'ai reçu avec mes livres une médaille en argent de grand module. Je dois l'avoir... à moins que... Je vais vous la chercher.

Il s'éloigna vers ses appartements.

Baridel, ennuyé que rien de définitif ne fût résolu, considéra le parc où tournait une rivière lente. De grands arbres jaillissaient des pelouses. Le soleil miroitait aux vitres des serres. Un rideau de trembles fermait la perspective.

Le préfet revint chargé d'objets divers et de cartons. Il montra d'abord sa médaille, l'essuya de la manche après l'avoir ternie de son haleine. Puis il fit admirer à Baridel un couteau de chasse que lui avait donné le grand-duc Alexis. La lame en était damasquinée d'or ; la poignée d'ivoire et d'argent portait deux gros rubis.

— J'étais préfet de la Corse, — dit Langrune, — quand le grand-duc y voulut chasser les merles. Je le suivis deux jours dans les petits bois de chênes-lièges et d'arbousiers. Il m'invita à dîner et me fit ce présent. C'est une pure merveille... Pour la Pâque russe, l'Altesse m'envoya le brevet de Sainte-Anne : commandeur... Jolie cravate, comme vous verrez, pourpre à deux lisérés jaunes.

La causerie traîna encore, approcha de la nomination de Baridel, l'effleura, et s'en éloigna de nouveau. Langrune poursuivit, en regardant le ciel avec des yeux souriants :

— Préfet du Puy-de-Dôme, j'allai saluer le prince de Saxe-Weimar, qui faisait une cure thermale à Royat. Il me remit le Faucon-Blanc... Vous dirai-je que l'Exposition de 1889 m'a valu le Nicham-Iftikar de 2e classe? Enfin un de mes neveux, résident au Bénin, m'a fait envoyer l'Étoile-Noire... Mais ce n'est pas sérieux.

Il éclata de rire, et, détaché de tant de futilités, ajouta :

— Moi! tout ça m'est égal! (Il souffla dans le vide, dédaigneux.) Les rubans, les croix, les plaques!... Je porte la Légion d'honneur et l'Instruction publique, voilà tout!... Je ne mets la ferblanterie que sur mon uniforme. Et encore, c'est pour le prestige de la République!...

Baridel l'approuva d'un sourire, mais fut loin de le croire.

— Aimez-vous l'aquarelle? — demanda soudain Langrune. — Je ne la réussis pas trop mal... Voici les dernières. J'en lavais une quand vous êtes venu... Je les classe par mois. Tenez, voici juillet... j'en ai quarante-deux.

— Quarante-deux! — répéta Baridel sans enthousiasme.

— Je n'y travaille qu'après déjeuner! — fit observer Langrune. — Le matin, j'ai ma toilette, le courrier... A cinq heures, je vais au cercle.

Il renoua les cartons, demanda des nouvelles de Georges Brière. Baridel en donna, rappela au préfet ses amitiés politiques.

— Méline me tutoie depuis douze ans, — commença Langrune. — C'est un homme charmant! Il m'a déjà écrit plusieurs fois depuis qu'il est président du conseil... Un jour que je chassais avec lui, auprès de Remiremont... Je dois avouer que j'ai un coup de fusil d'une justesse et d'une rapidité rares...

Baridel s'absenta en pensée, complètement. Une voiture légère roulait sur les pavés de la cour d'honneur. Le préfet le tira de son rêve :

— Je vais au cercle!... Mon cher ami, c'est entendu... Je n'ai qu'un mot d'ordre à vous donner. Le département est tranquille, les bureaux sont bien organisés. Surtout, pas d'affaires!... Si l'on vient vous voir... demandes, recommandations... ni promesses, ni faits! Des espoirs! Toujours des espoirs... Mais pas d'affaires, jamais d'affaires! Je signe à quatre heures, tous les jours!... Adieu, je vais faire mon whist.

Baridel sortit, s'égara dans les bureaux.

La torpeur silencieuse de l'été entrait par les fenêtres. Sans gilet ni veste, les employés sommeillaient. L'un d'eux, au moyen d'une petite machine nickelée, faisait d'un écheveau de tabac des cigarettes sans nombre. Un autre sculptait le couvercle d'un plumier. D'autres jouaient aux cartes, à voix basse.

Un seul écrivait. Au papier bleu, Baridel devina la copie de rôles pour quelque huissier.

Dans la cour d'honneur, un expéditionnaire, contre une fontaine jaillissante, diluait du coco dans une bouteille en grès.

Au-dessus de la grille, « Hôtel de la Préfecture » brûlait en lettres d'or.

Baridel repartit pour Paris. Il ne devait prendre son service qu'aux premiers jours de la semaine suivante.

III

LA SOCIÉTÉ

Baridel habitait Châteauneuf depuis trois jours, lorsque le samedi soir, devant le train qui allait à Paris, il fit la rencontre de Michel Berny. Tous deux s'abordèrent avec la gêne propre aux amitiés de jeunesse que le hasard seul renouvelle. Dans le wagon, sur un mode exclamatif et alterné, ils rappelèrent leurs impressions de l'École coloniale, où ils avaient passé ensemble trois années.

— Ce que j'en ai retenu de plus utile, dit Michel Berny, c'est... avec quelques principes d'équitation, de vagues connaissances sur l'eau-de-vie de tamarins et le cidre d'ananas.

— En avons-nous appris pourtant, à cette merveilleuse École!

— Des examens tous les mois!... Colonisation! Hygiène! Topographie! Comptabilité! Construction! Ethnographie!

— Les Mandingues, — récita Baridel, — qu'il faut distinguer des Ouolofs, Peuhls ou Poulbés, sont nettement dolichocéphales...

— Culture! Mise en valeur! Systèmes Wakefield, Gladstone! Van den Bosch!

— Course des bananes! Pseudo-essence de roses!

— Opiums de Bénarès, de Patnah, du Yun-nan!

— Préparation du chandô! Tabac de Delhi!

— Huile de palme! Hava! Tripang! Cannes à sucre! Sorgho!

— Toutes les langues: l'espagnole, l'allemande, l'anglaise, la batave, la cambodgienne!...

— L'annamite et la chinoise!...

— Et que fais-tu, si loin des colonies où tendaient nos efforts?

— Rien! J'ai droit à une place, il n'y en a pas de vacante: j'ai accroché mon diplôme dans ma chambre. En attendant de partir pour le Cambodge, l'Annam, ou le Tonkin, je végète à Châteauneuf entre ma mère et ma sœur. Et toi?

— Moi? J'ai eu la chance d'être nommé chef de cabinet de ton préfet.

— Ah!

Des campagnes fertiles, des bois, des villages passaient rapidement dans le cadre des portières. Michel Berny reprit après un silence:

— Alors, te voilà dans cette bonne ville de Châteauneuf?

— Depuis trois jours!

— Ma mère et ma sœur voient la préfète assez souvent. Langrune est d'ailleurs le seul préfet chez qui on ait pu aller depuis le 16 Mai.

— Tu n'es pas républicain!

— Certes non! — fit Michel.

Il souffla sa fumée vers les mailles du filet.

Baridel l'étudia avec attention. Il se le rappelait à l'École, maigre, un peu suffisant et minutieusement accordé aux modes de la saison. Il le reconnaissait à peine, plus dédaigneux, la bouche ironique sous une moustache grêle, et toujours dégingandé.

Baridel se souvint de l'avoir entendu discourir, contre une panoplie cambodgienne, sur la couleur des cravates. Un sujet si entraînant lui inspirait une éloquence spirituellement séduisante.

Berny haussa son pantalon, passé au fer, afin d'en maintenir le pli, et laissa voir, en haut de la bottine jaune, une chaussette claire et des jarretelles de moire.

Baridel résolut de connaître quelles raisons politiques pouvaient détourner Michel Berny de la forme républicaine. Au sortir d'un tunnel, il l'interrogea.

— Je te donnerai d'abord ce motif : une aversion traditionnelle !... Mon arrière-grand-oncle fut tué à Essling, aux côtés de Lannes, duc de Montebello. J'attache à ce seul fait peu d'importance... En second lieu, je suis catholique.

— Oui ! — fit pensivement Baridel. — Mais le pape n'a-t-il pas conseillé le ralliement aux fidèles, par une encyclique?

— Enfin, ta République est un gouvernement de voyous ! Le pouvoir n'est accessible qu'à des marchands de vins, à des médecins ratés, ou à des avocats malhonnêtes.

Baridel défendit le régime dont il recevait trois cents francs par mois pour figurer en habit noir à la suite d'un préfet, dans différentes cérémonies publiques :

— Tu exagères !... Le régime n'est pas si mauvais qu'on veut le dire ! Les hommes seuls sont médiocres.

— Un régime qui ne produit que des hommes médiocres et qui les met au pouvoir est un mauvais régime. N'en parlons plus !

Il poursuivit, après une pause :

— La République est un gouvernement de village, possible à Saint-Marin ou à Andorre !... Je suis bonapartiste.

— Alors, pourquoi solliciter de cette même République ta nomination à un poste colonial ?

— Il faut bien vivre ! On peut servir la France sans être républicain... Mais, puisque te voilà à Châteauneuf, viens donc me voir ! Nous monterons à cheval. Je te présenterai dans les maisons les plus difficiles... Ton préfet est un bon type ! On en fait ce qu'on veut... Je te recommande madame de Bienne, ou mieux Antoinette, sa nièce, divorcée depuis deux ans. Elle vit avec les Langrune, bien qu'elle ait l'absolu loisir de demeurer indépendante. Malgré un flirt assez long, je n'ai pu arriver à rien... Bozoul ! ton secrétaire général, très gentil ! Il te conduira chez Germaine, la maîtresse de Cazery, le marchand de drap. Germaine a des *five o'clock* plus suivis que ceux de la générale. C'est d'ailleurs une petite femme parfaite !

Le train s'engagea parmi les maisons de la banlieue. Des boules en verre et des rocailles agrémentaient les jardins

étriqués. La surface bleue de la Seine reflétait des hangars et des cheminées d'usines. Un petit remorqueur s'essoufflait à tirer une file de chalands.

Michel Berny changea ses gants de voyage contre d'autres plus clairs.

— Je te ferai connaître M. de Vaupreux, le président du Cercle catholique... Un fidèle de la monarchie... Aussi un maître d'élégance.

— Je ne veux pas critiquer la fantaisie de tes amis, ni leur enlever le droit de s'anoblir ; cependant Bozoul affirme que M. de Vaupreux est dénommé Taupin dans les actes de l'état civil.

— C'est impossible ! — fit Michel Berny, incliné à des doutes par la prestance du président du Cercle catholique.

— Bozoul a dû l'apprendre aux archives, ou à l'enregistrement.

— Je te présenterai aussi à madame Roseray... Tennis, l'été, à sa maison de campagne. On y patine l'hiver... C'est un brimborion de Sèvres, candide et intangible... Le mari, gros lourdaud, chasse six mois de l'année en France, voyage trois mois en Europe... Il y a les jeunes ménages, les de Sigle, la vieille comtesse de Mantoche...

— Née Balazu !

— Bozoul t'a « tuyauté », je le vois !... Née Balazu, comme tu dis, mère de trois filles très riches et très laides, ainsi qu'il convient !... Le président Boismartin, noblesse de robe : un original malicieux, qui est cousin de l'évêque et l'amant le plus habituel de madame de Vaupreux... Enfin le commandant de Trémoulines...

— De son vrai nom, Joseph Tremble !

— Allons donc ! Le blason des Trémoulines porte de sable au chef d'or à une coquille de gueules en pointe.

— Où as-tu vu la coquille en pointe ?

— Sur le papier à lettres du commandant !

— Je reconnais — dit Baridel — que « Joseph Tremble » exposait un militaire à quelque ridicule. L'*Annuaire des Armées de terre et de mer* est cependant très net : « Tremble (Joseph), dit Trémoulines ».

— Mon cher, cet homme-là vous a de la race jusqu'au bout des ongles. C'est un charmeur, fin, spirituel...

— Et « traînant tous les cœurs après soi... » Tu ne connais pas de fonctionnaires ?

— Mon Dieu, non ! C'est du trop vilain monde.

— J'en suis, tu sais !

— Tu es à part.

— Et que fais-tu, le long de la semaine ?

— Je monte à cheval tous les matins. On se réunit au bois de Limeuil, en haut de la côte Saint-Pierre... Lundi et vendredi, tennis à la Fraisière, chez madame Roseray. Mercredi, *garden-party* chez la comtesse de Mantoche. Mardi, à l'heure du pâtissier, sur la Place-Grande, on bavarde. Le dimanche, il y a la messe et des visites. Les semaines passent toutes seules... Une sauterie par-ci, par-là. Un flirt avec madame Roseray ou Marcelle de Sigle, l'amie unique de ma sœur Blanche.

— Tout ce petit monde est réactionnaire.

— A l'unanimité ! Nous pensons, d'ailleurs, que la vie est supportable ainsi ; nous ne sommes pas pressés d'en changer... Au 14 Juillet, tout le monde clôt ses volets et part pour la campagne. Le président Boismartin n'arbore un drapeau que le 15, pour la Saint-Henri... Encore le roule-t-il de façon à n'en montrer que le blanc et le bleu, couleurs de France.

— C'est très courageux !

Ils arrivaient en gare dans un tumulte de fonte et de cris. Michel Berny épousseta méticuleusement son feutre clair, essuya ses bottines aux coussins de la Compagnie.

— Adieu, cher ! Viens me voir !... Rue de Lyon, 50 !... Nous monterons à cheval, un matin...

Il sauta sur le quai et s'en alla, penché en avant, les coudes loin du corps et les bras pliés. Il tenait sa canne à l'opposé de la poignée et portait le chapeau en arrière.

IV

LE DINER DU MOIS

Chaque mois, le préfet de Rhône-et-Loire invitait ses collaborateurs à dîner. C'était toujours le premier samedi.

Baridel, pour faire un tour, alla prendre Bozoul chez lui. Le chef de cabinet seul était logé à la Préfecture; assez loin du préfet pour que son indépendance fût sauve. Devant la glace, le menton savonné, le cou tendu, le secrétaire général se rasait d'une main agile.

— Pour les visites aux fonctionnaires, — dit-il pendant un arrêt, — l'huissier-chef vous donnera la liste officielle... En trois heures, avec une voiture, vous aurez mis partout vos cartes d'arrivée.

Il endossa la redingote.

— Vous verrez les femmes plus tard. N'ayez pas d'illusion : elles sont en général désagréables et laides... Je suis prêt! Partons!

Les rues étaient plus animées à l'approche du soir : les ouvriers sortaient des usines. Sur la Place-Grande, le monument des « Enfants de Rhône-et-Loire morts pour la patrie » échafaudait ses classiques allégories de bronze : un soldat croisait la baïonnette au bas d'un escalier; plus haut, une femme à la gorge opulente, coiffée d'une couronne murale, pansait un vieillard héroïque.

Une clarté limpide illuminait les pignons aigus. Par bandes, les cigarières volubiles s'échappaient vers les ruelles silencieuses. Corsetés de noir, culottés de blanc, les officiers gagnaient la pension quotidienne. Au coin de la rue Saint-Pierre, un petit homme sale, louchon et qui crachait en parlant, les aborda :

— Ça va, Bozoul?... On gueuletonne chez le patron!

Le secrétaire général présenta, froidement :

— Monsieur Baridel, le nouveau chef du cabinet. Monsieur Anduze, conseiller de préfecture.

— Et antisémite, — cracha Anduze en tendant la main. — Enchanté... si vous n'êtes pas juif, toutefois?...

— Pas le moins du monde! — assura Baridel.

Ils marchèrent côte à côte. Anduze poursuivit :

— Ça n'est pas que je sois calotin; mais, comme à Gyp, le juif me répugne. D'ailleurs, Drumont l'a dit...

Baridel regarda au bout de la rue la fuite des collines, plus roses dans la tombée du soir. La grille blanche de la préfecture stria la façade des bureaux. Ils traversèrent

le parc, ému d'un bruit d'eaux vives, et montèrent le grand perron.

Madame Langrune les reçut dans une longue galerie de tableaux, de livres et d'armes. Les hautes fenêtres dominaient les pelouses d'ombre, et, bien qu'elles fussent ouvertes, une odeur de tabac turc s'alliait à un parfum de chypre.

Langrune n'était pas rentré du cercle. Anduze, familier, attira une boîte de cigares :

— Des Henry Clay ! Mazette !...

Il en alluma un, et fit des boucles de fumée. D'une politesse exacte, Bozoul ganté, le chapeau sur les genoux, causait avec la préfète.

C'était une blonde, aux cheveux couleur de sable, et d'une grâce encore souriante. Elle avançait le pied, qu'elle avait très petit, hors d'un jupon de faille bleue, garni de dentelles.

Gaufrine, l'autre conseiller de préfecture, entra, tout gauche et prétentieux. Il donna des nouvelles de sa femme à madame Langrune, qui subissait courageusement le voisinage fumeux d'Anduze. Le préfet survint. Les hommes se levèrent. D'un geste large et attendri, il serra la main de ses collaborateurs.

— Bonsoir, Bozoul !... Bonsoir, Anduze !... Gaufrine !... Madame va bien ?

— Pas très bien, monsieur le préfet.

Le petit homme frétilla dans sa redingote :

— Madame Gaufrine souffre d'un peu de dérangement. J'ai dû la mettre au bismuth.

Anduze, les mains aux poches, serrait les dents sur son cigare.

— Ah ! ah ! — dit Langrune, en posant sur le billard son canotier à ruban cerise.

Comme tous les soirs, il racontait à sa femme le whist du cercle :

— Deux fois chelem ! Le général m'a gagné trois francs !... Je lui ai offert ma montre toute remontée, avec la chaîne en or... Voici ma nièce : nous allons dîner.

Elle arrivait du fond de la galerie, souple, dans une robe de linon brodé. Passant devant les fenêtres, elle s'harmonisait avec le décor frais et doux du parc.

Madame Langrune lui présenta :

— Monsieur Baridel... Madame de Bienne, ma nièce...

Baridel reconnut les yeux rieurs qu'il avait salués le jour de son arrivée.

Le maître d'hôtel annonça le dîner. Madame Langrune appela Baridel, dernier venu dans la maison. Madame de Bienne accepta le bras de Bozoul. Les autres suivirent confusément.

Le préfet racontait à Gaufrine, auditeur dévot, ses infructueuses combinaisons de whisteur :

— Le général jouait dans la forte...

Rigide devant la table fleurie, un domestique appuyait sur sa poitrine une assiette de rechange. Langrune apprit à Baridel le courage dont il avait fait preuve pendant une grève de mineurs.

— Voilà des filets de sole mirobolants ! — déclara Anduze, la bouche pleine.

Baridel remarqua le cou rond et joliment attaché de madame de Bienne.

Le domestique versait d'un Haut-Brion 85.

— Ils étaient quinze cents, décidés à tout, — poursuivait Langrune ; — de l'autre côté, les soldats, baïonnette au canon... Je me suis avancé tout seul... tout seul, vous m'entendez bien !

Farouche, il brandit sa fourchette, où restait piquée une aiguillette de canard. Gaufrine mangeait en sourdine, et buvait sans parler. Madame de Bienne expliquait à Bozoul la promenade qu'elle avait faite le matin :

— Cette grande descente dans les bois de Limeuil est si belle !... La ville repose tout en bas dans les brumes...

Madame Langrune coupa des fruits. Anduze, qui buvait le champagne trop vite, commit une inconvenance sonore.

Gaufrine, à toutes petites phrases laborieuses, commenta l'héroïsme de son chef devant les grévistes :

— Ces ouvriers d'usine sont très dangereux.

— Il faut les convaincre ! — fit observer Bozoul. — Ce sont des hommes.

— Ce sont des brutes ! — répliqua Gaufrine, irrité d'être contredit devant des femmes. — Ils n'ont aucune considération pour leurs supérieurs.

— Il ne faut rien exagérer ! — conclut Langrune.

Sa femme passait des cerises glacées et des carrés d'ananas.

— Qui appelez-vous « leurs supérieurs » ? — demanda Bozoul, non sans ironie.

Le conseiller tournait à l'aigre :

— Enfin, mon cher, je suis licencié en droit, conseiller de troisième classe, et j'ai quarante-six ans. C'est bien quelque chose... A Bar-sur-Saône, les grévistes, que je haranguais en uniforme, crièrent : « A la chienlit ! »

Devenu écarlate, il tapa sur la table, exaspéré d'un tel souvenir.

— L'uniforme n'a plus de prestige, — constata tristement Langrune. — Cela est évidemment fâcheux, très fâcheux.

On revenait dans la galerie. Anduze, la marche troublée, suçait le papier d'un petit four. Baridel, qu'il suivait, l'entendit murmurer :

— Pauvre France !

Autour du café, que mesurait dans les tasses de Sèvres le geste gracieux d'Antoinette, la discussion reprit sur le socialisme. Gaufrine épuisait sa rancune.

— Nous sommes bien bas. Un pays (il scanda les mots dans l'espace avec sa cuiller à café) où les ouvriers deviennent l'unique préoccupation du gouvernement... (le mot lui comblait la bouche...) est un pays perdu !

Et, triomphant, au milieu d'un silence, il ajouta :

— Voyez l'Irlande !

Puis il avala un verre d'armagnac.

Anduze, éveillé d'un premier somme, s'étira avec un bâillement et cracha, dans la fumée des cigares :

— Tout ça ! c'est la faute aux juifs !...

Madame de Bienne gagna le fond de la galerie et s'accouda devant le parc assoupi. Baridel étudiait la collection de pipes qui rayonnait autour d'une horloge Louis XV. Il marcha lentement jusqu'à madame de Bienne et l'aborda, penchée sur les pelouses silencieuses :

— Vous ne craignez pas de prendre froid, madame ?

Elle toisa Baridel, surprise d'une si pauvre banalité. Il dit simplement :

— Il faudrait là, dans un coin d'ombre, au bord de la rivière

qui luit parmi les arbres, une musique délicate : *la Flûte enchantée*, ou du Haydn en mineur.

— Quel besoin de mélancolie! La tristesse du soir n'est qu'une invention romanesque. Êtes-vous si sentimental, monsieur Baridel ?

— Cela dépend des heures.

— Et vous vous jouez le jeune Werther... Je suis Charlotte à la fenêtre... Voulez-vous que je dise : « Divin Klopstock!... »

Elle rit, railleuse et discrète :

— Vous êtes bucolique?

— Comme un des premiers romans de Theuriet, madame!

— Oh! oh! c'est beaucoup... Retournons à la politique...

Vers les lampes où s'affolaient des papillons, Langrune, luisant, congestionné, fatidique, déployait son geste large et ses périodes ronflantes. Avec des trémolos de bombarde, il exécuta une variation professionnelle sur le thème de la réaction et du cléricalisme.

Il conclut par une idée juste :

— Si nous laissons se développer cette monstrueuse tyrannie du député, nous sommes f...!

Bozoul donna le signal du départ. Gaufrine, prudent, mit deux cigares dans sa poche, afin « d'éviter le serein pendant la route », et en alluma un troisième. Dans l'antichambre, il ne retrouvait pas son chapeau. Légèrement ivre et taciturne, Anduze en avait un sur la tête et s'inclinait poliment, l'autre à la main.

Sur le perron, Langrune dit adieu à ses hôtes et admira la nuit.

Au coin de la rue, Gaufrine les quitta.

— Bonsoir, Bozoul!

Il prit la main de Baridel :

— Au revoir, collègue!... Enchanté de vous avoir connu, croyez-le bien!

Sa silhouette falote s'égara parmi les arbres de l'avenue.

Sur la Place-Grande, vaguement éclairée, un café-concert restait illuminé. Une voix aigre domina les arpèges faussés d'un piano. Anduze s'éloigna, les mains dans ses poches :

— Je vous plaque ; bonsoir!... Après un bon dîner, moi, j'ai besoin de musique!

Afin de marcher un peu, Baridel accompagna Bozoul jusque chez lui, avant de rentrer à la préfecture.

Onze heures sonnèrent à une horloge invisible. Un ivrogne ricochait aux murs de la rue Saint-Pierre. Il s'affala dans le ruisseau et râla, avec une lenteur pensive :

— Au secours! Je m'ai fichu à l'eau!

Il s'endormit profondément.

— La résignation est le propre du populaire, — constata Bozoul : — abandonné à lui-même, il ne se révolterait jamais. Quelle attitude intelligente devant l'éternité!

Mais Baridel croyait aux utiles ressorts de la volonté. Il répondit, avec un peu d'amertume :

— Cet ivrogne a part au gouvernement d'un grand peuple. Il élit un député, fait des lois, déclare la guerre, intervient dans la marche du monde.

— Il faut bien! — répliqua Bozoul. — C'est le train de l'humanité...

— Je ne comprendrai jamais cela! — dit Baridel. — Et vous-même, en êtes-vous bien persuadé? Il faudrait que l'intelligence eût la force de dominer le monde.

Bozoul montra le ciel impassible :

— Qu'est-ce que cela fait à Sirius?

Ils se quittèrent avec une inquiétude secrète.

— A demain!

— A demain!

V

JEUX POLITIQUES

Les clochers de la cathédrale devinrent roses. Bozoul et Baridel, après un tour dans la campagne, au bord de la Lunelle, rentraient en ville pour le dîner.

Une usine siffla longuement. Des cloches de couvent sonnèrent l'angélus, dans les arbres. Les ouvriers passaient avec de grands rires. Les cigarières s'appelaient au coin des rues pour faire route ensemble. Cours Muraton, le secrétaire de l'évêque,

un petit abbé brun, salua ces messieurs de la préfecture d'un grand geste affable. Le commandant de gendarmerie, gonflé dans sa tunique, heurta son képi de la main. Le trésorier général ramenait sa fille; l'inspecteur d'académie, ses garçons.

Au coin de la rue de l'Abbé-Patard, Bozoul et Baridel croisèrent un petit homme rouge, luisant de santé, étrangement habillé d'une redingote à jupe plissée, d'un pantalon réséda serré aux chevilles, d'une cravate flottante et d'un chapeau « Père Enfantin ». Il s'inclina dans un sourire, le chapeau vola comme un grand oiseau, découvrit des cheveux longs et bouclés.

— C'est Toupinard, — fit Bozoul, — le pharmacien de la rue des Nonnains-Saint-Paul. Il va porter à la préfecture quelque dénonciation. Ce soir, en tablier de cuir à broderies d'or, ceint d'une écharpe de soie rose, mystique, ardent, il présidera la loge de la Belle-Alliance.

— Où il vantera, sans y croire, les vertus civiques qu'il exige des autres!...

— Je le prétends sincère, — reprit Bozoul en saluant le vérificateur des poids et mesures. — Ce pharmacien s'est fait une âme de 89 et de 48. Il sait par cœur les Droits de l'Homme, et croit aux immortels principes.

— Je n'aime pas les révolutions, — commença Baridel: — on exagère leur valeur morale.

— Les révolutions sont nécessaires! — affirma Bozoul, sans en paraître autrement convaincu. — A travers le temps, la politique se balance des actions aux réactions. En France, les passages sont parfois de courte amplitude.

Sur la Place-Grande, au balcon du Cercle militaire, les officiers achevaient le vermouth. Par les fenêtres, la *Marche lorraine*, jouée au piano, s'éparpilla.

— La théorie du bloc — prétendit Baridel — n'est qu'une adhésion grandiloquente à un fait accompli. On ne dirait pas plus naïvement que la Révolution devait être ainsi parce qu'elle fut ainsi.

— La Révolution... La grande Révolution... (Il parut à Baridel, qu'une ironie teintait la voix du secrétaire général...) fut une admirable explosion de tendresse humaine.

— C'est la Révolution à l'usage des écoles primaires, que

vous dites là !... Encore, y croyez-vous ? La noblesse fut généreuse dans la nuit du 4 Août, et les Girondins à la tribune : c'est la seule beauté de la Révolution. Les volontaires en furent le sublime. Mais les boucheries de la Terreur...

— Eh bien ! (Bozoul s'animait) et la Saint-Barthélemy ?... et les dragonnades ?...

— Ce furent des crimes individuels. Rien ne justifie dans l'histoire les atroces représailles du populaire !

— La tyrannie (Bozoul ironisait-il encore ?), le despotisme des aristocrates étaient médiocres et terribles.

— Mon ami, — fit doucement Baridel, — pensez-vous que l'oppression bourgeoise sous laquelle nous vivons manque de mufles et d'imbéciles ?

Bozoul salua madame Roseray, Marcelle de Sigle et le commandant de Trémoulines, qui sortaient de chez le pâtissier.

Madame Roseray ondulait dans une robe de flanelle blanche. Une cravate de tulle se nouait à son cou. Un « gainsborough » de paille bise couvrait des cheveux *auburn* qu'on disait les plus beaux de Châteauneuf.

Marcelle de Sigle, maigre et svelte, avait un costume tailleur de drap sable. Elle semblait railler Trémoulines de la minutie extravagante avec laquelle il portait un petit paquet de gâteaux. Le commandant était en piqué blanc et bottines jaunes. Sa robuste élégance eût enchanté Michel Berny.

Bozoul et Baridel marchèrent sans parler. Sous les grands arbres des avenues l'air était chargé de poussière. Des bicyclistes glissèrent dans un souffle. La Lunelle, étroite, se ruait aux vannes d'un moulin. Les deux hommes s'assirent auprès de cette musique fraîche. Très loin, dans la fuite d'une rue, un feu bleu, un autre rouge s'allumèrent.

— C'est la pharmacie de Moirel, — expliqua Bozoul. — Le maire de Châteauneuf est l'ennemi personnel et professionnel de Toupinard.

— L'homme de 48 et de 89.

— On dirait d'un mauvais vers de Coppée !

— Châteauneuf était paisible et ces deux pharmaciens vivaient en bon accord. Après l'Exposition de 1889, Moirel créa une spécialité : *le Purgatif Moirel, aux podophylle, cascara*

et rhubarbe. Moirel devint riche : il purgeait le département. Toupinard, furieux, inventa les *Grains Toupinard, au gaïacol créosoté, contre les affections des voies respiratoires et urinaires*. La flamme politique fut mise aux quatre coins de la ville.

Le bruit des eaux versées mêlait à la nuit une illusion de campagne.

— Toupinard, qui ne fournissait de drogues ni l'évêché, ni le grand séminaire, ni aucun des couvents, se proclama radical socialiste. Moirel fut modéré, par une logique aussi implacable. Derrière eux, les commerçants se rangèrent selon leur clientèle. Seuls, le directeur du gaz et l'entrepreneur des pompes funèbres restèrent neutres... Aux élections de 1892, Toupinard passa avec une liste radicale, et fut maire. Il laïcisa l'hôpital, l'hospice et les écoles, créa la loge de la Belle-Alliance, bâtit un temple maçonnique et ouvrit des rues d'utilité publique au travers des terrains possédés par un homme à ses gages... Aux élections de 1896, Moirel, par un de ces revirements d'idées qui sont les moteurs secrets de la politique, et, à la faveur du mécontentement général, passa avec une liste modérée et occupa la mairie à son tour. Les sœurs réintégrèrent les écoles, l'hôpital et l'hospice. On rétablit les processions de la Fête-Dieu. Le boulevard du Mai fut prolongé jusqu'aux jardins que Moirel avait acquis, auprès du séminaire, pour y planter de la camomille officinale. Le terrain tripla de valeur. On commença aussitôt d'y bâtir.

— L'expropriation d'utilité publique — fit observer Baridel — est, pour les municipalités provinciales, un précieux instrument de lutte ou de fortune.

— A l'heure qu'il est, — poursuivit Bozoul, — les deux pharmaciens se disputent le mandat législatif dans la deuxième circonscription de Châteauneuf. Vous les verrez à la préfecture arracher les bureaux de tabac, la nomination des gardes champêtres, les postes d'instituteur ou de facteur, les palmes académiques et les croix. Le préfet les favorise tour à tour, selon le ministère au pouvoir... L'idéal de quelques milliers d'hommes sera donc déterminé par le seul triomphe des *Grains Toupinard* sur le *Purgatif Moirel*, ou inversement. Quelle

grandeur d'âme, quelle sagesse le vainqueur portera-t-il au parlement? Quelle intelligence lui donnera le droit d'asservir un peuple par ses votes? Voilà le régime!... Et il faut pourtant le défendre.

— Ah! — répliqua Baridel avec une juvénile croyance, — ne faudrait-il pas dire au peuple qu'il a besoin d'être conduit, et que seuls de rares esprits sont doués des qualités qui méritent une tâche si difficile?

— Vous êtes un utopiste! — fit Bozoul avec calme.

Devant sa pharmacie, Moirel les salua d'un air enthousiaste. Il causait avec M. de Vaupreux et un chanoine de la cathédrale. C'était un homme noir, barbu, musclé, officier de l'instruction publique :

— Il nous faut une république honnête et tolérante, — disait-il d'une voix sonore.

— Est-il aussi un utopiste? — demanda Baridel, quand ils eurent fait quelques pas.

A ce moment, et comme ils entraient à l'Hôtel du Grand-Cerf, un homme aborda Bozoul, lui mit le pouce dans la main droite, cligna trois fois de l'œil gauche.

A ces pratiques secrètes, bien qu'évidentes, Baridel reconnut un franc-maçon. En les voyant passer, le garçon de service, comme à l'ordinaire, cria vers la cuisine :

— Potages, deux! pour ces messieurs de la préfecture!

— Bon! — clama une autre voix.

VI

ANTOINETTE

Les plaines, dépouillées de moissons, s'étendaient mollement dans la clarté brumeuse du matin d'août. D'un village à l'autre, les routes flexibles étiraient leur chapelet d'arbres. Une rumeur venait de la ville, dont on ne voyait au bas des collines, dans un brouillard, que les clochers et les cheminées fumantes.

Michel Berny montait l'anglo-normand du lieutenant

Cranzé ; Baridel, une bête de louage appelée Marcassin. C'était un ancien cheval de gendarme, à quatre balzanes blanches, et pacifique.

Michel Berny portait un melon havane, le monocle vissé, une jaquette de *cover* gris, une culotte de *whipcord* et des *leggins* jaunes.

— Ils sont d'Hellstern... ou de Ferry, — affirma-t-il en les cinglant. — Je ne sais plus au juste.

Cette incertitude obligea Baridel à les croire confectionnés par la *Belle Jardinière*.

Michel Berny mit sa bête au pas et avoua la solitude de son cœur. Il n'avait pas de maîtresse depuis deux mois. Dans la partie de quatre coins qui se jouait à Châteauneuf, entre amants et femmes mariées, il guettait une vacance. En province, les liaisons amoureuses ne sont durables que par la difficulté des changements. Michel Berny attendait le mouvement judiciaire ou administratif qui lui eût permis de remplacer dans ses fonctions amoureuses le procureur de la République, le juge suppléant, ou le secrétaire général de la préfecture.

Par genre, autant que par mauvaise humeur, il éperonna le cheval de Cranzé à tort et à travers. Baridel lui montra l'agacement de la bête.

— Je connais mon affaire, — répondit Berny avec sécheresse. — S'il se défend, je le cravache ; s'il s'emballe, je lui scie la bouche jusqu'à l'oreille.

Et il chaussa les étriers, d'un brusque coup de jambe. Le cheval se cabra et partit au galop de charge vers le bois de Limeuil, dont ils approchaient. Baridel écouta décroître dans les taillis l'articulation de l'allure : *Patata !... Patata !... Patata !...* Il suivit la même direction.

Au carrefour des Mares, il découvrit Michel assis contre un poteau et qui fumait, un peu pâle.

— Pas une égratignure ! — cria-t-il en haussant les épaules. — Quelle rosse !... Il va rentrer seul aux casernes ! Comme c'est amusant !

— Ce n'est rien ! — fit Baridel en sautant. — Arrangeons une histoire ! Nous avions mis pied à terre ; la bête, mal attachée, a filé... Nous en rirons !...

Berny cravachait les herbes. Il recouvra sa tranquillité, sur l'assurance deux fois renouvelée que ça ne se saurait pas. Ils marchèrent aux côtés de Marcassin. Baridel avait passé son bras dans la bride. Au bout d'un layon, la maison du garde apparut. Contre la haie où s'enflammaient des roses, une charrette anglaise était arrêtée. Baridel se troubla de reconnaître le petit cheval pie de madame de Bienne.

— C'est la nièce du préfet, — dit Berny en retouchant sa cravate : — la belle matineuse doit boire du lait ou cueillir des roses.

Il enleva la boue qui tachait ses *leggins* :

— Je la crois très passionnée... Bozoul a été son amant; plus secrètement, Cranzé. Et mon cousin de Sigle m'a confié à demi que, pour un temps, elle lui a tenu de très près... J'ai fait une longue cour inutile à cette jolie femme.

— Un homme peut toujours dire d'une femme qu'elle fut sa maîtresse. Qu'est-ce que cela prouve?

— Mais tout le monde à Châteauneuf sait qu'Antoinette...

— Tout le monde le dit... Ce n'est pas la même chose!

— D'ailleurs, c'est une femme divorcée!

— Tu as des bêtises délicieuses!

— J'ai des principes, simplement! Catholique, je n'admets pas le divorce.

— Mais tu choisis comme maîtresse une femme mariée.

— Pourquoi non?

— Parfaitement! — railla Baridel. — Seulement, je te soupçonne de prêter à madame de Bienne les amants qu'elle n'a pas, pour justifier ton échec auprès d'elle. Tu en dis du mal, par jalousie, si elle se donne à d'autres qu'à toi; par dépit, si elle ne s'accorde à personne.

Ils atteignirent la maison du garde, comme Antoinette sortait de la haie même qu'ils avaient suivie :

— Voilà ta vertu! — répliqua Berny.

Entendit-elle la voix trop haute? Ou fut-elle seulement surprise de la rencontre? Elle regarda les deux cavaliers et leur unique monture avec un peu d'insolence. Elle avait un costume tailleur en drap rouge, des souliers chamois et, sur les cheveux dorés, un petit lampion de paille rouge garni de

deux pivoines blanches. La voilette, relevée au-dessus des lèvres, cachait à peine l'éclat des yeux.

Le petit cheval pie hennit vers Marcassin mélancolique.

— Bonjour! — dit Michel Berny d'une voix traînante. — Vous avez là un *cob* attelé à ravir!

Baridel raconta l'histoire convenue. Madame de Bienne offrit de le ramener pendant que Berny monterait Marcassin.

Des souffles agitaient les feuillages troués de soleil. Madame de Bienne conduisait sans un geste, et l'allure rapide déroulait des cheveux évadés de la voilette. Baridel récita du Viélé-Griffin; c'est tout ce qu'il savait pour le moment :

Avec un peu de gaîté blonde,
En rayon par la route qui grimpe;
Avec un peu de ton rire — (une onde
Qui jaillit et poudroie!) —
Avec un froufrou de jupe — (une aile!) —
Avec un éclat de tes yeux — (ô rayons!) —
La vie est légère, et la vie est belle
Et mon âme chante en les carillons.

Madame de Bienne ferma les yeux dans un demi-sourire. Au premier carrefour, elle proposa de retarder le retour et prit une route sans attendre la réponse. Du fouet d'épine, elle indiqua Berny qui atteignait le sommet de la côte :

— Nous semons don Quichotte! — dit-elle gaiement.

— Eh non! — répondit Baridel. — C'est Sancho Pança, maigre!

Et il retrouva des vers :

Celle qui passe m'a souri
— L'azur est plus pâle et l'air est rose —
Celle qui passe sans une pause,
Comme un ruisseau, comme un pré fleuri
— Celle qui passe m'a souri.

Elle le regarda sans rien dire, et ramena ses yeux sur la fuite ondulée de la route parmi les taillis. Baridel considérait les petits souliers chamois. Le cheval pie, harcelé de mouches, montait au pas et hochait la tête. D'un joli geste agile, ma-

dame de Bienne assura une épingle à chapeau. Après une hésitation, elle interrogea :

— M. Berny vous disait du mal de moi ?

— Vous vous trompez ! — répondit Baridel.

Elle sourit :

— Ne mentez donc pas ! les hommes ne sauront jamais. Ce qui fut dit m'est d'ailleurs indifférent. Je veux apprendre pourquoi vous m'avez défendue. Vous ne me connaissez pas !

Baridel redoutait une épreuve. Au fond, il ne se rappelait pas pourquoi il n'avait pas cru les affirmations de Michel Berny. Sans doute parce que madame de Bienne lui plaisait. Elle s'impatienta :

— Eh bien ?...

Il invoqua les principes dela philosophie :

— Descartes veut qu'on tienne pour fausses toutes les choses dont on peut douter.

Madame de Bienne haussa les épaules :

— Alors, vous n'auriez plus d'estime pour moi, si l'on vous eût prouvé que j'avais des amants ?

« Elle me démontrera facilement que je suis un imbécile, — pensa Baridel. — Que désire-t-elle que je lui réponde ? »

— Ne me croyez pas sentimentale, — ajouta-t-elle les yeux fixés sur la route ; — mon âme, exacte et volontaire, néglige de tels enfantillages...

— Enfantillages ?... — demanda-t-il, absorbé par la pensée qu'elle voulût lui plaire.

— Sans doute !... Vivre, c'est changer ! S'émouvoir est aussi se mouvoir. C'est prendre conscience de l'universelle mobilité et s'y mêler sciemment... Je suis une créature prodigieusement mobile.

Elle sourit de le voir surpris, et continua :

— C'est par le sentiment que nous nous rendons la vie cruelle. L'intelligence et le bonheur sont dans la mesure du possible. Le sentiment est un appel douloureux autant qu'inutile à la métaphysique.

— Ceci veut dire — demanda Baridel — que vous me trouvez ?...

— Ceci veut dire que je n'obéis ni à la morale, ni à la sentimentalité du temps présent. Je m'estime libre et douée

de raison. En amour, rien ne m'effraie plus que l'attachement.

Dans les fumées du matin, la ville s'étendait au bord de la Lunelle. Le petit cheval pie commença de descendre gaiement vers les clochers et les maisons.

— Si j'ai tenté de me définir, — reprit madame de Bienne, en tournant la manette du frein, — c'est que vous m'aimerez bientôt...

Elle éleva les rênes, et ajouta doucement, sans regarder Baridel :

— C'est que peut-être vous m'aimez déjà... Ne croyez à aucune prétention romanesque. Je vous préviens, simplement... Vous m'avez dit de jolis vers, qui pouvaient passer pour une déclaration. L'autre soir, vous êtes venu à moi, qui ne pensais pas à vous. Je vous prête un esprit délicat, mais trop sentimental pour me comprendre... Vous êtes un être trop curieux d'analyse, et sans doute trop tendre. Je ne veux pas vous faire souffrir, et je sais que je vous ferais souffrir... Peu de femmes vous parleraient avec cette franchise. Je vous assure que je ne suis pas coquette, mais vraiment loyale, en vous demandant de m'éviter.

Il ne répondit pas. Une douleur confuse s'éveillait en lui. Elle ne voulut pas qu'il s'imaginât quelque sollicitation déguisée :

— Je vous en prie, dites-moi bien qu'il n'y a rien entre nous d'équivoque, et qu'il est encore temps pour vous d'abandonner le projet d'un sentiment ridicule.

— Je ne sais pas que vous répondre, — fit Baridel — Pourquoi m'obligez-vous à définir une pensée que je ne connais pas encore?

— C'est donc que vous êtes libre... Croyez-moi, il ne faut pas aimer avec son cœur.

Il eut déjà un mot d'amant :

— C'est de l'égoïsme !

Elle haussa l'épaule avec un sourire :

— Non ! c'est de la sagesse !

Elle se tut un moment :

— Vous savez bien que j'ai raison...

Baridel se pencha sur les mains gantées et les baisa, sans qu'elle fît un mouvement.

— Je réfléchirai.

Avant les faubourgs, elle le pria de la quitter pour éviter ces inutiles conjectures qui, en province, naissent sans fin des moindres événements. Il baisa encore la main qu'elle tendait, par l'ouverture du gant:

— Adieu !

Le petit cheval pie grattait la route. Le fouet le frôla : il partit.

Par les boulevards poudreux, où criaient en mesure des soldats placides, habillés de treillis, Baridel rentra discrètement.

VII

L'HABIT

C'était l'heure du déjeuner. Bozoul et Baridel traversaient la Place-Grande.

Dans la petite salle de l'Hôtel du Grand-Cerf, ils trouvèrent l'archiviste Luzeranne et Ranchette, inspecteur de l'enregistrement.

Deux lithographies coloriées perpétuaient sans exactitude « le Naufrage du *Vengeur* » et « l'incendie du *Bellérophon* ». Contre la glace ravagée d'oxydes, une pendule de porcelaine bleue marquait toujours la même heure.

Une vitrine offrait aux convoitises des passants un poulet et des fruits de carton peint, des terrines vides, et un bassin en zinc, où, parmi des coquilles marines, trois de ces poissons rouges appelés « cyprins du Japon » évoluaient stupidement.

Ranchette disloquait un poulet.

Il demanda gravement à Baridel s'il lui conseillait de mettre, pour une soirée chez la comtesse de Mantoche, l'habit rouge et la culotte courte, ou l'habit noir et le gilet de soie.

La comtesse de Mantoche, née Balazu, était la veuve d'un banquier noble enrichi par l'usure, et présidente de l'ouvroir Sainte-Thérèse. Ce double titre l'obligeait à de pieuses

et mondaines manifestations contre la République. Tous les ans, elle faisait dire une grand'messe à la cathédrale pour le repos de l'âme de monseigneur le comte de Chambord.

Son père, Balazu l'aîné, avait fait trois ans de prison pour quelques erreurs dans ses comptes de notaire, mais avait su laisser des millions. Il n'en était jamais parlé dans la famille.

— Vous êtes invité chez madame de Mantoche! — s'écria Bozoul.

Luzeranne, qui avait vérifié la noblesse de ses concitoyens, rectifia gaiement :

— Comtesse du pape !... J'ai connu le grand-père Mantoche.

— Mais oui ! — répondit Ranchette avec crainte, — je suis invité, comme danseur.

Et un peu d'orgueil lui revint. C'était un homme jeune, doux, très blond, presque chauve et minutieusement propre. Il avait trente-quatre ans, on lui en eût donné dix-huit.

Les devoirs du monde occupaient son existence. Il vivait pour faire des visites, dîner en ville et danser. Il avait appris par cœur les jours de toutes les femmes de Châteauneuf et, les soirs de bal, il les récitait avec joie, sur leur demande. Les femmes le trouvaient adorable. De fait, plusieurs l'adoraient. Elles avaient la faiblesse de le lui dire, et lui, de le répéter. Il leur plaisait par une absence totale d'intelligence et d'ironie, valsait avec sentiment, et menait le cotillon d'une grâce presque religieuse.

Le secrétaire général affecta de s'expliquer sérieusement :

— Je m'étonne, sans doute, qu'un fonctionnaire républicain soit prié à un bal chez la comtesse de Mantoche, qui affecte jusqu'à la sottise l'attitude réactionnaire... Je m'étonne davantage que vous ayez accepté cette invitation.

— Mais je vous jure que je n'y vais que comme danseur! répéta Ranchette, inquiet d'une note politique qui eût compromis son avenir.

Luzeranne s'offrit, pour la cinquième fois, de la compote de poires, et ajouta :

— Je partage tout à fait l'opinion de Bozoul.

Ranchette s'effarait lamentablement :

— Mais puisque je vous jure...

— Enfin, — interrompit le secrétaire général, — je laisse

au fait son apparence brutale : vous prêtez votre concours aux fêtes des pires ennemis de la République.

— Voilà le hic ! — affirma l'archiviste avec des yeux terribles. — Que Toupinard le commente demain dans *l'Éclaireur socialiste*, vous êtes menacé de Boussac ou de Landerneau.

— C'est impossible sous un ministère Méline, — objecta Ranchette, qui souhaitait d'être rassuré.

Après un peu d'hésitation, il avoua :

— J'ai des raisons particulières d'aller chez madame de Mantoche.

— Vous voulez épouser une des filles ?

Ranchette continua de se défendre :

— Madame de Mantoche a beaucoup d'influences... par l'évêché tout d'abord, et par le comte de Turly, député de la droite.

— Que voulez-vous donc obtenir ? demanda Bozoul.

— De l'avancement !... Les réactionnaires font les nominations qu'ils veulent. On ne peut rien leur refuser.

Baridel intervint :

— Ranchette ! Votre raisonnement est d'une sagesse ingénieuse et simple. Il faut aller chez cette comtesse de Mantoche qui est née Balazu. Il faut y aller pour votre plaisir, et pour votre avancement. Ceux qui l'accorderont à une si honorable douairière seraient mal venus à vous le reprocher.

— N'est-ce pas ? — dit Ranchette, avec reconnaissance. — Je vais aussi à ce bal pour y retrouver madame de Sigle, qui m'accepte pour son « flirt »... Vous comprenez que pour moi cette question d'habit est très grave. Qu'en pensez-vous ?

Bozoul, qui trempait un biscuit dans de l'eau claire, parla le premier :

— Je crois, Ranchette, que l'habit noir vous attirera moins d'attention. Inaperçu, vous aurez plus de chances d'éviter la prose agressive de Toupinard, et ses rancunes. Songez à votre avenir. Méline ne sera pas toujours au pouvoir.

— Vous avez raison ! — approuva Ranchette — et je suivrai votre conseil.

— Vous aurez tort ! — dit Luzeranne à son tour. — Madame de Mantoche vous invite comme danseur. Votre devoir mondain est d'apporter à sa soirée le plus d'éclat possible... D'autre

part, si vous avez à plaire à madame de Sigle, votre élégance se montrera davantage sous l'habit rouge, qu'on voit rarement à Châteauneuf : cette exception ne peut que flatter la vanité d'une femme. Enfin, fonctionnaire républicain invité dans une maison aristocratique, vous devez faire preuve d'incomparables aptitudes mondaines.

— C'est vrai ! (Ranchette se tourna vers Bozoul en souriant.) Il faut être un peu talon rouge, chez ces gens-là... Je mettrai donc l'habit de couleur et la culotte.

— Je ne vous le conseille pas ! fit Baridel avec douceur. L'habit de couleur ne saurait convenir à la discrétion de votre cour : vous manifesterez votre assiduité avec trop d'évidence. Les préférences de madame de Sigle seraient si facilement remarquées qu'elle-même craindra de se compromettre... Je vous conseillerai aussi de renoncer au gilet de soie.

— Oui?... — demanda Ranchette, un peu ahuri. — Et pas de monocle?

— Pas de monocle ! — décida Baridel. — Soyez simple... Brummel dit que la suprême élégance est de passer inaperçu.

Il serra la main de Ranchette avec une attention affectueuse :

— Croyez-moi, l'habit noir, et pas de monocle !

Près de la porte, Bozoul répéta, le doigt levé :

— Pas de monocle !...

Une fois seul, Ranchette se rassit anxieusement. Il tira son portefeuille, pointa au crayon les derniers résultats de sa consultation. Il compta, avec gravité :

— Huit... neuf... dix voix pour l'habit noir !... Neuf... dix... pour l'habit rouge... Je ne suis pas fixé... Allons, je demanderai conseil à Michel Berny .

Bozoul, Baridel et Luzeranne trouvèrent Gaufrine au Café de la Porte-Bigaude. La grosse caissière leur sourit entre les pyramides de sucre et l'urne aux cuillers.

Luzeranne prenait du tilleul. Gaufrine demanda « un marc de Bourgogne ». Dans un coin, le censeur du lycée jouait au « rubicon » avec le substitut.

Sur un îlot de velours, couronné d'aspidistras de papier, deux professeurs du collège, un rédacteur de l'enregistrement et le garde général des forêts fumaient des pipes.

Bozoul accapara les journaux illustrés, *le Figaro*, *le Matin*

et *la Lanterne*. Luzeranne lisait exclusivement *le Vélo* et *le Fanal de la Rochelle*, qu'il recevait de son pays.

Au sujet d'un article de *la Nature*, Gaufrine, curieux d'hydrostatique, affirma qu'un boulet de vingt kilos, lancé à la mer, s'arrêterait dans sa chute à une profondeur donnée. Bozoul le plaisanta. Le conseiller de préfecture s'aigrit:

— Mon cher, j'ai fait mes mathématiques élémentaires. La pression des couches inférieures augmente avec la profondeur.

Il mit un morceau de sucre dans une tasse.

— Voici la mer! Mon boulet tombe d'abord avec une vitesse grand V, puis avec une vitesse moindre : grand V *prime*, grand V *deusse*...

Il ignorait le principe d'Archimède, se refusait à l'appliquer, fort de ses mathématiques élémentaires.

— A un moment donné de la chute, la résistance des couches d'eau fait équilibre au poids et à la vitesse accélérée du boulet...

— C'est idiot! — déclara Bozoul. — Je n'ai jamais fait de mathématiques, mais...

Luzeranne glissa un sou dans une carafe et tenta de discuter. Mais Gaufrine ne voulait pas en démordre.

— Voici la mer...

Il montrait sa tasse. De toutes petites bulles d'air tournaient sur le café. On convint de consulter l'ingénieur en chef. Bien qu'il fût sorti le premier de Polytechnique et des Ponts, Gaufrine l'admit à peine pour arbitre.

Baridel et Bozoul regagnèrent doucement la préfecture.

VIII

GERMAINE

Après le dîner, sous la voûte fraîche des avenues, Bozoul et Baridel décidèrent de l'emploi de leur soirée.

— Voulez-vous venir chez Germaine? — dit Bozoul.

Ils y allèrent.

— Berny m'en a parlé... Elle était la maîtresse de Grandsire?

— Elle fut un peu la nôtre à chacun, selon les jours... Cazery, un gros industriel de Châteauneuf, dont la passion est plus

affectueuse qu'exigeante, l'entretient très convenablement. C'est une femme agréable, habituée à quelque causerie, et à une hydrothérapie méticuleuse. Elle était modiste, rue Farinette, quand son heureux destin lui donna un amant libéral, une maison avenue de la Gare et des rentes... Germaine a d'excellent porto blanc, des cigares parfaits, et ne reçoit jamais de femmes. Vous trouverez chez elle les hommes de la ville capables de s'intéresser mutuellement. J'y ai vu l'ingénieur en chef, le président Boismartin, le commandant de Trémoulines, Ranchette, Luzeranne, le substitut et votre camarade Cranzé, l'officier, qu'on met au piano.

— Quel âge ?

— Vingt-huit ans... Assez en chair et souple. Elle est ce qu'on appelle, avec trop peu de gratitude, une très bonne et très jolie fille... Cazery n'est pas déplaisant.

Les rougeurs de l'usine à gaz coloraient le ciel au bout d'un faubourg. Au-dessus de la ville, les clochers échangèrent neuf heures. Le clairon des casernes, d'un rythme net, scanda l'appel.

— Germaine vous aimera, — dit Bozoul. — Il faut vous y attendre, sans vanité. Elle vous prendra et vous quittera comme elle nous a pris et quittés l'un après l'autre. Elle a volontairement ce charme exquis d'être passagère. C'est ce qui nous permet de l'entourer sans jalousie... Et puis, cette pêche merveilleuse n'offre à la soif qu'un goût assez fade.

Ils trouvèrent chez elle Michel Berny en jaquette grise, le lieutenant Cranzé en tenue, et Cazery qui s'excusait de se rendre à Paris par l'express de dix heures.

La chaleur accablait le gros homme. Il achevait son café, en veston de tussor, et débraillé.

— Bonsoir, Bozoul ! — cria-t-il avec un bon rire. — Comment va ?

Bozoul présenta Baridel.

— Enchanté, monsieur... — bredouilla Cazery. — Votre prédécesseur était de la maison... Un garçon charmant, ce Grandsire, très débrouillard, et...

— Dévoué aux principes, n'est-ce pas ? — compléta Baridel, en cueillant un Bock dans la boîte tendue par l'industriel.

Germaine l'accueillit avec une froideur correcte. Elle était habillée d'une robe d'alpaga noir à parements grenat. Baridel

se plut à imaginer la grâce nue des épaules et des hanches qu'elle avait fort belles.

Sur le seuil du jardin, fleuri de roses et d'héliotropes, Cazery commentait à Bozoul les derniers cours du Havre :

— Tendance soutenue sur les laines... On cote les Buenos-Ayres en suint à 167 pour décembre et 172 pour avril... (Il souffla de la fumée...) Les Ségovie monteront encore, vous verrez!

Il passa un tablier blanc pour faire des *cocktails* avant son départ. Goutte à goutte, l'angostura coula sur la glace pilée, il y mit du sucre en poudre, et ajusta les gobelets d'argent pour mélanger leur contenu.

— J'ajoute au *sherry*, dont le parfum domine, — expliqua-t-il en l'agitant, — quelques gouttes de kirsch, de cédrat ou d'essence de rose.

— C'est délicieux ! — affirma Baridel.

Germaine apprenait à Michel Berny le plus récent potin de Châteauneuf. Il écoutait avec un air de distraction élégante. Une jambe pliée sur l'autre découvrait son caleçon de soie.

— Figurez-vous — dit Germaine en riant — que Vaupreux, rentrant du whist avant l'heure, a trouvé sa femme avec...

— Boismartin ! — souffla Berny.

— Avec Georges de Sigle.

— Mais il n'y a que Boismartin de trompé !

— Enfin — protesta Germaine, avec animation — si les honnêtes femmes se donnent deux amants, combien en prendront les autres ?

Michel Berny la félicita d'une révolte qui prouvait un grand sentiment de la morale et de l'honneur. Cazery s'illumina de satisfaction : du coup, la fidélité de sa maîtresse passait de la certitude banale au dogme. Il gardait secrètement le dessein de l'épouser, par cet instinct bourgeois qui accepte les aventures ridicules, mais se résigne mal aux irrégulières.

Il partit heureux. Germaine l'aida à enfiler les manches de sa redingote, et, par habitude, lui enleva subtilement la clef de la porte. Elle la glissa dans le veston qu'il venait de quitter et l'embrassa filialement.

La causerie se poursuivit, sur la mauvaise chance de Vaupreux. Bozoul ayant affirmé que le seul remède à l'amour était le grotesque, ils en vinrent à des théories.

— L'amour — dit Bozoul d'une voix tranquille — se résout presque dans la chimie, sinon même dans la mécanique. Nos plus grandes passions dépendent peut-être de la température ou de l'altération chimiotropique de quelques tissus. L'émotion pour quoi nous risquons parfois de mourir n'est qu'un plaisir singulièrement surfait !

Michel Berny s'amusa de mots ineptes.

— L'amour — dit-il, avec un effet de manchettes — est comme les entonnoirs : plus on va au fond, plus c'est petit !

Germaine sourit. Cranzé, qui pratiquait l'amour sans autant d'analyse, jouait au piano la troisième ballade de Chopin.

— Cet air de pas espagnol — dit-il, penché vers Baridel — serait bien pour accompagner une haute école incomparable.

— La quatrième est si émouvante ! Prenez-la !

La tristesse nerveuse de cette musique les pénétrait.

Germaine refléta la mélancolie de Baridel, qu'elle regardait passionnément. La ballade se développait en ré bémol majeur. Bozoul redit avec une amertume tranquille :

— Heureux les pauvres d'amour ! La paix sur terre leur appartient.

Baridel eut un accès de goût romanesque :

— Si c'est la réalité, il ne faut pas la dire. Nos sentiments sont plus certains que nos sensations. Le Désir est une joie supérieure à l'Acte... A l'encontre de vous, j'admire que la pensée ait sublimé les besognes par où la vie se perpétue. L'amour était un plaisir physique. Il faut en faire une volupté d'intelligence.

Germaine, avec la douceur étonnée d'un disciple, s'abandonnait à la voix fervente de son prochain amant. Elle se leva pour apporter du cassis, du whisky et de l'eau frappée.

— Nous vous ennuyons? — demanda Bozoul, en la remerciant de son offre.

— Mais non ! (Son regard se posa sur Baridel.) Vous vous fatiguez la tête hors de propos. L'amour ! C'est un grand lit, des caresses, une belle nuit et dormir.

Le secrétaire général lui baisa la main :

— Vous êtes bien heureuse.

Il poursuivit :

— La beauté n'est qu'une promesse. Avouons donc qu'elle est seulement l'effet de nos désirs.

— Qu'en savons-nous? — répondit Baridel. — Nous ne pouvons rien résoudre de nos plus profondes inquiétudes. C'est pourquoi les religions et les morales, même chose, limitent les problèmes de conscience à ces axiomes que sont les dogmes. Trop d'inconnaissable donne le vertige. Pascal y devint fou. Voilà pourquoi il faut croire... Des esprits douloureux le comprirent, et, par une sage pitié pour les foules, inventèrent l'horizon convenu des lois.

— Et ils firent bien! — conclut Bozoul qui respirait à la fenêtre le parfum des roses, — puisque, troupeau docile, la majorité des hommes se satisfait du petit champ d'activité où les tient parqués la morale.

— Ces hommes sont nés domestiques! — répliqua Baridel. — Celui qui briserait leur servitude ne leur donnerait qu'une vaine et dangereuse liberté.

Michel Berny ne les écoutait plus. Ganté, raide, il leur serra la main en élevant le coude et disparut. Cranzé commença un concerto de Schumann. La froideur de la nuit pénétrait le silence.

Baridel, le menton dans les mains, suivait ses pensées fuyantes. Une sorte de fièvre s'élevait en lui. Il reconnut la griserie métaphysique des idées et se souvint du *Banquet* de Platon.

« Avec quelle allégresse — songea-t-il doucement — les disciples de Socrate examinaient les données de leur vie morale!... Ce fut un soir d'été, sans doute pareil à celui-ci, mais combien plus clair! qui les rassemblait à la table d'Agathon. Ils revenaient de ces courses de chars dont s'illustraient les grandes Panathénées. Le maître, venu avec Aristodème, renvoya les joueuses de flûte, nues sous leurs voiles. Pausanias proposa qu'on bût modérément. Ils estimaient tous que la liberté de l'intelligence est le parfait plaisir d'une réunion d'hommes. Les femmes et l'ivresse leur offraient moins de joie que le libre exercice de leur pensée... Tour à tour, avec une éloquence alerte, ils tentèrent de louer l'amour, et non la volupté, dont ils étaient cependant les prêtres dévots... Phèdre et Pausanias accordèrent à la Vénus Uranie d'élever les caractères. Erixymaque, en docte médecin, esquissa une pathologie des passions. Aristophane, comme il convient aux vaudevillistes, exposa gravement une théorie fantasque. So-

crate seul définit l'amour avec exactitude... Son ironie indulgente devançait des siècles de sagesse et d'étude. Les vérités immortelles coulaient facilement de ses lèvres, et, par modestie, sans doute, ou par une malice exquise, il prétendit les tenir d'une courtisane de Mantinée... Vers l'aube, Alcibiade survint avec des danseuses et des musiciennes. Il était entouré des amis familiers dont la mâle beauté faisait cortège à sa grâce apollonique. Couronnés de violettes et de lierre, c'étaient Kallias, Axiokhos, Diomède, Theodoros le Phégéate et Antiokhos... Comme le festin des sages dégénérait en orgie, Socrate enjamba les dormeurs. Il gagna l'Ilyssos afin de s'y baigner. Les lauriers-roses illuminaient les jardins du Céramique. Le Parthénon blanchissait sous le ciel... »

Baridel quitta son rêve aux derniers accords du concerto. Germaine caressait la main qu'il appuyait à la table, d'une pression impérieuse et délicate. Elle lui apparut la joie réelle qu'il fallait cueillir à la fin du rêve. Il désira les lèvres ouvertes pour lui sourire.

Cranzé s'en alla le premier, puis, avec une habileté discrète, Bozoul.

Derrière la porte qu'elle referma vivement, Baridel étreignit Germaine. Leurs bouches impatientes se mordirent...

Ce fut une joie rapide, tranquille, légère... Pour la première fois, Baridel n'éprouva pas cette tristesse qui succède le plus souvent aux violences de la volupté. Et l'amour lui fut un repos. Germaine s'était vite endormie. Sous la lampe, il regarda l'épaule nue, la nuque blanche, les cheveux dénoués de son amie.

« Elle m'a donné — songea-t-il dans une lassitude délicieuse — un des rares plaisirs absolus que ma vie connaîtra, sans doute... Nul sentiment n'a contrarié la simplicité de cette étreinte. Ce fut une volupté essentielle et pure — et passée !... Précieux, furtif souvenir ! »

J.-A. COULANGHEON

(A suivre.)

COMMENT TRAVAILLAIT

COLBERT

Une des marques du XVIIe siècle français, c'est la recherche en toutes choses, — en religion, en politique autant que dans les lettres et les arts, — d'une méthode pour conduire les sentiments, les idées et les affaires. Ce goût de la méthode apparaît longtemps avant que soit ouverte la période classique, où il se satisfait pleinement. Saint François de Sales, l'abbé de Saint-Cyran, Malherbe, Richelieu furent des méthodiques. Les conceptions religieuses, littéraires ou politiques, s'étaient éclaircies au sortir de l'universelle mêlée du XVIe siècle. Cette lumière commençante faisait souhaiter la pleine lumière. Chacun voulait savoir ce qu'il faisait, pourquoi il le faisait, et l'expliquer aux autres, car on avait foi en l'efficacité de la démonstration et en la puissance de la raison. C'est pourquoi Descartes trouva les intelligences prêtes à le comprendre. Personne ne fut plus un homme de son temps et de son pays que ce philosophe qui semble opérer sur table rase, en un point indéterminé de l'espace et de la durée. Et même beaucoup d'hommes du XVIIe siècle purent être des cartésiens sans avoir lu Descartes. La méthode était dans l'air du temps.

Les documents politiques du XVIIe siècle, — lois, dépêches administratives, dépêches diplomatiques — en cela très différents de ceux du XVIe, sont l'œuvre d'esprits méthodiques. Les hommes d'État, dans les fonctions les plus diverses, ministres des Affaires étrangères, ou des Finances, ou des Beaux-Arts, ou de la Guerre, ou des Affaires religieuses, esprits d'inégale valeur, caractères très différents les uns des autres, ont ce trait commun, l'esprit de méthode, qui donne à leur physionomie une ressemblance fraternelle. Mais le plus grand des serviteurs de Louis XIV — Colbert — fut, je crois bien, l'homme qui raisonna le mieux toute sa conduite, et qui eut l'intention la plus réfléchie des choses qu'il a faites. J'essaierai quelque jour d'exposer sa conception générale de la politique, d'où il déduisit des raisonnements, rigoureux comme des syllogismes, et qui expliquent toute son administration, à condition qu'on tienne compte du fait que ce théoricien fut docile, en une mesure appréciable, aux résistances des réalités et aux leçons de l'expérience. Pour aujourd'hui, je voudrais décrire sa méthode de travail, en me servant surtout des leçons qu'il donnait à son fils Seignelay, élève en plus d'un point indiscipliné, mais admirable élève du grand maître qu'était son père[1].

*
* *

La première règle de la méthode de travail, Colbert la dit très simplement : « Il faut travailler beaucoup, » régler et sa vie à cet effet : « Un peu d'exercice modéré, une grande sobriété, manger doucement et prendre l'air, et se purger doucement quand on a un jour ou deux de séjour. » Mais il est impossible de travailler tranquillement toute la journée : « Pour avancer les affaires..., il n'y a que le travail du soir ou du matin. » Colbert semble laisser le choix à son fils; pourtant, il préfère le matin : « Il faut surtout se lever avant six heures du matin. » Mais il ne donne pas ici toute sa pensée, ayant affaire à un homme qui aimait à laisser, dans sa vie, une

1. Les conseils sont au tome III, 2e partie, des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, publiées par Pierre Clément.

belle part à la fête. Il la dit une autre fois, à savoir qu'il faut « travailler de grand matin et finir tard ».

Mais quelle sorte de travail faut-il pratiquer ? Car il en est de plusieurs sortes pour un ministre : les audiences, les conversations, les voyages, les inspections, les visites aux ports[1]. Sans doute, ces occupations et mouvements sont indispensables, mais : « Sans l'application au cabinet, il est impossible que puissiez réussir. » Donc, « tenir le cabinet, soit le matin, soit le soir, cinq ou six heures par jour, » — c'est-à-dire s'assurer cinq ou six heures de solitude, porte close, en face de ses affaires.

*
* *

Toute affaire se classe dans une certaine « espèce »; chacune de ces espèces a ses « papiers », qui sont des ordonnances, des maximes et des mémoires. Les ordonnances, c'est-à-dire la loi qui règle la « matière », doivent être lues et relues de manière à s'en former une « idée certaine et fixe ». Les maximes, ce sont les réflexions de Colbert et des conseils impératifs tirés de sa propre expérience, que le ministre voudrait faire passer tout entière dans l'esprit de son fils : « Lire soigneusement toutes les maximes que j'ai établies, les copier de sa main, en changer même le style pour se les rendre propres. » Et l'on commence à voir ici la vertu et puissance que Colbert attribue à l'écriture, qui force la pensée à prendre une forme certaine et fixe, pour répéter ces deux mots qui reviennent si souvent sous sa plume, parce qu'il aspirait toujours à la certitude et à la fixité.

Les « mémoires », ou, comme dit encore Colbert, les « traités » sont de deux sortes : techniques ou historiques.

Colbert aimait à rassembler tous les phénomènes sous une cause; il n'admettait pas qu'il y en eût d'irréductibles à un classement rationnel. Par exemple, il se commet dans les ports des fautes de tout genre : « Il faut, écrit-il à son fils, que vous pénétriez à fond toutes les fautes, et que vous exa-

1. Seignelay avait la survivance des secrétariats de la marine et de la maison du Roi.

miniez de même tous les remèdes qu'on peut apporter. » A propos d'un accident survenu en mer, il se remémore tous les accidents qui ont été portés à sa connaissance, et, dit-il : « Je les ai aussitôt mis par écrit. » C'est là un procédé habituel de Colbert. S'il pense à ces deux désordres, les fautes ou les accidents, deux tableaux sur deux colonnes se présentent à son esprit : à gauche, les fautes ou les accidents avec leurs causes; à droite, les remèdes. Et c'est matière à un mémoire ou à des maximes.

Les mémoires historiques ont été commandés par Colbert, sur tous les ordres de questions, aux plus savants hommes du royaume. Par exemple, avant de proposer au roi la réduction du nombre des jours fériés, c'est-à-dire des jours de travail perdus, il écrira au savant Baluze :

« Je prie M. Baluze de me faire un abrégé succinct de tout ce qui concerne la sanctification des saints, savoir :

» L'usage de la primitive Église sur cette matière, les sentiments des Pères et des quatre premiers conciles généraux; en quel temps les fêtes des saints ont commencé;

» Par quelle autorité les premiers saints ont été reconnus; si par le consentement universel, par les conciles ou par l'autorité des papes;

» En quel temps les papes ont commencé de sanctifier... »

Ainsi Colbert pratiquait à la fois la méthode philosophique, et la méthode historique : il étudiait le fait en soi et classait par « espèces » les phénomènes similaires, en vue de remonter à la cause et de dégager la loi; et en même temps, de tel fait, il recherchait les antécédents, pour en connaître la raison d'être, et, sans doute, la force de résistance.

Le « dossier d'une affaire », comme nous disons, le « portefeuille d'une matière », comme disait Colbert, doit être tenu en bon ordre : « Il faut de l'ordre dans vos papiers, prendre plaisir à maintenir cet ordre. » Colbert s'indigne que son fils ne daigne même pas ranger proprement ses papiers : « Bien conserver vos papiers, que vous devez garder sous votre clef, comme tous les traités et mémoires que j'ai fait faire et que je fais faire encore tous les jours pour vous, que je trouve à présent roulés dans un bureau et estans dans la dernière saleté, quoi que ce soit la quintessence de l'esprit des plus habiles

hommes du royaume. » Seignelay, qui a l'esprit prompt, ne les lit pas toujours tous, ces précieux documents : « Je vois clairement par le mémoire que vous avez fait, bien qu'il soit bon, qu'il y a beaucoup de mémoires que je vous ai envoyés et que vous n'avez pas tous lus en le faisant. » Or, il faudrait les lire, relire, méditer, presque les apprendre par cœur : « Imprimer les espèces dans la mémoire, en sorte qu'elle les représente fidèlement, toutes les fois qu'on en aura besoin. »

*
* *

Suffit-il donc de lire, d'étudier, de se conformer à des préceptes établis, d'obéir à des règles toutes faites ? Tout cela n'est qu'un commencement ; c'est le travail préliminaire, lequel rend possible le vrai travail, qui est de « penser ». Au-dessus de telle ou telle affaire particulière, au-dessus de la besogne quotidienne, et des papiers, et des portefeuilles, l'esprit du ministre doit planer, dominant l'immense étendue de ce grandiose office qu'était pour Colbert la Marine.

« Il faut *penser avec réflexion* tous les matins en se levant à ce qui concerne la marine, la conservation des côtes maritimes, des arsenaux, des vaisseaux du roi, tant ceux qui sont désarmés que ceux qui sont en mer, à tenir toujours les vaisseaux et magasins en état de faire tels armements que le roi ordonnera, à procurer et augmenter la gloire des armements maritimes de Sa Majesté par toute sorte de moyens. »

Et ceci, d'une grandeur si simple :

« Il faut penser continuellement aux moyens de rendre le roi maître de la Méditerranée et me faire souvent des propositions pour cela. Là doit être l'application ordinaire de l'esprit de mon fils ; s'en faire une affaire d'honneur... »

Mais quand les vaisseaux du roi sont devant l'ennemi, quand s'est engagée, contre la Hollande, qui usurpe l'empire des mers, la partie à laquelle s'est préparé Colbert par le prodigieux effort, qui, d'un presque néant, a fait surgir des arsenaux et une flotte vaillante et superbe, — c'est alors qu'il faut « penser » ; le mot revient à tout moment : « Il faut, de préférence à toutes choses, même à l'assiduité auprès de Sa Majesté, se donner tout le temps nécessaire pour *bien penser et*

méditer sur ce qui est à faire et à exécuter. Il faut *penser continuellement* que Ruyter est le maître à présent des mers de Sicile, parce que l'armée navale du roi ne peut quitter Messine ; qu'il peut attaquer les galères dans leur passage... et que tout cela roule sur ses soins (les soins de Seignelay), que les mauvais événements tomberont sur lui. C'est pourquoi il faut *penser* à toutes les expéditions qui se peuvent pratiquer pour les empêcher et les prévenir... *Penser* qu'il y a un énorme convoi prêt à Toulon. Les îles d'Amérique réclament aussi une grande application et une *grande réflexion.* » Il semble que Colbert recommande ici de « penser » avec inquiétude. Inquiet, il l'est toujours. A Paris, à Saint-Germain, ou à Versailles, si un grand vent souffle, il se préoccupe, et sa pensée s'en va vers la mer lointaine : « Je souhaite fort que ce vent n'ait pas soufflé en Provence ou sur la Méditerranée, ou que les galères du roi se soient trouvées en un lieu pour n'en pas souffrir. » De cette inquiétude, il est travaillé, tourmenté, mais il la sait nécessaire, comme une fonction de son métier ; il la souhaite à Seignelay, ou, du moins, comme il ne l'en croit pas capable, il voudrait en trouver chez lui une petite partie : « L'affaire de Sicile me pèse extraordinairement. Je souhaiterais que vous eussiez la dixième partie de l'inquiétude que cela me donne ». L'inquiétude n'est-elle point la fatale compagne de tous les amours, et surtout peut-être de l'amour des grands artisans pour leurs grandes œuvres ?

*
* *

Après qu'on a étudié méthodiquement chacune des affaires qui se présentent, et doivent concourir à l'ensemble, après qu'on a « pensé et médité, » « pensé avec réflexion », avec « application » et « pénétration », il reste à se décider et à donner les ordres.

Les ordres, il faut les écrire soi-même. Écrire des ordres n'est pas l'affaire d'un commis Ce n'est pas à un commis que le Roi a confié la « gloire de ses armements maritimes ». Celui-là seul sait commander, qui, parlant de par le Roi, est capable du ton du commandement. Quand je suis pressé, dit

Colbert, « je permets à Bellucheau de faire quelques-unes des plus petites dépêches de la marine ». Bellucheau, le commis, voudrait bien sans doute avoir l'honneur d'écrire toutes les petites dépêches, et, de temps à autre, une grande, mais Colbert ne « permet » pas. De fait, les minutes de milliers et de milliers de dépêches sont de la main du ministre, et elle se reconnaît bien ; elle n'a point de grâce ; elle est rude, pesante, insistante, et ne lâche point. L'effort de la pensée transparaît dans ces pages laborieuses. Comme tous les vrais méthodiques, qui redoutent les distractions et les fuites de l'esprit, Colbert ne pense bien qu'en écrivant. Dans la solitude du cabinet, les yeux fixés sur le papier, « on voit par la réflexion que l'on fait en écrivant... les choses qui sont à faire ». Et la plume doit être lente : « Quand vous écrivez vite, votre esprit n'a pas le temps de faire réflexion, et c'est votre main qui le conduit, et non pas luy qui conduit votre main. » Et l'esprit doit être tourné vers celui à qui la dépêche est adressée : « Que mon fils se mette toujours à la place de celui à qui il écrit, pour connaître s'il entendra bien clairement les ordres qu'il donne. » Pour se faire entendre, il faut « diviser les matières, les bien ranger dans leur ordre naturel, les relire avec soin et les polir. » Mais c'est surtout quand la main écrit un règlement, c'est-à-dire la loi, que l'attention doit être intense : « Je vous prie de vous appliquer tout de bon à en faire une pièce parfaite (il s'agit d'un règlement sur la police des arsenaux), et à laquelle il ne manque rien, soit pour tout ce qui peut concerner la police des ports, soit pour les fonctions de tous les officiers qui y peuvent servir, soit pour la diction et le style. Ce doit être pour vous une matière de grande et profonde discussion, d'application, et de pénétration, parce qu'elle doit donner une forme fixe et invariable à notre marine. Pensez-y donc bien sérieusement, et travaillez-y cet été tout entier à diverses reprises. »

L'ordre, une fois qu'il est écrit, et le règlement, une fois qu'il est arrêté, ne doivent pas s'attarder sur le bureau. Il faut expédier, expédier « promptement », « sur-le-champ ». Point de papiers qui traînent. L'amoncellement des paperasses retardataires étouffe l'activité, et même empêche de penser : « Si vous n'expédiez tous les jours quelque chose,

pour quoy il ne vous coûtera que de donner un ou deux ordres à un commis... il vous sera toujours impossible de vous donner le temps nécessaire de raisonner et de bien penser à tout ce que vous avez à faire pour donner le mouvement nécessaire à la marine. »

*
* *

De ce travail qui prend tout une vie, et qui la fatigue, et qui l'épuise, la récompense, c'est qu'on découvre à la réflexion « la beauté de ce que l'on fait et les suites avantageuses que le travail traîne après soi ». Mais il faut apporter au travail une joie préalable. Colbert n'attend rien de son fils, « si sa volonté n'est pas échauffée et ne se porte pas d'elle-même à prendre plaisir à faire son devoir... parce que c'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir, qui donne l'application ». Ce serait une question à débattre : si la volonté en lui déterminait le plaisir au travail, ou si ce n'était pas plutôt la naturelle et innée passion du travail qui déterminait sa volonté. Et je crois bien que la vérité est au second terme de l'alternative, et peut-être ici Colbert commet une supercherie paternelle; il ne sentait point chez son fils la même ardeur unique emplissant toute l'âme, et à l'objection possible, il répliquait : « Vous n'avez qu'à vouloir. » Mais la théorie de la volonté, maîtresse de l'âme et du corps, il la prend dans la philosophie du temps, car elle est cartésienne, ou encore au théâtre, car elle est cornélienne aussi. Ce ministre de qui l'on disait qu'il ne « pensait qu'à ses finances », et qui fut en effet, dans la pompe du règne, le ministre des réalités substantielles, était un philosophe : il délibérait son activité et la conduisait d'après des principes « certains et fixes », et des idées très hautes.

ERNEST LAVISSE

LE BAGNE[1]

II

Dans un ouvrage qui n'a pas eu le retentissement qu'il méritait[2], M. Léon Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des colonies, a défini avant nous le bagne moderne.

Le bagne, écrivait-il, n'a plus du tout, aux colonies, cette physionomie lugubre que Rochefort et Toulon ont gravée dans notre mémoire; plus de ces cages hideuses dont Rochefort possède encore aujourd'hui des échantillons effrayants et où l'être humain devenait bête féroce; plus de coups, plus de fouet, plus de cris de douleur et de rage. Le forçat n'est même plus cet objet de répulsion dont l'aspect terrorisait les enfants et faisait se signer les bonnes femmes; il jouit d'une situation, il jouit de privilèges, il a ses droits à lui, il s'en réfère à son règlement devant les ordres des chefs, il exige ce qui lui est dû par l'État, il a une paye comme un soldat, il peut faire des réclamations à son directeur et il peut obliger le surveillant militaire dont il relève à transmettre à ce directeur les plaintes qu'il formule contre ce même surveillant militaire. En un mot, le forçat est aujourd'hui une personnalité, un pensionnaire de l'État, absolument comme peut l'être un invalide auquel on *passe* le coucher, la ration et quatre sous pour le tabac, à condition qu'il donnera un coup de

1. Voir la *Revue* du 1er novembre.

2. *Le Bagne et la Colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie*, par Léon Moncelon.

balai dans la cour ou un coup de rateau dans le jardin. — Seulement, comme l'invalide n'est pas redoutable, et comme on peut le mettre à la porte pour une infraction au règlement, on est très exigeant à son égard, tandis que, le forçat étant dangereux et *ne pouvant être remercié*, on le flatte et on l'engraisse pour avoir la paix, surtout depuis que l'on n'a plus en mains les moyens de coercition, la corde qui le contraignait au travail [1].

Il y a là, manifestement, une situation très fausse. Nous sommes trop civilisés pour dénier au plus abominable forçat le droit de réclamer contre les excès ou les injustices dont il peut être victime, et, d'autre part, nous sommes devenus trop sensibles pour tolérer l'emploi du knout. C'est peut-être pour cette raison que, désarmée, *obligée de compter avec le forçat*, l'Administration pénitentiaire s'est jetée à outrance dans l'utopie de la régénération scientifique. En cet ordre d'idées, ce que j'appellerai le cercle artistique de l'enfer pénal n'est pas la moins originale de ses créations.

Tout condamné qui avait des aptitudes musicales et qui, par sa docilité aux règlements, méritait de passer à la « première classe », est arrivé à faire partie de la fanfare. Par malheur, tous les forçats ne montrent pas une égale résignation et tout le monde n'est pas musicien; sans quoi, vraisemblablement, le Bagne de la Nouvelle fût devenu la plus considérable société philharmonique de notre époque.

Ce rêve n'ayant pu être réalisé, l'Administration s'est efforcée de tirer parti des vocations artistiques d'un autre ordre que pouvaient lui offrir ses pensionnaires. Mais elle y a glané très peu de chose. Les arts plastiques sont si pauvrement représentés au Bagne qu'il a fallu renoncer à l'idée d'y fonder un Salon. A peine a-t-on rencontré quelques ouvriers habiles à sculpter sur bois. De ce nombre est Bricoux, ancien complice de Ravachol dans l'affaire du café Véry. Aussitôt reconnus, ses talents furent utilisés. Le rétable et les stalles qu'on m'a fait « admirer » dans la chapelle de Néméarah sont l'ouvrage du sieur Bricoux, naguère manipulateur de substances explosives à l'usage des immeubles bourgeois, maintenant tailleur

1. Ces lignes sont antérieures au décret de 1891 qui a supprimé le salaire des condamnés, ainsi qu'au décret qui a autorisé les forçats à adresser directement leurs réclamations au procureur général, chef du corps judiciaire dans la colonie.

d'images saintes pour les autels. En y mettant le prix, les sœurs, les missionnaires, les particuliers dévots peuvent se procurer une Vierge, un Christ, un saint Antoine de Padoue signés : « Bricoux *fecit* ». Cette vogue s'expliquerait, et l'on pourrait comprendre jusqu'à un certain point que Bricoux fût autorisé à purger sa peine en exerçant un métier aussi attrayant, s'il était capable de payer sa dette à la société par des chefs-d'œuvre ; mais vous devinez que ses pieuses sculptures n'ont qu'un rapport très vague avec les boiseries de la cathédrale d'Amiens. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de véritable artiste au Bagne.

Au-dessous de Bricoux, on cite quelques vulgaires praticiens de l'industrie du meuble. L'Administration les encourage, les sollicite. Car ce n'est pas ici qu'on aurait pour un « ouvrier d'art » les exigences d'un patron parisien! Abadie — le célèbre Abadie, de la bande qui porta son nom — condamné aux travaux forcés à perpétuité, mais comblé d'égards à cause de sa soumission plus ou moins sincère, passe son temps à varloper les bois précieux donnés par les forêts de l'Ile. Affranchi de la tyrannie du travail aux pièces, il œuvre à son aise. Tandis que des forçats beaucoup plus sympathiques, des têtes chaudes envoyées au Bagne pour un crime passionnel, sont voués aux corvées pénibles et accumulent sur eux toutes les sévérités du règlement, ce chef de cambrioleurs assassins vit heureux, sans souci ni fatigue, dans une infamie dont il ne sent pas le poids. Coté comme un excellent sujet, d'après le critérium de la maison, Abadie, s'il est fumeur, ne doit jamais manquer de tabac. Son cas est celui de tous les condamnés qui savent contracter le pli administratif. On trouve des monstres fort souples[1].

Abadie a des collaborateurs. Son atelier de l'île Nou fournit d'armoires, de tables, de consoles, de sièges, les appartements des fonctionnaires et les bureaux de l'Administration, Celle-ci lui transmet les commandes des services coloniaux

1. Dans un rapport adressé il y a quelques années au ministre des Colonies, M. Feillet, gouverneur, disait très justement : « De fait, en Nouvelle-Calédonie, les condamnés ne sont pas punis pour les crimes qui les y ont amenés, mais *seulement* pour l'insoumission qu'ils montrent dans la vie du Bagne. Ce n'est pourtant pas le vœu du législateur. »

et de la clientèle bourgeoise. On entretient ainsi messieurs les ébénistes du Bagne dans la haute idée qu'ils ont de leur mérite, — car le forçat ouvrier d'art, surtout quand il est Parisien, se croit un personnage indispensable et supérieur. En réalité, il perd bientôt la « main » qu'il avait en France; il se met à travailler lourdement, sans liberté — c'est-à-dire sans les alternatives de fièvre laborieuse et de flânerie qui lui sont nécessaires. Il se façonne presque tout de suite à la tradition d'un goût détestable qui règne dans ce milieu et que les colons délicats appellent très exactement « le style bagnard ». Au Palais de Justice de Nouméa, les fauteuils de la salle d'audience, modèles du genre, ont quelque chose d'inquiétant par leur caractère de force et de laideur.

Incidemment, un mot sur une industrie artistique qui est particulière au Bagne. Vous confiez à un forçat graveur la photographie de l'Aimée, de votre idole politique, d'un membre de votre famille : il la reproduira au burin noir dans la nacre d'une huître perlière. Moyennant dix, vingt francs ou plus, selon l'importance du travail, vous pourrez vous procurer, par l'intermédiaire d'un libéré qui touchera sa commission, une œuvre de patience exécutée au Bagne pendant les longs loisirs que laissent aux condamnés les huit heures quotidiennes de travail forcé : presque toujours une paire de coquilles dentelées et montées en salières, ou bien un de ces nautiles flammés, improprement appelés *casques*, décapés d'abord à l'acide, puis ajourés et ciselés avec la pointe d'un canif, d'après un modèle de décoration qui ne varie guère. Là aussi se trahissent la routine impérieuse et l'impersonnalité qui sont comme la loi de la confrérie.

Il ne semble pas que l'Administration pénitentiaire ait jamais fondé de grands espoirs de relèvement sur l'art d'enjoliver ou plutôt de dénaturer les coquillages du Pacifique : elle se borne à le regarder d'un œil favorable, comme contribuant à orner les cheminées et les étagères de la colonie. Je ne m'explique pas cette indifférence relative quand, somme toute, à part l'élément musical, elle a rencontré si peu de ressources pour satisfaire la plus élégante de ses ambitions : le développement de la vie artistique dans le domaine de la chiourme. Mais, en revanche, que de sollicitude, que d'égards pour les

musiciens! Un jour, il a suffit d'une page de Wagner, agréablement interprétée par un forçat pianiste, pour rapprocher toutes les distances entre deux personnes qu'un abîme, semblait-il, devait séparer. C'était à Bourail, pendant une fête que le commandant du pénitencier donnait dans ses salons, à l'occasion de la visite du plus spirituel des directeurs que l'administration pénale ait eus à sa tête. Empoigné par la virtuosité du condamné qui tenait le piano, M. le directeur se leva, s'approcha de l'exécutant, s'appuya sur son épaule...et ce fut, pendant quelques minutes, la communion de deux âmes dans une même extase.

*
* *

La culture des beaux-arts n'a pas moralisé le Bagne. C'est à elle pourtant que l'Administration pénitentiaire doit l'unique succès dont elle se puisse flatter au bout de trente-cinq ans d'efforts, car l'on ne peut nier qu'elle n'ait doté la colonie d'une fanfare assez honorable dans le sens technique du mot. Le résultat des autres parties du programme scientifique est, malheureusement, beaucoup plus douteux. Par exemple, l'institution du forçat propriétaire-foncier n'a donné que des mécomptes, tant au point de vue du relèvement moral qu'on en espérait que sous le rapport du progrès agricole en Nouvelle-Calédonie.

Pour voir à l'œuvre le forçat-propriétaire, il faut parcourir le vaste territoire du pénitencier de Bourail. Mais d'abord quelques mots sur la ville qu'on a plaisamment appelé Bourail-les-Vertus.

Elle compte une vingtaine d'hommes libres, venus et restés sans tare pénale. Tout le reste y est bagnard ou d'origine bagnarde, c'est-à-dire : libérés, condamnés des deux sexes en cours de peine, fils et filles de condamnés. Bourail est donc quelque chose comme Botany-Bay autrefois. M. le maire, personnalité sympathique, fils d'Allemand, s'est fait naturaliser Français. Il préside aux élections (nous l'avons vu dans ce sacerdoce) avec un grand souci de la sincérité du suffrage universel. Ce n'est pas à Bourail-les-Vertus qu'on se permettrait certains escamotages coupables. Si l'on y manque de

beaucoup de scrupules qui survivent ailleurs, l'on y a du moins la probité politique et le respect du peuple souverain. La ville, ou plutôt la bourgade, consiste presque entièrement en une grande rue meublée de maisons hétéroclites, la plupart misérables, quelques-unes menaçant ruine. Le soleil transfigure ces laideurs, à moitié dérobées par un cadre de végétation splendide où se multiplient le cycca, l'araucaria, le flamboyant et autres merveilles de la flore intertropicale. Dans les jardins, dans les venelles, sautillent, plus nombreux que les pierrots à Paris, les merles des Moluques. Ces jolis oiseaux furent importés à Bourail pour y détruire la sauterelle, — fléau du maïs et de la canne à sucre. Ils font ce qu'ils peuvent, mais ne parviennent pas à manger tout. Un jour, sur le conseil d'un agent agricole de l'Administration pénitentiaire, on leur adjoignit des poulets qu'on promenait en cage à travers champs et qu'on lâchait pour quelques heures sur les points les plus infestés. Les merles sifflèrent, et toute la colonie siffla de concert, devant l'inévitable four que firent les « poulaillers roulants ».

A trois ou quatre cents mètres des maisons, sur un tertre ombragé d'arbres magnifiques, se trouve l'habitation du commandant, spacieuse et confortable comme tous les bâtiments que l'Administration s'est fait construire par la main-d'œuvre pénale. Elle était occupée, lors de mon passage, par un fonctionnaire d'élite à qui je me plais à rendre hommage. Ce sympathique chef de brigands est, comme vous pensez, profondément imbu de la foi aux méthodes régénératrices. Nul n'obéit avec plus d'à-propos aux inspirations du cerveau directeur qui pense pour tout le monde dans les « sphères pénitentiaires » et qui, d'un cabinet du Pavillon de Flore, lance ses ordres à six mille lieues. Mais s'il ne m'a pas converti, si je suis resté insensible devant quelques résultats fort louables, malheureusement trop exceptionnels, qu'il a eu l'obligeance de me montrer, je n'en admire pas moins la conscience et le tact avec lesquels il s'acquitte de la plus décevante des tâches. Vraiment, il y faut de la vocation. J'ai rencontré ce phénomène... dans le pays où l'invraisemblable est possible.

Au point de vue paradoxal, Bourail l'emporte encore sur Nouméa. Nouméa offre un curieux mélange d'audaces et de

pudeurs sociales. Comme cynisme, Bourail est unique sous le ciel bleu.

C'est à Bourail qu'il y a l'église et le fameux *Couvent* dont

Bourail. — La sortie de la messe.

quelques publicistes ont parlé avant moi sans que d'ailleurs leur indignation rencontrât beaucoup d'échos. Au fait, pour-

quoi s'indigner? N'est-ce pas plutôt drôle, cette église qui donne chaque dimanche le tableau d'une foule parfaitement disciplinée aux pratiques de la piété extérieure et dont les fidèles, en majeure part, sont, à peu près tous les six mois, réintégrés à la *Collective* ou condamnés à mort pour des crimes nouveaux? Là, le jour de Noël, l'« Ogresse de Montauban » et plusieurs autres paroissiennes dont les mœurs scandalisent le Bagne donnent de la voix dans le *Venite, adoremus*. Elles peuvent chanter avec les anges : la plupart en ont fait. Souvent un forçat qui fut prêtre se tient auprès du bénitier, et c'est à ses doigts obligeants que l'on prend l'eau sainte. Qui a lu *la Maison Tellier* peut soupçonner un peu ce qui s'ajoute de comique à l'infâme dans une cérémonie de première communion en l'église de Bourail. Un jour, les mariages de dix-sept couples de transportés et de reléguées y furent célébrés en l'affaire d'une seule messe. Dans ce local indécis la lumière pénètre, non pas à travers des vitraux à figures nimbées, mais par des cadres de carreaux jaunes, bleus et rouges qu'on dirait empruntés à certaines portes. On a toléré, on tolère encore cette monumentale dérision, — trop logique nécessité du Bagne en plein air, du Bagne organisé à l'instar de la vie honnête.

Quant au *Couvent*, il faut entendre par ce sobriquet, populaire en Nouvelle-Calédonie, l'établissement pénal où, sur l'invitation pressante et réitérée de plusieurs ministres des Colonies, nombre de transportés concessionnaires, libres de liens conjugaux, sont venus chercher des épouses. Maintenant toutes les dames disponibles parquent à l'île des Pins. Lorsque je visitai le Couvent de Bourail, sous la conduite de la vénérable sœur Madeleine (l'une des doyennes de son Ordre et probablement la plus désabusée de toutes les saintes filles qui s'acharnent à la régénération des êtres déchus), il n'y avait déjà plus que trois horribles femelles, trois vestiges du temps où florissait l'institution. Mariées toutes trois à des forçats concessionnaires, elles avaient été réintégrées, l'une pour vol, l'autre pour incendie, la troisième pour fratricide. Non loin du préau où elles me racontèrent leurs « malheurs », j'aperçus en passant le célèbre kiosque des fiançailles. C'était là qu'avaient lieu, sous la surveillance de la pauvre sœur Madeleine,

les entrevues idylliques au sujet desquelles on s'est tant égayé. Assassins et avorteuses, quand ils s'étaient trouvés réciproquement « gironds », y échangeaient les premiers serments et parfois le premier baiser avant de convoler en justes noces.

La femme J..., le monstre physique et moral qui traîne du matin au soir ses doubles béquilles sur le macadam de la grande rue, a passé par ce kiosque; et il s'est trouvé de bons bureaucrates pour fonder un espoir de relèvement sur le forçat qui avait consenti à épouser cet épouvantail !

Parmi les nombreux concessionnaires urbains qui occupent une maison en ville et y exercent leur industrie, je citerai :

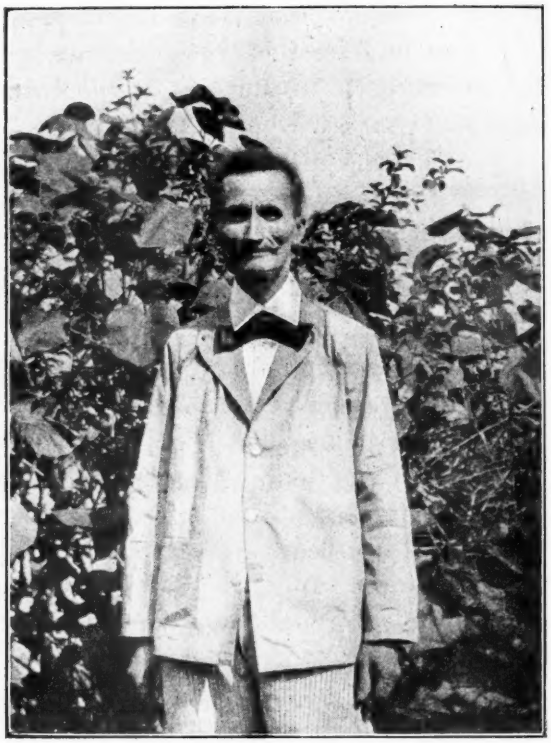

Pel, l'horloger de Montreuil, concessionnaire urbain à Bourail.

l'empoisonneur de la rue de Maubeuge (son nom m'échappe); l'horloger de Montreuil, le fameux Pel, considéré là-bas comme une victime de nos erreurs judiciaires; le barbier Carré, incarnation de toutes les ignominies et de toutes les

malices du Bagne. Trois têtes bien différentes à peindre en un triptyque. Je ne sais laquelle vous ferait frissonner le plus : celle du féroce criminel qui empoisonna méthodiquement, — celle de Carré, l'immonde loustic, — ou celle de Pel, le parfait condamné au sens administratif du mot, le silentiaire dédaigneux qui m'a dit, avec une voix indicible : « Mon physique ingrat m'a perdu »...

Que ne trouve-t-on pas dans ce Bourail, véritable capharnaüm du Bagne! Voici un Arabe, l'un des plus redoutables brigands de la bande Areski. Il fut capturé avec son chef par M. Hippolyte Laroche, alors préfet d'Alger. Il a tué quinze hommes, il a été condamné deux fois à mort. Assigné aujourd'hui comme domestique chez un géomètre de l'Administration, il sert à table le *kouskous* et la délicieuse *merga* dont il a enseigné le secret au cuisinier de ce fonctionnaire. Ne vous semble-t-il qu'un pareil bandit et tant d'autres de son espèce seraient beaucoup mieux à leur place sur ces routes de Madagascar dont on a fait remuer la terre fiévreuse par nos petits soldats?

Bourail a un hôpital dont je me réserve de parler quand j'en arriverai à l'article de la simulation des maladies chez les forçats. Bourail est le siège d'un syndicat extraordinaire dont il sera question tout à l'heure. Bourail, enfin, a un journal visiblement inspiré par l'Administration pénale et rédigé par un libéré qui m'a paru le meilleur des hommes. Car, il faut tout dire, la population tarée de Bourail compte une demi-douzaine de braves gens qui ont eu le rare mérite d'échapper à la contagion de la vie collective par laquelle tout condamné doit d'abord passer pendant trois ans au moins, et qui se sont vraiment purifiés dans le repentir. Sur des natures aussi fortes, quelques mois de prison auraient sans doute produit le même salutaire effet, sans les exposer au danger qu'elles ont couru. J'ai gardé un souvenir ému de ma rencontre avec ces êtres d'exception. Suggestionnés sur leur propre cas par l'Administration pénitentiaire, ils ont pu attendre de moi que je célébrasse dans la presse française la vertu des « méthodes » auxquelles on leur a persuadé qu'ils devaient leur relèvement moral ; ils ont même exprimé l'espoir que je tenterais une réhabilitation de Bourail, à leur sens trop décrié par de « malveillants publicistes ».

J'ai le regret de leur causer une désillusion, attendu qu'il m'est impossible de voir sous le même angle qu'eux les choses qui les entourent. — Pour mieux faire apprécier cette différence d'optiques, je vais dépeindre un intérieur de Bourail qu'ils m'avaient recommandé comme un exemple de moralisation due à la sollicitude administrative. C'est chez un forgeron dont l'industrie a prospéré. La maison avait été fondée par un condamné qui devint malade à la suite d'une chute et qui fut dès lors incapable de manier le marteau. M. X..., homme libre, et ancien forgeron en France, était venu en Nouvelle-Calédonie pour se livrer à la culture du café: il y échoua. Se rappelant alors son premier métier, il acheta la forge du concessionnaire fourbu et obtint de l'Administration que celui-ci lui fût laissé comme assigné. On lui donna même pour second ouvrier un relégué individuel[1]. Le patron, sa femme, son enfant et les deux forçats font, paraît-il « très bon ménage ensemble». A Nouméa, malgré des relations aussi constantes, il y aurait toujours quelque chose de tendu entre les deux éléments dont se compose ce foyer: à Bourail, c'est une fusion, une véritable famille de cinq membres. Le père travaille ferme, tandis que la femme prépare l'ordinaire qui sera servi à la table commune; le relégué sourit à la clientèle; le vieux transporté déchu de sa concession tire avec philosophie la corde du soufflet; et lorsque l'enfant revient de l'école avec un bon point, tout le monde l'embrasse... C'est assurément très curieux. Il reste à me prouver qu'un enfant élevé ainsi aura plus tard la vraie notion de la dignité du foyer. Que les bagnards puissent gagner quelque chose à ce mélange intime avec d'honnêtes gens, je n'y contredis pas; mais les honnêtes gens ont tout à y perdre. Or, la préservation de la santé morale chez ceux qui la possèdent me paraît autrement désirable que l'amélioration de l'être déchu. La science pénitentiaire va au rebours de ce principe. Renversant la sagesse des vieux apologues, elle enseigne, de bonne foi, qu'un fruit gâté intro-

1. On appelle « relégué individuel » celui qui a obtenu, par sa bonne conduite, de vivre dans la colonie, quasi librement, en dehors des deux centres de la Relégation collective. Il est, soit consigné au service d'un particulier, soit titulaire d'une concession urbaine ou rurale. Le régime de la Relégation sera expliqué en détail dans le troisième article de cette étude.

duit parmi des fruits sains redeviendra sain, au lieu de gâter les autres.

Maintenant, en sortant de Bourail, nous allons prendre contact avec messieurs les forçats propriétaires.

*
* *

Pourquoi propriétaires?...

Étant donnée la conception du Bagne colonisateur, je me représentais aussi volontiers des condamnés ouvriers agricoles que des condamnés ouvriers aux mines ou aux divers travaux de construction; je ne voyais en eux que des ouvriers, rien que des ouvriers, dont l'Administration pénale disposait, tantôt à titre gratuit pour les entreprises d'intérêt général, tantôt à titre onéreux pour les besoins des particuliers. Mais voilà, je perdais de vue l'objectif principal de la science pénitentiaire : l'épurement de l'âme bagnarde, ou, pour employer le style de la maison, le « reclassement ». Les docteurs du criminalisme moderne sont partis d'un principe assez discutable d'après lequel l'homme qui a du bien au soleil serait plus enclin que l'indigent, ou même que le simple porteur de valeurs mobilières, à respecter la chose d'autrui. Sans aller jusqu'à dire, avec ce pessimiste de Paul-Louis Courier, que, pour être honnête homme, il faut d'abord être propriétaire, ils ont fait à peu près ce raisonnement ingénu : « Si la plupart de ceux qui sont au Bagne eussent possédé une maison de rapport à Paris ou une ferme en Beauce, il est probable qu'ils n'auraient pas recouru, pour augmenter leur fortune, à certains moyens violents qui vous déclassent aussitôt. Est-il donc impossible de leur fournir après coup la base de moralité qui leur manqua dans les commencements de leur carrière? Non certes, et nous la leur devons. Comme ils nous en seront reconnaissants! A quels miracles d'énergie n'allons-nous pas assister! Donnons vite à ces malheureux, donnons-leur, sous le ciel paradisiaque où la fatalité les conduisit, l'équivalent de l'héritage dont ils furent injustement privés sur la terre natale. Ils le cultiveront avec cette ardeur que développe l'amour du sol enfin possédé, et ils auront la joie suprême de le transmettre à leurs enfants avec le souvenir d'une défaillance noblement rachetée

par le travail. » L'ironie de notre style n'enlève rien à la réalité des faits. Voilà bien ce que se sont dit nos criminalistes en faveur dans les sphères officielles.

En même temps que la pensée du forçat propriétaire, la nécessité de lui faire faire souche leur est apparue. Ils n'ont pas cru pouvoir séparer l'idée de famille de l'idée de propriété; ils ont voulu doter le Bagne de tous les liens qui font les sociétés solides; ils ont rêvé de fonder aux antipodes de notre pays vieilli, avec des éléments qui leur rappelaient les prétendues origines de Rome, non seulement une cité nouvelle, mais encore la Cité idéale. Qu'on ne me taxe pas d'exagération : il ressort des documents officiels (voir, entre autres, les *Notices de la Transportation* pour les années 1884 et 1885) que, longtemps, l'Administration pénale a paru craindre le rapprochement des colons libres et des colons pénitentiaires, non certes pour garantir les premiers de l'influence des seconds, mais pour épargner aux forçats concessionnaires le contact démoralisateur des colons libres!.. Depuis, comme nous l'avons vu, elle s'est ravisée, elle a poussé au mélange.

Du reste, par ses pratiques, l'Administration pénitentiaire a toujours plus ou moins renchéri sur les théories des criminalistes et s'est plus ou moins détournée de l'intention du législateur. Tout le monde avait compris que les libérés seuls pourraient être mis en concession de terre et que si, par hasard, un condamné en cours de peine venait à mériter cette insigne faveur, il devrait être au préalable gracié. Le texte de loi manque-t-il de précision? En tout cas, nous venons d'en donner la seule interprétation raisonnable. On peut, en effet, concevoir une intervention généreuse après le crime expié, pour aider l'homme qui sort du Bagne à vaincre les difficultés que la tare pénale lui suscitera : on conçoit plus malaisément que l'expiation ordonnée par les juges soit interrompue tout à coup et transformée en une situation qui, dans la vie ordinaire, serait le fruit et la récompense du travail honnête. L'Administration pénitentiaire a néanmoins adopté la seconde manière de voir. Elle a rejeté le libéré à la misère et au vagabondage, c'est-à-dire à toutes les chances de la récidive criminelle, et elle n'a accordé de concessions qu'à des condamnés en cours de peine. Mieux encore, son choix, le plus souvent, s'est fixé

sur les condamnés à perpétuité..... pour se perpétuer elle-même dans les divers centres. Cela ressemble à un défi. Il convient d'ajouter que parfois la mise en concession a été due à des influences politiques, certains bagnards ayant un député dans leur manche.

Bien entendu, les concessions furent prélevées sur les terrains les plus fertiles de la colonie, — les colons libres devant s'accommoder de ce qu'il y avait de plus mauvais. On avait d'abord accordé ces domaines à titre gracieux, avec trente mois de vivres, pour faciliter les débuts des intéressants bénéficiaires (décret du 31 août 1878); mais on ne leur fournissait qu'une terre nue et non défrichée. Depuis, il y a eu progrès. Pour achever d'élever le propriétaire pénal à la dignité de colon, le principe de la gratuité a été aboli (décret du 18 janvier 1895) : les lots ne sont plus concédés que moyennant l'engagement par le forçat de payer à l'Administration une rente annuelle et perpétuelle de dix à vingt francs par hectare, selon la qualité du terrain. Mais, à cette faveur morale que le bénéficiaire apprécie quand il a le cœur bien placé, s'ajoutent d'autres avantages. « Pour lui faciliter la mise en culture, on ne l'astreint au paiement de la rente que deux ans après la décision d'envoi en concession. Dans le même but on lui fournit une terre défrichée, pourvue d'une maison d'habitation; on lui remet les outils aratoires nécessaires ainsi que les effets de couchage et d'habillement, et on lui accorde, pour lui et pour sa famille, six mois de vivres; enfin, pendant un an, il a droit aux soins médicaux[1] ». Que lui demande-t-on en échange? De mettre en rapport la moitié de la concession pendant la première année, l'autre moitié au bout de deux ans; et l'on peut croire que, dans cette tâche, il sera aidé de cent manières officieuses par une Administration jalouse de prouver le succès de ses méthodes.[2] On n'entrevoit malheureusement pas la possibilité de fonder pour les honnêtes gens un système de

1. Francis Brouilhet, *De la Transportation*.

2. « Nous ajouterons à tous les avantages officiellement octroyés aux condamnés concessionnaires l'intervention immédiate de l'Administration dans le cas de calamités physiques, comme inondations, coups de vent, etc.; la préocupation constante de cette Administration d'assurer l'écoulement des denrées de ses concessionnaires, la faculté de former des syndicats, le tout sans égards aucuns pour la concurrence ainsi faite au commerce libre local. » Moncelon, ouvr. cité.

Crédit agricole aussi avantageux. Encore trois ans et notre forçat aura dans sa poche son titre définitif de propriété. Dès lors, à tout moment, s'il lui déplaît de rester le débiteur de l'Administration, il peut se libérer du paiement de la redevance annuelle en versant d'un seul coup le capital qui a été déterminé par les clauses de ce stupéfiant contrat.

Voilà comment on devient *gentleman-farmer* en pays colonial, après avoir débuté, dans la mère-patrie, par divers attentats contre les biens et les personnes. Quand vous en êtes arrivé là, le lien qui vous rattache encore au Bagne ne se fait presque plus sentir, tant est vague et surtout tolérante la surveillance dont vous êtes l'objet! Mieux encore que le cercle artistique, le cercle agricole de l'enfer pénal vous place hors de la pénalité. Vous êtes quasi libre. Vous n'êtes plus une paire de bras anonyme dans la foule des compagnons de chaîne, vous êtes redevenu quelqu'un. La capacité civile que les tribunaux de France vous avaient enlevée, on vous la restitue ici par un artifice juridique, car il faut bien vous permettre de gérer votre domaine et de faire toutes les transactions commerciales que comporte l'état de propriétaire. De là au syndicat il n'y avait qu'un pas, et ce n'est pas d'hier que messieurs les concessionnaires du pénitencier de Bourail se sont syndiqués : voilà près de vingt ans. Les statuts de cette invraisemblable association ont été refondus, puis approuvés par le directeur de la Pénitentiaire et par le Gouvernement colonial à la date du 30 janvier 1895. Au 31 décembre 1898, il y avait 17 000 francs dans la caisse sociale. L'article 10 est ainsi conçu : « Toute personne n'étant pas d'origine pénale et devenant acquéreur d'une concession, soit par achat, soit par don ou héritage, ne pourra faire partie du conseil d'administration, mais sera admise comme sociétaire. » Ainsi, voilà qui est clair, on ne peut faire partie du conseil d'administration si l'on n'est pas du Bagne ou si on ne lui a pas appartenu. Les honnêtes gens, même s'ils ne sont que fils de forçats, ne sont pas admis à cette dignité. L'article 25 mérite aussi d'être reproduit, car l'on n'a qu'une faible idée de ces choses dans notre bon pays de France : « L'administration devra s'en tenir à son rôle de protection vis-à-vis de l'Association. Elle demeurera, dans tous les cas, étrangère aux opérations finan-

cières et ne pourra être recherchée à cet égard. » Vraiment, voilà qui est très heureux pour l'Administration. On vous dira là-bas que les intérêts du Syndicat et surtout la caisse sont surveillés avec un soin jaloux : je le crois sans peine, on se connaît trop bien les uns les autres. On vous dira aussi — je cite textuellement le propos d'un membre du conseil d'administration (20 ans de travaux forcés) — que l'action du Syndicat « a régularisé les cours de toutes les denrées alimentaires et *moralisé* le marché de Bourail, autrefois à la

Forçat concessionnaire agricole et sa femme dans sa propriété.

merci des spéculations de certains colons sans scrupules » : c'est encore possible, puisque ceci se passe en Nouvelle-Calédonie... Soit par dépit, soit par simple pudeur, l'élément libre ne fit pas bon accueil à l'organisation d'une concurrence commerciale aussi imprévue. Il y eut même un petit scandale à Bourail, le jour où l'avis suivant fut placardé au tableau des communications officielles: « COMITÉ SYNDICAL. *Dépêche télégraphique.* — Directeur Administration pénitentiaire à Commandant pénitentier Bourail : — Faites connaître aux membres du Comité syndical que le gouverneur a entièrement approuvé leurs statuts. Vous enverrai cent exemplaires

autographiés. (Signé) Directeur. *Pour copie conforme* : E. Chevalier. » Ce Chevalier qui, en sa qualité de président du Comité syndical, contresignait et certifiait conforme la dépêche du directeur de l'Administration pénitentiaire, était un condamné à perpétuité. On s'indigna. Bien qu'il fallût s'attendre à voir se produire de semblables documents du moment que l'existence du Syndicat avait été reconnue, la chose parut tout de même un peu « roide ». Aujourd'hui, elle ne choquerait plus personne; mon guide de la première heure avait raison de dire que les colons calédoniens étaient blasés. On leur en a fait voir de beaucoup plus « roides » en leur démontrant jour à jour l'infériorité de leur condition vis-à-vis des forçats propriétaires ruraux et syndiqués.

Ce n'est pas à dire que ces derniers se trouvent toujours heureux. En général, ils se plaignent. A les entendre, on abuse de leur candeur, on les exploite. J'ai vu le Tityre pénal maudire la déesse qui lui fit des loisirs champêtres dans le plus doux pays du monde. Assis sous la vérandah de sa case confortable et saine, au centre de dix hectares d'un seul tenant qui ne lui ont rien coûté et qu'il pourra transmettre à ses enfants avec tous les droits afférents à la propriété ordinaire, dominant un paysage de rêve qui semble tomber dans l'océan bleu comme une avalanche de verdure, humant tantôt la brise balsamique, tantôt l'odeur d'une bonne soupe que sa femme lui préparait dans l'intérieur de l'habitation, il se répandit en récriminations amères contre la monotonie de son existence. La ville était trop loin, on ne pouvait pas se procurer les journaux, on n'avait pas de livres, on ne savait rien de ce qui se passait, on vivait comme des brutes.... Cependant quelques-uns, bien rares, daignent se montrer satisfaits. L'un d'eux aurait répondu à un gouverneur en tournée qui l'interrogeait sur son état d'âme : « Ma foi, si j'avais su, je serais venu dix ans plus tôt. » C'est peut-être une légende, mais elle résume bien la moralité de l'institution.

*
* *

Le forçat concessionnaire est rarement seul. S'il est seul, c'est qu'il le veut bien. L'Administration, en effet, lui conseille

la vie de famille. Donc, le plus souvent, il habite son cottage avec une compagne,— soit sa femme de France qui a consenti à venir le rejoindre en faisant le voyage à nos frais, soit l'âme sœur qu'il a choisie au Couvent de Bourail ou au parc de l'île des Pins. Dans ce dernier cas, le couple a dû passer, non seulement par devant M. le maire, mais encore par devant M. le curé ou M. le pasteur. On a jugé que les unions purement civiles ne seraient pas d'un bon exemple. Empruntée aux discours que prononçait le prince-président au lendemain du coup d'État de Décembre, la devise du Bagne sauveur ne s'en tient pas à la Famille et à la Propriété : il faut aussi la Religion. C'est dire que le concubinage est sévèrement interdit sous le toit du forçat concessionnaire. La prostitution, seule, est tolérée. En tout cas, elle fleurit si bien qu'on a pu dire que la femme était « la meilleure des concessions ». Messieurs les forçats propriétaires ont en général tiré plus de revenus du trafic qu'on devine que de leur travail manuel. L'un d'eux[1], qui avait le génie de la complaisance, délivra un jour à son active compagne un..... passeport ainsi libellé : « Je soussigné, déclare autoriser ma femme à..... (mettons *aimer*) avec qui elle voudra. » — « De cette façon, disait ingénument la femme à son amant d'une heure, tu n'as rien à craindre. » C'était, on le devine, une garantie contre le retour de certaines scènes de chantage qui s'étaient produites et qui avaient depuis quelque temps découragé la galanterie bouraillaise....

Par respect pour le lecteur, je ne peux pas me risquer plus avant sur ce terrain. Entre les nombreux faits qui sont à ma connaissance dans cet ordre d'idées révoltant, je m'étais bien proposé d'en rapporter ici trois ou quatre vraiment incroyables, pour édifier les docteurs de la Science pénitentiaire sur des résultats qu'ils n'ont pas prévus et qui pourtant sont les fruits directs des méthodes qu'ils préconisent ; mais, au moment de me tenir parole, je me rends compte que c'est tout à fait impossible.

Ces mariages entre forçats seraient pleins de difficultés s'il fallait obtenir l'agrément d'ascendants qui résident de l'autre côté du globe et qui préfèrent qu'on leur épargne des forma-

1. C'est Carré, le barbier de Bourail.

lités plutôt importunes. Aussi le gouverneur de la colonie a-t-il, dans ces circonstances, le pouvoir de remplacer les deux familles. Il consent ou refuse pour elles. Son droit d'opposition, péremptoire, ne peut être ruiné par l'acte respectueux, — c'est dommage. Du reste, en fait, il consent toujours, après s'être assuré (autant que la chose est possible) que les fiancés se trouvent libres de tout lien matrimonial. — « Vous êtes veuf? » demandait naguère M. le gouverneur Feillet à un concessionnaire qui sollicitait la main d'une de ces demoiselles de Bourail. — « Naturellement, répondit notre homme avec un sourire, vu que je suis ici à cause des circonstances qui ont amené la mort de ma femme. » Sa future compagne était présente : elle sourit aussi.

J'ai dit plus haut qu'à la suite de nouveaux crimes commis dans la colonie, les reléguées épousées par des forçats étaient souvent réintégrées dans la prison où ceux-ci les avaient élues. Il y a aussi d'autres séparations conjugales qui proviennent du fait de l'époux. On en trouve quelques exemples dans une lettre écrite de Bourail au *Néo-Calédonien*, le 26 janvier 1884 : « Un régénéré du nom de Pouillé fut mis en concession, on ne sait trop pourquoi, il y a quelque temps. Par la même occasion, il fut autorisé à prendre femme jeune et jolie, laquelle ne fut pas trop satisfaite, paraît-il, de l'installation de son époux. Quarante-huit heures après son mariage, Pouillé fut arrêté à deux heures de l'après-midi, au moment où il allait tranquillement couper le cou à sa jeune moitié. L'arrivée des agents empêcha le crime d'être commis. Pouillé en fut quitte pour quelques jours de prison, parce qu'il avait été surpris levant son couteau à la porte d'un fonctionnaire... de chez qui sa femme sortait. Voilà pourquoi cette vilaine affaire fut étouffée et pourquoi le jeune ménage fut raccommodé par ordre supérieur. Mais ce raccommodage ne pouvait être de longue durée. Avant-hier, la femme Pouillé se sauvait de chez elle à temps pour ne pas être assassinée. Le mari se vengea en mettant le feu à sa propre maison. Depuis, il est en évasion. Pour se distraire, il met le feu aux habitations des concessionnaires avec lesquels il vivait en mauvaise intelligence. Les Canaques de la police et plusieurs surveillants sont à ses trousses... En voici un autre qui tue sa femme pour de bon :

c'est le nommé Mohammed Belgassem, qui avait été condamné aux travaux forcés pour homicide volontaire sur sa première épouse, en Algérie. C'est un homme aux apparences athlétiques, à figure sombre qu'on n'aimerait pas rencontrer dans un bois. Il s'est remarié à Bourail sous l'aile régénératrice de l'Administration. Il était jaloux en Algérie, il y tuait sa première femme; il est jaloux en Calédonie (jaloux d'une élève du couvent de Bourail? n'importe), il y tue sa seconde épouse. »

Vous devinez que ces mariages entre transportés et reléguées, même quand les conjoints ont d'autres soins que de s'exterminer, sont pour la plupart demeurés stériles. La nature semble avoir été plus prévoyante que la science pénitentiaire. Toutefois il y a eu des enfants et, de temps en temps, il en survient d'autres pour la plus grande joie de l'Administration, *alma parens*. Mais il faut être naïf comme un criminaliste en chambre pour croire que la présence de l'enfant resserre les liens de ces sortes de ménages et apporte au foyer bagnard un nouvel élément de moralisation. Dès le début de l'expérience, il y eut des déconvenues en nombre inquiétant; les commandants de pénitenciers envoyèrent à la direction locale des rapports désastreux. Cependant celle-ci ne se découragea point. Elle écrivit au ministre *(Notice pour 1882-83)* : « Quelques-uns de ces ménages composés de deux êtres que la société a repoussés de son sein ont prospéré rapidement, et ces exemples, *quelque rares qu'ils soient*, sont de nature cependant à engager le Département à poursuivre l'œuvre de la moralisation des condamnés par le travail et la famille.... »

Nous verrons plus loin le bilan du travail. Quant aux effets qu'on attendait de la vie de famille, il a fallu définitivement renoncer à cette illusion : force a été de reconnaître que messieurs les concessionnaires et leurs dignes épouses entendaient à rebours de toutes les idées reçues la vraie mission de la famille, qui est, croyons-nous, l'éducation des enfants. Mais l'Administration pénitentiaire ne perdait pas de vue ses intérêts. Trouvant dans sa mésaventure même l'occasion d'amplifier et d'éterniser ses services, elle fonda deux vastes établissements : l'école professionnelle et agricole de Néméarah, pour les garçons; l'école agricole et ménagère de la

Fonwhary, pour les filles. Ce sont des internats exclusivement réservés aux rejetons des bagnards. On les y reçoit à partir de six ans, on les y garde jusqu'à seize, c'est-à-dire — pour me servir des propres termes de l'Administration qui par là se condamne elle-même — « jusqu'à l'âge où ils pourront se soustraire à l'influence du triste milieu où le sort les a fait naître ». — Halte-là ! Ce n'est pas le sort, c'est vous, Administration, vous seule qui avez voulu la venue au monde de ces petits malheureux. Si vous ne vous efforciez que de réparer la calamité dont vous avez été cause, nous applaudirions de bon cœur au succès relatif de la double institution Néméarah-Fonwhary. Mais vous perpétuez ce qui n'aurait dû être que temporaire. Chaque jour ces asiles s'ouvrent pour recevoir de nouveaux enfants qui naissent par votre volonté dans les « tristes milieux » qui sont votre œuvre, — alors qu'il serait si simple, si moral et si hautement humain d'inscrire en tête des théories applicables au Bagne celle de Malthus !

Affranchi du souci et de la charge d'élever sa progéniture, le ménage du concessionnaire n'a donc plus, pour ainsi dire, que la « peine » d'engendrer et d'allaiter : à ces fonctions plutôt joyeuses se limitent à présent les devoirs de famille que la Science pénitentiaire a prétendu réapprendre au forçat. L'enfant n'a pas encore atteint l'âge de raison, qu'on s'empresse (il n'est que temps) de l'enlever au foyer où il aurait de si jolis tableaux sous les yeux. Gratuitement on le nourrit, on l'instruit, on le forme; on lui enseigne une morale chrétienne d'où il a fallu rayer le précepte : tes père et mère honoreras. Si les parents veulent retirer l'enfant avant l'époque réglementaire, on les oblige à payer — assez cher — les années arriérées d'éducation : c'est par là qu'on les tient. Ai-je besoin d'ajouter qu'ils n'envisagent même pas l'idée de ce sacrifice ?

J'ai visité Néméarah. Une certaine émotion régnait parmi le personnel enseignant, qui venait de recevoir la consigne de préparer désormais un peu moins d'ouvriers agricoles et un peu plus d'ouvriers d'art. — « Des ouvriers d'art, c'est bon à dire, gémissait le frère sous-directeur. Encore faudra-t-il avoir une place toute prête à leur donner, quand ces jeunes gens sortiront de chez nous ! » A quoi l'Administration répondait :

« Quittez ce souci. Bourail et Nouméa, si la colonisation libre se développe, demanderont longtemps encore des ouvriers d'art. C'est ce qui manque le plus en Nouvelle-Calédonie : des agriculteurs, on en a toujours. » Le frère ne paraissait pas trop convaincu. Il voulut bien faire assembler devant moi ses petits pensionnaires : je fus étonné de leur nombre, ils étaient — hélas ! — au moins deux cents. Quelques-uns avaient des figures très éveillées. Ils se portaient tous bien. Sous ce climat béni de Dieu, les enfants poussent à miracle. Il y avait là les fruits des unions doublement infâmes dont j'ai parlé plus haut, et d'autres gamins, plus chétifs, venus de France avec leurs mères [1].

— Voyez-vous, me dit d'un air inspiré le fonctionnaire qui me servait de cicerone, notre école agricole et professionnelle de Néméarah prépare une génération de jeunes gens qui, vu la marche du siècle, seront bien supérieurs, dans la lutte pour la vie, à la jeunesse libre de Nouméa dont toute l'ambition est tournée vers un emploi dans l'Administration ou chez Ballande [2]. Ils auront un métier, une valeur propre; ils sauront se débrouiller. A eux l'avenir, à eux la fortune. Souvenez-vous de ma prédiction : dans dix, quinze ans, ils tiendront à Nouméa le haut du pavé. »

Si je partageais cet optimisme, encore ne me consolerais-je pas de songer que, tandis qu'on s'évertue ici à multiplier et à cultiver de la graine de scélérats plus ou moins ataviques pour en régénérer l'espèce, — là-bas, de l'autre côté de la terre, c'est-à-dire chez nous, la misère, l'horrible misère des villes, fait quelquefois germer spontanément des malfaiteurs

1. « On a cherché à reconstituer dans la colonie la famille de ceux qui étaient mariés dans la métropole. Mais on est obligé de reconnaître que cet élément a été insignifiant. Il est certain que quelques femmes de condamnés primaires, d'une condition sociale relativement élevée, soutenues par une vive affection et un grand courage, n'ont point abandonné leurs maris au moment de l'expiation et, conservant l'espoir de les ramener au bien, n'ont pas hésité à s'expatrier pour les suivre. Mais combien plus nombreuses sont celles, de moralité d'ailleurs douteuse, quelquefois condamnées elles-mêmes, qui, trouvant dans l'exil un moyen légal de rompre le lien qui les attachait à leur mari, l'ont laissé partir sans regret, ont contracté une nouvelle union ou ont simplement continué à mener sous la protection d'un autre leur vie de débauche ! ». (Fr. Brouilhet, *De la transportation.*)

2. La maison Ballande, à Nouméa, est un vaste comptoir commercial qui occupe un très grand nombre d'agents et d'employés.

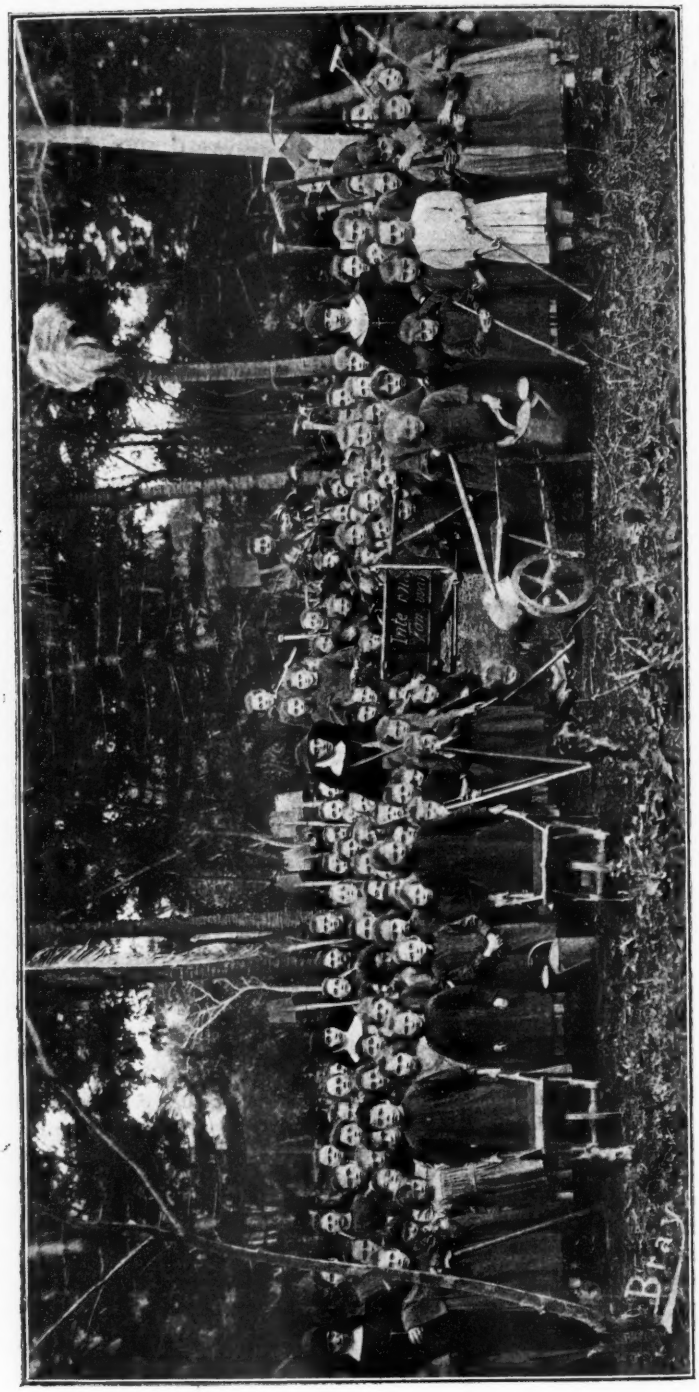

L'Internat de la Fonwhary. — Enfants de condamnés.

dans des milieux qui auraient bien des chances de rester honnêtes pour si peu qu'on leur accordât de ces faveurs et de cette active sollicitude réservées aux seuls enfants de criminels. Un jour — il y a longtemps, — dans un taudis de la Villette composé d'une chambre unique, j'ai vu grouiller le père, la mère et neuf petits. Depuis, l'un de ces jeunes infortunés est-il venu au Bagne? C'est dans l'ordre des choses possibles. S'il y a fait souche à son tour, sa progéniture est entourée des plus tendres soins, soit à Néméarah, soit à la Fonwhary. Comme sophisme social, je ne connais rien de plus déconcertant, — si ce n'est cette autre monstruosité, que l'enfant du concessionnaire bagnard pourra, dans certains cas, se réjouir secrètement de l'infamie paternelle. Si, en effet, la concession a prospéré, le pupille de l'Administration pénale, déjà doté à nos frais d'une bonne éducation technique, et pourvu d'un emploi, recueillera en outre un héritage qu'il n'aurait probablement jamais eu si son père fût resté honnête homme.

Ces réserves faites, on ne peut qu'adresser des éloges aux frères maristes et aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny pour la façon dont ils conduisent, les premiers, l'école de Néméarah, les secondes, l'école de la Fonwhary. J'ai visité aussi ce dernier établissement, situé sur le territoire pénitencier de La Foa, au milieu d'un jardin immense et admirable. Non moins nombreuses que les petits garçons, les petites filles ont des minois plus gentils encore. Quelle différence avec l'enfance triste et pâle des faubourgs de Paris!.. Je suis sorti de là rêveur, en pensant aux lamentables bébés que j'avais vu défiler quelquefois dans le dispensaire du docteur Variot, à Belleville. Nos législateurs parviendront-ils jamais à faire pour les enfants des braves gens malheureux ce que l'Administration pénale a réussi à fonder pour les enfants du Bagne? Tant que la chose ne sera pas possible, il sera immoral, il sera scandaleux de maintenir — du moins aux frais des contribuables — une institution qui est une véritable prime au crime.

*
* *

Pour en finir avec cet ordre d'idées, il me reste à constater la faillite du système concessionnaire et à portraiturer

quelques types remarquables entre les hôtes de ce deuxième cercle de l'enfer pénal.

Rien ne fut épargné, on s'en doute, pour la réussite de la colonisation pénitentiaire. Toutes les forces d'une administration à laquelle on n'a jamais rien refusé ont été dirigées dans ce sens. De nombreux centres, placés dans les meilleures conditions naturelles, furent créés : à Bourail, à Pouembout, au Koniambo, à la Fonwhary, à La Foa, à Farino, etc... A part Farino, échec sur toute la ligne. Les œuvres agricoles du bagne sont restées fort au-dessous de la colonisation libre et ont coûté des sommes folles. L'entreprise de Bourail a laissé un déficit de 3 456 000 francs; celle de Koé a liquidé par 258 000 francs de perte au bout de dix ans. Très peu de concessions ont réussi. « Sur les cent premières, accordées entre 1870 et 1872, on ne trouve, une vingtaine d'années après, que dix-neuf concessions rurales et cinq urbaines n'ayant pas changé de titulaires ou restées soit à la veuve, soit aux héritiers du titulaire primitif... Ce n'est qu'à coups d'argent — environ mille francs par hectare — que l'État a pu faire constituer par les condamnés six cents petits domaines, dont un tiers à peine peut être considéré comme une richesse acquise et durable[1]. » Ce résultat n'a rien qui puisse surprendre. La mise en valeur d'un domaine agricole aux colonies — c'est aujourd'hui un fait reconnu, en désaccord avec les anciennes légendes, — exige une somme de sagesse et de courage qui se rencontre rarement chez les colons honnêtes : que pouvait-on attendre du colon pénal?... Il n'est rien comme les travaux *forcés* pour vous apprendre la paresse.

Ce que les transportés recherchent dans la concession — dit avec raison M. Francis Brouilhet — c'est le moyen de mener une existence plus agréable et plus libre que celle des pénitenciers. Ils demandent quelques hectares, s'installent dans la case qui leur est accordée, touchent les effets et les instruments auxquels ils ont droit, puis se croisent les bras, sachant que, six mois durant, ils auront une nourriture assurée, Ils attendent ainsi tranquillement qu'on prononce contre eux la déchéance et qu'on les réintègre dans le pénitencier dont le régime ne sera pas pour eux plus sévère qu'auparavant. Ils

1. Rapport du gouverneur Feillet au ministre des Colonies.

auront, pendant six mois, habité une maison spacieuse et vécu dans un état de complète liberté. Les plus avisés font semblant de travailler leur lot, donnent quelques coups de pioche au moment du passage de la commission d'inspection, de manière à éviter une proposition pour la déchéance. S'ils paraissent même y mettre une certaine bonne volonté, il ne sera pas rare qu'ils obtiennent des vivres au delà des six mois réglementaires.

Quand ils sont mariés, le retrait de la concession devient beaucoup plus difficile, car l'on se fait nécessairement scrupule de rompre le lien de famille qu'on a soi-même noué. Et alors la situation qui vient d'être décrite se perpétue indéfiniment.

Le plus convaincu des fonctionnaires du Bagne m'a piloté à travers les concessions du territoire de Bourail. Il a eu la coquetterie, bien naturelle, de me montrer ceux des concessionnaires qui avaient le mieux répondu aux espérances de l'Administration. Sur le nombre, j'en citerai deux, vraiment les seuls dont je puisse, sans aucune réserve, reconnaître le mérite.

Le premier est le nommé Maillart. Pourquoi tairais-je le nom d'un homme qui a donné un si rare exemple? Condamné à perpétuité pour vol avec effraction, la nuit, dans un domicile habité, il vit successivement réduire sa peine; puis il devint concessionnaire en 1878, à l'occasion de la révolte des Canaques, pendant laquelle il rendit certains services. La mise en valeur de son domaine fut pour lui une tâche rude. Il eut beaucoup à souffrir, et cependant ne se découragea pas. Il épousa une femme qui avait été condamnée à trois ans de prison. Il en eut trois enfants, dont l'aîné a vingt-deux ans aujourd'hui. Il n'a cessé de leur parler de sa vie passée, la leur donnant comme un exemple à ne pas suivre, et il paraît que ses aveux n'ont entamé ni leur respect, ni leur affection. Maillart allait être bientôt libéré quand je le vis. On peut croire que la réhabilitation ne tardera pas pour ce sujet exceptionnel, pour ce vrai saint qui, un sur mille, s'est sanctifié dans les eaux du Bagne!

L'autre est un ancien curé de paroisse rurale. Son cas, encore plus extraordinaire que celui de Maillart, tient du miracle. Il était venu au Bagne pour avoir poussé jusqu'au crime ce goût de l'inversion qu'on y contracte généralement quand

on ne l'y apporte déjà pas. Une fois condamné, il acquit, contre toute prévision, le sens de la normale; à de telles enseignes que, marié à une femme coupable d'infanticide, il en a eu deux beaux enfants. Il se conduit très bien, et cultive avec succès son petit domaine agricole — connu à une lieue à la ronde sous ce nom : *le Presbytère*.

Si la mise en concession donnait beaucoup d'exemples analogues, on pourrait croire à l'efficacité morale et économique de ce système : malheureusement, les phénomènes comme Maillart ou l'hôte du « Presbytère » sont des plus clairsemés. Encore arrive-t-il que l'habitude du crime réapparaît soudain chez des sujets dont on était sûr. Témoin, l'affaire Baillet, toute récente. Baillet, condamné pour meurtre, avait bénéficié d'une commutation de peine, puis obtenu, sur le territoire du pénitencier de La Foa, une concession où sa femme et ses enfants, précédemment en France, étaient venus le rejoindre. Il y a quelques mois, Baillet, se trouvant à la cantine Delathière, à la Fonwhary, offrit à un voyageur de le prendre à son service. Celui-ci accepta. L'engagement fut cimenté par de copieuses libations. La nuit venue, Baillet et son compagnon se mirent en route; mais, alourdis par la boisson, ils s'arrêtèrent et s'endormirent au bord du chemin. En Nouvelle-Calédonie c'est un délice de coucher à la belle étoile. Tout à coup Baillet se réveilla, — non pas le Baillet concessionnaire qui avait donné quelques gages de retour au bien, mais le vieil homme qui sommeillait en lui. Avec une bouteille de « vin à emporter », il se mit d'abord à frapper son compagnon sur le crâne. Emu de la façon dont cette brute entendait la collaboration agricole, l'autre fit mine de riposter : alors Baillet tira de sa poche un couteau et trancha si proprement la gorge à sa victime, que la tête pendit, retenue au tronc par la seule colonne vertébrale. Ensuite, après avoir fait tous ses efforts pour arracher la langue, qui ne vint pas, il alla se constituer prisonnier.

Peut-être l'Administration eût-elle obtenu un plus grand nombre de résultats présentables si ses choix avaient été plus judicieux; mais, pour un Maillart, on compte cent concessionnaires de l'acabit des Pouillé ou des Mohammed Bel gassem, — et j'ai dit la raison principale qui avait fait favo-

riser ceux-ci au détriment des condamnés à courte peine. Les meilleures terres de la Nouvelle-Calédonie sont ainsi devenues l'apanage de quelques forçats hypocrites, — quand elles n'ont pas été données à de simples fous, comme Berezowsky.

Berezowsky!... Ce spectre de la criminalité politique est-il mort à l'heure où j'écris ces lignes? A coup sûr il est libéré,

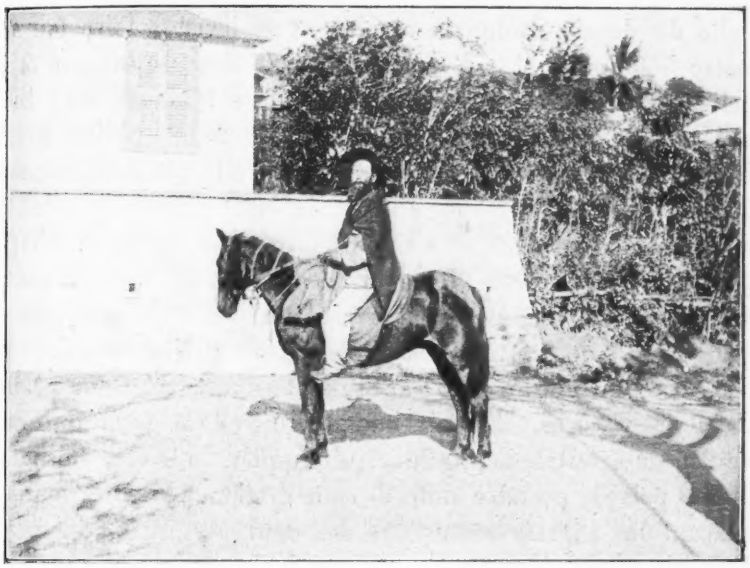

Berezowsky en promenade.

car il ne lui restait plus que six mois à faire quand je le rencontrai, aux portes de Bourail, devant la cahute où il vivait de rien, presque nu, lamentable. A la suite de son attentat sur le tsar Alexandre II, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Peu à peu son exaltation régicide se perdit dans d'autres fumées cérébrales, plus douces. Il devint un de ces bons inventeurs falots qui sont assez fréquents au Bagne. Alors on lui confia un petit domaine à cultiver, et, grâce à des protections puissantes, sa peine fut réduite à vingt ans. S'il est encore de ce monde, il doit habiter Bourail ou Nouméa, triste objet de dérision pour ceux qui aiment à s'amuser d'un fou. Je me le figure assez volontiers tributaire de la charité publique, recevant en menue monnaie le paiement

du plaisir qu'il donne, — à moins qu'on ne l'ait recueilli dans un de ces asiles de la vieillesse à la porte desquels, plus heureux que les invalides du travail libre, les libérés impotents peuvent toujours aller frapper[1]...

On m'avait averti de son état mental. Toutefois le nom de Berezowsky ne pouvait pas laisser indifférent un homme de ma génération. J'avais été l'un des cent mille témoins du drame du Bois de Boulogne. J'avais vu cette main — qui fut celle du dernier Polonais révolté — se lever et faire feu sur notre hôte impérial... J'essayai donc de tirer de lui une étincelle de mémoire au sujet de son geste fameux. Ah! bien oui! Il me répondit en me demandant mon opinion sur la betterave polonaise et si je pensais qu'elle pût faire concurrence à celle d'Australie. Puis, avec une extrême volubilité, dans son harmonieux zézaiement slave, il m'égrena le chapelet de ses découvertes. Pour protéger la canne à sucre contre les rats et les sauterelles, il avait imaginé d'enclore chaque plantation dans un mur d'argile que l'on cuirait sur place au moyen d'une lentille de dix archines de diamètre. Pour pêcher dans les rivières, il avait inventé un engin en aluminium revêtu de caoutchouc liquide, qu'il appelait « le filet éternel ». Il me pria de prendre note de son système de culture remplaçant les engrais usuels par des courants magnétiques, et j'écrivis complaisamment sous sa dictée : « La vie agonise. Elle ne produit plus rien qui ne soit déjà vu. En cultivant des lotus sous cloche — les lotus, la gloire de l'Inde! — et en les imprégnant d'effluves magnétiques, on forcerait la Nature à nous donner des formes nouvelles. Il faudrait faire un jardin d'essai en Grèce, c'est-à-dire sous un climat doux, mais sur une terre épuisée. » Enfin, il me parla de son Véritable Élixir de longue vie, pour lequel un supplément d'études était encore nécessaire, et de sa dernière trouvaille — merveilleuse, — laquelle consistait à avoir obtenu deux grains dans une seule et même cerise de café[2].

Je ne sais pas si l'Administration pénitentiaire a jamais subventionné Berezowsky pour ses découvertes. N'a-t-elle pas

1. Renseignements pris au Ministère, Berezowsky vit encore.

2. Il y a toujours deux grains dans une cerise de café.

pris à sa charge les dépenses que fit naguère un forçat de l'île Nou attelé à la recherche du mouvement perpétuel, et cette incroyable folie — je veux dire celle de l'Administration — n'a-t-elle pas été signalée à la Chambre dans un discours de M. de Lanessan? En tout cas, le seul fait d'avoir installé le pauvre Polonais dément sur une concession agricole me paraît d'une assez honnête extravagance.

*
* *

Les terres ne coûtant rien à l'Administration qui les distribuait, on se demandera peut-être comment il se fait que des sommes énormes aient été englouties dans diverses entreprises de la colonisation pénale? A cela il y a deux raisons particulières, en dehors de l'inaptitude des condamnés à faire prospérer leurs domaines et à payer les redevances. La première va nous être exposée par la plume d'un ancien sous-directeur de la Pénitentiaire, car, dans toutes les administrations, il y a, si j'ose m'exprimer ainsi, quelqu'un qui mange le morceau. Laissons-lui la parole :

La création du centre est décidée. Des centaines de condamnés de toutes les classes sont dirigés sur les lieux pour les premiers travaux d'installation. Mais quelles installations!

Comme cette administration ne peut marcher sans un formidable état- major, il faut un commandant de pénitencier, un commandant en sous-ordre, un officier d'administration, un magasinier avec des distributeurs, un agent de colonisation avec des agents de culture, des surveillants principaux, des surveillants-chefs, des surveillants ordinaires, et un nombre considérable d'écrivains qui, en réalité, vont faire le service de tous ces fonctionnaires.

Mais les installations? Nous y sommes. Les constructions commencent; c'est la maison du commandant du pénitencier avec ses dépendances luxueuses : kiosque pour prendre l'absinthe, square pour les promenades après dîner, jardin de fleurs et jardin potager ; calèche à deux chevaux pour voyager dans les niaoulis, chevaux de selle — d'où écuries et remises; domesticité immense!

On ne s'arrête pas là : chacun de ces colonisateurs étranges veut sa part. Le champ est vaste, c'est l'État qui paye : main-d'œuvre, ouvriers d'art, bois de charpente et d'ébénisterie, matières ouvrées. — Et pour que rien ne manque au tableau, l'Administration décide qu'il faut compléter le centre par l'adjonction d'un troupeau de vaches,

d'un troupeau de chèvres et d'un troupeau de porcs, d'un grand matériel d'attelage et de transport, le tout entretenu à grands frais, détournant les condamnés des travaux d'utilité publique, et ne produisant rien. — C'est l'ignoble *budget sur ressources*. — Ainsi est constitué, à coups de centaines de mille francs, le Pénitencier agricole, c'est-à-dire le gouffre inutile qui demandera tous les jours de l'argent pour entretenir les parasites que choie et couve de l'œil la Direction de l'Administration centrale.

Et la colonisation? Il n'y en a pas.

Il n'y a pas de barrières pour défendre les concessions contre les divagations du bétail qui tond une récolte en une nuit, pas de routes d'accès pour aller à la mer, pas de débarcadères pour charger les produits. Tout l'argent a passé en kiosques pour l'absinthe [1].

L'autre raison se déduit de l'incohérence, du caprice et de la manie expérimentale qui ont toujours caractérisé l'Administration pénitentiaire. J'ai fait allusion à l'entreprise de Bourail, où l'on a perdu trois millions et demi : c'était un essai de canne à sucre, qui avait été décidé juste au moment où les Antilles traversaient une crise pourtant si instructive! On s'y était servi d'un outillage très arriéré, bien que coûteux. Après cette malheureuse tentative, on chercha à faire du blé, malgré la concurrence inéluctable de l'Australie; puis de la vigne, qui paraît être sans avenir en terre canaque. Finalement, on retombait à des cultures qui sont limitées à la consommation locale et partant impuissantes à enrichir la colonie. On se borna, sur les concessions, à produire le maïs, le haricot, la luzerne, en un mot les seules denrées agricoles qui trouvaient un débouché certain dans l'Administration pénitentiaire elle-même. Mais celle-ci cherchait toujours, sans arriver à autre chose qu'à des mécomptes budgétaires. Quoique perpétuellement en mal d'invention — comme Berezowsky, mais moins observatrice que celui-ci, puisque après tout il avait constaté à sa manière la générosité du caféier, — elle ne

1. Naguère, il existait en Nouvelle-Calédonie : un agent général des cultures avec appointements de 7000 francs; deux agents de colonisation de deuxième classe à 5500 francs; un agent de troisième classe à 5000 francs; deux agents de culture de première classe à 4500 francs; un agent de culture de deuxième classe à 4000 francs; trois agents de culture de troisième classe à 3500 francs; quatre agents de culture de quatrième classe à 2000 francs. Chacun de ces fonctionnaires touchait en outre une indemnité de logement. Au total, environ 75000 francs de charge annuelle pour enseigner aux forçats la culture du maïs et des haricots.

s'avisa pas de propager la culture du café, ni d'ailleurs aucune culture riche, seul moyen cependant de mettre en valeur et de peupler une colonie.

Elle se montra aussi incapable au point de vue de l'élevage normal. Les bons chevaux qu'on trouve aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ne doivent rien à l'Administration pénitentiaire. En revanche, elle s'est efforcée d'y acclimater le mulet, dont personne ne veut là-bas. L'histoire est épique. Combien coûta-t-il, cet illustre baudet qu'on fit acheter en Poitou après une enquête approfondie sur ses performances? Je ne sais pas exactement, mais on assure qu'une fois débarqué en territoire pénitentiaire, il revenait à vingt-cinq mille francs. La somme des espérances que l'on avait fondées sur lui fit bien vite passer condamnation sur ce débours plutôt élevé. Une innombrable postérité de mulets ne devait-elle pas sortir de lui? Or, voilà que, mis à ce qu'on pourrait appeler le pied du mur, notre Aliboron, têtu comme un vrai baudet poitevin, ne consentit pas à s'exécuter. L'expérience se prolongea inutilement. Elle fut recommencée un nombre incalculable de fois. Rien n'y faisait. A la grande déconvenue d'une imposante délégation de surveillants et de chefs de bureau, l'âne de vingt-cinq mille francs se montrait aussi réfractaire au devoir colonisateur qu'indocile aux leçons de la Science pénitentiaire. Enfin, on eut l'idée d'agiter autour de lui des drapeaux français...

J'ai été traîné en voiture par un de ses produits. Du moins on m'assura que c'en était un. Il faut croire que l'ombre du drapeau a été féconde.

JEAN CAROL

(A suivre.)

TERRES MAUDITES[1]

IX

On était arrivé à la Saint-Jean, la meilleure époque de l'année, le temps de la récolte et de l'abondance.

L'espace vibrait de lumière et de chaleur. Un soleil africain lançait des torrents de feu sur la terre crevassée par ses caresses brûlantes; et ses flèches d'or glissaient à travers le feuillage touffu, dais de verdure sous lequel la plaine abritait ses canaux clapotants et ses sillons humides, comme si elle eût craint cette chaleur qui partout faisait germer la vie.

Les branches des arbres étaient chargées de fruits. Les néfliers pliaient sous le poids des grappes jaunes recouvertes de feuilles vernisées. Les abricots se montraient parmi la verdure comme des joues vermeilles d'enfant. Les gamins observaient avec impatience la ramure massive des figuiers, les yeux pleins de convoitise, à l'affût des premières figues. Dans les jardins, les jasmins exhalaient par-dessus les clôtures leur odeur suave; et les magnolias, pareils à des cassolettes d'ivoire, versaient leur encens dans l'atmosphère brûlante, imprégnée du parfum des céréales.

Déjà les luisantes faucilles tondaient la campagne, abattaient les blondes chevelures du froment, les épis lourds qui, gon-

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 octobre et 1er novembre.

flés de vie, courbaient leurs tiges trop faibles et s'inclinaient vers le sol. La paille s'entassait sur les aires, y formait des collines d'or où se reflétait la lumière du soleil. On vannait le blé parmi les tourbillons de poussière; et, dans les champs nus, au milieu des chaumes, les moineaux sautillaient, en quête des grains oubliés.

Ce n'était partout qu'allégresse et travail joyeux. Des charrettes grinçaient sur tous les chemins; des troupes d'enfants couraient à travers champs ou faisaient des cabrioles sur les tas de gerbes en pensant aux galettes de froment nouveau, à l'existence plantureuse et satisfaite qui commençait pour les fermes lorsque le grenier était plein; et les vieux chevaux eux-mêmes avaient les yeux gais, marchaient avec plus de désinvolture, comme ragaillardis par l'arome de ces meules de paille qui, lentement, tel un fleuve d'or, se déverseraient peu à peu dans leurs mangeoires durant le cours de l'année.

L'argent qui, d'un bout à l'autre de l'hiver, était resté en prison dans les *estudis*, caché dans un bas au fond du coffre, se mettait à circuler. Vers la chute du jour, les cabarets s'emplissaient d'hommes rougis et vernis par le soleil, à la rude chemise trempée de sueur, qui parlaient de la récolte et du terme de la Saint-Jean, ce semestre de fermage qu'il fallait porter aux propriétaires.

Dans la maison de Batiste comme dans les autres, l'abondance avait fait renaître la joie. La bonne récolte était cause qu'on ne songeait plus guère à l'*albaet*. La mère seule, de temps en temps, par un profond soupir ou par des larmes subites qui ne franchissaient pas les paupières, laissait voir qu'un fugitif souvenir du petit venait l'assaillir. Mais le blé, ces sacs ventrus que Batiste et son fils montaient au grenier et qui, lorsqu'ils tombaient de leurs épaules, ébranlaient le plancher et faisaient trembler toute la maison, voilà ce qui intéressait la famille.

L'ère de bonheur commençait pour eux. Leur infortune avait été extrême ; mais le succès les comblait maintenant. Les jours s'écoulaient dans une tranquillité parfaite; on travaillait beaucoup, mais sans que le moindre accident vînt troubler la douce monotonie de cette existence laborieuse.

L'affection que tous les voisins leur avaient témoignée à l'en-

terrement de Pascualet s'était un peu refroidie. A mesure que s'amortissait le souvenir de ce deuil, les gens paraissaient regretter de s'être attendris avec cette facilité soudaine; ils se remettaient en mémoire la fameuse catastrophe du père Barret et l'arrivée des intrus. Néanmoins, la paix qui s'était pour ainsi dire conclue d'elle-même auprès du blanc cercueil n'en était pas troublée. On devenait un peu froid et méfiant, c'est vrai; mais on échangeait toujours le salut avec la famille; les enfants pouvaient aller et venir dans la plaine sans qu'on les inquiétât; et Pimentó lui-même, quand il rencontrait Batiste, lui faisait un signe de tête amical, en marmottant quelque chose qui devait être une réponse au *bon día* du fermier. Somme toute, si on ne les aimait pas, on les laissait tranquilles; et ils n'en désiraient pas davantage.

Et quel bien-être au logis, quelle sérénité! Batiste était émerveillé de sa récolte. Ces terres si reposées, si longtemps vierges de culture, semblaient avoir rendu en une seule fois la vie accumulée dans leurs entrailles par dix années d'inaction. Beaucoup d'épis, et le grain lourd. Selon les nouvelles colportées dans la *huerta*, les prix seraient bons. « Et ce qu'il y avait de meilleur, se disait Batiste en souriant, c'était que, pour son compte, il n'aurait à partager le produit avec personne, puisqu'il possédait les terres libres de tout fermage pendant deux années. » Cet avantage-là, il l'avait bien payé par tant de mois d'alarmes et de lutte et par la mort du pauvre Pascualet.

La prospérité de la famille se reflétait dans l'habitation, plus propre et plus brillante que jamais. Vue de loin, la chaumière se distinguait entre toutes les chaumières voisines, annonçait plus d'aisance et plus de contentement. Nul, aujourd'hui, n'aurait reconnu dans cette jolie maisonnette la tragique masure du père Barret. Devant la porte, les briques rouges du carrelage luisaient, polies par les frottements quotidiens; les massifs de basilics, les belles-de-jour et les plantes grimpantes formaient des pavillons de verdure par-dessus lesquels se découpait dans l'azur céleste la blancheur immaculée du pignon triangulaire. On apercevait à l'intérieur l'ondulation des rideaux bien repassés qui masquaient les portes des *estudis*, le dressoir avec ses piles d'assiettes, avec ses plats

creux qui, appuyés au mur, étalaient d'étranges oiseaux fantastiques, des fleurs pareilles à des tomates, peintes dans le fond ; et, sur l'évier qui ressemblait à un autel en carreaux de faïence, trônaient comme autant de divinités secourables contre la soif les cruches à la panse vernissée, les pots de terre ou de verre accrochés en file à des clous.

Les meubles vieux et démantibulés, qui remémoraient continuellement les pérégrinations de jadis, au temps où l'on fuyait devant la misère, commençaient à disparaître, cédaient la place à d'autres dont l'active Teresa faisait l'emplette lors de ses voyages à la ville. L'argent de la récolte était employé à réparer les brèches ouvertes dans la garde-robe pendant les mois d'attente. Quelquefois, il arrivait à la famille de sourire en se rappelant les menaces de Pimentó. Ce blé, qui au dire du bravache, ne serait fauché par personne, avait déjà commencé à enrichir la famille. Roseta possédait deux jupes de plus; Batistet et le spetits se pavanaient, le dimanche, vêtus de neuf depuis les pieds jusqu'à la tête.

Le passant qui traversait la plaine aux heures de grand soleil, lorsque l'atmosphère était embrasée et que les mouches et les frelons bourdonnaient pesamment, éprouvait une sensation de bien-être à l'aspect de cette maison si propre et si fraîche. La basse-cour montrait derrière son enceinte de terre et de pieux une vie pullulante. Les poules gloussaient, le coq chantait, les lapins sautaient dans le labyrinthe d'une grande pile de bois vert; et, sous la surveillance des deux plus jeunes enfants, les canards barbotaient dans le ruisseau voisin, les troupes de poussins couraient çà et là parmi les chaumes, piaillant sans trêve, agitant leurs petits corps rougeâtres à peine revêtus d'un fin duvet.

Au surplus, il arrivait souvent à Teresa de s'enfermer dans son *estudi*, d'ouvrir un tiroir de la commode et de dénouer un mouchoir pour s'extasier devant un petit monceau de monnaie, le premier argent que son mari eût fait suer à la terre. Il fallait un commencement à tout; et, si les temps n'étaient pas trop durs, cet argent en attirerait d'autre, d'autre encore ; et, qui sait? lorsque les enfants arriveraient à l'âge de la conscription, il y aurait peut-être assez d'épargnes pour les racheter du service.

Batiste partageait la joie silencieuse et concentrée de sa femme. Il aurait fallu le voir, un certain dimanche, dans l'après-midi, fumant un *tagarnina* d'un *cuarto* parce que c'était jour férié, se promenant devant sa maison et regardant avec amour les champs où, la veille, comme la plupart de ses voisins, il avait planté du maïs et des haricots!

C'était à peine s'il pouvait venir à bout du terrain déjà défoncé et mis en culture; mais, de même que le défunt père Barret, il éprouvait l'ivresse de la terre, et désirait toujours embrasser davantage par son travail. Or, ce dimanche-là, quoique le moment favorable fût un peu passé, il se proposait de retourner encore, le lendemain, la portion de sol restée inculte derrière la chaumière, pour y semer des melons : « Une denrée sans pareille, dont sa femme tirerait un excellent profit en les portant, comme faisaient les autres, au marché de Valence... Ah! oui, il avait bien raison de rendre grâce à Dieu qui lui permettait enfin de vivre tranquille dans ce paradis. Quelles terres, que ces terres de la plaine! Ce n'était pas pour rien que, d'après ce que rapportent les histoires, « ces chiens de Maures pleuraient lorsqu'ils s'en virent chassés! »

La moisson avait nettoyé le panorama, jeté bas les masses de froment émaillées de coquelicots qui barraient la vue de toutes parts comme des murailles d'or. Maintenant, la plaine semblait beaucoup plus vaste, pour ainsi dire sans limites; et elle déployait à perte de vue ses grands carrés de glèbe rouge séparés les uns des autres par des sentiers et des canaux.

Toute la plaine observait rigoureusement le repos du dimanche; et, comme la récolte était récente et qu'on possédait beaucoup d'argent, personne n'avait la tentation d'enfreindre le commandement de l'Église. On ne voyait pas un seul homme peinant sur les sillons, pas une seule bête trimant sur les routes. Les vieilles femmes cheminaient par les sentiers avec leur belle mantille rabattue jusqu'aux yeux et leur petite chaise pendue aux bras, semblant obéir toutes à l'attraction de la cloche qui se démenait là-bas, tout là-bas, au-dessus des toits du village. Dans un carrefour, une troupe d'enfants se poursuivaient avec des cris. Sur le vert des talus

se détachaient les pantalons rouges de quelques soldats qui profitaient du repos dominical pour venir passer une heure chez eux. Dans le lointain détonaient, avec un bruit de toile qui se déchire, les coups de fusil tirés contre les hirondelles qui volaient de-ci, de-là, en ronde capricieuse, avec un sifflement doux qui paraissait être le bruit de leurs ailes frôlant le cristal du firmament. Sur les canaux bourdonnaient des nuages de moucherons presque invisibles; et, là-bas, dans une ferme, peinte en bleu, sous une treille ancienne, s'agitait un tourbillon multicolore de jupes fleuries et de foulards magnifiques, tandis que les guitares jouaient sur une somnolente cadence, berçant le cornet à piston qui s'égosillait à lancer jusqu'aux extrémités de la plaine assoupie sous le soleil, les sons mauresques de la *jota*[1] valencienne.

Ce paysage tranquille offrait l'aspect idéalisé d'une Arcadie laborieuse et heureuse. Il semblait impossible qu'il y eut là de méchantes gens. Batiste s'étirait avec volupté, envahi par le bien-être paisible qui pour ainsi dire imprégnait l'atmosphère. Sa fille était allée avec les petits au bal de la ferme; sa femme dormait à l'abri sous l'auvent ; et lui-même se promenait depuis la maison jusqu'au chemin, sur la bande de terre inculte par où entrait la charrette.

Debout sur le petit pont, il répondait au salut des voisins qui passaient avec l'air réjoui de gens qui se promettent d'assister au plus amusant des spectacles. Par le fait, ils allaient chez Copa, où ils voulaient voir la fameuse joute de Pimentó contre les frères Terreròla, deux mauvaises têtes qui, de même que le bravache, avaient juré haine au travail, et qui l'accompagnaient tous les jours au cabaret.

Les trois fainéants rivalisaient de brutalité, chacun ambitionnant de se faire une réputation qui éclipserait celle des deux autres; et il en résultait une infinité de compétitions et de gageures, surtout aux époques où, comme alors, la clientèle affluait dans l'établissement. Cette fois, il s'agissait de rester assis en jouant au *truque*, sans boire autre chose que de l'eau-de-vie; et le vainqueur serait celui qui tomberait le dernier sous la table.

1. Danse populaire.

Ils avaient débuté le vendredi soir; et, le dimanche dans l'après-midi, ils étaient encore tous les trois sur leurs tabourets de corde, jouant la centième partie de *truque*, ayant le pot d'eau-de-vie à portée de la main sur la petite table de zinc, n'abandonnant les cartes que pour absorber les boudins savoureux qui valaient à Copa un grand renom parce qu'il avait une excellente manière de les conserver dans l'huile.

Or, la nouvelle du pari s'était répandue par toute la plaine, ce qui attirait les gens d'une lieue à la ronde, comme en procession. Les trois gaillards ne demeuraient pas seuls une minute. Ils avaient chacun leurs tenants qui se chargeaient de faire le quatrième dans la partie et qui, la nuit tombée, quand le gros des spectacteurs s'en retournait au logis, restaient là pour voir les champions jouer à la lumière d'un *candil* accroché sous un peuplier: — car le patron était un homme peu endurant, incapable de supporter l'ennui de ce pari absurde; et, aussitôt que l'heure de dormir était venue, il faisait sortir les joueurs, il les installait sur la petite place. renouvelait leur provision d'eau-de-vie et fermait sa porte.

Beaucoup de paysans feignaient d'être indignés par ce pari de brutes; mais, au fond, tous étaient satisfaits d'avoir dans le pays des hommes pareils. « Ah! ils étaient robustes, les gars que la *huerta* produisait! L'eau-de-vie leur passait comme de l'eau à travers le corps!... »

Tout le voisinage avait les yeux fixés sur le cabaret, et les nouvelles relatives aux péripéties de l'aventure se répandaient avec une célérité prodigieuse. « Ils avaient déjà bu deux cruches, et c'était comme s'ils n'avaient rien bu... Ils en avaient bu trois... et toujours aussi solides. » Copa portait en compte l'eau-de-vie consommée. Et les assistants, chacun selon ses préférences, pariaient pour l'un ou l'autre des rivaux.

Batiste aussi avait entendu parler de ce défi qui passionnait la plaine. Et cet homme sobre, qui ne pouvait boire sans avoir mal au cœur et mal à la tête, éprouvait malgré lui un étonnement proche de l'admiration devant ces brutes qui, disait-il, devaient avoir l'estomac doublé de fer-blanc. « C'était à voir, ce spectacle-là. » Et il suivait d'un œil d'envie ceux qui se dirigeaient vers l'auberge. « Pourquoi n'irait-il point là-bas

comme les autres? » Jusqu'alors, il n'était jamais entré chez Copa, dont la maison avait été longtemps le repaire de ses ennemis ; mais, aujourd'hui, cette aventure extraordinaire justifiait tout. « Et puis, que diable! Après avoir tant travaillé et fait une si bonne récolte, un honnête homme pouvait bien s'accorder une heure de distraction. »

Il cria à sa femme endormie qu'il s'en allait, et il prit le chemin de l'auberge.

Une vraie fourmilière humaine, la masse des gens qui remplissaient la petite place devant la maison de Copa. On voyait là tous les hommes des alentours, en manches de chemise, avec leurs pantalons de panne, leurs ceintures noires sur le ventre et leurs foulards disposés sur la tête en forme de mitre. Les vieux s'appuyaient sur de gros bâtons de Liria, jaunes avec des arabesques noires ; les jeunes, manches retroussées, montraient des bras nerveux et rouges, et, comme pour faire contraste, portaient de minces badines de frêne entre leurs doigts énormes et calleux. Les grands peupliers qui entouraient la maison donnaient de l'ombre à ces groupes remuants et bruyants.

Pour la première fois, Batiste examina avec attention la fameuse auberge aux murs blancs, aux fenêtres peintes en bleu et aux portes dont les jambages étaient plaqués de superbes carreaux de Manises.

La maison avait deux portes. L'une était celle du chai ; et, par les battants entr'ouverts, on apercevait la double rangée d'énormes tonneaux qui arrivaient jusqu'au plafond, les tas d'outres vides et plissées, les grands entonnoirs et les immenses mesures de zinc rougies par le continuel passage du liquide, et, tout au fond de la pièce, le pesant chariot qui circulait jusqu'aux extrêmes limites de la province pour voiturer les achats faits chez les vignerons. Ce local obscur et humide exhalait une vapeur d'alcool, un parfum de moût qui grisait l'odorat, qui troublait la vue, qui suggérait la pensée que l'air ambiant et le monde allaient se noyer dans le vin. Là étaient serrés les trésors de Copa, ces trésors dont tous les ivrognes de la *huerta* parlaient avec une onction respectueuse. Lui seul connaissait le secret de ces tonneaux ; ses regards, traversant les vieilles douves, appréciaient la qualité du sang

généreux qu'elles contenaient dans leurs flancs; il était le pontife de ce temple de l'alcool; et, quand il voulait faire une politesse à quelqu'un, il s'en allait lui-même tirer du meilleur et, avec autant de précaution que s'il avait eu entre les mains le saint ciboire, il rapportait dévotement la carafe où scintillait le liquide couleur de topaze avec sa couronne de diamants aux reflets irisés.

L'autre porte était celle du cabaret, celle qui demeurait grande ouverte depuis une heure avant l'aube jusqu'à dix heures du soir, découpant sur l'obscurité du chemin un grand rectangle rouge projeté par la lumière de la lampe à pétrole pendue au-dessus du comptoir. Les murs étaient revêtus de briques rouges et vernies jusqu'à la hauteur d'un homme, et le lambris se terminait là par une bordure de carreaux à fleurs. A partir de cette bordure jusqu'au plafond, toute la surface était consacrée à l'art sublime de la peinture. Ce Copa, qui avait l'air d'un rustre attentif seulement à remplir sa caisse, était en réalité un véritable Mécène. Il avait fait venir de la ville même un peintre, l'avait gardé chez lui plus d'une semaine; et ce caprice de grand seigneur qui protège les beaux-arts lui avait coûté, à ce qu'il assurait, cinq douros pour le moins.

Par le fait, il était impossible de tourner la tête à droite ou à gauche sans se heurter à quelque chef-d'œuvre dont les couleurs voyantes mettaient les clients en joie, comme pour les exciter à boire. Des arbres bleus sur des champs violacés, des horizons jaunes, des maisons plus hautes que les arbres et des personnages plus hauts que les maisons, des chasseurs avec des fusils pareils à des balais, des mirliflors andalous avec le tromblon sur la cuisse, montant de fringants coursiers qui avaient tout l'aspect de rats gigantesques : un miracle d'originalité qui enthousiasmait les buveurs. Et, sur les portes des pièces contiguës, par une discrète allusion au genre d'établissement qu'il décorait, l'artiste avait peint d'extraordinaires victuailles, des grenades semblables à des cœurs fendus et sanglants, des melons semblables à des piments énormes, des pelotons de laine écarlate qui voulaient être des pêches. Beaucoup de gens prétendaient que l'heureuse concurrence faite par cette auberge à toutes les autres de la *huerta* était un effet de cette décoration merveilleuse; et Copa mau-

dissait les mouches qui gâtaient par le pointillé noir de leurs ordures une beauté si prodigieuse.

A côté de la porte était le comptoir, crasseux et gluant. Derrière le comptoir, il y avait une triple rangée de petits fûts que couronnaient des créneaux de bouteilles : tout l'assortiment des liquides variés et innombrables qui se débitaient dans la maison. Aux solives pendaient comme un grotesque pavoisement les oriflammes de saucisses et de boudins, les banderoles de piments rouges, pointus comme les doigts du diable, et, pour rompre la monotonie du décor, des jambons cramoisis et de majestueuses grappes de saucissons.

Le régal pour les palais friands se trouvait dans une armoire aux vitres ternies, près du comptoir. Là étaient les étoiles de *pasta flora*, les madeleines, les galettes au raisin sec, les tourteaux saupoudrés de sucre, le tout avec des nuances livides, des taches suspectes, un duvet de moisissure qui en dénonçait la vieillesse; et aussi le fromage de Murviedro, frais et mou, en morceaux pareils à des pains d'une blancheur appétissante et qui égouttaient encore leur petit-lait.

Au surplus, le cabaretier avait la ressource de sa dépense, où il conservait dans des jarres monumentales les vertes olives fendues en long et les boudins à l'oignon marinés avec de l'huile, les deux articles qui avaient le plus de débit.

Tout au fond du cabaret s'ouvrait la porte de la cour, spacieuse, énorme, avec sa demi-douzaine de fourneaux pour recevoir les poêlons. Des piliers blancs soutenaient une treille délabrée qui étendait son ombre sur toute cette cour, et il y avait, empilés contre un mur, une si prodigieuse quantité de tabourets et de petites tables en zinc, qu'il semblait que l'heureux Copa eût prévu l'invasion de son auberge par la plaine tout entière.

Batiste, fouillant des yeux le cabaret, arrêta ses regards sur le patron, un gros homme dépoitraillé, mais qui, en plein été, gardait son bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles sur sa face épaisse, mafflue et rougeaude. Il était le meilleur client de sa maison et ne se couchait la conscience tranquille que s'il avait bu à ses trois repas un demi-*cantaro* de vin[1]. C'était

1. Mesure qui contient seize litres environ.

pour cela sans doute que ce défi qui mettait toute la plaine sens dessus dessous, le laissait froid.

Son comptoir était la vedette d'où, en connaisseur expert, il surveillait l'ivresse de ses clients. Et il ne fallait pas qu'on s'avisât de faire la mauvaise tête chez lui : car, avant même d'avoir prononcé une parole, il avait déjà empoigné un bâton gros comme une massue, qu'il gardait sous le comptoir, une espèce d'*as de bastos*[1] qui faisait trembler Pimentó et tous les bravaches des environs. « Dans sa maison, pas d'histoires. » Pour se massacrer, le chemin était là. » Et, les dimanches, à la nuit, quand les *navajas* s'ouvraient et qu'on brandissait les tabourets, lui, sans souffler mot, sans se départir de son calme, surgissait entre les combattants, attrapait par le bras les plus furieux, les enlevait, les portait jusque sur la route; et ensuite il verrouillait sa porte et se mettait à compter paisiblement la monnaie de sa recette avant d'aller se coucher, tandis que résonnaient au dehors les coups et les lamentations de la bataille qui avait repris de plus belle. Il en était quitte pour fermer son cabaret une heure plus tôt; mais, tant que lui, Copa, serait au comptoir, jamais la justice n'aurait rien à faire dans son établissement.

Batiste, après avoir observé à la dérobée, depuis la porte, le cabaretier qui, aidé par sa femme et par un garçon, servait les clients, revint sur la petite place et se joignit à un groupe de vieillards occupés à discuter lequel des trois champions avait le mieux gardé son sang-froid.

Nombre de paysans, las d'admirer les parieurs, jouaient pour leur propre compte ou mangeaient un morceau, réunis autour des tables. Le pot passait de mains en mains, lâchant son mince jet rouge qui tombait avec un léger glouglou dans les bouches béantes. Ils se faisaient des politesses les uns aux autres, s'offraient des poignées de lupins et d'arachides. Les servantes de l'auberge apportaient sur des plats creux en faïence de Manises les boudins noirs et huileux, le fromage blanc, les olives fendues avec leur saumure où flottaient des herbes aromatiques; et, sur les tables, on voyait le pain de

1. « As de bâtons. » — Dans le jeu de cartes espagnol, l'une des quatre couleurs, celle qui correspond au trèfle, est figurée par des espèces de bâtons à nœuds, en forme de massue.

blé nouveau, les miches à la croûte blonde dont les entailles laissaient apercevoir cette mie grisâtre et savoureuse que donne la grosse farine de la *huerta*.

Tout ce monde, buvant, mangeant et gesticulant, faisait du bruit comme si la place eût été envahie par un essaim monstrueux ; et il flottait dans l'atmosphère une vapeur d'alcool, une odeur suffocante d'huile frite, une pénétrante senteur de vinée, le tout mêlé au frais parfum de la campagne voisine.

Batiste vint se joindre au grand cercle qui entourait les parieurs. D'abord, il ne distingua rien. Puis, lentement, poussé par les curieux qui s'amassaient derrière lui, il se fraya un passage entre les corps pressés de la foule suante et finit par se trouver au premier rang. Quelques spectateurs étaient accroupis à terre, la mâchoire appuyée sur les deux mains, le nez au bord de la table et les yeux fixés sur les joueurs, comme s'ils voulaient ne perdre aucun détail de cette fameuse aventure. C'était là que le relent de l'alcool était le plus insupportable. L'haleine et les vêtements de tout ce monde semblaient en être imprégnés.

Batiste vit Pimentó et ses adversaires assis sur de lourds tabourets en bois de caroubier, les cartes devant les yeux, le pot d'eau-de-vie à portée de la main, et, sur la table de zinc, le petit tas de grains de maïs qui représentait les points faits au jeu. Et, à chaque tour de cartes, quelqu'un des trois saisissait le pot, buvait sans hâte, puis le donnait aux camarades qui en faisaient un usage non moins correct et cérémonieux.

Les plus rapprochés d'entre les assistants regardaient les cartes par-dessus l'épaule des joueurs, pour examiner la façon dont ceux-ci jouaient. Mais il n'y avait rien à craindre : les têtes étaient aussi solides que si l'on n'avait bu que de l'eau ; pas un des trois ne commettait une faute ni ne jouait de travers. Et la partie continuait sans que les champions cessassent pour cela de causer avec leurs amis et de plaisanter sur l'issue de la gageure.

Pimentó, en apercevant Batiste, mâchonna un *ah! ah!* qui ressemblait vaguement à un salut ; et il ramena ses yeux vers les cartes.

Il se pouvait que le bravache fût calme; mais il avait les yeux rouges, ses pupilles brillaient d'une lueur bleuâtre et indécise qui rappelait la flamme de l'esprit de vin, et, par instants, sa face prenait une pâleur opaque. Les autres n'étaient pas en meilleur état; mais on riait, on se gaudissait; les spectateurs, gagnés par la contagion de cette folie, se passaient de main en main les pots payés à frais communs; et c'était une véritable inondation d'eau-de-vie qui descendait comme un flot de feu dans les estomacs.

Batiste aussi dut boire, sollicité, pressé par les gens du cercle. Il n'aimait pas cela; mais un homme doit tout connaître. Au surplus, pour se donner du courage, il se répéta de nouveau que, quand un homme a travaillé beaucoup et qu'il tient dans son grenier sa récolte, il peut bien se permettre une pointe de folie.

Il sentait une chaleur dans sa poitrine et un trouble délicieux dans son cerveau; il s'habituait à cette atmosphère de cabaret; il trouvait le pari de plus en plus amusant et jugeait que Pimentó lui-même était un homme remarquable... à sa façon.

Les joueurs venaient de terminer une partie dont personne n'aurait pu dire le numéro, et ils discutaient avec leurs amis le menu du souper que l'on allait prendre. Visiblement, l'un des Terreròla perdait du terrain; les deux jours d'eau-de-vie à chaque repas, les deux nuits, passées à veiller presque sans y voir clair, commençaient à peser lourdement sur lui. Ses yeux se fermaient, et il abandonnait sa tête inerte sur l'épaule de son frère, qui le ranimait par de terribles coups de poing donnés à la dérobée par-dessous la table.

Pimentó riait dans sa barbe : il en avait déjà mis un par terre !... Et il discutait le menu du souper avec ses admirateurs. Ce souper devait être splendide, quoi qu'il en pût coûter : de toute manière, ce n'était pas lui qui le paierait. Un souper qui couronnât dignement le bel exploit : car, ce soir-là, sans aucun doute, l'épreuve serait terminée.

Et soudain, telle une glorieuse trompette annonçant d'avance le triomphe de Pimentó, retentirent les ronflements de Terreròla le jeune, aplati sur la table et prêt à s'écrouler de son tabouret, comme si toute l'eau-de-vie qu'il avait dans

l'estomac se fût précipitée vers le sol en vertu des lois de la pesanteur. Son frère parlait de le réveiller avec des gifles; mais Pimentó intervint, plein de bonté, en vainqueur magnanime : « On le réveillerait à l'heure du repas. » Puis, affectant d'attacher peu d'importance au pari et à sa propre force de résistance, il se plaignit de n'avoir pas grand'faim ce soir-là et parla de son manque d'appétit comme d'un accident aussi imprévu que fâcheux, alors qu'il avait passé là deux jours à boire et à manger comme une brute.

Un ami courut à l'auberge, en rapporta un long chapelet de piments rouges. « Voilà quelque chose qui lui rendrait l'appétit! » Cette plaisanterie provoqua de grands éclats de rire ; et Pimentó, pour étonner de plus en plus ses admirateurs, offrit ce manger infernal au Terreròla qui tenait encore debout. Celui-ci, de son côté, se mit à dévorer les piments avec la même indifférence que si c'était du pain.

Un murmure d'admiration courut dans l'assistance. Pour chaque piment que mangeait Terreròla, Pimentó en dévorait trois; et, de cette façon, ils vinrent bientôt à bout du chapelet, véritable ribambelle de diables rouges. Cet animal devait avoir l'estomac cuirassé. Et il continuait à être aussi solide, aussi impassible, quoiqu'il eût pâli davantage, les yeux gonflés et injectés de sang ; et il demandait si Copa avait tordu le cou à une paire de poulets pour le souper, et il donnait des instructions sur la manière de les faire cuire.

Batiste le considérait avec stupeur et sentait un vague désir de s'en aller. Déjà la nuit tombait; sur la petite place, le ton des voix avait monté ; le scandale de tous les dimanches soirs commençait; et Pimentó regardait trop souvent l'intrus, avec des yeux étranges et méchants d'ivrogne qui se raidit. Néanmoins, sans savoir pourquoi, Batiste restait là comme si l'attraction de ce spectacle, très nouveau pour lui, eût été plus forte que sa volonté.

Les amis du bravache se gaussaient, à voir qu'après les piments, celui-ci vidait le pot sans se soucier de savoir si son adversaire l'imitait. « Il avait tort de boire tant; il allait perdre et il n'aurait pas assez d'argent pour solder la note. Maintenant, il n'était plus aussi riche qu'autrefois, lorsque sa propriétaire se résignait à ne pas être payée. »

Cela fut dit par un imprudent qui ne se rendait pas compte de ce qu'il disait. Et, subitement, il se fit un douloureux silence, comme dans l'alcôve d'un malade lorqu'on découvre le membre endommagé. Parler de fermages et de paiements dans ce lieu, alors que les auteurs et les témoins du pari avaient consommé l'eau-de-vie à pleins pots! Batiste éprouva un malaise. Il lui sembla que, tout à coup, quelque chose d'hostile et de menaçant traversait l'air. Volontiers il se serait mis à courir; mais, convaincu que tout le monde l'observait furtivement, il resta. Il craignit que sa fuite n'eût pour effet de hâter l'agression, ne provoquât une attaque violente qui lui couperait la retraite : et, avec l'espoir de demeurer inaperçu, il se tint immobile, comme paralysé par une émotion qui n'était pas de la peur, mais qui pourtant était quelque chose de plus que de la prudence.

Les assistants, pris d'enthousiasme pour Pimentó, lui faisaient redire le procédé qu'il employait chaque année pour ne point payer sa propriétaire ; et ils applaudissaient avec de grands éclats de rire et des explosions de gaieté mauvaise, comme des esclaves réjouis par les mésaventures de leurs maîtres.

Le bravache racontait modestement ses prouesses. — Chaque année, à Noël et à la Saint-Jean, il prenait le chemin de Valence, et va donc! et va donc! pour faire visite à sa propriétaire. D'autres, en pareil cas, emportaient leur meilleure paire de poulets, un panier de gâteaux, une corbeille de fruits, afin d'attendrir les maîtres et de leur faire accepter un acompte, après avoir bien pleurniché et promis de compléter la somme ultérieurement. Il n'emportait que des paroles, et encore pas beaucoup. Sa propriétaire, une grosse dame majestueuse, le recevait dans la salle à manger. Autour d'elle allaient et venaient ses fillettes, des demoiselles toujours couvertes de rubans et habillées de robes voyantes. Doña Manuela de Pajares mettait la main sur son carnet pour rappeler à Pimentó les semestres en retard. « Il venait pour s'acquitter, n'est-ce pas ? » Et le malin, à la question de Doña Manuela, répondait invariablement : « Non, hélas! il ne pouvait pas payer, attendu qu'il était sans le sou. Il n'ignorait pas qu'il se faisait ainsi la réputation d'être une canaille. Déjà son

grand-père, un gaillard qui en savait long, le lui disait : « Pour qui les chaînes sont-elles faites? Pour les hommes. Tu paies? Alors, tu es une honnête personne. Tu ne paies pas? Alors, tu es une canaille. » — Puis, cette courte leçon de philosophie terminée, il passait au second argument. Il tirait de sa ceinture une carotte de tabac noir, une énorme *navaja*, et il entreprenait de hacher du tabac pour rouler une cigarette. La vue de cette arme donnait froid dans le dos à la dame, la rendait nerveuse; et, justement pour cette raison, le malin coupait avec beaucoup de lenteur son tabac et tardait à remettre la *navaja* dans sa ceinture. Pendant ce temps, il ressassait les paroles de son grand-père, s'obstinait à répéter que les chaînes sont faites pour les hommes et qu'il ne pouvait point payer l'arriéré du fermage. Les petites enrubannées l'appelaient en se moquant « l'homme aux chaînes ». Mais leur maman s'alarmait de la présence de ce rustre à la réputation sinistre, qui puait le vin et qui, tout en discourant, gesticulait avec sa *navaja*; et, convaincue qu'il n'y avait rien à obtenir de lui, elle lui donnait à entendre qu'il pouvait se retirer. Mais il goûtait une jouissance profonde à être importun et s'arrangeait de façon à prolonger l'entrevue. La dame alla jusqu'à lui dire que, puisqu'il ne payait pas, il pouvait se dispenser de venir, ne plus reparaître : elle oublierait qu'elle possédait cette ferme-là... « Ah! non, madame! Pimentó était un scrupuleux observateur de son devoir. Comme fermier, il devait une visite à sa propriétaire pour la Noël et pour la Saint-Jean; et, s'il ne payait pas, il tenait cependant à lui prouver qu'il demeurait son humble serviteur. » Et il avait continué d'y aller deux fois l'an, pour empester la maison d'une puanteur de vin, pour salir le parquet avec ses espadrilles boueuses et pour rabâcher que les chaînes sont destinées aux hommes, tout en faisant des moulinets avec sa *navaja*. C'était une vengeance sournoise, le plaisir amer du mendiant qui s'introduit avec ses haillons infects au milieu d'une fête de riches.

Les paysans riaient en commentant la conduite de Pimentó à l'égard de sa propriétaire. Et le bravache exposait les raisons de sa conduite. « Pourquoi aurait-il dû payer? Voyons : pourquoi? Ces terres-là, elles étaient déjà cultivées par son

grand-père; à la mort de son père, elles avaient été partagées entre les fils comme il leur avait plu, selon la coutume de la *huerta*, sans que le propriétaire vînt s'en mêler. C'était eux qui les travaillaient, eux qui les rendaient productives, eux qui peu à peu usaient leur vie sur cette glèbe. »

La véhémence avec laquelle Pimentó parlait de son travail était si impudente que plusieurs sourirent. Il s'en aperçut. « Eh bien, oui, c'était vrai : il ne travaillait pas beaucoup, parce qu'il savait s'y prendre, connaissait bien la farce de la vie. Mais enfin, il travaillait quelquefois; et cela suffisait pour que les terres lui appartinssent avec plus de justice qu'à cette grosse dame obèse de Valence. Qu'elle vînt donc pour les travailler, elle! Qu'avec toutes ses livres de graisse elle empoignât la charrue, et que les deux fillettes enrubannées s'y attelassent et tirassent : alors, oui, elle serait la légitime propriétaire! »

Les grosses plaisanteries du bravache soulevaient dans l'assistance des rires pareils à des rugissements. Tous ces fermiers, qui gardaient encore le mauvais goût du terme de la Saint-Jean, éprouvaient une vive satisfaction à voir leurs maîtres malmenés avec tant de cruauté. Comme elle était amusante, l'idée de la charrue! Chacun s'imaginait voir son maître, ventru et méticuleux rentier, sa maîtresse, vieille dame hautaine, attelés à la charrue et tirant, tirant du collier, tandis qu'eux-mêmes, les laboureurs, les manants, les pauvres diables, faisaient claquer leur fouet. Et ils se reluquaient en clignant de l'œil, se frappaient sur l'épaule avec le plat de la main, pour exprimer leur satisfaction. « Ah! oui, on était bien chez Copa, à écouter Pimentó! Il lui passait par la cervelle des idées si drôles! »

Mais ensuite, le mari de Pepeta devint sombre; et quelques-uns remarquèrent dans ses prunelles ce regard de travers, ce regard homicide qu'on lui connaissait de longue date à l'auberge et qui était le signe certain d'une agression imminente. Sa voix se fit sourde, comme si tout l'alcool qu'il avait bu lui refluait à la gorge.

« Ils pouvaient rire jusqu'à en crever; mais ce serait la dernière fois qu'ils riraient. La *huerta* ne ressemblait plus à ce qu'elle avait été pendant dix ans. Les maîtres, qui naguère encore étaient des lapins timides, recommençaient à montrer les dents,

se transformaient en loups intraitables. Sa propriétaire à lui-même, — à lui, la terreur de tous les propriétaires de la *huerta!* — osait maintenant lui tenir tête. L'autre jour, lorsqu'il lui avait fait sa visite de la Saint-Jean, elle s'était moquée de son histoire des chaînes et, qui pis est, de la *navaja*; et elle lui avait signifié qu'il eût à quitter la ferme ou qu'il se mît en mesure de payer le fermage, sans oublier l'arriéré. Or, pourquoi relevaient-ils ainsi le front? Pourquoi ne tremblaient-ils plus? *Cristo!* s'ils ne tremblaient plus, c'était parce qu'on ne voyait plus abandonnées et incultes les terres de Barret, cet épouvantail de désolation qui effrayait les propriétaires et les rendait bénins et accommodants. Le charme était rompu. Depuis qu'un meurt-de-faim, un voleur était venu à bout de s'imposer à tout le pays, les propriétaires pouvaient rire; et, afin de tirer vengeance de dix ans de mansuétude forcée, ils devenaient plus mauvais que le fameux Don Salvador! »

— *Verital... verital*[1]*!* — répétait la foule des fermiers, non sans approuver les raisons de Pimentó par de furieux hochements de tête.

Que les maîtres eussent changé, cela n'était que trop certain : les campagnards en trouvaient la preuve dans le souvenir de ce qui était arrivé à leur dernière visite : la menace d'expulsion, le refus d'accepter un acompte, l'air ironique avec lequel on leur avait parlé des terres du père Barret, remises maintenant en culture malgré l'hostilité de la *huerta* tout entière. Ainsi, brusquement, à la douce nonchalance des dix années de triomphe où les paysans avaient eu la bride sur le cou et vu les propriétaires à leurs pieds, succédait la rude secousse, le retour aux temps anciens, le pain rendu plus amer et le vin plus âpre à la pensée du maudit semestre; et tout cela, par la faute d'un étranger, d'un pouilleux qui n'était pas même né dans le pays, d'un voleur tombé du ciel parmi eux pour embrouiller leurs affaires et leur rendre la vie plus difficile. « Et ce brigand vivait encore? Il n'y avait donc pas d'hommes dans la *huerta*?... »

Adieu la récente amitié, les relations courtoises inaugurées près du cercueil d'un pauvre enfant; toute la sympathie qu'a-

1. « C'est vrai... c'est vrai! »

vait improvisée le malheur s'écroulait comme un château de cartes, s'évanouissait comme un léger nuage; soudain reparaissait l'animosité de jadis, la coalition farouche de toute la *huerta* qui, en combattant l'intrus, défendait sa propre existence. Fixés sur lui, les yeux brillaient du feu de la haine; les têtes, troublées par l'alcool, ressentaient l'horrible tentation du meurtre. Une poussée instinctive rapprocha la foule de Batiste qui bientôt se sentit bousculé de toutes parts, enfermé dans un cercle qui se rétrécissait comme pour le dévorer.

Maintenant, il regrettait beaucoup d'être resté là. Certes, il n'avait pas peur; mais il maudissait la minute où il avait eu l'idée de venir à l'auberge : un endroit étrange qui paraissait le dépouiller de son énergie, lui ôter cette parfaite possession de lui-même qui faisait sa force lorsqu'il foulait sous ses pieds les terres dont la culture lui avait coûté tant de sacrifices et pour la défense desquelles il était prêt à exposer son existence.

Pimentó, entraîné déjà sur la pente de la colère, avait la sensation que toute l'eau-de-vie bue depuis deux jours lui remontait au cerveau. Il avait perdu sa sérénité d'ivrogne imperturbable. Il se leva en titubant, et il dut faire un effort pour se tenir sur ses jambes. Ses yeux flamboyaient comme si le sang était sur le point d'en jaillir; sa parole était laborieuse comme si l'alcool et la fureur eussent tiré dessus pour l'empêcher d'arriver aux lèvres.

— *Vesten!* — dit-il impérieusement à Batiste, en avançant une main menaçante qui vint presque lui frôler le visage. — *Vesten, ó te mate*[1]*!*

S'en aller, c'était bien ce que désirait Batiste, de plus en plus pâle, de plus en plus navré de se voir là. Mais il avait compris le sens véritable de cet impérieux: « *Vesten* », auquel tous les autres avaient répondu par des marques d'approbation. Ce qu'on exigeait de lui, ce n'était pas qu'il sortît de l'auberge et délivrât les assistants de sa présence odieuse; mais, sous peine de mort, on lui ordonnait d'abandonner les terres qui étaient comme la chair de ses os, de quitter pour jamais cette maison où son petit avait rendu l'âme et où le

1. « Va-t'en, ou je te tue ! »

moindre coin gardait un souvenir des luttes soutenues et des joies éprouvées par la famille dans sa bataille contre la misère. Et, tout à coup, il se vit de nouveau errant sur les chemins avec tous ses meubles sur sa charrette, escorté par la faim, à la recherche d'un gîte inconnu, obligé de se créer une autre vie... « Non, cela ne pouvait pas être ! Il avait horreur des querelles ; mais, que l'on ne s'avisât pas de toucher au pain de ses enfants ! »

Ce qui l'agitait, à présent, ce n'était plus de l'inquiétude. L'idée de sa famille affamée et sans asile le rendait furieux : il sentait même une envie d'assaillir ces gens qui prétendaient exiger de lui une telle monstruosité.

— *Ten vas? ten vas*[1]? — lui demandait Pimentó, de plus en plus sinistre et menaçant.

Non, il ne s'en irait pas. Il le déclara par un signe de tête, par un sourire de dédain, par le regard d'assurance et de défi qu'il promena sur la foule.

— *Granuja*[2] ! — rugit le matamore.

Et sa main s'abattit sur la face de Batiste avec le bruit d'un terrible soufflet. Encouragés par cette agression, tous les assistants se ruèrent contre l'intrus. Mais, au-dessus des têtes, on vit se dresser un bras musculeux qui brandissait un tabouret, le même peut-être où s'était assis Pimentó. Entre les mains robustes de Batiste, ce tabouret était une arme terrible, avec ses forts barreaux et ses gros pieds en bois de caroubier. La petite table avec le pot d'eau-de-vie chavira ; instinctivement, les gens reculèrent, effrayés par l'attitude de cet homme habituellement si paisible, mais dont la rage semblait faire un géant. Et, avant même qu'ils eussent pu se retirer d'un second pas en arrière, paf ! un bruit résonna comme d'une marmite qui se brise, et Pimentó s'affaissa, la tête fendue par un coup de tabouret.

Il s'ensuivit un tumulte indescriptible sur la petite place. Copa qui, de sa tanière, paraissait ne prêter attention à rien, mais qui était le premier à flairer les batailles, n'eut pas plutôt vu le tabouret en l'air qu'il tira de dessous le comp-

1. « T'en vas-tu ? t'en vas-tu ? »

2. « Gredin ! »

toir son *as de bastos*; et, par mesure de précaution, sans mot dire, en un clin d'œil, à coups de trique, il nettoya l'auberge des quelques clients qui n'étaient pas encore sur la place, puis, selon son habitude, il se hâta de fermer la porte.

Dehors, tout était en révolution. Les tables roulaient, on agitait des cannes et des matraques. Et, pendant ce temps-là, celui qui était cause de tout le vacarme se tenait immobile, les bras tombés, ne lâchant pas toutefois le tabouret maculé de sang, épouvanté de ce qu'il venait de faire.

Pimentó, étendu à plat ventre sur le sol, poussait des lamentations pareilles à des ronflements, et le sang jaillissait à flots de son crâne ouvert.

Terreròla l'aîné, avec la fraternité des ivrognes entre eux, accourut au secours de son rival; et il jetait à Batiste des regards furibonds, l'insultait, cherchait machinalement dans sa ceinture une arme pour frapper.

Les plus pacifiques s'enfuyaient par les sentiers, en retournant la tête avec une curiosité malsaine; et les autres restaient là, prêts à tout, sur la défensive: car chacun était capable d'écharper son voisin sans savoir pourquoi, mais aucun ne voulait attaquer le premier. Les gourdins étaient levés, les *navajas* luisaient dans les groupes; mais personne ne s'approchait de Batiste qui, lentement, ayant toujours au poing le tabouret ensanglanté, se retirait à reculons.

Il put sortir ainsi de la petite place, tout en continuant à regarder d'un œil de défi la cohue de ceux qui entouraient Pimentó renversé : des gens braves, mais qui pourtant étaient subjugués par l'énergie de cet homme. Quand il fut sur la route à quelque distance de l'auberge, il se mit à courir; et, arrivé près de sa maison, il lança le lourd tabouret dans un canal, après avoir regardé avec horreur la tache noirâtre que faisait sur le bois le sang déjà séché.

X

Désormais, Batiste avait perdu tout espoir de vivre tranquille sur ses terres. Une fois encore, la *huerta* se soulevait

en masse contre lui. De nouveau il lui faudrait se séquestrer dans sa maisonnette avec les siens, se condamner à une perpétuelle solitude comme un pestiféré, comme un fauve en cage à qui l'on montre le poing en se tenant à distance.

Le lendemain de la rixe, sa femme lui avait raconté comment le bravache avait été ramené chez lui. Une vraie manifestation ! La foule hurlante des clients de Copa lui avait fait cortège, en vociférant des menaces contre Batiste. Les femmes, instruites de ce qui s'était passé grâce à l'effrayante rapidité avec laquelle les nouvelles se transmettent dans la *huerta*, sortaient sur le chemin pour voir de plus près le vaillant champion et pour le plaindre comme un héros qui s'était dévoué à l'intérêt public. Celles-là mêmes qui, tout à l'heure, disaient de lui pis que pendre, scandalisées par sa gageure d'ivrogne, s'apitoyaient maintenant sur lui, demandaient si la blessure était grave et criaient vengeance contre ce meurt-de-faim, ce voleur qui, non content de s'emparer de ce qui ne lui appartenait pas, essayait encore de s'imposer par la terreur en s'attaquant aux gens de bien.

Quant à Pimentó, il était magnifique. Le coup lui faisait grand mal; il marchait en s'appuyant sur l'épaule de ses amis, la tête enveloppée de bandages, « pareil à un *Ecce homo* », disaient les commères indignées ; mais il s'efforçait de sourire, et, chaque fois qu'on l'excitait à la vengeance, il répondait avec un geste superbe :

— Le châtier, c'est moi qui m'en charge!

Batiste ne douta pas une minute qu'en effet ces gens se vengeraient. Mais il connaissait les procédés usités dans la *huerta*. La justice de la ville n'est pas faite pour ce pays où le bagne paraît peu de chose quand il s'agit de satisfaire un ressentiment. Est-ce qu'un homme a besoin de juges et de gardes civils, lorsqu'il a de bons yeux et un fusil dans sa maison? Les affaires que l'on a entre soi, il faut les régler entre soi.

Et, de fait, le lendemain de la bagarre, ce fut inutilement que passèrent et repassèrent dans les sentiers deux tricornes vernis qui faisaient la navette entre l'auberge de Copa et la maison de Pimentó et posaient des questions insidieuses aux paysans qu'ils rencontraient par les champs. Personne n'avait

rien vu, personne ne savait rien. Pimentó racontait avec des rires de brute que, à la suite de la gageure, comme il revenait du cabaret les jambes flageolantes, il s'était cogné contre les arbres de la route et fendu la tête lui-même. Bref, les tricornes vernis durent s'en retourner dans leur caserne d'Alboraya sans avoir pu rien tirer au clair touchant les vagues rumeurs de bataille et de sang répandu qui étaient arrivées jusqu'à eux.

Cette magnanimité de la victime et de ses amis était suspecte à Batiste, qui résolut de se tenir continuellement sur ses gardes. La famille, tel un escargot effrayé, rentra dans sa demeure et prit soin d'éviter tout contact avec la *huerta*. Les petits n'allèrent plus à l'école; Roseta cessa de travailler à la fabrique; Batistet ne mit plus le pied hors de la ferme. Le père était le seul qui sortît encore, aussi confiant et insouciant pour sa propre sûreté qu'il était circonspect et prudent pour celle des siens. Mais il ne faisait aucun voyage à la ville sans prendre son fusil, qu'il laissait en dépôt chez un ami dans le faubourg, pendant qu'il vaquait à ses affaires. Il avait à tout instant sous la main cette arme qui était l'objet le plus moderne de sa maison, toujours propre, brillante, soignée avec cette tendresse de Kabyle que le paysan valencien a pour son escopette.

Teresa était aussi triste qu'à la mort de Pascualet. Chaque fois qu'elle voyait son mari nettoyant les canons de l'arme, changeant les cartouches ou faisant jouer le levier pour s'assurer que le mécanisme s'ouvrait doucement, aussitôt se présentait à sa mémoire la terrible aventure du père Barret: elle voyait du sang, pensait à la cour d'assises, maudissait le jour où ils étaient venus s'établir sur ces terres de malheur. Et puis, lorsque Batiste était absent de la maison, c'étaient les heures d'anxiété ,les longues après-midi passées à attendre l'homme qui ne rentrait toujours pas, à sortir sur la porte pour explorer le chemin, à trembler chaque fois que retentissait au loin le coup de fusil tiré par quelque chasseur d'hirondelles, à craindre que ce ne fût le commencement d'une tragédie, la décharge qui cassait la tête au chef de la famille ou qui le faisait aller au bagne. Et, quand Batiste apparaissait enfin, les petits criaient d'allégresse, Teresa souriait en s'essuyant les yeux, Roseta se précipitait pour embrasser son

père : et le chien lui-même sautait en le flairant avec inquiétude, comme s'il avait senti sur la personne de son maître le danger que celui-ci venait de courir.

Mais Batiste avait retrouvé son calme. A mesure que le temps s'écoulait, il devenait plus hardi, plus sûr de lui-même, et commençait à rire des alarmes de sa famille. Il se croyait bien tranquille, maintenant. Avec ce magnifique « oiseau à deux voix », comme il appelait son fusil, pendu à son épaule, il pouvait flâner sans crainte par toute la contrée : lorsqu'il était en si bonne compagnie, ses ennemis feignaient de ne pas l'apercevoir. Quelquefois même, il avait avisé au loin Pimentó qui promenait dans la *huerta* sa tête enveloppée de bandages, comme un étendard de vengeance; et le bravache, quoiqu'il fût remis de sa blessure, s'était dérobé, redoutant la rencontre plus encore peut-être que Batiste.

Tout le monde le regardait de travers; mais jamais, sur la route, il n'entendait une parole d'insulte partir des champs voisins. On se contentait de lui tourner le dos avec mépris, on se penchait sur les sillons et l'on travaillait fébrilement jusqu'à ce qu'il fût hors de vue. Le seul qui lui parlât encore, c'était le père Tomba, le berger presque aveugle, qui le reconnaissait avec ses yeux privés de lumière ; et toujours le vieux lui répétait la même chose : « Il ne voulait donc pas abandonner les terres maudites ?... »

— *Fas mal, fill meu : te porterán desgrasia*[1].

Batiste accueillait avec un sourire la cantilène du vieillard. Familiarisé avec le péril, jamais il ne l'avait moins redouté qu'à présent. Il éprouvait même une sorte de plaisir à l'affronter, à marcher droit vers lui. Sa prouesse de l'auberge avait modifié son caractère si doux et si patient, avait fini par éveiller chez lui une témérité qui n'était pas sans arrogance. Il voulait démontrer à tous ces gens-là qu'il ne les craignait point et que celui qui avait fendu le crâne de Pimentó était capable de faire le coup de fusil contre toute la *huerta*. Il voulait à son tour devenir pour quelque temps bravache et fanfaron comme Pimentó, afin d'obtenir le respect et qu'ensuite on le laissât vivre tranquille.

1. « Tu as tort, mon fils : elles te porteront malheur. »

Engagé dans cette voie périlleuse, il en vint à déserter ses champs, à passer des après-midi entières dans les sentiers de la *huerta* sous prétexte de chasser aux hirondelles, mais en réalité pour montrer aux gens son fusil et sa mine peu rassurante.

Un jour, il était allé chasser aux hirondelles dans le marais de Carraixet.

Ce marais coupe la *huerta* comme une profonde crevasse; avec ses eaux stagnantes et putrides, avec ses bords fangeux où l'on voit çà et là, presque enterrées, des pirogues pourries, il offre un aspect désolé et sinistre. Personne ne devinerait que, derrière les hautes berges, par delà les joncs et les cannaies, la plaine offre une perspective riante et verdoyante. La lumière du soleil elle-même devient lugubre au fond de ce marécageux dédale où elle arrive tamisée par la végétation luxuriante et se reflète, pâlie, dans les eaux mortes.

Les hirondelles au vol infatigable entre-croisaient sans fin leur ronde capricieuse dont les mares bordées de joncs répétaient les arabesques. Batiste passa l'après-midi à tirer les oiseaux tourbillonnants. Déjà, il ne lui restait plus dans sa ceinture qu'un petit nombre de cartouches; et deux douzaines d'oiseaux faisaient à ses pieds un monceau de plumes sanglantes. Un dîner de roi! Comme on serait content à la maison!

Il se laissa surprendre par le coucher du soleil. Déjà le marécage s'emplissait de nuit; les mares exhalaient un miasme fétide, le souffle empoisonné de la fièvre paludéenne. Les grenouilles, par milliers, coassaient comme pour saluer les naissantes étoiles, heureuses de ne plus entendre cette fusillade qui interrompait leur chanson et les obligeait à faire peureusement, la tête la première, un plongeon qui brisait le cristal poli de l'eau croupissante. Alors, le chasseur se hâta de ramasser son gibier, qu'il suspendit à sa ceinture, gravit la berge en deux sauts et prit par les sentiers la direction de sa chaumière.

Le ciel, encore imprégné de la faible clarté du crépuscule, avait un doux ton de violette; les astres brillaient et l'immense *huerta* bruissait de ces mille rumeurs qui annoncent que la vie champêtre va s'endormir avec l'arrivée de la nuit. Sur les chemins se hâtaient les filles qui revenaient de la ville,

les hommes qui rentraient des champs, les bêtes fatiguées qui ramenaient la lourde charrette; et Batiste répondait « *bòna nit*[1] » au « *bòna nit* » que ne manquaient pas de lui dire tous ceux qui le rencontraient : — des gens d'Alboraya qui ne le connaissaient pas ou qui n'avaient pas pour le haïr les mêmes motifs que ses proches voisins.

Mais, à mesure qu'il se rapprochait de sa maison, la courtoisie des passants diminuait, l'hostilité devenait de plus en plus marquée : les gens se heurtaient à lui dans les sentiers sans lui souhaiter le bonsoir. Il entrait en terre ennemie. Comme un soldat qui se dispose à combattre dès qu'il a franchi la frontière, il chercha ses munitions de guerre dans sa ceinture : deux cartouches à balle et à chevrotines qu'il avait fabriquées lui-même; et il chargea son fusil. Après quoi, il se moqua de ce qui pourrait advenir : il avait là une bonne douche de plomb pour le premier qui essaierait de lui barrer le passage.

Il marchait sans hâte, paisiblement, comme pour savourer la fraîcheur de cette nuit d'été. Mais son calme ne lui faisait pas oublier le risque que l'on courait à se promener le soir dans la *huerta*, quand on avait des ennemis.

A un certain moment, avec son ouïe fine de campagnard, il crut entendre un bruit en arrière. Il se retourna vivement; et, à la clarté diffuse des étoiles, il entrevit une forme brune, qui, d'un bond silencieux, s'élançait hors du chemin et se dissimulait au revers d'un talus. Aussitôt il empoigna son fusil, l'arma et s'approcha avec précaution de l'endroit où la forme brune avait disparu... Personne... Seulement, il lui sembla qu'à quelque distance les plantes ondulaient dans l'obscurité comme si un corps se glissait entre leurs tiges. « Donc, on le suivait? On essayait de le surprendre traîtreusement par derrière? » Toutefois, ce soupçon ne l'émut pas beaucoup : peut-être s'était-il trompé; peut-être n'était-ce qu'un chien errant qui se sauvait à son approche; et ce qu'il y avait de certain, dans tous les cas, c'était que l'auteur du bruit, homme ou bête, avait pris la fuite; et, par conséquent, Batiste n'avait plus rien à faire là.

1. « Bonne nuit. »

Il se remit en marche dans le sentier, avançant en silence comme un homme qui reconnaît son chemin sans y voir clair et qui, par prudence, cherche à ne pas attirer l'attention.

Quelques minutes avant d'arriver chez lui, auprès de la ferme bleue où les filles allaient danser le dimanche, le chemin s'étranglait en faisant plusieurs détours. Il était bordé à droite par un talus que surmontait une double rangée de vieux mûriers, et, à gauche, par un large canal dont les rives en pente étaient couvertes d'épaisses et hautes cannaies. Dans l'obscurité, cela ressemblait à une forêt de bambous qui s'arquaient sur le chemin complètement noir. La masse des roseaux frissonnait sous la brise nocturne avec des gémissements lugubres. Ce lieu, si frais et si agréable aux heures de soleil, paraissait maintenant respirer la trahison.

Batiste, qui pourtant n'était pas très rassuré, se disait à lui-même, comme pour se moquer de son inquiétude : « Un endroit magnifique pour lâcher un coup de fusil qui ne manquerait pas son but !... Si Pimentó se trouvait là, il ne perdrait pas une si belle occasion ! »

A peine venait-il d'avoir cette pensée que, d'entre les roseaux, jaillit une flèche droite et rouge, une langue de feu qui brilla comme un éclair et que suivit immédiatement une détonation ; et quelque chose passa en sifflant, tout près de son oreille. « On tirait sur lui ! » D'instinct, il se baissa, tâcha de s'effacer dans la noirceur du sol, de ne présenter à son ennemi aucun point de mire. Et, au même instant, brilla un second jet de flamme, éclata une nouvelle détonation qui se confondit avec les échos de la première ; et Batiste sentit à l'épaule gauche une espèce de déchirement, comme si une griffe d'acier lui écorchait la peau. Mais il ne s'en soucia guère ; il éprouvait une sauvage allégresse : « Deux coups ! Son ennemi était désarmé. »

— *Cristo ! Ara te pille*[1] *!*

Et il se précipita au milieu de la cannaie, se laissa presque rouler au bas de la pente, entra dans l'eau jusqu'à la ceinture, les pieds enfoncés dans la vase et les bras en l'air pour

1. « Christ ! Maintenant, je t'attrape ! »

ne pas mouiller son fusil, gardant précieusement ses deux coups pour le moment où il pourrait les lâcher en toute assurance.

Il avait devant les yeux les roseaux enchevêtrés qui formaient une voûte épaisse presque au ras de l'eau. En face de lui, à quelques pas, il entendait dans l'obscurité un clapotement sourd, comme si un chien se fût enfui le long de la berge. L'ennemi était là. Sus à l'ennemi!

Et Batiste commença une folle poursuite dans le lit du canal, marchant à tâtons parmi les ténèbres, perdant ses espadrilles dans la bourbe, avec son pantalon qui s'alourdissait, se collait à sa chair, entravait ses mouvements, cinglé au visage par les roseaux cassés, égratigné par les feuilles rigides et tranchantes.

Tout à coup, il crut voir quelque chose de noir qui s'accrochait aux roseaux et faisait effort pour gravir la berge. « Il prétendait donc s'échapper? » Batiste éprouvait dans les mains la démangeaison de l'homicide. Il mit son fusil en joue, pressa la gâchette... Feu!... La détonation retentit et la chose noire tomba dans le canal avec une pluie de feuilles et de roseaux en pièces.

Sus! sus!... Mais de nouveau Batiste entendit ce barbotement de chien fugitif, plus fort maintenant, comme si la fuite était accélérée par l'aiguillon du désespoir.

Et la course effroyable recommença dans les ténèbres, à travers l'eau et les roseaux. Ils glissaient l'un et l'autre sur le sol gluant, sans pouvoir se cramponner aux roseaux pour ne pas lâcher leurs fusils; l'eau, battue par cette course folle, était pleine de remous. Deux ou trois fois, Batiste tomba sur les genoux; mais, en tombant, il n'eut qu'une seule pensée : élever les bras pour tenir son arme haute au-dessus de l'eau et conserver le coup qui lui restait.

La chasse humaine continua ainsi jusqu'au moment où, à une courbe du canal, ils rencontrèrent un endroit de la berge qui était débarrassé de roseaux. Les yeux de Batiste, habitués à l'obscurité de la voûte végétale, distinguèrent très nettement un homme qui sortait du canal en s'aidant de son fusil et qui remuait avec difficulté ses jambes chargées par la vase. C'était lui! Pimentó! Toujours le même!

— *Lladre, lladre, no te escaparás*[1] *!* — rugit Batiste en déchargeant son deuxième coup, avec l'assurance du tireur qui peut viser à loisir et qui sait que la balle se logera en plein dans la chair.

Il vit Pimentó tomber à plat ventre sur la berge, lourdement, puis se mettre à quatre pattes pour ne pas rouler jusqu'à l'eau. Batiste voulut le rejoindre; mais il bondit avec tant de précipitation qu'il fit lui-même un faux pas et chut tout de son long au beau milieu du canal. Sa tête s'enfonça dans la bourbe; il avala de ce liquide terreux et rougeâtre; il crut qu'il allait étouffer, demeurer enseveli dans ce lit de fange. Mais enfin, par un vigoureux effort, il réussit à se remettre debout, à rouvrir ses yeux qu'aveuglait le limon, sa bouche qui, toute haletante, aspirait le vent de la nuit.

A peine eut-il recouvré la vue, il chercha le blessé. Mais celui-ci n'était plus là.

Alors, dégouttant de vase et d'eau, il sortit à son tour du canal, gravit la berge à la même place que son ennemi. Parvenu en haut, il ne vit encore personne. Il palpa sur la terre sèche quelques tâches noirâtres : cela avait une odeur de sang. Il était donc sûr de n'avoir pas manqué le but. Mais toutes ses recherches furent vaines, et il n'eut pas la satisfaction de contempler le cadavre de son ennemi. Pimentó avait la peau dure, et, tout en perdant du sang mêlé de boue, il réussirait sans doute à se traîner jusqu'à sa chaumière. C'était lui peut-être qui produisait ce frôlement vague perçu par Batiste quelque part dans les champs voisins, comme si une grande couleuvre eût rampé sur les sillons; c'était à cause de lui peut-être que tous les chiens de la *huerta* poussaient des aboiements furieux.

Tout à coup, Batiste eut peur. Il était seul dans la plaine, complètement désarmé; son fusil sans cartouches n'était plus qu'un simple bâton. Certes, Pimentó ne pouvait pas revenir; mais il avait des amis. Et, saisi d'une terreur soudaine, Batiste prit sa course à travers champs pour gagner le chemin qui menait à sa maison.

La plaine était en émoi. Ces quatre coups de feu, tirés à pareille heure, avaient effaré tous les environs. Les chiens

1. « Voleur, voleur, tu ne t'échapperas pas! ».

aboyaient avec une fureur croissante; les portes des maisons et des fermes s'entr'ouvraient, et sur les seuils apparaissaient des silhouettes noires qui sûrement n'avaient pas les mains vides. On entendait ces coups de sifflet et ces cris d'alarme par lesquels les habitants de la *huerta* s'avertissent à une grande distance et qui, pendant la nuit, pouvaient signifier un incendie, des voleurs, Dieu sait quoi, mais indubitablement rien de bon. C'était pour cela que les hommes sortaient de leurs chaumières prêts à tout, avec cet esprit d'association et de mutuelle défense propre aux gens qui vivent dans un lieu où chaque demeure est isolée.

Effrayé par cette agitation, Batiste courait en se courbant continuellement pour passer inaperçu à l'abri des talus ou des tas de paille. Déjà il entrevoyait sa maison, distinguait sur la porte ouverte et éclairée, au milieu du carré rouge, les formes noires des siens. Son chien le sentit et fut le premier à lui envoyer un salut. Teresa et Roseta poussèrent des cris d'allégresse :

— *Batiste, eres tú?*

— *Pare! pare*[1]*!*

Et tous accourent vers lui jusque sous la vieille treille où les étoiles brillaient parmi les pampres comme des vers luisants.

La famille venait de passer un terrible quart d'heure. Lorsque la mère, déjà très inquiète du retard de son mari, avait ouï dans le lointain les quatre coups de feu, son sang n'avait fait qu'un tour, comme elle disait. Et elle s'était précipitée avec ses enfants sur le seuil, avait anxieusement exploré des yeux l'horizon obscur, convaincue que ces détonations qui bouleversaient la plaine avaient quelque rapport avec l'absence du père. Aussi, dans leur joie folle de le revoir, de l'entendre parler, ne faisaient-ils pas attention à son visage souillé de boue, à ses pieds sans chaussures, à ses vêtements immondes et ruisselants de fange. Ils l'entraînaient vers le logis, tandis que Roseta, les yeux humides, répétait avec amour :

— *Pare! pare!*

Et elle se jeta passionnément à son cou. Mais il ne put réprimer un sursaut de souffrance, un *aïe!* étouffé et doulou-

1. « Batiste, c'est toi? » — « Père! père! »

reux. Le bras de Roseta s'était posé sur son épaule gauche, à la même place où il avait senti la griffe d'acier et où il sentait maintenant une pesanteur de plus en plus accablante. Et, lorsqu'il fut entré dans la maison, lorsque la lumière du *candil* éclaira en plein sa personne, les deux femmes et les petits poussèrent un cri d'effroi : ils voyaient la chemise ensanglantée, ils voyaient tout cet extérieur de brigand qui se serait évadé du bagne par un égout.

Roseta et Teresa éclatèrent en lamentations : « Très sainte Vierge! Reine et souveraine! On l'avait assassiné! » Mais Batiste, dont la douleur à l'épaule devenait insupportable, coupa court à ces doléances en leur ordonnant de regarder vite ce qu'il avait là.

Roseta, la plus courageuse, déchira la grosse chemise rêche pour mettre à nu l'épaule... « Que de sang! » La jeune fille pâlit, dut faire un effort pour ne pas s'évanouir. Batistet et les petits se mirent à pleurer. Teresa continua de hurler comme si son mari était à l'agonie. Mais le blessé n'était pas d'humeur à tolérer ces jérémiades, et il les interrompit rudement: « Assez de larmes! Ce n'était rien; et la preuve, c'était qu'il pouvait remuer le bras. Une éraflure, une égratignure, pas autre chose. Il se sentait trop fort pour que cela fût grave. Allons! de l'eau, du vieux linge, de la charpie, la bouteille d'arnica (cette bouteille que Teresa conservait dans son *estudi* comme un remède miraculeux). Il fallait se remuer! Ce n'était pas le cas de se tenir là tous immobiles à le regarder bouche bée! »

Teresa mit sa chambre sens dessus dessous, chercha au fond des coffres, déchira des linges, effila des bandes de toile, tandis que la jeune fille lavait et relavait les lèvres de cette entaille sanglante qui fendait comme un coup de sabre l'épaule charnue

Les deux femmes arrêtèrent l'hémorragie, du mieux qu'elles purent, et bandèrent la plaie. Alors Batiste respira avec soulagement, comme s'il était déjà guéri. Dans sa vie, il avait attrapé maintes fois des atouts plus rudes. Il raconta d'abord à sa femme tout ce qui était arrivé; puis, il sermonna les petits pour les rendre prudents. « De tout cela, ils ne devaient souffler mot. C'étaient des affaires dont il fallait ne point se souvenir. » Et, comme Teresa parlait d'appeler le

médecin, il protesta avec force : « Autant vaudrait aviser la justice! Il se soignerait bien lui-même, et sa peau saurait se raccommoder toute seule. L'essentiel, c'était que personne ne se mêlât de ce qui était advenu au bord du canal. Savait-on en quel état l'autre pouvait se trouver, à cette heure? »

Pendant que Batiste changeait de vêtements, Batistet s'empara du fusil, l'essuya, en nettoya les canons, fit autant que possible disparaître tout indice de récent usage : ce sont des précautions qu'il est toujours sage de prendre. Puis, le blessé se coucha avec la fièvre. Les deux femmes passèrent au chevet de son lit une nuit blanche, lui offrant à chaque instant de l'eau sucrée, l'unique remède qu'elles purent découvrir dans la maison; et, de temps à autre, elles jetaient sur la porte fermée des regards effarouchés, comme si la garde civile allait s'infiltrer au travers.

Le lendemain, Batiste se trouvait mieux : décidément, la blessure n'était pas grave. Mais un autre sujet d'inquiétude vint tourmenter la famille.

Toute la matinée, aux aguets derrière la porte entr'ouverte, Teresa vit les gens du voisinage défiler sur le chemin et se rendre en procession chez Pimentó. Que de monde! On apercevait autour de la maison un fourmillement d'hommes. Et ils avaient tous un air indigné, criaient, faisaient avec les mains des gestes brusques, lançaient des regards de haine vers l'ancienne ferme de Barret.

Quand Teresa rentrait dans la chambre de Batiste pour lui raconter ce qu'elle venait de voir, celui-ci écoutait les nouvelles en grognant. Cette affluence de la population vers la demeure du bravache signifiait que l'état de Pimentó était grave, qu'il se mourait peut-être : car Batiste était sûr de lui avoir logé ses deux balles dans le corps. A cette pensée, quelque chose le chatouillait désagréablement dans la poitrine. « Qu'allait-il se passer, à cette heure? Lui faudrait-il mourir au bagne comme le pauvre père Barret?... » Non. Cette fois encore, on respecterait les coutumes de la *huerta*, on resterait fidèle au principe qui veut que l'on règle entre soi ses affaires: l'agonisant serait muet avec la police, mais il laisserait à ses amis, aux Terreròla et aux autres, le soin de le venger... Et

Batiste ne savait laquelle était la plus redoutable pour lui, la justice du Code ou celle de la *huerta*.

Dans l'après-midi, malgré les protestations et les prières des deux femmes, le blessé voulut absolument se lever et sortir. Il étouffait; son corps d'athlète, habitué au travail, ne pouvait supporter une immobilité si longue. D'un pas qui chancelait un peu, les jambes engourdies par l'inaction, l'épaule horriblement pesante, il quitta la chambre et vint s'asseoir sous la treille.

La journée était désagréable. Il soufflait un vent trop frais pour la saison; des nuages violacés cachaient le soleil déjà bas, et, par-dessous leurs sombres amas, la lumière s'abattait et fermait l'horizon comme un voile d'or pâle.

D'abord, Batiste regarda vaguement du côté de la ville, le dos tourné à la chaumière de Pimentó. Il avait l'âme partagée entre la curiosité de voir ce qui se passait derrière lui et la crainte d'en voir plus qu'il n'aurait voulu. Mais, à la fin, la curiosité fut la plus forte, et, lentement, il retourna la tête.

Maintenant que la campagne était dépouillée de ses rideaux de moissons, la demeure de l'ennemi était visible tout entière... Oui, c'était une véritable foule qui grouillait devant la porte : hommes, femmes, enfants, toute la *huerta* accourue pour faire visite à son libérateur terrassé... « Comme ces gens-là devaient le haïr! » Malgré la distance, il devinait que son nom résonnait sur toutes les bouches; dans le bourdonnement de ses oreilles, dans le battement de ses tempes brûlées par la fièvre, il croyait distinguer les bruyantes menaces qui s'élevaient de ce rassemblement. « Et cependant, Dieu savait bien qu'il n'avait fait que se défendre et que son seul désir avait toujours été de nourrir sa famille sans causer de dommage à personne. Était-ce sa faute, à lui, s'il se trouvait en lutte avec des gens qui, comme disait Don Joaquín, étaient de fort bonnes gens, mais de parfaites brutes? »

Le soir tombait; le crépuscule semait sur la plaine une lumière grise et triste. Le vent, de plus en plus fort, apporta soudain à Batiste une explosion de gémissements et de cris furieux.

Il regarda encore une fois. Il vit la foule se précipiter en tumulte vers la porte de la chaumière lointaine; il vit des

bras qui s'élevaient pour exprimer la douleur, des mains crispées qui arrachaient des têtes les foulards et qui les jetaient avec rage contre le sol. Alors, tout son sang reflua vers son cœur. Ce qui arrivait là-bas n'était pas difficile à deviner : Pimentó venait de mourir... Batiste eut une sensation de froid, de crainte et aussi de faiblesse, comme si toutes ses forces l'eussent abandonné tout à coup. Il rentra au logis et ne respira tranquillement qu'après que la porte fut bien close et le *candil* allumé.

La veillée fut lugubre. Toute la famille tombait de sommeil, exténuée de lassitude parce que, la nuit précédente, personne n'avait pris de repos. Ce fut à peine si l'on soupa ; et, avant neuf heures, tout le monde était au lit.

Batiste ne souffrait presque plus de sa blessure ; mais maintenant, c'était au cœur qu'il avait mal. — Il ne parvenait pas à s'endormir. Dans l'obscurité de l'*estudi*, il croyait voir une figure pâle, incertaine, qui prenait peu à peu la forme et l'aspect de Pimentó tel qu'il l'avait aperçu pendant les derniers jours, le front enveloppé de bandages, avec ce geste menaçant de têtu vindicatif. Alors, pour se débarrasser de la pénible vision, il fermait les paupières et tâchait de s'assoupir. Mais, au moment où le sommeil allait s'emparer de lui, ses yeux fermés commençaient à peupler de points rouges les ténèbres profondes ; et ces points grandissaient, formaient des taches multicolores ; et ces taches flottaient capricieusement, puis se réunissaient, se mélangeaient ; et c'était encore une fois Pimentó qui s'approchait de lui, lentement, avec l'astuce cruelle d'une mauvaise bête fascinant sa proie.

Batiste ne réussissait pas à chasser ce cauchemar qui l'obsédait tout éveillé. Oui, tout éveillé : car il entendait les ronflements de sa femme endormie à côté de lui et de ses enfants terrassés par la fatigue ; mais il lui semblait qu'il les entendait dans le lointain, comme si une force mystérieuse eût emporté la maison et qu'il dût, lui, rester là, sans pouvoir, malgré tous ses efforts, accomplir un seul mouvement, avec la face de Pimentó contre la sienne, avec la chaude respiration de son ennemi sur sa propre bouche... « Pimentó n'était-il donc pas mort?... » La pensée engourdie de Batiste se posait cette question ; et, péniblement, il finissait par se répondre à lui-

même que Pimentó était mort : car ce n'était plus seulement la tête du bravache qui était fendue, c'était le corps entier qui était labouré par deux blessures dont Batiste ne pouvait préciser la position; mais les deux blessures y étaient, et leurs lèvres violacées s'ouvraient comme d'inépuisables fontaines de sang... Deux coups de fusil, il en était sûr : il n'était pas de ces tireurs qui manquent le but.

Et, malgré tout, le fantôme lui soufflait au visage son haleine ardente, fixait sur lui un regard qui lui entrait dans les prunelles comme une pointe, se penchait, se penchait jusqu'à lui effleurer la poitrine.

— *Perdónam, Pimentó*[1] *!* gémissait Batiste, tremblant comme un enfant, glacé d'effroi par le cauchemar.

« Oui, Pimentó devait lui pardonner. Batiste l'avait tué, c'était vrai; mais l'autre devait se souvenir qu'il avait été le premier à chercher querelle. Voyons! Quand on est un homme, il faut être raisonnable! C'était sa faute, à lui, Pimentó... » Mais les morts n'entendent pas raison. Le spectre continuait à sourire d'un air féroce; et, brusquement, il sauta sur le lit, écrasa de tout son poids l'épaule blessée. Batiste gémit de douleur, toujours incapable de bouger pour repousser cet horrible fardeau; et il essaya d'attendrir Pimentó grâce à une familiarité amicale, en l'appelant Tòni au lieu de l'appeler par son sobriquet.

— *Tòni, me fas mal*[2] *!*

C'était précisément ce que voulait le fantôme. Et, comme le mal de cette pression lui semblait encore trop peu de chose, il arracha de la blessure les linges et la charpie qui s'envolèrent et s'éparpillèrent; puis, il enfonça dans la plaie ses ongles cruels et, pour en séparer les bords, il tira si brutalement qu'il fit rugir Batiste de souffrance.

— *Ay! ay!... Pimentó, perdónam*[3] *!*

Et telle était la douleur du blessé que les frissons lui montaient du dos à la tête et faisaient se dresser ses cheveux ras, qui s'allongeaient, qui s'entortillaient dans la convulsion de

1. « Pardonne-moi, Pimentó! »

2. « Tòni, tu me fais mal! »

3. « Aïe! aïe! Pimentó, pardonne-moi! »

l'angoisse et qui finissaient par se convertir en un hideux écheveau de serpents.

Alors une horrible chose arriva : le fantôme saisit Batiste par cette chevelure étrange, et, pour la première fois, il se mit à parler :

— *Vine, vine*[1]*!*

Et il l'entraîna, l'enleva avec une légèreté surhumaine, l'emporta, soit en volant, soit en nageant, — Batiste n'aurait pas su le dire, — à travers un élément subtil et fluide; et ils s'en allaient ainsi, tous les deux, glissant dans l'ombre avec une rapidité vertigineuse, vers une tache rouge que l'on apercevait là-bas, là-bas... Et la tache s'élargissait, prenait une forme pareille à la porte de l'*estudi*; et il en émanait une fumée épaisse et nauséabonde, une puanteur de paille brûlée qui lui coupait la respiration... Ce devait être la bouche de l'enfer, cela; et Pimentó se préparait à jeter sa victime dans l'immense fournaise dont la lueur faisait flamboyer la porte...

La terreur fut plus forte que l'engourdissement : Batiste jeta un cri terrible, put enfin remuer les bras, envoya loin de lui Pimentó et la fantastique chevelure à laquelle celui-ci s'était accroché.

Il avait maintenant les yeux bien ouverts : le fantôme avait disparu; tout cela n'avait été qu'un rêve... Mais quoi? Ne délirait-il pas encore? Que signifiait cette clarté rouge qui continuait à illuminer l'*estudi*? D'où venait cette fumée âcre qui le prenait à la gorge?... Il se frotta les yeux, se mit sur son séant.

— *Recristo!*

Il avait compris. La porte rougissait de plus en plus; la fumée s'épaississait. Il entendait un sourd crépitement comme de roseaux léchés par les flammes; il voyait des étincelles voleter comme des mouches de feu. Le chien hurlait.

— *Teresa! Teresa!... Amunt*[2]*!*

Il jeta sa femme à bas du lit, courut aux chambres des enfants, cria pour les réveiller, les bouscula, les poussa dehors en chemise, ahuris et tremblants, tel un troupeau qui fuit

1. « Viens, viens! »

2. « Teresa, Teresa!... Debout! »

devant le bâton sans savoir où il va. Déjà le toit embrasé faisait pleuvoir sur les lits des gerbes d'étincelles.

Aveuglé et suffoqué par la fumée, Batiste chercha, trouva la porte de sortie, parvint à l'ouvrir ; et la famille, à demi nue, folle d'épouvante, se précipita dehors et courut jusqu'au chemin.

Là, un peu plus calmes, ils se comptèrent... Tous présents, tous, même le pauvre chien qui hurlait en regardant la maison dévorée par l'incendie.

« *Recordóns !* Comme ils avaient bien su s'y prendre ! » On avait allumé le feu aux quatre coins de la chaumière, de sorte qu'elle s'était embrasée toute à la fois; et on n'avait pas oublié non plus la basse-cour, où flambait l'écurie avec ses auvents.

Le temps avait changé. Maintenant, la nuit était paisible; le vent ne soufflait plus ; l'azur du ciel n'était sali que par cette colonne de fumée qui, dans les interstices de ses flocons mouvants, laissait voir les étoiles.

Des langues de feu recourbées jaillissaient par la porte et par la fenêtre de la chaumière ; des tourbillons blancs s'élançaient de la toiture et formaient une énorme spirale qui s'élargissait en montant et qui, sous les reflets de l'incendie, s'ornait de transparences roses.

Batiste, un peu remis de sa cruelle surprise et stimulé par l'intérêt, qui fait commettre des folies, voulait à toute force rentrer dans cet enfer : « Une minute, pas davantage; juste le temps d'aller dans l'*estudi* chercher le petit sac d'argent qu'avait produit la récolte... » Et Teresa luttait, luttait pour l'en empêcher... Ah ! la bonne Teresa ! Déjà elle n'avait plus besoin de lutter, de supporter les violentes bourrades de Batiste : une chaumière brûle vite ; la paille et les roseaux aiment le feu. Tout à coup, la toiture s'abattit avec fracas, — cette superbe toiture que les voisins considéraient comme une insulte ; — et de l'immense brasier jaillit une formidable gerbe d'étincelles dont la lueur incertaine et vacillante fit que la *huerta* parut grimacer fantastiquement.

Cependant, les murs de la basse-cour s'ébranlaient sourdement, comme si une troupe de démons les eussent sapés de l'autre côté. On entendait des hennissements de désespoir,

des gloussements d'effroi, des grognements furieux. On voyait des poules qui, brûlant vives, pareilles à des bouquets de feu, essayaient de s'envoler. Tout à coup, un pan de torchis s'effondra et, par la brèche noire, s'élança comme la foudre un monstre épouvantable qui soufflait de la fumée par les naseaux, qui hérissait une crinière d'étincelles, qui agitait éperdument une queue pareille à un brandon. C'était le cheval qui, d'instinct, courut droit au canal où il se plongea avec un sifflement de fer rouge. Et derrière lui sortit encore un autre spectre de feu, rasant la terre, courant de droite et de gauche, poussant des cris aigus : le cochon, qui s'affaissa au milieu d'une pièce de terre et continua d'y brûler comme un falot de graisse.

Il ne restait plus debout que des pans de murs et la treille aux sarments tordus, aux piliers qui se détachaient sur le fond rougeâtre comme des barres d'encre.

En vain Batistet, mû par l'espoir de sauver quelque chose, avait-il crié frénétiquement :

— *Socorro! socorro!.... A fòc, á fòc*[1] *!*

Ses cris s'étaient perdus dans la solitude sans que la porte d'une seule chaumière s'entre-bâillât dans le voisinage. A quoi bon appeler? La *huerta* était sourde pour eux. Certes, à l'intérieur de ces maisons blanches, il y avait des yeux qui épiaient curieusement par les fentes, des bouches qui riaient d'une joie criminelle; mais il n'y avait pas une voix généreuse pour répondre : « Me voici! »

Ah! le pain! Comme il coûte cher à gagner, et comme il rend les hommes mauvais!

Une seule chaumière avait sa fenêtre éclairée d'une lumière pâle, jaune, triste. Les yeux de Batiste accablé rencontrèrent cette pâle, jaune et triste lumière répandue par les cierges autour d'un lit funèbre, dans une atmosphère où venait de passer le vol muet de la Mort. Et il pensa : « Adieu, Pimentó! La maison et les biens de celui que tu haïssais ont illuminé de leur joyeux éclat ton cadavre. Tu t'en vas de ce monde servi à ton gré. »

Donc, la plaine silencieuse et morose les renvoyait pour

1. « Au secours, au secours!... Au feu, au feu! »

toujours. Ils étaient plus seuls en ce lieu qu'ils ne l'eussent été dans un désert: car le vide que fait la méchanceté humaine est mille fois pire que celui de la nature. Il leur fallait s'enfuir de là pour recommencer une autre vie, avec la faim derrière les talons; il leur fallait tourner le dos à ces ruines de leur œuvre, à cette contrée où ils laissaient le corps de l'un d'entre eux, du pauvre *albaet* qui pourrissait dans les entrailles de cette terre, innocente victime de la lutte folle.

Et, avec une résignation orientale, ils s'assirent tous au bord de la route et attendirent le jour, les épaules transies de froid, la face grillée par ce brasier qui jetait sur leur morne visage des reflets de sang, les yeux attentifs à suivre les progrès du feu qui dévorait le fruit de leur labeur et le convertissait en cendres aussi ténues et friables que leurs anciennes illusions de paix et de travail.

V. BLASCO-IBÁÑEZ

(*Traduit de l'espagnol par* G. HÉRELLE.)

ARIETTES CATALANES

A M. Émile Gebhart.

I

FLUTE INVISIBLE

Une note, d'abord seule et toujours pareille,
Vient caresser par intervalles notre oreille :
Quelque flûte invisible est là tout près de nous
Qui veille dans le soir mystérieux et doux
Et tâche de prêter sa petite âme obscure
A l'hymne du repos que chante la nature...
Mais la note déjà commence à s'élargir
Et de chuchotement se transforme en soupir!
En un long désespoir qui dans l'air monte et dure
Ainsi que la fumée au bord d'une toiture...

Et voici maintenant qu'à cet appel distinct,
Dans les genévriers et les touffes de thym,
Accourt — vol frissonnant de nocturnes cigales —
Un cortège enlacé de notes inégales.
Et la flûte palpite, et la flûte sourit ;
En elle veut parler quelque divin esprit :
C'est le perpétuel effort de la matière
Dont s'émeut chaque objet dans la nature entière
Et par lequel ici la pauvre flûte en bois
Fait rêver toute une âme éparse dans sa voix...

Elle dit qu'il est bon à l'heure enchanteresse
D'être ainsi le pipeau qui joue avec paresse
Dans la béatitude et le recueillement
D'un soir qui s'alanguit délicieusement ;
D'abandonner son âme à l'ivresse infinie
Qu'on goûte à se répandre en vagues d'harmonie ;
Elle dit qu'il est bon de chanter pour chanter
Dans les souffles aromatiques de l'été,
Sur un rythme tardif ou sur un rythme preste ;
Elle dit qu'il est bon d'être la flûte agreste...

Oh ! le magicien qu'est le pipeau subtil !
Tantôt, d'une aile blanche et rose, semble-t-il,
Les notes qui pleuraient parmi les tiges frêles
S'envolent deux par deux comme des tourterelles ;
Tantôt, c'est le velours d'une source de lait ;
Et tantôt le frémissement d'un ruisselet
Dont l'eau vive coulait sans trouble ni secousse
Et maintenant murmure entre ses bords de mousse ;
Et quelquefois encor cette musique a l'air
De vouloir s'en aller très lente vers la mer...

Puis des inflexions fines de voix humaine
Et des contours discrets et que l'on suit à peine.
Il semble que tout va bientôt s'évanouir,
Car à travers la brise on finit par n'ouïr
Qu'une plainte de plus en plus atténuée
Qui se dissipe et meurt ainsi qu'une nuée ;
Puis, des sanglots dans l'ombre exhalés à demi...
Mais le rythme soudain saute, et se raffermit,
Et sans but vers le ciel illuminé s'élance,
Pour retourner encore aux mêmes nonchalances...

Ainsi, l'air tour à tour sévère et puéril,
Grave comme l'automne ou frais comme l'avril,
Selon la pression du doigt qui le module,
Dit l'adieu de la terre au tendre crépuscule.
— Mais dans un dernier chant la flûte exquise veut
Mettre son dernier rire et son dernier aveu :

Avant l'apaisement final elle babille
Avec tout l'abandon d'une petite fille
Qui raconte une histoire entre ses rideaux blancs
Et qui s'endormira toute seule en parlant...

Elle s'est tue enfin, la flûte solitaire :
Autour de moi je sens plus d'ombre et de mystère ;
C'est la mélancolie et déjà le regret.
Pour que l'illusion fleurisse, il me faudrait,
— Tant que le long des bois, des ravins, des prairies,
La nuit déroulera ses molles draperies,
Et tant que de la masse obscure des sillons
S'élèvera votre hymne, ô timides grillons, —
Dans ce recueillement où mon âme s'enchante,
Les variations d'une flûte qui chante...

Pourquoi ma rêverie, et d'où vient mon émoi?
Une flûte a suffi pour éveiller en moi
Tout un monde inconnu de désirs éphémères
Qui n'atteindront jamais l'essaim fou des chimères!
N'importe, joue encor les vieux airs de bergers,
Toi qui sais dans mon cœur répandre à flots légers
— Flûte parfois rustique et parfois amoureuse,
Et toujours attendrie, et toujours langoureuse,
Flûte adorable, flûte invisible du soir! —
Un peu d'incertitude avec un peu d'espoir...

II

L'ENFANT A LA CIGALE

J'ai trouvé l'autre jour sur un chêne-liège,
Endormie au soleil, le corps tout engourdi,
Après avoir chanté jusqu'à l'après-midi,
Une cigale d'or que j'ai prise sans piège.

Retenant de mes doigts le petit animal,
Vite je l'ai porté dans une cage claire
Où bien d'autres déjà surent longtemps se plaire,
Et je veux l'y nourrir sans lui faire de mal.

Venez voir, venez voir comme elle nous regarde :
Elle doit craindre, hélas ! que, terribles bourreaux,
Nous ne la torturions à travers les barreaux ;
Et c'est pourquoi son ombre est peureuse et hagarde...

Eh bien ! non, tu seras libre dès ce moment !
Ou plutôt, quand luira l'après-midi suave
Et que tu dormiras de nouveau, pauvre esclave,
Je te rapporterai vers l'arbre doucement :

A ton réveil demain, — oh ! l'heureuse surprise ! —
Au lieu de retrouver le martyre et l'ennui,
Croyant que tu n'as eu qu'un rêve cette nuit,
Tu pourras t'enivrer de rayons et de brise.

III

NOSTALGIE

Pour un rien monte en moi la sourde nostalgie.
Qui donc m'expliquera ta secrète magie
Et ton pouvoir subtil, ô divin souvenir,
Et tout l'infini cher que tu peux contenir ?
Quelque intonation timide et naturelle,
Une allure, un reflet, un frisson, une ombrelle
— Une ombrelle qui s'ouvre au soleil printanier, —
Suffisent pour lâcher mon rêve prisonnier
A travers les chemins sans bornes de l'espace...
Oh ! surtout, si je vois une femme qui passe
Avec un fin sourire où tremblent des aveux,
Une éclatante fleur parmi ses noirs cheveux,
Quelque chose de fier dans les plis de sa mante,
Je me dis que sans doute elle serait charmante

Avec le nimbe clair du bonnet catalan
Et que l'embellirait ce voisinage blanc...
Et dans mon cœur alors naît, grandit et s'étale
Un désir infini de la terre natale !

IV

MONSIEUR LE CURÉ

Monsieur le curé du village
Est parti par monts et par vaux ;
Mais, comme il n'a pas de chevaux,
Malgré la chaleur, malgré l'âge,

Il chemine à pied comme un sage,
Tandis que des prochains ormeaux
La brise en murmurant des mots
Vient lui caresser le visage...

Pareil aux trouvères d'antan,
Monsieur le curé va chantant,
La joie au cœur, le rire aux lèvres ;

Et, comme il voit sauter des chèvres
Au bord des rochers, sans souci,
Monsieur le curé saute aussi...

V

LA LAVEUSE ET LA LUNE

Guidant ses pas d'une lanterne,
La laveuse, de grand matin,
Est allée au fond du jardin,
Où dormait la vieille citerne.

Toute ronde et fraîche et rêveuse,
Sans une ombre, sans un halo,
La lune se berçait dans l'eau
Et souriait à la laveuse.

Et la laveuse a cru pouvoir
Emporter la lune au lavoir
Pour blanchir son linge plus vite ;

Mais, malgré les plongeons du seau,
Toujours dans cette noire orbite
Luit cet œil si pur et si beau...

VI

MA FORÊT

J'ai revu la forêt profonde où je venais,
Enfant rêveur, courir après les sauterelles
Dans le thym, la bruyère en fleurs et les genêts
Qui dressaient vers l'azur lointain leurs tiges frêles.

Comme un larron craintif, j'ai fait à petits pas
Le tour de la clairière où l'abeille butine,
Écartant doucement les feuilles pour ne pas
Révéler ma visite émue et clandestine...

Les beaux jours d'autrefois semblaient se rapprocher :
Malgré la longue absence et les heures jalouses,
C'étaient les mêmes fleurs près du même rocher
Et le même soleil sur les mêmes pelouses.

En vain la rude écorce avait accru ses nœuds,
La trace demeurait d'inscriptions lointaines;
Je retrouvais encor le sable lumineux
Dans la limpidité sonore des fontaines...

Mais pour l'enfant prodigue et dont l'âme à l'affût
Redoutait vaguement une parole amère,
Dans cette matinée adorable ce fut
Comme un tendre baiser donné par une mère.

Et les choses m'ont dit : « Te voilà revenu!...
Quelle route jusqu'à ce jour as-tu suivie?
Le chêne tout-puissant, le brin d'herbe menu
Demandaient vainement l'histoire de ta vie.

» Raconte-nous, ami, ce qu'il advint de toi
Depuis que, délaissant la forêt séculaire,
A l'horizon tu vis décroître le vieux toit
Où tes jeunes ardeurs ne pouvaient pas se plaire.

» Ton visage n'est plus ce visage d'enfant
Qui s'épanouissait comme une fleur sauvage ;
Dans la facile plaine ou le sentier montant
A-t-il changé, ton cœur, ainsi que ton visage?

» Seraient-ce, dans la ville immense où tu vivais,
La clarté de ta lampe et la science aride
Ou la folle débauche et les plaisirs mauvais
Qui t'ont barré le front d'une profonde ride?

» Sans doute, au cours des ans, tes rêves de jadis
Tes rêves de jadis ont coulé comme l'onde;
Tu n'as sans doute plus la candeur des petits,
Comme aussi tu n'as plus leur chevelure blonde.

» Nous aimions tes appels et tes gestes vainqueurs
Après le long ennui des heures de l'étude;
Autour de toi battaient comme de petits cœurs :
Tu mettais du bonheur dans notre solitude.

» Ami, reviens à nous ; reste sous l'ancien toit,
Respire longuement ces roses que tu cueilles,
Et goûte le repos des chênes où l'on voit
Toujours luire un lambeau d'azur entre les feuilles... »

JEAN AMADE

GUILLAUME II

ET SA CAPITALE

Quelque attitude que l'on prenne à l'égard du monarque allemand, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un homme peu commun, à qui ne s'adapte aucune des définitions ordinaires. Il n'y a pas de roi, sans doute, qui se soit, aussi souvent que lui, autorisé de ses ancêtres, réclamé de leur exemple, et pourtant il ne ressemble à aucun d'eux. Son tempérament, sa forme d'esprit, son idéal, rappellent, par tel ou tel détail, Frédéric-Guillaume Ier, Frédéric le Grand, Frédéric-Guillaume IV, mais, par ailleurs, le font différer essentiellement de ces princes, tels que la tradition nous les représente. Car l'empereur actuel offre un singulier mélange de conceptions moyenâgeuses et féodales et d'idées modernes.

Entre tous ses prédécesseurs, c'est son grand-père Guillaume Ier qu'il invoque le plus volontiers, le désignant comme son modèle ; et, de tous, c'est peut-être celui dont il se distingue le plus. De méchantes gens ont dit de Guillaume Ier que, s'il n'était pas né fils de roi, il serait assurément devenu un remarquable sergent-major. Sans doute, c'est ne point estimer à sa valeur l'intérêt qu'il portait aux choses militaires ; mais il est bien vrai qu'il les mettait au centre de toutes ses préoccupations, et que les autres

administrations de l'État ne lui semblaient guère être que des dépendances du département militaire. On aurait pu mettre dans sa bouche ce mot d'un journal satirique allemand, que la classe productrice a pour rôle d'entretenir l'armée. De même qu'il était exclusivement soldat, il était exclusivement prussien, et le titre d'empereur d'Allemagne n'était pour lui qu'un supplément incommode, à côté de ses chères fonctions de roi de Prusse. On a dit que son plus grand mérite fut d'avoir la main heureuse dans le choix de ses conseillers, Bismarck, Moltke, Roon, et qu'il sut les couvrir et les défendre contre tous leurs adversaires. Il les laissait le plus souvent diriger la politique et commander l'armée avec une entière indépendance, et leur donnait le droit de toujours présenter leurs propres mesures comme si elles avaient été prises d'accord avec lui. Le souvenir de son rôle dans les années 1848-1849 l'a rendu longtemps impopulaire : il représentait à l'esprit des gens la réaction la plus impitoyable. Plus tard, ses cheveux blancs ont facilité la réconciliation, et ses adversaires eux-mêmes se tinrent, à son égard, dans la neutralité.

Quel contraste offre avec lui son petit-fils ! Une nature impulsive, avec une conscience de soi portée à ses dernières limites : tel est Guillaume II. Lui aussi a le sentiment qu'il est, avant tout, soldat. Seulement, ce ne sont pas les chefs éprouvés de l'armée qui se tiennent maintenant au premier plan ; c'est, partout, la personne royale. Il veut qu'on s'en remette, pour trancher de tout, à son jugement personnel. Il se mêle de tout : de commander aux grandes manœuvres, et de faire adopter ses idées sur les moindres modifications de l'uniforme. Il n'est pas douteux que, dans les cercles militaires, quand on est tout à fait entre soi, on se soit dit souvent qu'une intervention moins fréquente profiterait davantage à l'armée. Que l'on se rappelle seulement combien de fois, depuis 1898, on a changé les uniformes, combien de fois on a créé de nouveaux diplômes de tir, des médailles commémoratives et autres récompenses de cette sorte. Que l'on se rappelle les nombreux discours prononcés par l'empereur aux prestations de serment des recrues, aux parades, aux dîners d'officiers, aux clôtures des manœuvres, aux inau-

gurations de casernes. Voilà de quoi prouver suffisamment une diligente activité militaire. Mais il faut y ajouter le goût de l'empereur pour la navigation, aussi bien pour la marine de guerre que pour la marine de commerce, — et pour le sport maritime, qu'il ne met pas au dernier rang. Ce zèle empressé pour les choses militaires diffère profondément de la manière de Guillaume Ier, qui parlait peu, écoutait beaucoup, et laissait la main libre aux hommes du métier. La marine lui était, d'ailleurs, tout à fait étrangère. Il se sentait un officier de terre, au lieu que Guillaume II se croit spécialiste, de la marine aussi bien que de l'armée, et les domine, l'une autant que l'autre, souverainement.

Pour le grand-père, les questions d'économie politique, le commerce, les transports et la navigation étaient des sujets d'un intérêt inférieur, dont il fallait laisser tout le soin aux ministres. Pour le petit-fils, ce sont affaires d'État d'un intérêt considérable : combien de fois n'a-t-il pas opposé ses vues à celles de ses ministres, et même à l'opinion publique, prétendant, ici encore, qu'on devait s'en remettre à son jugement ! Guillaume Ier montrait une réserve qui n'était peut-être que de la modestie. Son petit-fils, tout au contraire, intervient activement et sans cesse dans toutes les affaires de l'État. Il a porté autant de jugements sur la question sociale que sur la réforme scolaire et sur les partis politiques. Il n'y a pas de grande question, administrative, politique, intellectuelle, où l'on ne doive continuellement s'attendre à le voir donner son avis sans tenir compte des jugements des hommes de métier et des travaux préparatoires des ministères. Sous Guillaume Ier, les ministres étaient maîtres dans leur département. Sous Guillaume II, toute la haute bureaucratie est dans un perpétuel état de nervosité ; les conseillers secrets ne dorment pas tranquilles ; ils ont une peur de tous les instants de voir surgir des idées nouvelles.

Cette différence de tempérament entre l'empereur actuel et son grand-père se montre même extérieurement. Aujourd'hui, on s'attache, avec un soin extrême, à faire paraître aux yeux, sous des formes sensibles, la puissance impériale ; la représentation, l'appareil éclatant de la majesté, sont choses fort importantes ; les frais de cour sont énormes ; au lieu que,

sous Guillaume Ier, la cour berlinoise avait des mœurs très simples. Conservateur en toutes choses, le grand-père avait vu avec déplaisir, après la proclamation de l'Empire, la nécessité où l'on fut de faire des concessions au luxe. De son temps, on ne modifia presque rien à l'aménagement des châteaux royaux, et il n'eut aucun goût pour les nouvelles constructions. Aujourd'hui, on bâtit et on rebâtit sans cesse. On a édifié maint château de chasse, mainte église, on va restaurer de vieux burgs, on imite des camps fortifiés romains : le trésor particulier du roi ne supporte pas seul ces dépenses, on a su obtenir quelques secours des caisses publiques elles-mêmes; et, si elles étaient plus facilement généreuses, à coup sûr l'activité constructrice du roi frapperait encore plus les yeux. Il ne se contente pas de donner l'idée première; il s'occupe des moindres détails du plan, les modifie, et astreint de nombreux artistes à sacrifier leur individualité propre et à exécuter ce qu'il a conçu. Qu'il nous suffise de rappeler le peintre Knackfuss et ce grand nombre d'œuvres d'art dont la plus connue de par le monde porte pour titre : *Peuples d'Europe, défendez vos biens les plus sacrés.*

Outre qu'il s'est ainsi attribué une influence sur la marche de l'art en Allemagne, en différentes occasions il a cassé le jugement de jurys et de tribunaux chargés de décerner les prix, et il a fait attribuer les plus hautes récompenses contre l'avis des critiques d'art les plus compétents, contre les décisions unanimes des jurys. C'est ainsi que la médaille d'or pour la peinture de l'Exposition d'art de Berlin fut décernée à l'artiste hongroise Wilma Parlaghi ; c'est ainsi que l'architecte en chef de la ville de Berlin, Hoffmann, eut la petite médaille d'or, au lieu de la grande médaille d'or promise par le jury. Ainsi, encore, dans les concours littéraires, par exemple dans l'attribution du prix Schiller, a-t-il opposé son veto au verdict unanime des arbitres, tous gens d'une renommée européenne. Mais sa spécialité de prédilection, c'est l'architecture, et, plus particulièrement encore, la construction des églises. Lui et sa femme ont un même zèle pour cette sorte d'art. En élevant nombre d'édifices religieux dans la capitale on a voulu combattre la froideur de la population berlinoise pour l'Église.

Car, contrairement à la plupart des autres souverains, l'empereur actuel croit renforcer son autorité monarchique, et la rendre extraordinairement impressionnante pour les foules, en la justifiant à tout instant par la grâce de Dieu. De l'avis même de bons monarchistes, cette conception s'affirme avec un peu trop d'insistance et un peu trop souvent, vis-à-vis du parlement ou des corps analogues; et jusque parmi les princes de la Confédération germanique, il semble bien qu'on soit du même avis. Cette attitude a pour conséquence de rabaisser fort la situation des ministres. Ils voient très rarement le monarque, et n'ont guère avec lui que des rapports écrits par l'intermédiaire des cabinets civil, militaires et de la marine, lesquels ont par là acquis une puissance considérable. Des conseillers irresponsables, souvent très influents, entourent le monarque, contrecarrent les efforts des ministres et agissent selon des intérêts particuliers, religieux, politiques ou militaires. Ce pouvoir, il est vrai, est d'un exercice délicat; les conseillers, soumis à un empereur tout à fait instable, doivent montrer une grande prudence; et très rapidement ils tombent de cette place, ambitionnée plus qu'aucune autre, dans un oubli systématique. Les idées qui mènent l'empereur changent aussi très souvent, ce qui apporte une grande incertitude, et souvent une inconséquence très frappante, dans les solutions données à beaucoup de questions, grandes ou petites, relatives aux personnes ou aux choses. L'impossibilité de rien prévoir dans les situations politiques, l'inconsistance des idées directrices, l'application au mécanisme complexe de la législation et de l'administration d'une direction toute militaire, fondée sur cette idée qu'il y a un commandement suprême et que le subordonné est tenu d'obéir sans murmure, toutes ces nouveautés de la politique présente lui ont valu le titre de politique du zig-zag.

La position des ministres et leur autorité sur la population sont rendues encore plus difficiles par le tempérament impulsif et incompressible de l'empereur. Souvent ses discours ont jeté le trouble dans les milieux politiques; souvent, il a engagé toute l'autorité impériale en faveur d'idées impraticables. Il a voulu, maintes fois, exécuter des projets qui se sont effectués tout autrement qu'il ne l'avait prédit. Il n'a pas

le moindre sentiment qu'une chose puisse être irréalisable, lorsqu'il l'a souhaitée. Il estime qu'on peut être, avec une égale autorité, une égale maîtrise, tout à la fois organisateur d'armée, chef d'armée, amiral, sportsman, artiste, critique, spécialiste dans les questions scolaires, défenseur compétent de théories économiques, diplomate et directeur de la politique extérieure, et suffire seul, en un mot, à toutes les besognes quotidiennes de l'État.

En lui se mélangent intimement des idées toutes modernes avec une conception de ses droits souverains toute patriarcale, et qui fut aussi, à vrai dire, celle des roitelets allemands des XVIIe et XVIIIe siècles. Il faut connaître la psychologie de l'empereur pour comprendre bien des choses qui autrement seraient inintelligibles : par exemple, sa conduite à l'égard de sa capitale.

Dans les petites capitales des pays allemands, avant que l'industrie moderne eût commencé à se développer, la Cour était tout. La vie sociale se concentrait dans la maison du roi, et dans ses dépendances immédiates : les châteaux des princes, les palais de la haute noblesse, les maisons des ministres et les édifices gouvernementaux ; tout le reste ne comptait pas. La ville ne pouvait rien entreprendre contre la volonté du roi ; cette volonté décidait de tout, qu'il s'agît d'embellir la ville ou de l'étendre, de tracer des rues, de dessiner des jardins, ou d'élever des monuments. Jusqu'au développement de la grande industrie et du commerce, les villes allemandes de résidence, où la Cour faisait vivre, directement ou indirectement, la plus grande partie de la population, ne virent pas de raison à rechercher leur indépendance économique. On comprenait fort bien que le prince régnant ne disposât guère autrement de sa résidence que de ses propriétés, et qu'il l'arrangeât à sa guise. Le despotisme princier se manifestait de tant de façons, que cette mainmise ne pesait pas particulièrement sur la cité. Tous les intérêts collectifs, commerciaux, industriels, intellectuels, disparaissaient devant l'énorme importance de la vie de Cour. En Angleterre, dans ce temps-là, le lord-maire pouvait répondre à un roi qui, pour punir l'administration de la ville de son humeur trop

peu condescendante, menaçait de retirer de Londres la Cour: « Sire, vous ne transporterez pas la Tamise. » Une telle réponse eût été impossible en Allemagne, il y a cent ans.

Mais aujourd'hui, l'Allemagne n'est plus aux temps qui suivirent la guerre de Trente Ans. Aujourd'hui, elle est une nation industrielle et commerciale de premier ordre. Les grandes villes, et particulièrement Berlin, sont devenues le rendez-vous de la richesse bourgeoise, de la grande industrie, du commerce. Les exigences de la production moderne ont complètement éclipsé l'importance économique de la Cour. Des intérêts matériels et moraux qui n'ont rien à voir avec la Cour sont passés au premier plan, et si elle a la prétention de conserver ses privilèges, tant écrits que non écrits, il est inévitable qu'elle entre en conflit avec les puissances nouvelles. Ce qui, pour les petits imitateurs de Louis XIV en Allemagne, était un droit non contesté, allant de soi, ne peut aujourd'hui presque plus s'imposer même par la force, et quand on réussit à ressusciter en partie ces privilèges, ce sont là des victoires à la Pyrrhus.

*
* *

Berlin est une ville neuve. Elle n'a pas le passé historique de Londres, de Paris ou de Vienne. Hors le château royal, elle n'offre aux yeux rien de frappant qui remonte aux siècles passés. Le charme romantique manque à la capitale allemande ; elle a un caractère prosaïque d'utilité qui se marque dans sa position, dans la disposition de ses rues, dans les rangées de ses maisons. C'est par la puissance de son commerce qu'elle se rattrape, par son allure de grande ville, par son importance merveilleusement grandissante comme siège de l'administration d'un grand empire, et comme centre aussi bien scientifique qu'industriel et commercial. C'est par là que Berlin a depuis longtemps rejeté dans l'ombre Vienne, sa rivale d'autrefois, tandis que la supériorité esthétique appartient sans conteste à la vieille ville impériale du Danube. C'est seulement depuis quelques dizaines d'années que la population a marqué son désir d'un progrès en ce sens. Beaucoup de petites résidences doivent leurs embellissements

à des princes amis des arts : mais les princes qui résidaient à Berlin, grands électeurs et rois de Prusse, avaient peu de goût, et encore moins d'argent, pour les travaux esthétiques. Ils concentraient sur les choses militaires leur intérêt et leurs finances. Et toutes les dépenses qu'ils faisaient en édifices et en parcs profitaient moins à Berlin qu'à Potsdam, séjour favori de la plupart des Hohenzollern, y compris le monarque actuel. La cour, qui exige tant de Berlin, ne demeure presque jamais dans la capitale. On connaît la manie voyageuse de l'empereur ; on sait aussi qu'entre ses voyages, il préfère Potsdam à Berlin. Encore aujourd'hui, Potsdam est avant tout une ville de cour, une ville militaire, une ville de bureaucratie, tandis que Berlin est devenu un marché et une ville industrielle des plus considérables. Potsdam ne commence à être une ville d'affaires que depuis quelques années ; c'est depuis le milieu du XVIIIe siècle que Berlin va croissant.

Voici des chiffres qui font ressortir le développement numérique de sa population. Ils ne sont, pour le siècle précédent, qu'évalués à peu près.

1654	Berlin a	environ	10 000	habitants
1707	—	—	55 000	—
1730	—	—	72 387	—
1763	—	—	119 219	—
1800	—	—	172 132	—
1816	—	—	195 200	—
1840	—	—	322 620	—
1858	—	—	448 610	—
1867	—	—	703 120	—
1875	—	—	945 240	—
1880	—	—	1 122 330	—
1890	—	—	1 578 794	—
1895	—	—	1 677 304	—
1900	—	—	1 884 151	—

Mais, en réalité, ces chiffres ne donnent qu'une idée insuffisante du développement de Berlin. Autour de Berlin, l'enserrant tout entière, dépendant d'elle étroitement, et séparé d'elle par des limites que connaissent seuls ceux qui savent à fond l'histoire et la topographie locales, se trouve tout un ensemble de villes, dont quelques-unes

comptent plus de cent mille habitants, comme Charlottenburg et Schöneberg. Logiquement, il aurait dû y avoir, depuis longtemps déjà, unité d'administration entre ces localités et Berlin. La résistance du gouvernement qui ne veut pas que « l'hydrocéphale Berlin » grossisse encore a jusqu'ici empêché la réalisation du « plus grand Berlin ».

Plus encore que Paris et Londres, la capitale de l'empire allemand souffre des entraves que met à l'initiative des autorités autonomes la surveillance de l'État. A Berlin, l'administration municipale trouve en face d'elle un corps d'employés de l'État, et un Parlement où sont représentés exclusivement ses adversaires politiques et sociaux, les conservateurs et les agrariens. Dans les Chambres, Berlin est représenté d'une façon tout à fait insuffisante par suite d'une injuste délimitation des circonscriptions électorales. C'est ainsi que Berlin et toute sa banlieue immédiate, « le plus grand Berlin », devraient avoir au Reichstag environ trente sièges, alors qu'ils ne disposent que de huit, et il en va de même dans la Chambre prussienne. Iniquité d'autant plus choquante que Berlin, à cause de sa population agglomérée, est d'une importance extrême pour tout le pays, et que son rendement d'impôt donne une moyenne incomparablement plus élevée que celle du pays. Tandis que sur 1 000 habitants dans le royaume de Prusse 314 sont imposables, à Berlin il y a 470 imposables sur 1 000. Alors que dans tout le royaume de Prusse les 4 p. 100 seulement de la population possèdent un revenu supérieur à 3 000 marks, la proportion est à Berlin de 7,2 p. 100. Et ce chiffre devient encore plus significatif, si l'on prend garde que Berlin a proportionnellement deux fois plus de revenus supérieurs à 100 000 marks que le reste du royaume de Prusse.

A tout moment, l'administration municipale se sent gênée et empêchée par la résistance ouverte ou dissimulée des milieux gouvernementaux. Des motifs de toutes sortes, des influences personnelles s'opposent à sa libre action, et la cour et le roi ne sont pas les derniers à lui faire obstacle. Les occasions sont nombreuses d'interdire à la ville d'exprimer sa volonté. Les maires de Berlin, les conseillers municipaux et autres hauts employés de la commune doivent être recon-

nus par le roi ou par les ministres avant leur entrée en charge. L'administration comprend une administration municipale, dirigée par la municipalité, et une administration d'État, dirigée par la préfecture de police. Sur certains points, l'accord de ces deux services suffit pour faire loi. Sur beaucoup d'autres points, il est nécessaire que les décisions prises par la commune soient confirmées par l'autorité d'État qui la domine, par le président supérieur de Brandebourg, intermédiaire entre le roi et la commune. Tout particulièrement, d'après la loi du 2 juillet 1875, c'est une ordonnance royale qui doit déterminer les villes où une autorisation royale est nécessaire pour donner suite à des projets de construction ou pour modifier les constructions déjà existantes. Berlin est une de ces villes.

La municipalité se compose d'un premier maire *(Oberbürgermeister)*, d'un maire *(Bürgermeister)*, et de trente-deux autres membres, dont seize ont reçu ce poste comme charge honorifique. Le parlement de la Ville s'appelle assemblée communale *(Stadt-Verordneten-Versammlung)*. Il est élu selon le système des trois classes, qu'il n'est pas précisément commode d'expliquer à un étranger de pays démocratique. La totalité des impôts est divisée en trois parties; à chacune de ces divisions correspond une catégorie d'électeurs, et chacune de ces catégories, fondée sur la fortune des contribuables, élit un tiers des députés de la ville. On obtient de la sorte une représentation tout à fait ploutocratique, si bien que l'esprit d'opposition aiguë, qui est celui de la population berlinoise, ne trouve au parlement qu'une expression fort atténuée. Tandis que, des six sièges qui reviennent à la ville de Berlin pour le Reichstag, les social-démocrates en ont possédé cinq de 1893 à 1898, et en tiennent encore quatre depuis 1898, les autres sièges revenant au parti libéral démocratique, ce dernier parti, avec ses diverses nuances, possède environ les trois quarts des sièges dans l'assemblée communale; le reste est composé de social-démocrates et de quelques conservateurs.

Mais naturellement, c'est sur la minorité socialiste que se porte la sympathie active de la population berlinoise, parce que c'est elle qui montre le plus d'énergie, et que,

dans ses critiques, elle n'a pas de ménagement pour les sentiments loyalistes dont font volontiers parade les monarchistes par raison du parti libéral. Tandis que le parti libéral de l'assemblée communale n'a point de chef, ni souvent, par suite, de direction, la social-démocratie, sous la conduite de Paul Singer, tacticien remarquable et qui entend à fond les choses de la commune, forme un groupe serré qui va de l'avant et que l'on craint. L'influence des social-démocrates à l'assemblée communale s'étend plus loin que ne le ferait supposer leur petit nombre, tant l'appui de la population les fortifie. Les libéraux sont forcés, en bien des cas, d'avoir égard à l'opinion publique, et particulièrement, dans la période électorale, ils sont tenus de résister aux désirs de la couronne et du gouvernement avec plus d'énergie peut-être qu'ils ne le souhaiteraient au fond du cœur. Mais enfin il y a toujours, dans l'assemblée communale berlinoise, une tendance très marquée à venir au devant des désirs de l'empereur, dès qu'ils sont portés, directement ou indirectement, à sa connaissance. Seulement, cette prévenance ne trouve pas toujours auprès des personnes qu'elle vise l'accueil espéré. On ne pardonne pas aux libéraux le vote de leurs représentants au parlement contre l'augmentation de la liste civile, contre les demandes de crédits pour l'armée, la marine, les colonies, et les autres objets de la préférence impériale. On sait trop bien que, sur la question religieuse, ils ne pensent pas tout à fait comme l'empereur et l'impératrice; et si la majorité de l'assemblée communale cherche aujourd'hui à vivre en paix avec la couronne, dans les milieux de la cour, on se souvient mieux du passé : on n'y oublie pas et on n'y pardonne pas facilement.

*
* *

Au château royal de Berlin, on n'a pas perdu le souvenir du 18 mars 1848 et des événements qui ont suivi. Récemment encore, le 18 mars dernier, Guillaume II, inaugurant une nouvelle caserne pour un de ses régiments de la garde, a évoqué ces ombres. En présence du premier maire de Berlin, il a prononcé ces paroles : « Si la ville de Berlin vient une

fois encore, comme en l'année 1848, à se soulever contre son roi, avec insolence et rébellion, alors c'est vous, mes grenadiers, qui serez appelés à mettre à la raison, avec la pointe de vos baïonnettes, les insolents et les rebelles. » Auparavant, il avait maintes fois déclaré à ses soldats qu'ils étaient destinés à combattre, non seulement contre l'ennemi de l'extérieur, mais aussi contre « l'ennemi intérieur ». Et le discours qu'il a prononcé devant les recrues pour leur faire entendre que leur serment au drapeau les engageait à tirer, si le commandement leur en était fait, sur leurs pères et sur leurs mères, a eu un retentissement européen.

Si le souvenir des événements de 1848-1849 est encore vivant dans la maison royale, la bourgeoisie a totalement oublié ce qui a suivi, réaction et persécutions. Depuis la bataille de Sadowa, la bourgeoisie prussienne s'est tout à fait libérée des souvenirs révolutionnaires, et affranchie des anciens sentiments de vengeance. Sans doute, personne ne croit que la majorité des Prussiens soient monarchistes par sentiment; parmi les conservateurs eux-mêmes, les monarchistes par raison sont le plus grand nombre; — mais, à vrai dire, on ne l'avoue presque jamais tout haut. De même qu'une partie de la bourgeoisie revient à l'Église, non par foi intérieure, mais par calcul, de même elle voit dans la monarchie un appui contre le « chambardement », une assurance de sa position sociale contre les risques, un asile contre la force croissante du socialisme populaire.

La bourgeoisie a oublié le mécontentement que lui causa le gouvernement de Frédéric-Guillaume IV. Elle a oublié aussi la période des conflits où Bismarck, depuis son entrée au ministère jusqu'à la guerre de 1866, gouverna contre la majorité du parlement. Mais Guillaume II n'a pas oublié, lui, quoiqu'il n'ait pas vécu ces journées, la résistance du parti progressiste contre les desseins militaires de son aïeul; il n'a pas oublié l'attitude de la municipalité et de l'assemblée communale d'alors. Les corps municipaux de la capitale prussienne entrèrent en lice, à cette époque, pour défendre le droit de voter le budget que le gouvernement, violant son serment, avait retiré à la Chambre des députés. Quand il ne fut plus permis à l'assemblée communale de protester contre l'ordon-

nance du 1er juillet 1863, promulguée contrairement aux lois et qui menaçait la liberté de la presse, elle résolut de s'abstenir dorénavant de toute protestation de loyalisme, de tout compliment d'anniversaire ou de Premier Janvier, de toute adresse de félicitations, au moment des fêtes de famille de la maison royale, etc... Elle s'abstint même, quand mourut le prince Frédéric, de toute expression de condoléance. La cour ressentit vivement cette attitude, et n'a pas encore pardonné. Ce qui lui fut le plus pénible, ce fut que le parti progressiste, en majorité dans la représentation de la ville, en même temps qu'il paraissait ignorer systématiquement le roi régnant, saisit chaque occasion de faire connaître ses sympathies au *Kronprinz* et à la *Kronprinzessin*, qui devaient être plus tard l'empereur Frédéric III et l'impératrice Victoria. Comme nous le verrons, l'empereur actuel a profité du premier jour où il entra en contact avec les délégués de la ville et la municipalité de Berlin, pour exprimer son opinion sur ces conflits, bien qu'à vrai dire il n'en ait pas évoqué directement le souvenir. La municipalité, au contraire, ne se rappelle plus aucun de ces événements. Elle a nommé Bismarck bourgeois honoraire, après l'avoir si violemment combattu. Elle a saisi chaque occasion de témoigner son respect au roi et à sa maison. Bismarck, sans doute, malgré l'honneur que lui avait décerné la ville, a souvent exprimé son antipathie contre elle au Reichstag et à la Chambre prussienne. Mais, en somme, de 1866 à 1888, l'entente ne fut point troublée entre la couronne et la commune.

Durant les dernières années de l'empereur Guillaume, le jeune prince de Prusse et sa femme, le couple impérial actuel, étaient assujettis à l'influence du parti le plus orthodoxe de l'église évangélique. Le prédicateur de la cour, Stöcker, et le général Waldersee, son partisan, son ami, avaient un ascendant considérable sur l'esprit des princes. Les vues personnelles et les jugements des successeurs au trône se ressentaient de cette fréquentation. Stöcker était l'ennemi le plus acharné des idées qui dominaient à l'hôtel de ville de Berlin. Dans les conseils que tenaient Stöcker et Waldersee, et auxquels le couple princier prenait part, on s'entretint certainement de l'attitude anticléricale de la représentation commu-

nale de Berlin. Les piétistes mettaient tous leurs espoirs dans le jeune prince, et le travaillaient avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils détestaient les opinions libre-penseuses souvent exprimées par ses parents. Sans doute, ils durent souvent lui rappeler le mot de Frédéric-Guillaume IV : « Moi et ma maison, nous voulons être les serviteurs du Seigneur », et celui de Guillaume Ier : « La religion doit être conservée pour le peuple ».

Le 15 juin 1888, mourait l'empereur Frédéric III, et son fils lui succéda sous le nom de Guillaume II. Le 27 octobre 1888, une députation de la municipalité et de l'assemblée communale vint remettre à l'empereur une adresse respectueuse, où l'on priait l'empereur de vouloir bien permettre à la commune d'orner d'une fontaine la place située devant son château. D'après la *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, l'empereur répondit à cette adresse par une longue allocution où il disait, en commençant « qu'il venait d'assister à une belle fête, à la consécration d'une nouvelle église; qu'il espérait et qu'il souhaitait que de telles fêtes se répétassent souvent à Berlin, et que la commune contribuât toujours à ces constructions d'églises ». Dans la suite de son discours, il dit, rapporte-t-on, en termes formels : « Avant toute chose, je prie instamment qu'on cesse d'invoquer continuellement le nom de mon père contre moi-même. Je me flatte de l'espoir que l'on ne s'occupera plus de faire des intimes détails de ma famille le sujet de discussions dans la presse ». Ceci prouvait déjà que l'entente entre la couronne et la ville était ébranlée.

L'empereur avait tout un ensemble de vœux concernant les abords de son château qu'il voulait aménager de façon neuve. Il souhaitait qu'ils fussent dégagés, que des jardins fussent établis alentour, que l'on creusât un étang à canards, que l'on construisît des terrasses au long du château; toutes réparations qui auraient imposé à la ville des sacrifices énormes, car le terrain à travailler était fort étendu, et la bâtisse atteignait des prix incroyablement élevés. Une partie seulement de ces vœux put être réalisée, et encore par un moyen singulier. Avec le produit d'une loterie (*Schlossfreiheit-Lotterie*, loterie pour le dégagement du château), on acheta les maisons

situées au bord de la Sprée, en face du château impérial, et on les abattit. Puis le Reichstag accorda une somme de plus d'un million de marks pour l'érection du monument de l'empereur Guillaume Ier sur cette place. Les autres souhaits de l'empereur furent, il est vrai, soutenus énergiquement par des courtisans à l'intérieur et au dehors de l'assemblée communale, mais ils ne furent pas réalisés. Il y a là une des causes principales des mauvais rapports entre le roi et sa capitale.

L'empereur aime à faire remarquer son christianisme, quoiqu'il laisse souvent apercevoir que c'est un christianisme spécial, tout particulièrement destiné à être un des soutiens du trône. Les efforts de l'Église sont puissamment soutenus par l'impératrice, et la bienveillance qu'elle témoigne aux désirs du clergé est la seule marque apparente de l'intérêt qu'elle prend aux affaires publiques. Dans son dessein persévérant, l'impératrice fut soutenue par son entourage, particulièrement par son premier maître des cérémonies, von Mirbach, qui a inspiré et inspire encore de nombreux projets d'édifices religieux. Peu de temps après la mort de l'empereur Frédéric III, on disposa, sous le patronage de l'empereur, un immense plan de constructions d'églises, qui répondait bien moins aux besoins de la population berlinoise qu'à l'impérieux désir, éprouvé par certaines gens de la Cour, d'étaler leur piété. La moindre place libre dans l'immense capitale put bientôt craindre qu'on projetât d'établir sur elle une église. On se promettait de cette profusion d'architecture des effets merveilleux sur la population berlinoise, l'amendement de son esprit anticlérical, et une influence heureuse par ricochet sur ses opinions politiques. Qui voulait être bien en Cour payait impôt au fonds de constructions d'églises. Les princes de la Bourse, tant juifs que protestants, et les grosses banques signèrent pour l'œuvre sacrée des chèques de centaines de milliers de marks. Mais les dons volontaires, malgré leur influence, ne suffirent point. On demanda des millions à la ville de Berlin. Comme elle s'y refusait, on s'autorisa d'un vieil acte du XVIe siècle depuis longtemps oublié et déniché dans les archives, qui, prétendait-on, était encore valable en droit, et qui imposait à la ville les frais de construction des églises. La ville engagea alors un procès qui fut mené jus-

qu'aux plus hautes juridictions. On lui en voulut beaucoup de cette ténacité.

Il y a là une autre cause principale de l'irritation de la couronne contre la ville. Ces sentiments se traduisirent de façons singulières. Les constructeurs de l'église commémorative de Guillaume Ier sculptèrent dans l'église une rangée de chameaux, voulant faire de cette ornementation déplacée une allusion à l'assemblée communale de Berlin. En outre, à une adresse de félicitations remise par la ville à l'impératrice, à l'occasion de son anniversaire, et rédigée d'ailleurs dans les formes les plus soumises, le premier maître des cérémonies de l'impératrice, le baron von Mirbach, répondit sur un ton pédantesque, en critiquant l'attitude peu cléricale de l'administration municipale, celle en particulier d'un des délégués municipaux qu'il nomma. Ce manque de tact força la ville à prendre désormais une attitude encore plus roide. Il fut décidé qu'on s'abstiendrait dorénavant d'envoyer des adresses de félicitations à l'impératrice. Ainsi s'exaspérait d'année en année le conflit entre la majorité loyaliste de l'assemblée communale et la municipalité plus que loyaliste, d'une part, et la famille impériale et son entourage, d'autre part. L'intervention impériale, de plus en plus fréquente, dans les affaires de la ville, fut vivement critiquée par les représentants de la social-démocratie dans l'assemblée de la ville. Une partie de la majorité, pressée par l'opinion publique, se joignit à cette opposition. Dans tous les gouvernements où domine une personnalité unique, comme en Prusse, il est rare qu'on aperçoive clairement les causes profondes des différends, et l'on pense qu'un changement de titulaires dans les plus hauts emplois mettrait toutes choses au mieux. C'est pourquoi, quand il y eut lieu à remplacer le premier maire et le second maire, on présenta — non officiellement, à la vérité — des personnes agréables à l'empereur. Mais elles n'obtinrent pas la majorité. On se vengea en faisant attendre longtemps aux élus leur validation, ou même en la leur refusant. Ainsi s'envenima la dispute, bien que la municipalité, qui établit son légalisme, et une partie de l'assemblée communale, aient assez clairement manifesté leur désir de la paix.

*
* *

Il ne faut pas songer à rapporter ici tous les différends qui se sont élevés entre le roi et son gouvernement, d'un côté, et l'administration municipale, de l'autre. Il suffira de parler des plus importants. Il faut rattacher ces différends, en partie à des motifs politiques, en partie, tout simplement, à des fantaisies personnelles de l'empereur.

Les différends politiques ont pour causes, les uns des questions de personnes, les autres des points de droit. Le premier maire, Zelle, qui avait autrefois toute la confiance de l'empereur, tomba en pleine disgrâce, quand il eut déclaré à ce dernier que la ville de Berlin n'était pas assez riche pour se plier à son désir de refaire les environs du château. Il ne put se dégager du conflit qui s'éleva alors. Il espéra, dans l'intérêt de la ville, que sa retraite faciliterait de meilleurs rapports, et il fit ce sacrifice. Sur quoi, on élut pour premier maire un homme politique très modéré, le second maire Kirschner, qui avait été validé sans difficulté, lors de son élection, comme second maire, et dont on savait que, modéré en toutes choses, il siégeait plus à droite que la majorité des représentants de la ville de Berlin. La validation du roi fut, cette fois, refusée. On fit attendre la ville une année entière avant que la rectification royale permît à Kirschner d'entrer en fonctions comme premier maire. La place de second maire fut longtemps inoccupée, car celui que l'on avait élu mourut peu de temps après son entrée en charge. On élut, pour lui succéder, le député au Reichstag Kauffmann, dont, peu de temps auparavant, l'élection au conseil municipal avait été validée par le roi. Mais, cette fois, la confirmation du vote fut bien vite refusée, et cela, comme il n'est pas douteux, contre la volonté et à l'insu du président du conseil et des ministres responsables. C'était là un acte purement personnel du roi, ou, si l'on veut, de ces conseillers irresponsables. Voici comme on expliqua officieusement cette décision. L'empereur aurait su, par certains milieux militaires, que Kauffmann, autrefois officier de la landwehr, s'était vu, il y a environ vingt ans, retirer son grade. Il apparut nettement par

là que l'empereur avait été faussement renseigné sur les événements d'alors, qui n'entraînaient pas le moindre déshonneur pour le député Kauffmann et qui étaient de nature purement politique. L'assemblée communale fut obligée de recommencer l'élection et réélut Kauffmann, cette fois à l'unanimité. Alors, il se passa cette chose extraordinaire, que le premier président de Brandebourg, par l'intermédiaire de qui devait passer la prière de validation adressée au roi, refusa purement et simplement de la faire parvenir. Naturellement ce refus ne se produisit pas sans l'assentiment du roi. C'est là un de ces points de controverse qui aujourd'hui encore ne sont pas réglés, et dont nous aurons à reparler plus bas.

En l'année 1898, l'assemblée communale de Berlin élut comme membre de la commission des écoles, — comité de surveillance purement communale sur les écoles de Berlin, — le député au Reichstag Paul Singer, qui est un des travailleurs les plus agissants dans les affaires communales. Il s'agit ici d'un choix qui n'avait absolument pas besoin de la ratification des autorités supérieures. Néanmoins, le ministre de l'instruction publique, Bosse, mort depuis, et connu comme piétiste, s'appuyant sur un raisonnement juridique que rien ne justifiait, promulgua un édit, par lequel cette commission simplement communale était identifiée à une délégation d'État, et, en conséquence, la validation de Singer fut refusée. L'assemblée communale se contenta de formuler une protestation contre cette mainmise injustifiée sur l'autonomie de la ville. Bien qu'il y eût un sérieux fondement juridique à entreprendre un procès contre le ministre, l'assemblée communale n'en fit rien.

Lorsqu'on présenta au Reichstag le projet *(Umsturzvorlage)* qui avait pour objet de réfréner les aspirations populaires et d'anéantir les social-démocrates, l'assemblée communale de Berlin adressa au Reichstag une pétition où elle conseillait de repousser ce projet de loi, qui d'ailleurs par la suite n'obtint point la majorité. Le premier président de Brandebourg, usant de son droit de surveillance, fit remarquer à la municipalité qu'elle ne devait pas laisser discuter cette requête. Malgré cela, il y eut discussion et vote favorable à l'assemblée communale. Sur quoi parut une nouvelle ordonnance du

premier président interdisant l'envoi de la pétition. Il est vrai que cet avis vint trop tard, car le président de l'assemblée communale avait remis cette pétition à la poste, immédiatement après qu'on en avait décidé l'envoi.

Il y eut aussi motif à conflit à propos du cinquantième anniversaire de la révolution de Mars. Il fut décidé à cette occasion qu'on déposerait une couronne au cimetière des victimes de mars. Le premier président mit son veto à cette résolution, car elle « n'aurait été qu'une démonstration politique destinée à glorifier la Révolution ». La population ouvrière de Berlin fut une grandiose manifestation au Friedrichshain, où sont enterrées les premières victimes de la Révolution ; plusieurs centaines de couronnes d'une valeur de quelques dizaines de mille marks furent déposées le 18 mars 1898 sur les tombeaux des victimes de mars. Ces tombeaux étaient dans un état de délabrement qui ne faisait point honneur à la ville. La représentation municipale résolut donc de remettre le cimetière en état, de placer une grille, et d'élever une simple pierre funéraire, avec cette inscription, assurément peu provoquante : « A ceux qui sont tombés le 18 mars 1848, la ville de Berlin. » Mais on refusa l'autorisation pour ces travaux, après intervention directe de l'empereur, sans aucun doute. Il y eut des procès, tant au sujet des couronnes déposées qu'à propos de l'érection du monument de mars. Mais la ville n'eut pas le dessus.

Passons aux autres causes de différends.

*
* *

Depuis que l'empereur a commencé à gouverner, la ville de Berlin n'a jamais été à l'abri des difficultés qui lui viennent des camarillas toutes puissantes à la Cour, ou bien du porteur de la couronne lui-même. Nous sommes justement à l'instant critique de ce conflit, à un moment où toute une suite de différends surgissent, soit sur des questions de personnes, soit à propos de l'extension exagérée que donne l'empereur à ses droits existants et reconnus, ou encore à propos des droits nouveaux qu'il veut s'arroger, sans pouvoir établir pourtant ses prétentions sur aucun fondement légal. A côté des matières

à conflit dont nous venons de parler et qui occupent l'attention publique, il y en a d'autres que les corps municipaux n'ont jamais encore débattues en séance publique, mais dont on est déjà suffisamment instruit, pour entrevoir que la lutte est plus grave qu'on se pouvait jusqu'à présent le supposer.

Autant qu'on peut parler d'un droit clair du côté de l'empereur dans les controverses présentes, c'est encore dans l'affaire du tramway de l'avenue Sous les Tilleuls qu'il a la meilleure apparence de droit. Après des combats violents, qui ont duré de longues années, contre le monopole privé des tramways, la ville se résolut à acheter les actions d'une des plus grandes compagnies de tramways de Berlin et à faire ainsi un commencement de communalisation. Il s'agissait de deux tramways électriques, qui, ne communiquant pas encore l'un avec l'autre, n'avaient pas pour la circulation en ville une importance bien considérable, mais qui devaient acquérir une valeur très grande, dès qu'on les aurait réunis. Ce qui n'était possible qu'en établissant une ligne qui, sur un court espace, devait traverser la *Via triumphalis* de Berlin, l'avenue conduisant de la porte de Brandebourg au château royal. Il y avait déjà dans cette voie une ligne de tramways qui la coupait perpendiculairement, et qui était administrée par une société privée. On ne pouvait par conséquent pas concevoir pourquoi une seconde ligne, propriété de la ville même, ne pourrait pas traverser la voie à une distance très grande de la première. Mais pour agir avec sûreté, les autorités municipales s'abouchèrent d'abord avec les autorités d'État pour savoir si l'on devait s'attendre à une objection quelconque. La ville se mit d'accord avec la préfecture de police et avec le ministre des chemins de fer sur l'emplacement que devait occuper la ligne projetée. Du moment que le ministre des chemins de fer s'était expliqué sur ce point, le premier maire devait admettre, et admit en effet, que ce fonctionnaire, responsable devant la loi de tout ce qui regarde les transports, s'était au préalable entendu avec le roi, s'il avait cru devoir prendre son avis. La ville poursuivit donc avec une parfaite tranquillité le rachat des actions de cette ligne, et ainsi l'on put espérer qu'on réussirait à renverser le monopole privé des tramways de la ligne de Berlin. Le 6 mars 1901, la députa-

tion municipale des transports pria le préfet de police de lui faire parvenir l'approbation en principe des autorités gouvernementales, afin qu'on pût prendre à temps les mesures exigées par les travaux préparatoires. Ce fut seulement six semaines après avoir présenté son rapport sur cette demande que le préfet de police reçut la réponse du ministre des chemins de fer von Thielen : l'empereur n'approuvait pas le projet de jonction à travers les Tilleuls; mais, dans une remarque écrite de sa propre main en marge du plan, il indiquait la possibilité d'un rattachement souterrain. Près de sept semaines plus tard (on voit qu'en Prusse aussi, le bureaucrate travaille lentement), le préfet de police donna connaissance de la décision impériale dans un écrit daté du 13 juin, mais qui n'arriva aux mains de la municipalité que le 20.

La remarque autographe faite en marge par l'empereur était ainsi conçue : *Non. Doit passer sous terre.* La municipalité répondit à ce verdict par une nouvelle requête où elle exposait que la liaison souterraine était à cet endroit techniquement impossible, et où elle rappelait que l'empereur lui-même, en 1899, avait indiqué la possibilité de traverser les Tilleuls au lieu même visé par le présent projet. En outre, la municipalité faisait ressortir que, si elle n'avait pas espéré, sur la foi de cette opinion de l'empereur, l'autorisation pour son projet, elle n'aurait pas acheté, au prix des plus grands sacrifices financiers, les deux lignes de tramways. Après dix semaines, le 14 septembre, on informa la municipalité que l'empereur ne changeait pas sa décision. Le second maire de Berlin s'était efforcé d'obtenir une audience de l'empereur pour lui démontrer l'importance de la question. Il voulait lui faire observer que la ville n'avait fait un sacrifice de dix millions de marks qu'avec la ferme confiance d'assurer, par la fusion des deux lignes en une grande, la circulation du nord au sud-est, à travers tout Berlin. Il voulait aussi lui faire remarquer que le passage brusque d'une ligne électrique située au niveau du sol à une ligne souterraine, si courte qu'elle fût, n'était pas techniquement possible, que nulle part on n'avait exécuté rien de semblable, et qu'en admettant même que ce projet fût praticable, le fouillis de la circulation au centre de

la ville et le prix extraordinairement élevé du terrain à cet endroit, exigeraient, pour qu'on l'exécutât, une limitation de la circulation et des sacrifices financiers tout à fait extraordinaires. L'audience fut refusée sous le prétexte que le temps de l'empereur était, pour des mois encore, complètement absorbé d'autre part.

Le premier maire avait renoncé depuis longtemps à espérer qu'il pourrait exposer lui-même ses raisons, quand après des mois lui parvint, ainsi qu'à l'ingénieur en chef de la ville, l'invitation télégraphique de se rendre à Hubertusstock, où l'empereur chassait. Mais les négociations qui eurent lieu à ce rendez-vous ne changèrent rien à la décision de l'empereur ni à la situation. L'empereur déclara tout simplement qu'il s'était trompé autrefois en laissant entrevoir qu'il autorisait une seconde ligne à travers les Tilleuls.

Ce règlement provisoire de l'affaire eut pour la ville des significations très graves : elle y vit un sérieux obstacle à ses grands efforts financiers et politiques pour réaliser la communalisation des tramways; la décision impériale avait encore une autre signification : il devenait clair que la ville ne pourrait pas de ces deux lignes faire le noyau d'un futur réseau de tramways, qu'elle les avait achetés beaucoup trop cher, et que d'une façon générale toute initiative prise par la ville dans l'intérêt des citoyens se trouvait restreinte et limitée à l'extrême. Le 3 octobre 1901, après délibération, l'assemblée communale de Berlin vota, au sujet de la décision de l'empereur, la résolution suivante : « L'assemblée municipale exprime son regret que l'autorisation d'établir une ligne de tramways traversant l'Avenue sous les Tilleuls ait été refusée, de façon à compromettre lourdement les intérêts des transports municipaux et les finances municipales, et cela malgré les communications faites par les autorités gouvernementales compétentes, qui donnaient à la municipalité le droit de considérer comme assurée l'autorisation royale; prie en outre la municipalité de chercher à obtenir par tous les moyens qui lui paraîtront propres l'autorisation pour l'établissement projeté. » Cette résolution fut prise par quatre-vingts voix contre vingt, ces dernières comprenant les social-démocrates, qui voulaient marquer une attitude plus hostile. L'orateur des social-dé-

mocrates protesta énergiquement contre les nouveaux efforts qu'on voulait faire pour obtenir l'autorisation royale. La position la plus difficile était celle du ministre des chemins de fer, von Thielen, qui s'était mis dans une fausse position aussi bien vis-à-vis du roi que vis-à-vis de la ville, et dont on aperçut clairement le peu d'influence, et le peu de part qu'il avait aux nouvelles dispositions de Guillaume II, quand on le vit chercher vainement à obtenir une audience de l'empereur pour lui expliquer la situation. S'il est vrai, comme on le rapporte, que l'empereur actuel, quand le prince de Bismarck eut cessé d'être chancelier de l'Empire, a déclaré qu'il voulait être son propre chancelier, le refus d'audience au ministre von Thielen signifie apparemment que Guillaume II veut être aussi son propre ministre des chemins de fer. Le principe absolutiste du *Sic volo, sic jubeo*, se manifeste, encore ici, clairement.

Quelque indubitable qu'il soit que, dans cette question importante, le droit est du côté de la ville de Berlin, il faut pourtant reconnaître qu'il s'est trouvé des juristes pour attribuer à l'empereur, en s'appuyant sur la loi de bâtiment du 2 juillet 1875, à laquelle, d'ailleurs, d'autres juristes n'accordent pas la même valeur, le droit d'opposer son veto à l'établissement de ligne de tramways. — La question de la Fontaine des Contes *(Märchenbrunnen)* se présente tout différemment. Ici, la conduite du roi ne repose évidemment sur aucun fondement juridique, bien que, de cette formule inscrite par lui dans le livre d'or de la ville de Munich : *suprema lex regis voluntas*, il tire, en cette affaire comme en n'importe quelle autre, l'autorisation d'imposer sa volonté, parce que justement cela est sa volonté. Depuis quelques années, on songe enfin, après avoir souvent péché par omission sur ce point, aux moyens d'embellir la capitale de l'Empire. Cent mille marks doivent être chaque année employés à l'ornementation artistique des places publiques et des parcs de la ville de Berlin. On s'est efforcé d'exposer de belles œuvres, même dans les quartiers ouvriers si affreusement vides d'art, pour orner les places et pour relever le goût du peuple. Parmi les diverses œuvres déjà installées ou projetées, il y en a une qui a séduit tout particulièrement la population : c'est

l'embellissement du Friedrichshain, grand parc où viennent jouer des milliers d'enfants. On y devait exposer les figures poétiques qui peuplent le monde des contes allemands, Blanche-Neige, par exemple, et la Belle au Bois dormant. On devait y mettre sous les yeux des enfants, en admirables œuvres d'art, leurs personnages familiers, et, pour plaire à leurs fraîches imaginations, ces statues devaient être entourées de figures fantastiques, bêtes, fleurs, hommes, — formant des fontaines d'où jaillirait l'eau. Le plan de ces œuvres fut conçu sous la direction du plus distingué, du plus ingénieux des architectes allemands, de l'ingénieur de la ville Hoffmann, bien connu pour avoir construit la cour suprême de justice de l'Empire. Aucune autre ville n'aurait pu s'enorgueillir d'une œuvre semblable. C'était une pensée originale, vraiment, que de faire servir pour une fois la sculpture et l'architecture, non seulement à honorer les morts et à les rappeler au souvenir des hommes mûrs, mais à animer le monde des contes de fées, et à élever l'esprit des enfants.

Mais la ville de Berlin n'est pas maîtresse chez elle. Elle n'a pas le droit de déplacer une pierre sur son propre territoire sans l'autorisation de la préfecture de police. Seulement cette autorisation ne doit pas être refusée, quand les prescriptions imposées par les autorités policières sont observées. Pourtant, l'autorisation fut refusée. Non qu'on se fondât sur une disposition légale quelconque. Mais simplement les plans avaient été mis sous les yeux de l'empereur, et il avait élevé des objections contre l'achèvement et l'installation de la Fontaine des Contes dans le Friedrichshain, qui appartient cependant à la ville. Il peut être tout à fait indifférent de savoir pourquoi l'empereur a opposé son refus. On suppose qu'il lui déplaît que la ville ait confié cette tâche à d'autres artistes que ceux qu'il emploie lui-même, et qui sans doute usent de leur influence auprès de lui pour desservir ceux qui ne sont pas de leur coterie. L'empereur a présenté aussi tout un système de critiques, qui ne prouvent rien qu'une différence d'opinions esthétiques. Le projet lui paraît trop somptueux et trop pompeux. Il souhaiterait des lignes plus simples, et un nouveau projet de groupe. Il voudrait que l'on divisât ce groupe en une série d'autres plus petits qui mettraient sous les yeux

quelques épisodes tirés des contes, et l'on devrait charger de ces divers projets un sculpteur qui s'est déjà fait remarquer par des œuvres sentimentales. On voit par là que l'empereur se mêle de tous les détails de cette question, et qu'il voudrait aussi déterminer de quelle sorte, par quels moyens et par quels artistes, on doit faire exécuter les œuvres d'art. Mais, quelque imposant que cela paraisse à l'imagination, que l'empereur allemand trouve du temps pour tous ces détails, ou même quelque peu de raison qu'on ait de placer son jugement, qui est celui d'un profane, ami des arts, plus haut que celui des hommes du métier, ce ne sont là que des questions à côté, sans prolongement politique. Il faut considérer et juger, d'un autre point de vue, les conflits qui se sont élevés en Prusse entre la couronne et la capitale.

Ici, le *punctum saliens* est seulement de savoir si l'empereur a quelque droit à déclarer qu'il ne peut pas se décider à permettre l'érection d'une fontaine selon les plans qui lui sont présentés. Parmi les nombreux juristes, politiciens, journalistes de tous les partis, qui ont exprimé leur avis, pas une voix ne s'élève pour apporter un fondement juridique à cette immixtion du roi dans une affaire purement intérieure de l'administration municipale. La loi de 1895, souvent mentionnée déjà, donne au roi le droit d'autorisation en ce qui concerne les projets de constructions nouvelles ou les modifications des constructions déjà existantes. Mais elle ne lui donne en aucune façon le droit de se mêler de chaque affaire autrement qu'en homme privé, en bourgeois de la ville. Elle ne lui donne pas le droit de décider en maître de l'aménagement des parcs municipaux, ou d'empêcher les résolutions qu'on prend à ce sujet. La presse conservatrice, qui s'est réjouie de chaque difficulté créée à la ville de Berlin, qui voit toujours le bon droit du côté du roi, et le mauvais du côté des « sujets », cette presse même n'a pu s'empêcher, avec des précautions byzantines, il est vrai, de considérer que la conduite du roi n'était pas fondée en droit. A vrai dire, elle conseillait en même temps à la ville de venir au-devant des souhaits royaux, de tenir compte de ces désirs, etc... Ces journaux qui invitaient à la paix ne semblaient absolument pas comprendre la signification du précédent qui eût été ainsi créé.

Jamais encore, dans les conflits qui se sont élevés entre la ville de Berlin et les autorités gouvernementales, ou, si l'on veut, le roi, la question ne s'est présentée aussi clairement qu'ici. Sans aucun doute, les tribunaux prussiens auraient été forcés de se prononcer en faveur de la ville, au cas où l'administration eût engagé un procès pour obtenir de la préfecture de police l'autorisation d'élever les statues. Dans les cercles de la Cour, on craignit également que les propres juges du roi ne fussent, même avec une intime et profonde douleur, obligés de lui préparer une défaite. Personne n'estima possible qu'au cas d'une procédure juridique, un autre jugement fût possible. Mais ici la bourgeoisie se montra faible, — dans un cas où, bien clairement, l'on pouvait enfin obtenir des tribunaux un jugement significatif contre le porteur irresponsable de la couronne, qui ne voyait pas très distinctement les limites de sa puissance. Dans les autres conflits, ce jugement n'eût pas été facilement obtenu ; et dans ceux qui sont encore en suspens, il ne sera pas obtenu. On renonça, cette fois, à en appeler aux tribunaux pour leur faire délimiter les droits de la couronne sur la ville de Berlin. Mais, sans aucun doute, l'entourage de l'empereur craignit que la ville, irritée d'avoir été si souvent déjà empêchée de se développer librement, ne se fâchât, ce coup-ci, pour tout de bon. C'est alors que le premier maire, à qui l'on avait refusé une audience, dans les circonstances rapportées plus haut, fut soudain, contre toute attente, appelé, avec l'ingénieur de la ville Hoffmann, à Hubertusstock, où eut lieu l'entrevue dont nous avons parlé. Là, l'empereur avait beau jeu, et à force d'amabilités, il obtint du premier maire et du directeur des travaux de la ville qu'on modifierait le projet conformément à ses vœux. La ville laissa ainsi échapper de ses mains un puissant moyen d'action ; ainsi elle ôta au roi et à ses conseillers la crainte qu'ils pouvaient éprouver de voir repousser énergiquement une intervention injustifiée dans les affaires municipales. Sans doute, il fut arrêté, dans une séance de la commission artistique, qu'on maintiendrait le projet, sans se soumettre aux vues artistiques personnelles du monarque. Mais la municipalité berlinoise se résolut à céder dans la question de la Fontaine des Contes : par là, elle perdait la

seule chance de succès qu'eût la ville dans ses luttes ininterrompues avec la couronne. Les discussions à l'assemblée communale étaient des combats inutiles livrés par des troupes en retraite; tout le monde se rendait compte que la résistance n'irait pas au delà de paroles désobligeantes. Même la menace d'un procès fut abandonnée par la majorité de l'assemblée communale.

Ce cas montre, avec une signification précise, comme les droits de l'administration autonome vont diminuant à Berlin et dans toute la Prusse. Avant même de donner son jugement sur la Fontaine des Contes, l'empereur avait décidé que tous les projets de monuments à élever dans la ville devaient auparavant lui être présentés et obtenir son autorisation. Il avait même arrêté, en plein travail, l'exécution d'un monument en l'honneur des sapeurs-pompiers, parce que le projet ne lui en avait pas été soumis, et c'est seulement après de longues et difficiles négociations qu'il avait retiré sa défense. Mais l'empereur ne se contente pas de faire prévaloir son goût et ses idées esthétiques à propos des œuvres d'autrui; il désire aussi les imposer, en les manifestant sous des formes concrètes, dans des créations personnelles. C'est ainsi qu'il a fait cadeau à la ville du projet d'une Fontaine de Roland, qu'il souhaitait voir élevée aux frais de la ville de Berlin. La ville a par deux fois repoussé ce vœu et accru par là les mauvaises dispositions de l'empereur à son égard. On sait aussi que l'empereur a fait sculpter en marbre toute la suite de ces prédécesseurs, dont beaucoup sont depuis longtemps oubliés. Il fit exposer ces statues à Berlin. Assurément, cette façon d'orner la ville n'est nullement conforme aux désirs de la plupart des habitants, ni à leurs sentiments politiques. C'est ainsi que l'empereur fait partout sentir sa main, et veut transformer la ville de Berlin jusqu'à ce qu'elle réponde à son idéal. Que cette intervention soit heureuse esthétiquement, ou non, cela importe peu : ce qui importe, c'est que ces empiètements sont un signe des sentiments absolutistes de l'empereur, et font voir qu'il ne sait pas reconnaître les limites imposées, dans un état monarchique moderne, à la volonté même du monarque.

Cependant, plus irritantes que les autres sujets de conflits,

sont les animosités personnelles, qui blessent, avec celui qui en est atteint, ses amis et ses partisans. Aussi la bourgeoisie de Berlin souffre-t-elle profondément de voir le monarque n'approuver presque jamais ses votes dans les élections des maires, ou en ajourner presque indéfiniment la ratification. Aujourd'hui, aux causes d'irritation que nous venons de rapporter, l'affaire de la ligne de tramways et celle de la Fontaine des Contes, s'en ajoute une autre : le refus de ratifier l'élection du second maire Kauffmann. Lorsque M. Kauffmann eut été, pour la seconde fois, élu à l'unanimité, le premier président de Brandebourg, un fonctionnaire qui n'a absolument qu'à proposer le choix de la municipalité et de l'assemblée communale, refusa d'exécuter ce qui est son devoir, et les raisons qu'il invoqua parurent à la ville et aux juristes tout à fait insuffisantes. Il fut résolu de porter plainte contre lui auprès du ministre de l'intérieur, et de suspendre l'élection du second maire, jusqu'à ce que tous les moyens juridiques eussent été épuisés contre le premier président, et que le roi eût pris une décision. Ici encore la ville aura le dessous, car il est bien clair que le premier président de Brandebourg n'agit pas de sa propre initiative, et qu'en prononçant son refus, il ne s'est pas mis à la place du roi. Mais nous ne voulons pas aujourd'hui nous casser la tête à essayer de saisir comment on réglera définitivement cette affaire. C'est, en somme, une question de détail, et il est beaucoup plus important de considérer tous ces événements dans leur ensemble, et leur gravité pour la Prusse et pour l'empire allemand.

*
* *

Les événements de Berlin prouvent clairement que l'esprit de l'empereur, pour si moderne qu'il se donne, est pourtant dominé par des idées traditionnelles, et que son gouvernement se règle sur une vieille devise : *Tel est mon bon plaisir*. Ils prouvent encore que les conflits de la couronne avec les corps parlementaires et communaux, avec les ministres qui ont le sentiment de leur responsabilité, avec les princes confédérés, qui en Allemagne veillent jalousement au main-

tien de leur puissance, ne peuvent que se multiplier d'année en année. Les dispositions absolutistes de l'empereur ne se sont jusqu'à présent exprimées avec une clarté parfaite que vis-à-vis de la ville de Berlin. Mais il ne s'en est pas moins produit des conflits graves avec la Chambre des députés de Prusse, dominée par les conservateurs, au contraire du Parlement communal de Berlin, où la majorité est libérale. Et il suffit de songer au prince Louis de Bavière, au comte régent de la principauté de Lippe, pour reconnaître que les conflits avec les princes n'ont pas manqué jusqu'ici. Dans ces milieux, les mécontentements sont plus fréquents qu'on ne pense, bien qu'ils ne soient pas aussi publics. Des ministres qui résistent avec fermeté, — chose rare, il est vrai, dans les États monarchiques, et particulièrement en Prusse, — doivent aussi s'attendre à des difficultés : rappelons seulement la retraite du comte Caprivi, qui s'est produite dans des circonstances caractéristiques. Mais on ne doit pas oublier que tous les conflits n'ont pas une conclusion aussi favorable à l'empereur que sa lutte victorieuse contre la ville de Berlin. Son autorité impériale, plusieurs fois engagée à fond, ne parvient pas à imposer le projet d'un canal du centre à la résistance obstinée des hobereaux conservateurs. La loi dite du bagne n'a pas obtenu la majorité au Reichstag, malgré le désir très exprès de l'empereur. Toute une série de projets de construction conçus par l'empereur, et pour lesquels l'Empire devait accorder des subsides pécuniaires, ont été purement et simplement repoussés. Mais ces échecs ne l'empêchent pas de souligner toujours plus fortement sa volonté personnelle et de faire toujours de nouvelles allusions à la puissance qui lui a été donnée par Dieu. Jusque dans les milieux et dans les journaux qui font étalage de leurs sentiments monarchiques, on est persuadé qu'aujourd'hui, cette façon de mettre en avant sa volonté et la conception qu'il a de son rôle ne sont pas adaptées au temps présent, et ne peuvent servir la monarchie. Jamais encore, au moins dans les États où fonctionne le régime parlementaire, un monarque n'a fait aussi souvent de réclame à la monarchie, n'a été aussi persuadé de son infaillibilité, n'a cru si fermement que Dieu seul est son juge, n'a enfin à ce point dépassé

les bornes. Mais le zèle de Guillaume II n'a pas été récompensé par le succès. Il n'est peut-être pas de monarque qui ait attiré au système de gouvernement monarchique moins de sympathies que lui. Sans doute il n'y a pas, dans l'Empire allemand, un parti républicain déclaré, mais le parti qui, selon ses principes, est l'adversaire conscient et avoué de la monarchie, la social-démocratie, a fait, sous le gouvernement de l'empereur actuel, les plus grands progrès. Elle est devenue sous Guillaume II le parti le plus fort de l'Allemagne. Elle a, d'élection en élection, toujours gagné des voix. D'ailleurs, même dans les partis qui se donnent, avec plus ou moins de raison, pour des partis monarchistes, l'enthousiasme a beaucoup diminué.

Officiellement, cela n'apparaît guère aux déclarations publiques. Mais, quand on a l'occasion d'entendre les conversations privées, dans les milieux où fréquentent les députés des partis bourgeois, et même les officiers ou le clergé, on en vient à se dire que les sentiments monarchistes sont considérablement en baisse dans l'Empire allemand. Dans les premières années du règne, la nature impulsive de l'empereur en a imposé même à ses adversaires. Mais il s'est produit trop souvent en public; il a trop souvent méconnu qu'il existe, à côté de lui, des puissances qui, pour n'avoir pas d'éclat extérieur, n'en défient pas moins le roi lui-même; aussi son autorité morale n'est-elle pas en hausse dans la Prusse ni dans l'Allemagne. Ce qui se passe à Berlin n'est point fait pour la rehausser. Jamais une affaire locale n'a provoqué un intérêt si général que les conflits actuels entre l'empereur et l'administration municipale de Berlin. Partout, non seulement en Prusse, mais aussi dans le reste de l'Allemagne, on a le sentiment que cette conduite de l'empereur envers la capitale ouvre de vastes et inquiétants horizons. Pour beaucoup de personnes, ces événements n'ont pas été une révélation, mais à beaucoup d'autres, ils ont pour la première fois ouvert les yeux.

Sans doute, l'administration autonome de Berlin a été gênée et troublée dans ses efforts pour le bien de la ville; sans doute, plus d'un projet sera abandonné, de crainte de nouveaux conflits; mais ces victoires de la puissance, que

l'on considère sans doute au château royal de Berlin comme des triomphes de la souveraineté personnelle sur une bourgeoisie récalcitrante, pourraient bien ne pas servir à fortifier la monarchie en Prusse ni en Allemagne.

La position de l'empereur allemand est singulière, et ne peut se comparer à celle d'aucun autre monarque. Il est entouré et surveillé, non seulement par le parlement de l'Empire allemand, le Reichstag, et par celui de Prusse, le Landtag ; mais, bien plus que les parlements, les princes confédérés se méfient et craignent qu'un monarque si plein de soi-même ne porte atteinte à leurs droits et ne cherche quelque jour à attirer à soi toute leur puissance. On se méfie dans les châteaux royaux de Munich, de Dresde et d'ailleurs. Sans doute, il y a intimité apparente. On échange des télégrammes de félicitations. Si les visites des princes à Berlin sont moins fréquentes aujourd'hui qu'autrefois, du moins ne laisse-t-on rien percer à l'extérieur d'une altération des bons rapports. Mais pourtant elle existe, et plus troublées encore sont les relations entre l'empereur et roi, d'une part, et le peuple d'Allemagne et de Prusse, d'autre part. Ces discordes apparaissent au jour. Elles ne sont point jusqu'ici mûres pour des résultats effectifs. Mais elles préoccupent de plus en plus les hommes politiques. Elles doivent être connues de tous ceux à qui importe ce qui se passe dans l'Empire allemand.

Seuls, des esprits superficiels peuvent se laisser prendre aux hymnes qu'entonne à la louange du roi une presse dépendante, aux toasts de convention qu'on lui porte dans les festins, et aux hourrahs d'une foule badaude, au long de ses nombreux voyages. Si nous étions de ses amis, nous le plaindrions surtout de se laisser duper par cette mise en scène et par les adulations d'une société byzantine, de se méprendre sur sa propre puissance, et sur le jugement que le peuple porte sur lui.

UN BERLINOIS.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

c
S
d
l'
c
s
é
B
u
se
M
du
sa
et

«
l
un
et
ce
l'on
mer
lett
par
corr
pren
de
fond
L'œu
mant
ingé
sont
mora
reur,

THÉA
M.
même
— b
comm
des et
Princes
Sélyset
plus c
théâtre
dans se
hypocr
mes su
ont pa
chaine
et Mél
terlink
œuvre
dernier
Abeilles
chef-d'

LIVRES NOUVEAUX

POST-SCRIPTUM DE MA VIE, par Victor Hugo.

Victor Hugo avait inscrit lui-même sur les cahiers que voilà ce titre mélancolique : *Post-Scriptum de ma vie*. Ces pages datent de l'exil, d'une époque où la santé chancelante du poète l'inclinait, comme il l'a dit lui-même, « du côté du mystère ». On y trouvera de hautes et sereines méditations sur la destinée de l'homme, sur Dieu, sur la nature ; on y trouvera aussi des études sur Shakespeare, La Fontaine, Voltaire, Beaumarchais ; puis, des pensées, des notes brèves, une réflexion, une épigramme, un souvenir. L'ensemble donne bien, comme nous le dit M. Paul Meurice, « une sorte de testament de la pensée du poète, la somme de son expérience et de sa sagesse, le dernier mot de sa critique littéraire et de sa philosophie religieuse ».

MATER DOLOROSA, par l'auteur de « Amitié Amoureuse » et Maurice de Waleffe.

Il fallait une singulière hardiesse pour aborder un pareil sujet : l'affection trop passionnée d'un fils et d'une mère. Et, sans doute, les deux héros de ce livre tragique ne sont point coupables ; mais l'ombre du crime passe entre eux. Insensiblement, ils deviennent tout l'un pour l'autre ; les lettres qu'ils échangent — car c'est là un roman par lettres — s'exaltent jusqu'au ton d'une correspondance amoureuse. Puis eux-mêmes prennent peur. Et, finalement, le fils se tue de désespoir ; la mère, peu après, meurt au fond d'un couvent, où elle s'était emprisonnée. L'œuvre est forte et poignante, tour à tour charmante et âpre. Les premières lettres sont légères, ingénument tendres et spirituelles ; les dernières sont belles d'emportement, d'angoisse, de misère morale. C'est là un livre neuf, où il y a de l'horreur, des cris, du sang — de la beauté.

THÉATRE — I ET III — par Maurice Maeterlinck.

M. Maurice Maeterlinck nous présente lui-même son théâtre en quelques pages modestes — beaucoup trop modestes — où abondent, comme dans tout ce qu'il écrit, les idées profondes et les phrases harmonieuses. L'auteur de la *Princesse Maleine*, de *l'Intruse*, d'*Aglavaine et Sélysette* est un des artistes les plus rares et les plus complets de ce temps. Il a fait passer au théâtre un frisson nouveau, et l'on sent partout dans ses drames « la présence infinie, ténébreuse, hypocritement active de la mort ». Deux volumes sur trois — le premier et le troisième — ont paru. La publication du deuxième est prochaine : nous y retrouverons l'admirable *Pelléas et Mélisande*. Et il faut souhaiter que M. Maeterlink ne considère point comme terminée son œuvre de poète dramatique. La beauté de ses derniers livres, *la Sagesse et la Destinée*, *la Vie des Abeilles*, ne nous empêche pas de réclamer le chef-d'œuvre qu'il doit au théâtre français.

LE GAMIN TENDRE, par G. Binet-Valmeyr.

On connaissait déjà de M. Binet-Valmeyr un roman, *le Sphinx de plâtre*, qui se recommandait à l'attention par un souci constant d'originalité, une recherche minutieuse de l'expression la plus finement juste et la plus neuve. Mais cet effort même de l'écrivain donnait à son style un peu de roideur. Ce nouveau livre a révélé à nos lecteurs un talent de romancier déjà sûr de lui-même. *Le Gamin tendre* est une œuvre exquise, achevée en ses moindres détails, mais l'auteur a su garder, pour nous présenter son héros, toute l'ingénuité d'une âme qui s'éveille. M. G. Binet-Valmeyr s'est trouvé de bonne heure en pleine possession de son talent, assez tôt pour être proche encore de ce personnage, — un gamin rêveur de seize ans, un amant, un poète qui mourra jeune, avec sa première illusion : — de là ce charme sincère et cette grâce, avec ces qualités de maîtrise.

LA CONJURATION DE PICHEGRU ET LES COMPLOTS ROYALISTES DU MIDI ET DE L'EST, 1795-1797, par Ernest Daudet.

Une étude de Charles Nodier, un fragment des Mémoires d'Hyde de Neuville, un autre des Mémoires de Barbé-Marbois et enfin un article de M. de Larcy constituent, avec divers passages des Mémoires de Barras et de Larue, tout le dossier des défenseurs de Pichegru. M. Ernest Daudet essaie de nous expliquer et même de justifier Pichegru. Cette importante étude repose sur des documents dont l'autorité n'est point contestable : les papiers de Condé, conservés au archives de Chantilly, et la correspondance militaire de Pichegru, conservée au dépôt des archives de la Guerre. M. Ernest Daudet n'espère pas détruire la légende séculaire d'un Pichegru traître et parjure, se substituant au Pichegru conquérant de la Hollande et rival de Bonaparte. Mais il a tenu à nous exposer, en cette consciencieuse étude, les raisons qui l'amènent à en appeler de la légende à une réalité moins infamante.

MOUSSE, par Léopold Aujar.

C'est moins un roman qu'une suite de souvenirs. L'auteur a vécu la rude vie qu'il évoque en ce livre. Il a été mousse, il a escaladé les mâts, cargué les voiles, balayé le pont. Les matelots, ses anciens, l'ont rudoyé d'insultes et de bourrades. Mais aussi, de tous ces voyages au long cours, il a rapporté d'inoubliables visions qui, toutes, se raniment dans sa mémoire dès qu'il ferme les yeux. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est nécessaire de recommander ce volume : ils ont lu et goûté ici même ces pages savoureuses, vivantes et pittoresques. On doit beaucoup attendre de M. Léopold Aujar. Ce livre de début nous a révélé une âme de poète et un véritable tempérament d'écrivain.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 19944-11-01. — (Encre Lorilleux).